


600033769Y

10.

ARMAND LEFEBVRE

MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE, CONSEILLER D'ÉTAT, MEMBRE DE L'INSTITUT

HISTOIRE
DES
CABINETS DE L'EUROPE
PENDANT
LE CONSULAT ET L'EMPIRE
— 1800-1815 —

PRÉCÉDÉE D'UNE NOTICE

PAR M. SAINTE-BEUVE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, SÉNATEUR

ET

COMPLÉTÉE PAR M. ÉD. LEFEBVRE DE BÉHAINE

SECRÉTAIRE D'AMBASSADE

DEUXIÈME ÉDITION

TOME PREMIER

PARIS
AMYOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR
RUE DE LA PAIX, 8

1866

HISTOIRE

DES

CABINETS DE L'EUROPE

PENDANT

LE CONSULAT ET L'EMPIRE

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

ARMAND LEFEBVRE

MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE, CONSEILLER D'ÉTAT, MEMBRE DE L'INSTITUT

HISTOIRE

DES

CABINETS DE L'EUROPE

PENDANT

LE CONSULAT ET L'EMPIRE

— 1800-1815 —

PRÉCÉDÉE D'UNE NOTICE

PAR M. SAINTE-BEUVE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, SÉNATEUR

ET

COMPLÉTÉE PAR M. ÉD. LEFEBVRE DE BÉHAINE

SECRÉTAIRE D'AMBASSADE

DEUXIÈME ÉDITION

TOME PREMIER

PARIS

AMYOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE DE LA PAIX, 8

1866

NOTICE

M. Armand Lefebvre était, en fait d'histoire politique et diplomatique contemporaine, un des écrivains les plus remarquables et les plus autorisés de ce temps-ci ; il a fait un livre que les diplomates des divers pays de l'Europe ont lu le crayon à la main, et qui restera. Son fils M. Édouard Lefebvre de Béhaine, premier secrétaire d'ambassade à Berlin, en a disposé une seconde édition, et il y a joint divers morceaux ou chapitres très-développés qui avaient été publiés par l'auteur dans la *Revue des Deux-Mondes;* le tout formera une histoire diplomatique du Consulat et de l'Empire presque sans interruption et sans lacune, depuis 1800 jusqu'en 1814. Mais, pour mettre les lecteurs à même de bien juger de la valeur

de tels travaux, de la confiance qu'ils méritent et des solides fondements sur lesquels ils reposent, j'ai à dire quelques mots de la position qu'occupait l'auteur, de l'accès qui lui fut ouvert de tout temps aux sources secrètes et aux documents indispensables à son entreprise.

Autrefois les Affaires étrangères étaient un domaine réservé, un labyrinthe interdit, tout un monde d'où celui qui y entrait une fois ne sortait plus. Quelques grands noms de négociateurs et de plénipotentiaires apparaissaient de loin, dominaient l'attention et acquéraient la gloire; mais au dedans, et sous eux, toute une armée ou plutôt un état-major de rédacteurs ou secrétaires inconnus travaillaient dans l'ombre. La Bruyère, en son temps, a fait un admirable portrait du Plénipotentiaire ou parfait diplomate, portrait qui, à bien des égards, n'a pas vieilli et dont quelques traits s'appliquent à vue d'œil à un Talleyrand ou mieux encore à un Metternich. Je voudrais être assez initié à ces choses d'État pour pouvoir faire en regard une esquisse de l'humble rédacteur ou publiciste des Relations extérieures, de celui dont le nom ne se prononçait jamais et dont toute la vie se passait devant des cartons verts, dans les bureaux ou les corridors : *Nourri dans le sérail, j'en connais les détours*. Ils étaient là, de père en fils, laborieux, instruits, secrets, sachant l'échiquier, alors si com-

pliqué, des États de l'Europe, le personnel des Cours, le droit public et les traités, le mécanisme et l'organisme du Corps germanique et de l'Empire, les prétentions et les *casus belli* de tout genre, tous les mystères et les arcanes des chancelleries; on leur demandait des mémoires sur les questions les plus ardues; ils les rédigeaient aussitôt, du jour au lendemain, avec exactitude, clarté, sans qu'on eût même l'idée d'y rattacher leur nom. Les notes écrites par ces plumes modestes et ignorées se revêtaient souvent ensuite des plus illustres signatures et faisaient loi. La stabilité et la tradition permettaient à ces utiles existences, dénuées d'avancement, de se continuer et de se transmettre, en quelque sorte, dans la même famille : on tenait le fil, on avait le secret des affaires et le chiffre; on se le passait de la main à la main. L'idée du bruit, de la publicité, de la gloriole, ne venait jamais tenter ces serviteurs méritants et obscurs du roi ou de l'État (c'était tout un); ils touchaient du doigt le nœud des questions pendantes, le ressort des plus grands événements et des fortunes souveraines; ils avaient à leur disposition des trésors de documents, les sources de l'histoire ; ils les gardaient avec religion. Cela ne s'appelait pas même de la probité. La discrétion, la circonspection était passée dans leurs habitudes et dans toute leur allure. Si, par un hasard qui n'en était pas un et qui

devait assez souvent se produire, quelque pièce dont ils étaient les premiers auteurs et rédacteurs sortait au jour, si quelque combinaison dont ils avaient suggéré le plan prenait corps et vie et devenait manifeste, ils se gardaient bien de dire : *Elle est de moi*, ou même de le penser seulement. Ils l'avaient oublié, tant ils étaient impersonnels et habitués à s'effacer par devoir comme par nature. Je trace un idéal dont je suis bien sûr qu'approchaient plus ou moins et que réalisaient en partie bon nombre des estimables et essentiels rédacteurs des Relations extérieures d'autrefois : il en est peut-être même encore aujourd'hui qui leur ressemblent.

Une autre catégorie moins obscure, moins confinée, et qui mériterait aussi son esquisse, à côté et tout près du ministre plénipotentiaire, c'est le secrétaire d'ambassade : à celui-ci l'ambition est permise, la porte des hauts emplois est entr'ouverte, il est sur le seuil : mais que de précautions encore! que d'attente! Il ne faut pas que le secrétaire se presse et empiète sur son chef, qu'il devance d'une minute son moment, qu'il commence par en faire à sa tête et par se poser en personnage, sur un pied à lui, comme Chateaubriand prétendit faire à Rome avec le cardinal Fesch ; il ne faut pas qu'il laisse soupçonner ni percer une inclination politique différente de celle de son ministre : cela

est élémentaire; il faut qu'il vive en parfaite harmonie et ne fasse qu'un avec lui, qu'il s'efface soigneusement et qu'il s'éclipse, et en même temps toutefois qu'il se tienne tout prêt, le cas échéant, à le remplacer, à le suppléer, à faire même, s'il y a urgence, un pas décisif sans lui; il peut, sous ce titre secondaire, être chargé par intérim de missions délicates et d'une haute importance. Ceci me mène à parler du père de M. Armand Lefebvre, qui fut, sous le premier Empire, un excellent secrétaire d'ambassade, et qui légua à son fils, avec son exemple et ses enseignements, une partie de son expérience.

Le chevalier Édouard Lefebvre, que nous trouvons mentionné plus d'une fois dans les écrits de son fils, occupa successivement divers postes où il eut occasion de faire ses preuves de capacité et de mérite. Premier secrétaire d'ambassade, en Italie d'abord, à Naples, à Florence, à Rome, puis en Allemagne, à Cassel près du roi Jérôme, et en dernier lieu à Berlin, il s'était trouvé mêlé à bien des épisodes dramatiques du Consulat et de l'Empire, et avait été un témoin clairvoyant, un agent fort apprécié dans son rôle modeste.

A Naples, où M. Alquier était ambassadeur, il avait eu à le remplacer pendant des absences et avait été admis à lire dans l'âme de cette fameuse reine Caroline, fille de Marie-Thérèse, l'amie d'Ac-

ton et des Anglais, notre ennemie jurée, une femme violente, capricieuse, passionnée, et qui a laissé dans l'histoire des souvenirs romanesques et sanglants. M. Alquier, homme d'esprit et d'une finesse piquante, put se flatter à un moment de prendre quelque ascendant sur elle et de l'arracher à la politique qui la perdit. Elle avait une liberté de langage qui n'était pas toujours tournée contre la France et contre son glorieux chef; elle disait un jour à notre ambassadeur, à la date d'avril 1805 :

« Assurément, il me serait pardonnable de ne pas aimer Bonaparte; eh bien! je ferais volontiers 400 lieues pour le voir. Si j'osais me comparer à ce grand homme, je dirais que j'ai un sentiment commun avec lui, c'est l'amour de la gloire; mais il a poursuivi son objet en grand et il l'a obtenu, au lieu que moi j'ai cherché la gloire dans les buissons, et je ne suis parvenue qu'à me piquer le bout des doigts. Quand vous lui écrirez, dites-lui que je ne me lasse pas d'admirer l'adresse avec laquelle il a su profiter d'un temps où, Frédéric et Catherine ayant disparu du théâtre des affaires du monde, il n'y a plus sur tous les trônes de l'Europe que des imbéciles. »

Mais la veille ou le lendemain, le vent tourne, le langage change, le naturel reparaît; et vers ce même temps, apprenant la mort du duc d'Enghien, elle disait avec la même liberté de propos :

« Ce pauvre diable était le seul des princes français qui eût de l'élévation et du courage. Je me console toutefois de ce qui est arrivé, parce que j'espère que l'acte sanglant de Vincennes nuira au premier Consul. »

Ainsi parlait d'un Bourbon français cette sœur de Marie-Antoinette. Un jour, avant les derniers éclats, au printemps de 1805, l'idée était venue de marier une de ses filles, la princesse Amélie (celle même qui a été reine des Français et l'épouse de Louis-Philippe) avec le fils de l'impératrice Joséphine, Eugène de Beauharnais. L'initiative était partie, en apparence, du marquis de Gallo, ambassadeur de Naples à Paris; mais évidemment il ne s'était point avancé de la sorte sans avoir reçu quelque insinuation de la Cour impériale. La reine, à cette proposition inopinée et qui, à la rigueur, pouvait ne passer que pour une idée en l'air de son ambassadeur, n'avait à faire aucune réponse officielle :

« Cependant elle crut devoir s'en ouvrir elle-même, non à M. Alquier, qui avait été appelé à Milan, mais au premier secrétaire, M. Édouard Lefebvre, chargé momentanément de la direction de l'ambassade. Celui-ci, interpellé soudainement sur un sujet aussi délicat, répondit avec un peu d'embarras qu'aucune instruction de sa Cour ne l'autorisait à traiter d'un mariage entre une princesse de Naples et le fils de l'impératrice : « Il ne pouvait donc soumettre à la reine « que ses opinions personnelles ; il lui semblait que, dans « l'intérêt de sa maison et de ses peuples, elle devrait favo- « riser une semblable union ; Eugène de Beauharnais avait « toute l'affection de l'Empereur, et de grandes destinées « semblaient promises à ce jeune homme. » La reine demeura quelque temps sans répondre : un sourire amer parut un moment sur ses lèvres ; elle semblait agitée intérieurement par des réflexions pénibles ; enfin elle rompit le silence et dit, comme avec effort, qu'elle n'avait aucune

objection à élever contre la personne du jeune Beauharnais : « Mais il n'avait pas encore de rang dans le monde ; si, plus « tard, la Providence l'élevait à la dignité de prince, les « obstacles qui s'opposaient aujourd'hui à une pareille « alliance pourraient être écartés. »

Le moment une fois manqué ne revint pas. Napoléon, dans une audience publique à Milan (juin 1805), fit une scène à l'envoyé extraordinaire de la reine, chargé de le complimenter, et la dénonça avec une colère calculée comme une furieuse ennemie de la France : « Si après tant d'années de règne elle ne sait pas mettre du calme et de la modération dans sa conduite et dans ses discours, le vaisseau anglais qu'elle tient dans la rade de Naples ne la sauvera pas. » Après de telles injures l'ulcération, des deux parts, devint incurable.

Peut-être, cependant, y avait-il encore quelque voie à tenter avant les moyens extrêmes. La Cour des Deux-Siciles venait de se lier sous main à la Coalition qui se reformait à cette heure menaçante. Le golfe de Naples devait s'ouvrir à l'invasion combinée des Russes et des Anglais ; un général russe était arrivé à Naples dès les premiers jours de juin pour prendre clandestinement les mesures et fixer le point du débarquement. Eût-il été possible de déjouer ce concert, de rompre ces engagements occultes et cette promesse de coopération? restait-il quelques chances, sinon d'avoir la reine

pour alliée, du moins de ne pas l'avoir pour ennemie?

« La chose est douteuse; en tous cas, ce n'était pas à M. Alquier qu'il eût fallu laisser la tâche si délicate d'opérer un rapprochement; cet ambassadeur avait porté dans sa mission trop de violence et de fiel. Sa sagacité même était un danger de plus : il ne pouvait plus être un instrument de conciliation, et l'on eût dit qu'il n'avait été maintenu dans son poste que pour envenimer les passions indomptées de la reine, et la pousser à quelque extrémité qui la perdît sans retour...

» Le premier secrétaire d'ambassade, M. Édouard Lefebvre, ne se faisait point illusion sur le caractère de la reine : il savait combien était profonde son aversion pour la France, quelle témérité elle portait dans la direction de sa politique; mais elle était mère; il pensait qu'à ce titre elle pourrait se laisser toucher. Chargé de la direction de l'ambassade pendant le voyage de M. Alquier à Milan, il avait tenté de louables efforts pour dissiper les préventions de cette princesse et lui inspirer une conduite plus mesurée. Il s'était attaché à la convaincre que l'Empereur Napoléon n'avait point le dessein de détrôner sa famille; que, si elle lui revenait sincèrement, loyalement, il oublierait tous ses torts et lui assurerait son amitié. Il ne lui dissimula pas que, si elle persévérait dans la funeste voie où elle était engagée, elle se perdrait infailliblement; qu'en vain tenterait-elle de nous échapper ou de nous braver; qu'elle ne pourrait être sauvée, ni par la Russie qui était trop loin, ni par l'Autriche qui était trop timide, ni par l'Angleterre qui ne pouvait mettre à son service que ses vaisseaux. Pendant cet entretien, la reine était occupée à parfiler de l'or. Quand M. Lefebvre eut cessé de parler, elle leva la tête et tourna vers lui ce visage sillonné moins encore par le temps que par les soucis du trône : son regard avait en ce moment quelque chose de dur et de sinistre qui semblait dire que toutes ces explications arrivaient

trop tard. M. Lefebvre voulut se retirer; mais la reine le retint et lui fit comprendre que ses sages conseils l'avaient émue et troublée. Elle parla avec amertume des Anglais; elle dit qu'elle avait peu d'estime pour cette nation de marchands, et finit par laisser pressentir qu'elle n'était pas éloignée de changer de système. Les voies semblaient ouvertes à un rapprochement, quand M. Alquier revint de Milan ; c'était le 5 juillet (1805). »

M. Alquier jugea que son premier secrétaire s'était trop avancé, que la reine n'avait pas changé de sentiments, et qu'il n'y avait rien à espérer de cette Cour dans le sens d'une neutralité sincère. Napoléon, à cette date, — on le voit par une lettre de lui à M. de Talleyrand, écrite du camp de Boulogne le 23 août, — eût pourtant préféré une garantie du côté de Naples, et on conclut même à Paris, par l'intermédiaire du marquis de Gallo, un traité de neutralité qui ne fut pas observé. M. Édouard Lefebvre, en croyant devoir tenter une démarche de conciliation, avait donc agi dans le sens des désirs de l'Empereur et avait deviné juste. Il est vrai qu'une fois maître et arbitre de la situation en Allemagne, le vainqueur d'Austerlitz ne dut pas être fâché d'une infraction qui lui permettait de faire vaquer un trône en Italie. Masséna eut ordre de se porter sur Naples et courut à un triomphe facile. La reine, déclarée déchue, et à regret fugitive, rentra, pour n'en plus sortir, dans le vrai de sa passion,

de ses haines, de ses exécrations et de ses vengeances. De son volcan de Sicile, elle continua de menacer, d'agiter la torche comme une Euménide, et elle ressemble de loin à une statue de Médée.

Secrétaire d'ambassade à Rome en 1806, lorsque M. Alquier y fut envoyé pour remplacer comme ambassadeur le cardinal Fesch, M. Édouard Lefebvre y eut aussi la direction de l'ambassade, après que son chef eut été rappelé à Paris (février 1808). La crise à laquelle il assistait n'était pas moindre qu'à Naples, mais le contraste était frappant ; il y put lire dans une autre âme, dans celle du pontife, une âme inflexible et douce, moins résignée encore qu'encline au martyre et comme altérée de persécution ; il fut agent passif, non insensible, dans cette pression pénible et violente que la politique de Napoléon prétendit exercer sur Pie VII. A cette date, on ne comptait plus réussir par la voie diplomatique et de conciliation; M. de Champagny écrivait à M. E. Lefebvre, pour l'arrêter dès le premier effort qu'il tenta en ce sens (17 mars 1808) :

« Les circonstances doivent vous rendre extrêmement circonspect dans vos démarches, et sa Majesté ne peut approuver toute la peine que vous vous donnez pour nouer une négociation : *n'en prenez aucune. Répondez à toutes les propositions qu'on vous fera, et ne faites aucun pas.* Les démarches que

vous aviez chargé le Père Altieri de faire auprès du Saint-Père ne peuvent conduire à aucun résultat. Ce serait bien peu connaître les hommes de son état que de ne pas voir que toutes ces confidences et ces conversations mystérieuses sont dans leur caractère et ne sont que des ruses. »

Le refus formel que fit le Pape d'adhérer au pacte fédératif et à la ligue italienne mit fin à la mission de M. Lefebvre, qui demanda ses passeports le 19 avril.

Ce fut un soulagement pour lui d'être soustrait à ce simulacre de rôle et de quitter un théâtre où la diplomatie avait épuisé son jeu et où la force militaire, seule, était à l'œuvre. Il se trouva bientôt placé d'une manière agréable à Cassel, dans le nouveau royaume de Westphalie, auprès de M. Reinhard, ministre plénipotentiaire, homme de savoir et de mérite, que l'Empereur avait investi d'une mission de confiance dans cette ambassade de famille. Il y resta jusqu'en 1811 et passa alors, avec le même titre de secrétaire de légation, à Berlin. C'est par la littérature et par des publications récemment faites en Allemagne[1] que nous avons à ce moment de ses nouvelles. M. Reinhard écrivait à Gœthe, de Cassel, le 5 août 1811 :

[1] Voir le volume de *Correspondance de Gœthe et de Reinhard*, publié à Stuttgard en 1850.

« Ce billet, mon très-honoré ami, vous sera remis par M. Lefebvre, mon secrétaire de légation, qui me quitte pour aller avec le même titre à Berlin. Je désire beaucoup qu'il vous voie. C'est une de ces natures françaises, nobles et loyales, qui par leurs qualités mêmes s'entendent et s'accommodent le mieux avec le caractère allemand. Je le perds avec grand déplaisir, et le malheur a voulu que, depuis son retour de Paris, une indisposition persistante ait arrêté notre commerce habituel d'idées et de sentiments. Si, pour sa nouvelle existence à Berlin, il vous est possible de lui donner des renseignements ou de faire quelque chose pour lui, je vous en serai bien reconnaissant; même en dehors de ces bons offices que vous pouvez lui rendre, il attache le plus grand prix à faire votre connaissance; jusqu'à présent il vous aime, vous apprécie et vous admire un peu sur parole; je suis d'autant plus charmé que votre vue le confirme dans ses sentiments. »

Gœthe répondit par un mot de remercîment à M. Reinhard : « Il m'a été très-agréable de causer avec un homme qui a vécu si longtemps avec vous, et qui par vous a tant gagné. » Mais, de son côté, M. Lefebvre n'avait pas manqué de rendre compte à M. Reinhard de sa visite et de l'impression d'enthousiasme qu'il en avait reçue. Il lui avait également rendu compte de la conversation qu'il avait eue avec Wieland, ce patriarche de la littérature allemande. M. Reinhard ne trouva rien de mieux que d'envoyer à Gœthe le passage transcrit de la lettre de M. Lefebvre, qui marquait bien la supériorité de nature de Gœthe sur Wieland ; si

ce dernier était le patriarche, l'autre était le prince :

« M. Gœthe, écrivait M. Lefebvre, me paraît être un homme jeté dans un moule tout différent. Sa maison seule, qui est fort belle, ses escaliers ornés de statues d'un goût parfait, la beauté de ses tableaux, la profusion des dessins qu'on trouve jusque dans ses antichambres, et les raretés de toute espèce et de tous les siècles qu'on rencontre à chaque pas, auraient suffi pour m'apprendre que j'entrais chez le prince de la littérature allemande. M. Gœthe me reçut avec beaucoup de bonté et de politesse. Je n'ai pas non plus trouvé qu'il ressemblât au portrait que vous avez chez vous : le peintre lui a fait le front trop levé, ce qui met ses yeux et son air dans un état d'exaltation qu'il n'a pas ; enfin, il est mieux que son portrait.

« Ma conversation avec M. Wieland n'avait eu que lui (Wieland) pour objet ; elle n'était jamais sortie de ce cercle ; sans cesse elle y avait été ramenée par lui, par moi, par une conséquence des faiblesses de son âge. Avec M. Gœthe elle prit sur-le-champ un vol plus élevé. Il embrassa toute la littérature allemande, passée et présente ; il y marcha à pas de géant, peignant tout à grands traits, d'une manière rapide, mais avec une touche si vigoureuse et des couleurs si vives, que je ne pouvais assez m'étonner ; il parla de ses ouvrages peu et avec modestie, beaucoup des chefs-d'œuvre en tout genre de la France, des grands hommes qui l'avaient honorée, du bonheur de sa langue, des beaux génies qui l'avaient maniée, des littérateurs présents, de leur caractère et de celui de leurs productions ; enfin, j'étais un Français qui était allé pour rendre hommage au plus beau génie de l'Allemagne, et je m'aperçus bientôt que M. Gœthe me faisait en Allemagne les honneurs de la France. Il est impossible d'allier plus d'esprit, plus de modestie et de cette urbanité qui jette sur la science un vernis si aimable. Je lui disais,

en parlant de notre littérature, que nous nous étions enfermés dans des bornes étroites dont nous ne voulions pas sortir, que nous restions obstinément dans les mêmes routes, ce que ne faisaient point les autres peuples. Il me répondit, avec une politesse infinie, qu'il ne trouvait pas que les Français eussent de la répugnance à sortir de leurs routes, mais seulement qu'ils étaient plus *judicieux* (il va y avoir un léger correctif à ce mot) que leurs voisins, lorsqu'il était question de s'en ouvrir de nouvelles.

« Son œil est plein de feu, mais d'un feu doux, sa conversation riche et abondante, son expression toujours pittoresque, et sa pensée rarement ordinaire. »

Rien n'égale à mes yeux le prix des témoignages contemporains quand ils sont donnés avec cette précision, cette justesse, et qu'ils nous arrivent contrôlés par les juges les plus compétents.

Gœthe, mis ainsi en regard de lui-même et comme devant un miroir, ne trouva qu'un mot à rélever dans les paroles que lui représentait la dépêche du fidèle diplomate ; c'était pour l'éloge qu'il avait fait de l'esprit français :

« Il m'a été très-agréable, disait-il, de voir avec quelle exactitude M. Lefebvre a retenu l'esprit, les idées et les expressions de notre causerie ; il arrive rarement que nos vues soient aussi bien saisies par un étranger avec lequel nous nous entretenons pour la première fois. Je souscris à tout ce que la relation me fait dire ; je réclame cependant pour un mot ; je voudrais *circonspects* au lieu de *judicieux*. »

Les Français, en effet, quelque complaisance

qu'on mette à les juger, sont évidemment trés-rétifs à la nouveauté en littérature, et, du temps de Gœthe surtout, il était difficile de trouver *judicieuse* la disposition d'esprit où se tenaient la plupart des écrivains de l'empire : évidemment *circonspect* était le mot le plus doux, le mot poli.

Dans son nouveau poste à Berlin, M. Édouard Lefebvre put étudier de près le mouvement qui souleva et arma contre nous toute l'Allemagne, et dont le foyer s'alluma surtout en Prusse ; il fit plus que l'étudier, il en fut victime : au moment où le roi de Prusse, après bien des tergiversations et des anxiétés, se décida à faire signer à Kalish, par son plénipotentiaire, le traité qui le liait à la Russie, le même jour (28 février 1813), un piquet de Cosaques entrait à toute bride dans Berlin, cernait l'hôtel de M. de Saint-Marsan, ambassadeur de France, et « sous les yeux des autorités, au mépris du droit des gens et de tous les usages pratiqués entre nations policées, enlevait la personne du premier secrétaire de légation, M. Édouard Lefebvre, s'emparait de tous ses papiers et le faisait conduire en Russie, où il fut détenu prisonnier jusqu'à la paix. »

C'est cet homme capable, instruit de tant de choses, les ayant observées dans l'une de ces situations secondaires où, moins engagé de sa personne, on garde une plus parfaite clairvoyance,

que la Restauration et le ministre qui en était le plus noble représentant dans la sphère diplomatique avaient su apprécier à sa valeur: le duc de Richelieu l'avait invité à écrire l'Histoire de la diplomatie française pendant les quinze premières années du siècle. Sa santé altérée et sa fin prochaine l'empêchèrent d'exécuter ce beau dessein; mais il laissa à son fils des notes nombreuses, des souvenirs vivants, l'esprit même de la tradition.

M. Armand Lefebvre, qui devait être cet historien, se trouvait donc, selon une expression heureuse [1], voué et comme promis dès sa première jeunesse à la carrière diplomatique. Ce fut M. Pasquier qui le fit entrer, à peine âgé de vingt ans, aux Affaires étrangères. En classant les notes innombrables que le jeune attaché avait recueillies dès ce temps dans la mine inépuisable des Archives, son digne fils (car on est dans cette famille à la troisième génération diplomatique) me faisait remarquer combien la jeunesse de son père avait été laborieuse, et avec quel soin il s'était appliqué, pour mieux comprendre l'Europe moderne, à étudier jusque dans ses plus minutieux détails et aux sources les plus authentiques l'Europe du XVIIIe siècle, celle du cardinal Fleury, de

[1] *Journal des Débats* du 27 septembre 1864, article de MM. de Goncourt.

Marie-Thérèse, de Frédéric le Grand, du duc de Choiseul.

Dans les dernières années de la Restauration, les attachés du ministère furent invités à traiter chacun dans un mémoire la question des alliances naturelles de la France: ce fut le travail de M. Armand Lefebvre qui fut proclamé le meilleur par la Commission que présidait un des doyens de notre diplomatie, M. de La Forêt. Aujourd'hui encore ce document manuscrit est rangé aux Affaires étrangères parmi ceux qu'il est le plus utile de consulter.

Les premières années du règne de Louis-Philippe amenèrent des réductions et des déplacements. M. Armand Lefebvre dut échanger la position qu'il occupait à la direction politique contre la promesse, qui ne fut pas tenue, d'une place de secrétaire de légation. Il se résigna à cette inactivité et s'en accommoda même, en se consacrant dès lors tout entier dans le silence et la retraite à l'étude approfondie, passionnée et à la fois philosophique, du drame émouvant « qui commence dans les plaines de Marengo et finit sur le rocher de Sainte-Hélène. »

En 1848, à la suite de l'effondrement général qu'occasionna la Révolution de février, le personnel de la diplomatie se trouva désorganisé, les rangs furent soudainement éclaircis. M. Armand

Lefebvre, sollicité de rentrer dans les affaires, aurait pu viser à des postes élevés : il préféra un rôle plus modeste et qui avait son utilité ; il accepta le poste de ministre de la République à Carlsruhe. Sa personne même et le choix d'un tel représentant étaient bien faits pour rassurer la société européenne réfugiée à Bade pendant l'été de 1848.

De Carlsruhe il fut envoyé, en 1849, à Munich, et, dix-huit mois après, à la fin de 1850, à Berlin où il résida jusqu'en 1852. A cette époque, il fut appelé au Conseil d'État nouvellement réorganisé, et dans le sein duquel ses lumières et sa compétence lui conférèrent aussitôt une autorité incontestée, dès qu'il s'agissait d'apprécier nos affaires extérieures. Il se fût récusé volontiers sur d'autres questions spéciales, tout intérieures et jusqu'alors étrangères à ses études, étant de ceux qui ne croient jamais assez bien savoir ce dont ils ont à juger.

Créé membre de l'Institut par suite du décret qui instituait au sein de l'Académie des Sciences morales une nouvelle section (politique, administration et finances), il parut plus surpris encore que flatté de cet honneur.

Quelque temps auparavant, un décret du 7 septembre 1854 avait institué la première Commission chargée de publier la Correspondance de Na-

poléon I[er] : M. Armand Lefebvre était naturellement désigné par ses travaux historiques pour en faire partie. Dans les séances préparatoires, et lorsqu'on discutait la pensée qui devait présider à l'édification du monument, il émit l'idée, qui fut écartée au début, de substituer le plan d'une classification raisonnée à celui qu'on adopta, d'une chronologie pure et simple. M. Armand Lefebvre avait une forme d'esprit essentiellement tournée à la considération des causes et des effets, à la suite et à l'enchaînement des questions.

Frappé au mois de juin 1862, à l'âge de soixante-deux ans, d'un accident soudain qui le saisit et le paralysa dans toute la force de la pensée, il ne se releva pas, assista deux années durant à sa lente destruction et succomba le 1[er] septembre 1864, avant d'avoir pu terminer l'*Histoire des Cabinets de l'Europe*, « cette œuvre, tourment et bonheur à la fois de sa vie. »

Je dis tourment, et on va le comprendre. Qu'on se figure en effet quelle dut être la situation morale d'un écrivain modeste, mais consciencieux et savant autant que ferme et convaincu, qui était avec prudence de l'école de Montesquieu, qui méditait longtemps ses matières avant d'en offrir un tableau suivi, concentré, définitif, quel dut être son désappointement cruel et son mécompte, lorsque la grande *Histoire du Consulat et de l'Em-*

pire de M. Thiers fut annoncée et vint en quelque sorte déboucher, défiler comme une grande armée, à dater de 1845, et pendant près de vingt ans occuper le devant de la scène, envahir et posséder l'attention publique: lui, l'historien diplomatique, qui avait puisé aux mêmes sources, qui en avait par endroits creusé plus avant quelques-unes, qui y avait réfléchi bien longtemps avant d'oser en tirer les inductions, les conséquences essentielles, mais qui, une fois les résultats obtenus, y tenait comme à un ensemble de vérités, il se trouvait du coup distancé, effacé, jeté de côté avec son noyau de forces. Que faire? Il avait publié, dès avril 1838, dans la *Revue des Deux-Mondes* un grand morceau de son travail, qui comprenait l'histoire politique des cours de l'Europe, depuis la paix de Vienne (1809) jusqu'à la guerre de Russie (1812); il s'était hâté de détacher ce travail pour ne pas se laisser devancer par M. Bignon qui, dans les neuvième et dixièmes volume de son *Histoire de France sous Napoléon*, devait traiter du même sujet; il avait voulu prendre date. Mais, si l'on prenait date avec M. Bignon, on ne le prenait pas avec M. Thiers qui, dans ses développements étendus et lucides, non-seulement riche des documents des Affaires étrangères, mais muni de la lecture des lettres mêmes de Napoléon, se portait en conquérant dans ce vaste sujet, y traitant tour

à tour et indifféremment de l'administration, de la diplomatie, de la guerre, et promenant sur tous les points une intelligence ondoyante et diverse qui ne se laissait point gêner ni retarder par une trop grande exigence d'unité logique. Or, M. Armand Lefebvre avait cette forme d'esprit exigeante ; il était un peu comme Tocqueville, et, sans avoir comme lui le style qui grave, il avait la pensée qui pénètre et qui creuse ; il pesait longtemps avant de conclure, il concentrait plus qu'il ne déployait ; et, dans la conversation même, si mes souvenirs sont bien fidèles, son œil petillant et vif, son sourire fin laissaient deviner plus encore que sa parole n'en disait ; son geste fréquent, moins décisif que consultatif, et qui semblait s'adresser à sa propre pensée, exprimait cette habitude de réflexion et comme de dialogue intérieur. Son Napoléon, tel qu'il l'avait conçu et qu'il l'avait vérifié par une longue étude, était d'un seul jet, et le Consulat, l'Empire, envisagés par lui dans leur continuité, offraient moins de déviations et d'écarts qu'on n'en suppose d'ordinaire. Pour faire prévaloir cette vue, il n'était pas temps ; la masse de documents, d'analyses et d'exposés versés par M. Thiers, et si heureusement distribués par lui, pouvait, d'un moment à l'autre, déjouer les explications ou les rendre inutiles ; il fallait attendre et laisser passer le

vaste flot triomphant. M. Armand Lefebvre le comprit: il ne visa point à une concurrence impossible avec l'historien national et populaire; seulement, par provision, pour sauvegarder son droit et réserver l'originalité de ses vues, il se hâta de publier les trois volumes qu'il avait tout prêts, et qui parurent de 1845 à 1847; ces volumes comprenaient les événements politiques et diplomatiques accomplis depuis 1800 jusque dans l'été de 1808, c'est-à-dire depuis les premiers jours du Consulat jusqu'au drame espagnol de Bayonne. Puis, en janvier et février 1857, au moment où M. Thiers approchait de l'année 1815 et y atteignait, il donna dans la *Revue des Deux-Mondes* deux morceaux achevés sur le soulèvement de l'Allemagne après la guerre de Russie et sur le Congrès de Prague. Il faisait comme un général habile et prudent qui, se sentant coupé ou débordé par des forces supérieures et hors d'état pour le moment de tenir campagne, occupe les points essentiels, quelques places fortes, et abandonne le reste du pays, sauf à rejoindre plus tard ses garnisons et à rétablir ses communications dès qu'il le pourra. Tous ces morceaux, se rejoignant en effet aujourd'hui, composent une histoire à peu près complète: la tâche de son digne fils, nous le dirons, devra être de la parfaire entièrement et de la corroborer un jour.

Mais, on le conçoit, et même chez un esprit que les succès littéraires ne préoccupaient point, même pour le seul penseur, il y eut, il dut y avoir des tristesses intimes et profondes, de grandes défaillances morales, de voir ainsi l'œuvre de sa vie compromise et découronnée, de se sentir arriver au public tout haché et morcelé, lui qui précisément avait la conception une et entière; d'assister au développement et au plein succès d'une autre vue que la sienne, et que naturellement il estimait moins exacte et moins vraie, sur cette grande époque et sur l'homme étonnant qui la personnifie. Ce qu'il faut ajouter aussitôt et ce que m'attestent des confidents de ses plus secrètes pensées, c'est que les déceptions, si vives qu'elles aient dû être, n'ont jamais fait entrer l'amertume dans cette nature aussi élevée que modeste, dans cette âme où la distinction s'unissait à la bonté.

Il me reste à donner l'idée la plus nette que je pourrai de sa manière de comprendre le Consulat, l'Empire et Napoléon.

Il est plus difficile qu'on ne le croirait de saisir tout d'une venue les grands hommes en tout genre : il faut du temps et passer par plus d'un degré pour arriver à les embrasser dans leur ensemble. En littérature nous avons éprouvé cela pour Dante, Shakespeare, Gœthe : par combien d'explications

intermédiaires et partielles n'a-t-on pas dû passer et procéder avant de s'élever à une vue pleine et entière! En histoire, nous avons eu un travail analogue à faire pour en venir à une large et juste idée de Napoléon. De tels jugements ne s'élaborent pas en un jour; il est besoin d'y faire entrer et d'y maintenir en présence bien des termes contraires. Peu d'esprits en sont capables et en viennent à bout : il leur faut des guides. La difficulté est surtout sensible lorsqu'on est soi-même contemporain, ou de ceux qui, nés au lendemain d'une grande époque, ont reçu des générations vivantes et passionnées pour ou contre le souffle embrasé, et qui ont été baignés dès le berceau dans l'un ou l'autre des deux courants contraires. Les contemporains, en effet, s'ils ont les avantages de leur position, en ont aussi les inconvénients : s'ils savent quantité de points, ils en ignorent une infinité d'autres; le détail leur dérobe l'ensemble, les arbres les empêchent de voir la forêt ; de plus, ils sont juge et partie; ils souffrent, ils combattent, ils succombent ou ils triomphent; vainqueurs ou vaincus, ils aiment ou ils haïssent : comprendre purement et simplement l'objet de leur enthousiasme ou de leur colère est ce dont ils se soucient le moins. L'amour-propre seul serait une cause suffisante d'erreur. Chacun, dès que le grand homme paraît et se déclare, après l'avoir admis

volontiers au premier degré, s'empresse aussitôt de le continuer à sa guise, de l'achever à sa manière et selon ses goûts, de lui dicter son rôle de demain; et si le personnage ne répond pas à cette idée qu'on s'en fait et ne suit pas le programme, on est bien près de le renier, de s'écrier qu'il fait fausse route et qu'il se perd, ce qui arrive quelquefois, mais par d'autres raisons le plus souvent que celles dont on se payait d'abord assez à la légère. Il y a donc, pour la postérité, une tâche à part et qui est proprement la sienne, à savoir, de dominer les divers points de vue, de les maîtriser, de tenir compte de tout et de tout comprendre. Après avoir été contemporains ou fils des contemporains, après avoir passé nous-mêmes par les passions ou les suites d'impressions successives, par les flux et reflux des jugements contradictoires, complétons-nous jusqu'à la fin. Nous avons commencé par *épeler* certains hommes : mieux informés, plus éclairés sur eux, accoutumons-nous à les lire couramment, à les embrasser d'un coup d'œil et dans leur unité. Ce que je fais en ce moment n'est pas de la politique, c'est de l'histoire morale et littéraire. Je suis loin de croire, à l'exemple de quelques éloquents philosophes ou orateurs, que dans une grande âme tout est grand; il y a souvent bien du mélange : mais je dis en même temps qu'il y a dans toute organisation de génie

une résultante totale qui se dégage et à laquelle il faut s'attacher. Ce n'est pas la bonne méthode de prendre les grands hommes de biais ou au rebours; ne faisons pas une guerre de chicane à ces hautes natures. Montaigne, bien que si curieux et si amoureux du vrai, l'a dit : « Il ne faut pas guetter les grands hommes aux petites choses. »

Ce qui me frappe, au degré de connaissance où nous sommes arrivés sur Napoléon, c'est combien quelques-uns de ceux qui le voyaient de plus près, et qui avaient même eu le plus d'occasions de causer avec lui, l'ont méconnu dans son unité, l'ont cru décousu, fragmentaire, ayant des éclairs et des tonnerres sans doute, mais sans cette continuité de vues et de calculs, sans cette fixité ardente qu'il apportait dans la suite de ses desseins. Si je lis l'abbé de Pradt, Marmont, Rœderer, je suis étonné du peu de profondeur que ces gens d'esprit ont mis à l'apprécier; ou plutôt je ne devrais pas en être étonné, car c'est la condition de tout ce qui se juge au jour le jour et avant que le drame humain soit accompli.

Et nous-mêmes, reportons-nous au point de départ de nos propres jugements, quand nous commencions à réfléchir et à penser. Le génie n'était une question pour personne; assez de monuments de victoire et de grandeur civile étaient debout : mais les débris de la chute jonchaient le sol autour

de la statue renversée, et même après qu'elle eut été relevée sur sa colonne, on ne la considérait que d'en bas et d'un peu loin, chacun y voyant plus ou moins un symbole. La Restauration, un régime contraire et ennemi, avait d'abord succédé, avec des théories constitutionnelles qu'avaient sucées de nouvelles générations libérales, et, comme telles, encore moins favorables qu'opposées à l'idée impériale; on semblait ne se rallier à ce passé récent que par la religion de la gloire et du malheur. L'avénement de Louis-Philippe n'avait fait qu'infirmer ou amortir cette contradiction de jugements, et, grâce à la tolérance de ce régime mixte, sous ce gouvernement mi-parti, se recrutant à la fois des orateurs constitutionnels et des vieux généraux de l'Empire, il s'était formé une opinion de bon sens, mais où il entrait bien de l'amalgame. Le service inappréciable que rendit alors l'historien du Consulat et de l'Empire fut d'apporter de l'ordre dans cette confusion, de nous développer avec étendue et clarté les motifs de son admiration et de la nôtre, au triple point de vue militaire, administratif, civil. Chacun sut, grâce à lui, à quoi s'en tenir désormais sur tout ce système habile et merveilleux de créations à l'intérieur, sur ce mécanisme savant et simple, essentiellement moderne, dont le public n'avait pas la clef auparavant ou dont on ne se faisait que de vagues idées. On peut

trouver d'ailleurs, en ce qui est de l'explication individuelle et de la psychologie du héros, que l'historien lui-même a hésité, a varié en plus d'un endroit; il a introduit des divisions plus commodes sans doute que réelles dans l'analyse du génie et du caractère : il semble tout accorder d'abord au Consul, même à l'Empereur, et ensuite dans quelques-uns des avant-derniers volumes, il paraît vouloir revenir sur ses premiers jugements; il lui retire beaucoup, pour tout lui rendre encore une fois au dernier moment, aux heures du suprême effort et de l'adversité. Le bon sens de l'historien ne se croit pas lié ni enchaîné, mais il en résulte qu'il flotte un peu. En un mot, si l'Empire est admirablement exposé par lui, son Napoléon, en tant que caractère politique, est relâché et un peu épars. Somme toute et quoi qu'il en soit de ces critiques de détail, le premier il a permis aux lecteurs curieux et patients de se faire une vaste idée, une idée *continue* (j'y insiste) du génie et de la force complexe de son héros. Il en a facilité l'étude, l'intelligence. La plupart des esprits, qui d'abord se figuraient dans Napoléon un génie pareil à un volcan ou à un tonnerre et procédant par éruptions ou par éclairs, se guérirent insensiblement de leur idée incomplète et s'accoutumèrent à saisir l'ensemble de cette pensée puissante dans toute l'ampleur de son développement : l'excellent his-

torien narrateur leur avait fait faire bien du chemin. Après l'avoir lu, on était tout préparé à aborder la *Correspondance*, cette grande source directe qui continue et continuera longtemps de se dérouler, claire, nette, rigide, incorruptible, vrai fleuve du Styx pour la plume de bronze qui viendra s'y tremper, pour l'historien concentré et philosophe, le Mommsen futur.

Je n'oublie pas que ce que j'ai à expliquer mainnant, c'est la vue de M. Armand Lefebvre sur le même sujet et sa conception très-juste en général, très-ferme, et que les documents publiés depuis sont venus en grande partie vérifier. Son mérite original est d'avoir toujours eu présent dans le cours de son étude et d'avoir toujours montré un Napoléon fidèle à lui-même, constant, et dont le caractère se soutient du commencement jusqu'à la fin. Et pour peu qu'on y réfléchisse, je le demande, pouvait-il en être autrement de Napoléon? Quand la nature crée un homme supérieur et d'une supériorité de premier ordre, quand elle l'a fondu et coulé tout d'un jet dans un de ses plus beaux moules humains, si cet homme, après avoir fourni sa grande carrière, tombe ou sort de la scène dans la plénitude de la vie et de ses facultés, sans que la maladie ou l'âge soit venu l'altérer ou l'affaiblir, il est bien clair qu'il est et qu'il a dû rester le même pendant toute cette durée de son

rôle actif, que les événements n'ont fait que le produire, un peu plus tôt, un peu plus tard, sous ses aspects différents, le montrer et le développer plus ou moins dans quelques-unes de ses dispositions naturelles et donner occasion à ses qualités ou à ses défauts primitifs de se manifester dans tout leur relief ou même dans leur exagération; mais il y avait en lui dès le principe le germe et l'emboîtement de tout ce qui est sorti. La nature, en livrant à l'historien ce personnage nouveau de sa plus haute invention et en qui elle s'est visiblement complu, en le remettant pour ainsi dire entre ses mains pour le raconter et le peindre, semble lui dire comme Horace au poëte : « Regardez-y bien! Là où un œil superficiel serait tenté de voir des contradictions, des incohérences, des déviations et des écarts, il n'y a que suite, connexion, accord; tout se tient et correspond dans un tel caractère; faites-le sentir dans votre œuvre : qu'on le devine dès le principe tel qu'il sera en avançant; qu'on le voie jusqu'au bout tel qu'il s'était annoncé d'abord :

. . . . *Servetur ad imum*
Qualis ab incœpto processerit, et sibi constet. »

M. Armand Lefebvre, sans songer à se poser le cas d'une manière si générale, a observé le précepte; à force d'interroger les faits et de les serrer de

près, ils lui ont répondu en ce sens. Selon lui, il a toujours été très-difficile ou plutôt impossible à Napoléon, héritier de la Révolution française, son représentant armé en face de la vieille Europe, et le point de mire de toutes les haines du passé, de s'arrêter dans sa progression de lutte croissante et de conquête, et de trouver une station à laquelle il pût se tenir pour y asseoir une paix durable, une paix sincèrement observée et acceptée par les adversaires. Non pas que M. Armand Lefebvre prétende qu'il n'y ait pas eu, de la part de la puissante et orgueilleuse nature, bien des promptitudes, des emportements, des complications inutiles et funestes; mais il estime que ces torts dont l'oligarchie européenne s'empara et fit son profit, n'ont pas notablement changé les éléments essentiels ni les conditions inhérentes aux situations respectives. Prenons des exemples; car M. Armand Lefebvre n'est point arrivé à ce résultat, je le répète, en vertu d'une idée favorite et préconçue, mais par la seule étude des faits. Le Premier Consul avait été vainqueur de l'Autriche à Marengo, Moreau avait achevé de l'abattre à Hohenlinden : Bonaparte était l'arbitre de la paix sur le continent; le traité qui en sortit fut celui de Lunéville. Or, selon M. Armand Lefebvre, le *nœud* de toutes les difficultés qui travaillèrent la fin du Consulat et tout l'Empire, était dans la paix de Lunéville et

dépendait du parti que l'arbitre de cette paix aurait su prendre. « On avait le choix entre deux systèmes : l'un tout de force et de représailles, l'autre tout de clémence et de conciliation. » Convenait-il d'user du premier en toute rigueur, comme la victoire en donnait le droit, et de mesurer ses prétentions sur sa fortune? Était-ce d'une bonne politique, d'une politique sage et prévoyante du lendemain?

« Nous comptions, dit M. Armand Lefebvre, deux grands ennemis dans le monde : une ennemie continentale, l'Autriche; une ennemie maritime, l'Angleterre. Si redoutables que nous fussions, c'était une tâche bien longue, bien dangereuse, que celle de les réduire toutes les deux. Elles exerçaient partout un tel ascendant, l'une par les inépuisables ressources de son crédit, l'étendue de ses relations commerciales et ses flottes formidables, l'autre par l'autorité de son oligarchie et ses nombreuses armées, qu'on pouvait craindre que, tôt ou tard, elles ne finissent par rallier à leur cause et confédérer contre nous toutes les autres couronnes. La France était aujourd'hui en voie d'intimité avec la Prusse et la Russie; mais ces relations amicales tenaient à des causes peut-être passagères : ici, au désir d'obtenir le gros lot dans le partage des indemnités germaniques; là, à l'attachement passionné dont Paul I[er] s'était soudainement épris pour Bonaparte. En Prusse comme en Russie, le parti anglais n'en restait pas moins très-puissant; il comptait dans ses rangs tout ce qui entoure et domine les princes, la noblesse, la Cour et les chefs de l'armée. La prudence conseillait de ne point subordonner l'avenir de la France à des combinaisons cupides qui, une fois satisfaites, laisseraient la Prusse indifférente, peut-être même hostile à nos intérêts; moins encore

à la mobilité d'un prince aussi fastasque que Paul Ier. Il était sage d'admettre comme possible une nouvelle coalition des quatre grandes monarchies de l'Europe contre nous. Or, si jamais d'aussi cruelles épreuves nous étaient réservées, il n'y avait pas de honte à nous l'avouer, nos périls seraient immenses : ce ne seraient plus seulement notre grandeur, nos récentes conquêtes qui seraient remises en question, mais la Révolution tout entière et notre nationalité même.

« Le moment semblait donc venu pour le Premier Consul de se recueillir dans sa pensée, de s'entourer de toutes les lumières de son vaste esprit, et d'éviter à son pays des chances si redoutables. Pour arriver à ce résultat, il n'existait qu'un moyen : c'était de briser les nœuds qui, depuis dix ans, réunissaient sous les mêmes drapeaux l'Angleterre et l'Autriche, de procéder, soit envers l'une, soit envers l'autre, par voie de concession, et de contracter une paix sérieuse et permanente. Il restait à déterminer vers laquelle des deux puissances devaient se porter nos préférences. »

Pour peu que l'on examine et que l'on compare, on verra qu'il n'y avait point à hésiter dans la réponse. L'Angleterre n'était point possible à désarmer; le commerce, qui partout ailleurs aime la paix, avait intérêt chez elle à la guerre. Cet état de guerre, « qui contient et arrête les autres peuples, ouvrait au contraire au peuple anglais une sphère d'ambition sans limite et ne l'exposait presque à aucun péril. » Aussi il s'y était engagé avec tout le feu de la cupidité et de la passion. L'avare Carthage, en son temps, n'était pas plus l'ennemie nécessaire de Rome. Mais l'Autriche (toujours selon M. Lefebvre) s'offrait à nous par

des rapports tout différents ; avec elle la paix, une paix solide, permanente, était possible ; « maîs elle ne l'était qu'à une condition : c'était que, désavouant les principes du Directoire, propagateur et créateur de républiques succursales, nous sortirions des voies où nous avait imprudemment engagés le traité de Campo-Formio. »

Pour sortir de cette voie, pour pacifier véritablement l'Autriche, pour la désintéresser et nous l'attacher, que fallait-il ? renoncer à notre influence rivale de la sienne en Italie, lui restituer la Lombardie, et lui rendre aussi, lui concéder sur la rive droite du Rhin les principautés ecclésiastiques qui avaient été sacrifiées à Campo-Formio. A ce prix, on brisait plus sûrement que par les armes le faisceau de la coalition récente, et l'on conjurait les chances des coalitions futures ; on n'avait plus affaire qu'à une seule ennemie, l'Angleterre; enfin on divisait les difficultés, les périls. Cette vue, qui est essentielle chez M. Lefebvre, a été reproduite et accentuée par lui à diverses reprises avec beaucoup d'énergie et en des pages très-heureuses :

« Plus que jamais, dit-il dans son récit, au moment des complications qui surgirent en Italie par suite des résistances du pape dès les premiers mois de 1806, — plus que jamais nous croyons qu'après les trophées de Marengo et de Hohenlinden, il eût été d'une bonne politique pour le Pre-

mier Consul de ne point s'engager à fond dans les affaires d'Italie, et que la tâche de réduire l'Angleterre, d'affermir nos conquêtes sur le Rhin et l'Escaut, suffisait pour remplir, pour glorifier la vie d'un grand homme et absorber les forces d'une génération. En organisant à Campo-Formio et à Lunéville la république cisalpine, la France fit plus que propager ses principes, ses institutions et ses codes; elle fit une chose qui eut des conséquences incalculables : elle jeta les fondements d'une Italie nouvelle et régénérée. Le traité de Lunéville ne tarda pas à porter ses fruits. En vain le chef de la France eût-il voulu comprimer le développement du principe qu'il avait proclamé, tous ses calculs de prudence et de modération eussent été renversés par le cours irrésistible des choses. Il ne lui était pas plus possible de s'arrêter après le traité de Presbourg qu'il ne l'avait été après le traité de Lunéville. Les événements avaient marché plus vite que sa pensée, et son ambition ne faisait, pour ainsi dire, qu'exécuter les arrêts de sa fortune. »

Et dans le récit où il a résumé les préliminaires et les causes de la guerre de Russie en 1812, il ne voit dans cette entreprise, de la part de la France, que « le dernier terme de ce vaste système de conquête et de prééminence qui a son point de départ dans le traité de Campo-Formio et qui fut reproduit plus tard dans celui de Lunéville. » Napoléon n'avait point fondé ce système, il l'avait pris à son compte et avait mis son génie et sa gloire à le faire triompher; la révolution, devenue toute guerrière, voulait sa revanche sur l'Europe : la partie une fois engagée sur ce pied, de revanche en revanche l'enjeu avait grossi toujours :

« Il y a un fait capital, répétait M. Armand Lefebvre, et qui n'a pas été assez remarqué dans l'histoire de cette fameuse lutte, c'est que la paix qui a suivi les victoires de Marengo et de Hohenlinden a été pour la France et pour ses ennemis un moment décisif. Alors, *et seulement alors*, il était possible de fonder un état de choses solide et permanent. Ce que la Convention et le Directoire n'avaient pu faire, le Consulat pouvait l'accomplir. La mission des pouvoirs révolutionnaires était une mission de guerre : le traité de Campo-Formio fut, comme tout ce qu'ils créèrent, une œuvre de guerre. La mission du Premier Consul était une mission de paix : clore la Révolution à l'intérieur, et à l'extérieur réconcilier la République avec l'Europe, tel fut son programme politique après le 18 brumaire. Il remplit avec un merveilleux génie d'organisation la première partie de sa tâche et ne prit aucun soin de remplir la seconde. Il débuta, dans ses rapports avec l'Europe, par lui imposer le traité de Lunéville, qui était un droit créé par la victoire, mais non un acte de conciliation et de durée : cette première transaction décida de toute la vie du Premier Consul. Les traités de Campo-Formio et de Lunéville, en donnant Anvers à la France, en plaçant sous sa main les républiques batave, suisse et cisalpine, organisèrent en quelque sorte une guerre interminable entre la France d'une part, et l'Autriche et l'Angleterre de l'autre. Dans la condition où l'Europe se trouvait alors, l'Angleterre et l'Autriche devaient finir par entraîner la Prusse et la Russie, ce qui mettait la France dans l'impérieuse nécessité d'être, à elle seule, plus forte que les quatre grandes monarchies ensemble, ou de subir leur loi. La raison politique nous conseillait de désarmer la Cour de Vienne ou celle de Londres. Le sacrifice à faire à Lunéville était indiqué par la nature des choses; c'était celui de nos conquêtes italiennes : mieux valait pour nous posséder Anvers que Milan. »

Mais, comme M. Armand Lefebvre nous le fait en même temps remarquer, la France eût-elle bien pris en 1801 cet abandon de l'Italie, deux fois délivrée? Le Premier Consul pouvait-il défaire de ses propres mains victorieuses son ouvrage, l'ouvrage du général en chef de 1796? Pouvait-il ainsi livrer cette seconde patrie, ce théâtre brillant et cher de ses premiers triomphes? La France le lui eût-elle pardonné alors, et ne fut-elle pas sa complice dans cette paix, grosse de périls futurs, qu'il dicta moins encore en son propre nom qu'au nom de la nation personnifiée tout entière en lui?

Oui sans doute, les plus grands hommes, s'ils veulent dominer et régler les situations, doivent circonscrire à temps leur sphère, borner leur tâche et limiter le champ où leur génie aura à s'exercer : sans quoi ils s'engagent dans des entreprises et des combinaisons qu'ils ne gouvernent plus, et ils risquent d'être entraînés sur des pentes fatales, irrésistibles, où leur force, si grande qu'elle soit, ne sert qu'à leur faire décrire des bonds plus gigantesques et plus impétueux, mais sans arrêt possible. C'est alors qu'ils deviennent, à proprement parler, des puissances aveugles et comme des instruments de destin.

Mais aussi, dans l'autre supposition, vous avez un grand homme raisonnable, un de ceux qui

n'en prennent pas plus qu'ils n'en peuvent garder : dans l'ordre de la guerre, vous avez un Turenne, un Wellington ; dans l'ordre politique, un Washington ou même, entre les plus audacieux, un Cromwell ; ou parmi les rois conquérants, un Frédéric, et non un de ceux qui, s'élançant hors des orbites connus, agissent puissamment à distance sur l'imagination des hommes et qui hâtent, qui précipitent en quelques années les destins de l'univers. Et pour ne parler que de la paix de Lunéville et de ce qui a suivi, n'est-ce donc rien que d'avoir si efficacement préludé à la délivrance de l'Italie, d'avoir préparé, à l'abri d'une royauté hasardée, mais provisoirement tutélaire, cette unité, cette résurrection politique d'une nation ? De telles imprudences sont de celles qu'aime la France, qu'elle favorise dans ses chefs, qu'elle leur impute presque à crime de ne pas commettre. Napoléon n'était pas homme à se contenter de faire de la France un *pré carré*, et je puis dire que la France de 1800, la France consulaire n'était pas femme à s'en contenter non plus. La nation française est *fibreuse*, disait Napoléon. Il ne s'agit point, quand on la gouverne, de blesser sa fibre ; il ne le fallait point surtout alors. *Chacun chez soi, chacun son droit*, n'était pas sa devise. L'expansion de 89 changeait de forme, mais elle n'était pas épuisée.

Ce n'est pas à dire que M. Armand Lefebvre ne reconnaisse les exagérations et les fautes, là où elles viennent du caractère plutôt que de la situation ; mais il croit que la position prise à Lunéville suffisait à décider bien des choses qui ont suivi et qu'elle recélait la plupart des conséquences qu'on a vu éclater. Il ne se laisse point éblouir par l'alliance de Tilsitt et par ce concert entre les deux colosses « qui n'était nullement une œuvre pacifique, mais bien au contraire la plus formidable combinaison de guerre qui ait jamais été conçue. » Il indique et dénonce dans le duché de Varsovie, formé dès lors (1807) et comme déposé au sein de l'alliance, un germe de dissensions futures. Ce duché, grossi en 1809 par la paix de Vienne, devint en effet comme un corps étranger, remuant, qui ne demandait qu'à s'étendre encore et qui, interposé entre les liens des deux empires, finit par les distendre jusqu'à les briser.

La nature du génie de Napoléon qui, essentiellement organisateur et unitaire, représentait la Révolution dans son principe d'égalité et de réformes civiles, mais nullement dans son essor de liberté, le porta à se dessaisir d'une arme terrible, celle de la propagande libérale et républicaine ; et dès lors, les peuples, non appelés par lui à secouer le joug, ne sentirent plus que la honte de la

défaite et l'aiguillon de la vengeance. Le ressort militaire et administratif, tendu dans ses mains et appliqué par des agents impérieux, foula les populations vaincues, et finalement les souleva.

M. Armand Lefebvre a écrit là-dessus des pages très-vraies, très-fermes et qui, exemptes de passion comme de complaisance, expriment très-bien le caractère du régime dominant à l'extérieur depuis 1806 jusqu'en 1813. Dès 1806 Napoléon put reconnaître que nous n'avions point d'alliés en Europe sur le continent. Partout, il est vrai, — partout, excepté sur mer, — nous étions vainqueurs ; mais nous étions faibles au sein de notre gloire, parce que nous étions isolés. Qu'un seul jour nous fussions vaincus ou à demi vaincus, qu'un seul instant la fortune des armes hésitât, et tous nos ennemis cachés ou publics se lèveraient à la fois et fondraient sur nous. L'oligarchie européenne était irréconciliable. Napoléon se dit alors que, ne pouvant rien avec l'Europe actuelle telle qu'elle était, il lui en refaire une à sa guise. Sa politique extérieure prit, dès ce moment, ce caractère extraordinaire qui la sépare de toutes les traditions de l'ancienne monarchie et qui rompt entièrement avec les pratiques du passé. J'expose, toujours d'après M. Armand Lefebvre, et je le laisse parler ; on est en 1806, au lendemain de la paix de Presbourg :

« Dans la terrible situation que nous ont faites nos fautes (à la paix de Lunéville), les violences de nos ennemis et nos désastres maritimes (Trafalgar), nous sommes jetés en dehors des voies de la politique régulière. Nous n'avons plus le choix des partis à prendre; il faut succomber, ou briser le réseau formidable qui nous enveloppe. Napoléon a compris les terribles devoirs que lui impose sa mission, et il s'est fait le serment de les remplir tous. L'Europe entière lui est ennemie; il réorganisera l'Europe sur de nouveaux fondements. La Coalition a poussé sa trame jusqu'au cœur de son système fédératif; il est décidé à ne plus tolérer dans sa sphère d'action que des souverains dévoués. Les dynasties hostiles, il les renversera et leur substituera des princes de sa propre famille; il en fera une masse compacte et comme indivisible qui doublera ses ressources. Fort d'un tel levier, il pèsera sur le reste du continent et le soumettra à sa suprématie. Tel est le plan gigantesque que l'implacable fortune, et non pas, comme on l'a dit, un misérable orgueil dynastique, l'a contraint d'adopter, et dont nous le verrons poursuivre l'exécution pendant sept années avec une vigueur d'esprit et de caractère incomparable. « Je sentais mon iso« lement, a-t-il dit à Sainte-Hélène; je jetais de tous côtés des « ancres de salut au fond de la mer. Quels appuis plus natu« rels pour moi que mes proches? »

Il est permis de croire que la forme de son génie s'accommodait fort bien de cette nécessité et qu'au fond il en était bien aise. Toutes ses facultés, y compris son imagination grandiose, y trouvaient leur magnifique emploi; un rêve superbe, une vision charlemanesque le saisit; il entra tout d'un trait dans une phase nouvelle; et lorsqu'en 1807, ayant reconnu qu'il n'y avait

que la Russie qui pouvait ne pas être irréconciliable, il put se flatter de l'avoir gagnée dans la personne de son jeune empereur, il dut se croire en mesure de tout oser, de tout exécuter dans l'Occident.

Évidemment, en tout ceci, il ne tenait pas assez compte de l'étoffe dont sont faits les peuples, et c'est ce qui l'abusa en 1812 lorsqu'il engagea cette lutte formidable avec son ancien allié de Tilsitt, redevenu par degrés son ennemi. M. Armand Lefebvre a soigneusement analysé les causes de cette rupture et montré comment de conséquence en conséquence on en vint à cette extrémité. Et après les désastres de la retraite, il expose avec non moins de précision et de vérité les diverses phases de la défection européenne, et comment toute cette apparence de soumission et de concours au profit de Napoléon se retourna inévitablement et fit volte-face, comme à un signal donné, contre lui. Les appréciations de M. Armand Lefebvre, qui datent de vingt-cinq ans déjà, peuvent aujourd'hui encore être réputées sans appel. Que de choses on a sues depuis et qui n'ont fait que confirmer ses vues! Que n'a-t-il eu le temps de profiter de toutes les lumières répandues aujourd'hui sur cette période historique et qui n'auraient fait qu'apporter de nouvelles forces à ses arguments! Il aurait pu raconter bien des épi-

sodes piquants, restés longtemps mystérieux, et s'en autoriser dans ce tableau tracé par lui des inimitiés de la vieille Europe, tremblante et soumise en 1812, mais rongeant son frein et ne désespérant pas de la fortune. C'est ainsi qu'à Dresde, en mai 1812, tous les souverains venus pour saluer humblement Napoléon, à son départ pour la campagne de Russie, eurent des conférences secrètes afin de s'entendre sur le parti à tirer de nos revers possibles en cette aventure lointaine; et même, sans conférence et sans paroles, il leur suffisait, pour s'entendre, de se regarder dans le blanc des yeux, tant ils étaient unanimes dans leur intime révolte et dans une haine commune!

Varnhagen d'Ense, le mari de la célèbre Rahel, avait entre les mains une lettre de M. de Metternich où se trouvait le récit détaillé du premier effet causé à Vienne par le retour de l'île d'Elbe en 1815. La nouvelle y était arrivée par une estafette du consul d'Autriche à Livourne. M. de Metternich en fut informé à quatre heures du matin; il alla incontinent faire réveiller l'empereur François et lui annonça ce terrible incident. « C'est une affaire à recommencer, » lui répondit tranquillement l'empereur, sans que la question eût été un instant douteuse dans son esprit; et elle était tranchée en ces termes depuis

plusieurs heures lorsque M. de Talleyrand reçut communication de la nouvelle. Cette affaire *à recommencer*, elle était commencée, entamée et nouée depuis 1812 et dès auparavant; elle était écrite au cœur des souverains avant d'être réglée et formulée dans leurs stipulations.

La défection du général York en décembre 1812, et la part lente et louche, mais certaine (on en a maintenant les preuves authentiques[1]), qu'y prit le roi Frédéric-Guillaume; cette ardente explosion de la Prusse, bientôt suivie de la défection méthodique et oblique, mais non moins arrêtée, de l'Autriche, qui veut seulement paraître avoir la main forcée; cet armistice jeté au milieu de la campagne de 1813, et ce congrès de Prague où personne n'est sincère et où M. de Metternich ne veut qu'amuser le tapis et gagner du temps, tous ces points sont traités par M. Armand Lefebvre avec une autorité, une fermeté et une logique dont l'érudition la plus sagace et la plus politique était la base. Il a su, dans les divers morceaux écrits par lui à des temps différents, éviter l'écueil de la contradiction : entre le morceau du 15 avril 1838 et ses dernières publications de 1857, il y a une harmonie frappante, et

[1] Dans les lettres du général Gneisenau, récemment publiées par M. Pertz.

ce n'est nullement par fatalisme ou par un excès de logique qu'il est arrivé à ce cachet d'unité, c'est par un esprit d'examen rigoureux et sévère.

Il n'a rien laissé sur les événements de 1814, sur la campagne de France ni sur le congrès de Vienne. C'est ici que nous faisons appel à son digne fils. Il lui appartient, disons-nous, d'achever, de corroborer l'œuvre de son père, à l'aide des documents nouveaux qui se sont produits depuis et qui se publient chaque jour. Je voudrais voir, par ses soins, la partie historique de 1800 jusqu'en 1808 et au-delà, doublée de quelques notes ou appendices où il serait fait usage de la *Correspondance* de Napoléon : l'œuvre en sortirait plus forte et comme cuirassée. Mais surtout il y a à étudier aujourd'hui à neuf et à fond la grande insurrection européenne de 1813 et la coalition des peuples, en se servant des nombreux documents publiés à l'étranger. Nulle part M. Édouard Lefebvre de Béhaine ne saurait être mieux placé qu'à Berlin pour étudier et approfondir cette histoire de la coalition des forces morales sous lesquelles nous avons succombé en 1814 et 1815 : les millions de l'Angleterre, le froid même de la Russie, auraient été impuissants peut-être à nous détruire, s'ils n'avaient eu pour auxiliaires des caractères comme ceux de Stein, de Gneisenau, de Scharnhorst, toute

une génération enfin de politiques, de militaires, diplomates, légistes, poëtes, qui sortirent comme de terre sur tous les points de l'Allemagne après Austerlitz et Iéna, surtout après Moscou. Cette mine embrasée s'étendait et gagnait par le Nord, tout le long de la Baltique, par le Hanovre, et jusqu'en Hollande, où M. de Hogendorp fut le libérateur de sa patrie et le Stein hollandais de 1813. M. Pitt est mort, mais l'âme de M. Pitt lui survit; elle règne et plane sur le continent, elle triomphe sur toute la ligne.

L'aimable reine Caroline, épouse du roi Jérôme, écrivant pour son usage particulier un Journal, y a noté à la date du 30 mai 1811 :

« Nous avons passé notre soirée à Nassau, campagne qui appartenait autrefois à M. de Stein, ministre d'État en Prusse, mais qui a été séquestrée depuis la dernière guerre avec l'Autriche, à cause des libelles qu'il avait écrits contre plusieurs princes de la Confédération du Rhin. Il me paraît inconcevable que l'homme qui a une fortune aisée et un beau nom, sacrifie tous ses avantages, toutes ses affections, pour intriguer, et c'est bien là le cas de M. de Stein. Jamais l'on n'a vu une plus jolie campagne que celle de Nassau, et la maison qui porte ce nom paraît être tombée en ruine tout exprès pour rendre le paysage plus pittoresque. M. de Stein a fait faire des routes et planter plusieurs beaux arbres, ce qui donne à la campagne l'air d'un jardin anglais. »

La jeune et douce reine croyait que M. de Stein *intriguait*. Il intriguait à sa manière comme les

antiques Décius, comme Palafox à Saragosse, comme Rostopchine à Moscou, comme tous ceux qui, pleins de foi, se jettent à une heure de crise, eux et tout ce qu'ils possèdent, dans le gouffre béant de la patrie. Lui, il joignait de plus à la passion le génie qui crée les moyens et qui organise : il fut contre nous le grand instigateur et directeur de la ligue des nationalités.

Il reste à l'historien futur à décrire ce vaste mouvement par lequel nous fumes cernés, à le peindre en toute connaissance de cause, avec un sentiment élevé d'impartialité envers des adversaires dont quelques-uns furent héroïques et dont les autres ne furent qu'acharnés, à faire bien comprendre surtout comment le libéralisme, le patriotisme ulcéré devint un instrument aux mains d'un état-major d'oligarques, qui, après l'avoir caressé et déchaîné pour le grand combat, ne pensèrent ensuite qu'à le réfréner sans pudeur et à le museler.

La conclusion, ou du moins l'impression qui ressort du tableau tracé par M. Armand Lefebvre, c'est que l'Empire, passé un certain moment qui remonte même jusqu'au temps du Consulat, ne put jamais fermer son cercle : ce cercle à peine rejoint se rompait et se rouvrait toujours, condamné à s'élargir de plus en plus, et par conséquent de plus en plus sujet à fragilité. Les fautes

gratuites et funestes, les entreprises non provoquées et risquées sans nécessité, les excès et les fougues de la passion ne sauraient obscurcir ni faire perdre de vue cette vérité capitale, inhérente à la nature même des choses. La ferme intelligence du publiciste et de l'historien qui l'a mise en lumière mérite une place durable dans l'estime de l'avenir. M. Armand Lefebvre l'obtiendra[1].

SAINTE-BEUVE.

[1] *Nouveaux Lundis*, Mars 1865.

PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION

La résolution que j'ai prise d'écrire et de publier ce livre serait une prétention inexplicable si ma position ne m'avait mis à même d'étudier les documents secrets indispensables pour exécuter et mener à fin une telle entreprise. Je dois au public de lui faire connaître les titres que je puis avoir à sa confiance.

Mon père, M. Édouard Lefebvre, a été chargé, sous le Consulat et l'Empire, de missions diplomatiques d'une haute importance, qui l'ont mis, pendant ces quinze années, en relations personnelles avec la plupart des ministres et des souverains étrangers. Il m'a laissé sur les hommes et

les choses de ce temps des notes qui, depuis, m'ont été d'un grand secours. Sous la Restauration, il eut l'honneur d'être chargé, par M. le duc de Richelieu, d'écrire, pour l'usage exclusif du département des affaires étrangères, une histoire de la diplomatie française qui devait embrasser toute la période écoulée depuis 1789 jusqu'aux traités de 1815. L'état déplorable de sa santé et, bientôt après, sa mort ne lui ont pas permis de pousser plus loin ce travail. J'ai trouvé dans ses papiers des notes, des analyses de traités et de correspondances diplomatiques, de précieuses ébauches, mais rien de complet ni d'achevé.

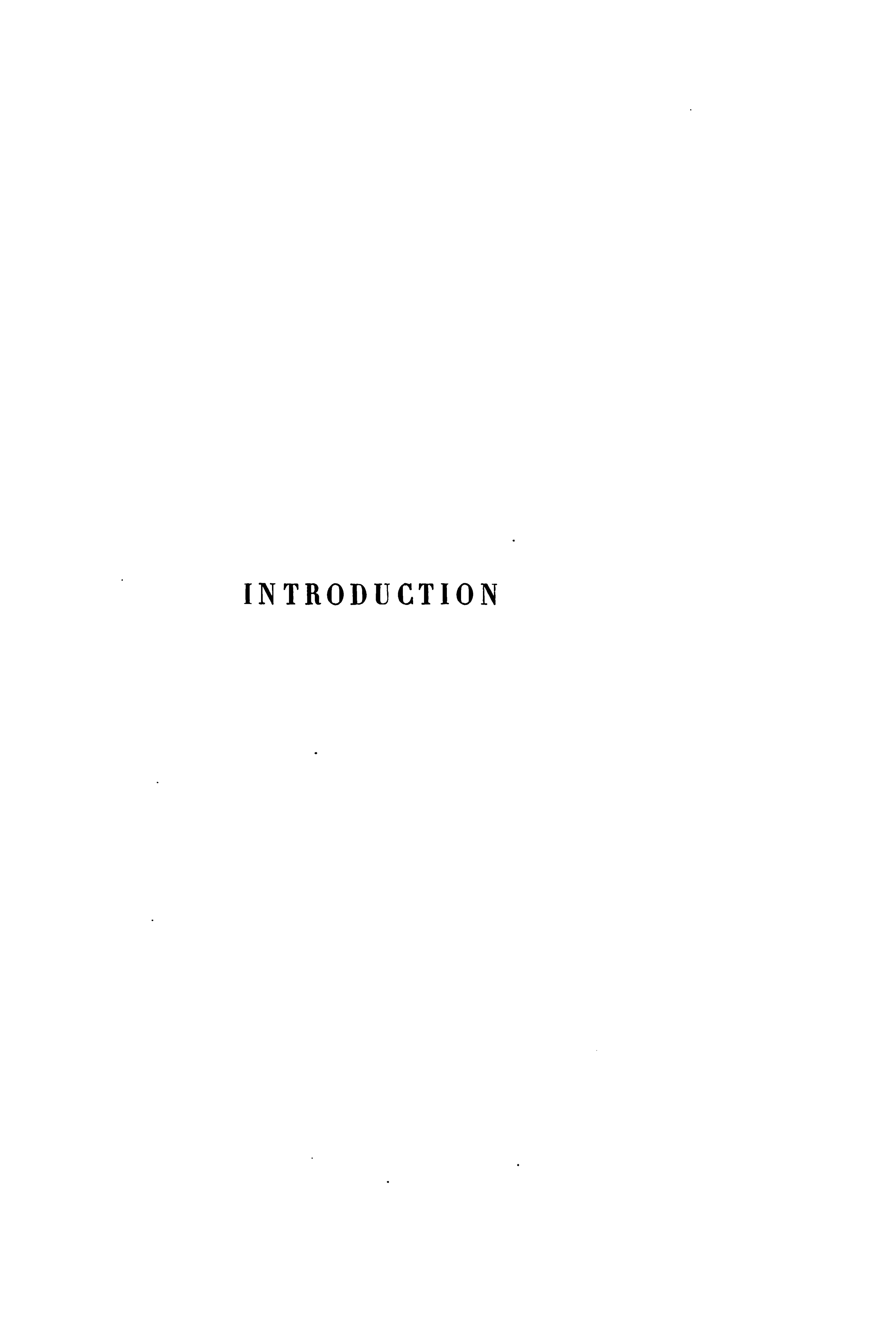
J'étais attaché moi-même alors au ministère des affaires étrangères. J'eus le désir de connaître, dans ses plus minutieux détails, l'histoire diplomatique d'une époque à laquelle se rattachaient les souvenirs d'une vie qui m'avait été bien chère. Je sollicitai et j'obtins la faveur de consulter les manuscrits, mémoires, traités et correspondances réunis au dépôt des Archives. Je n'avais encore d'autre mobile dans l'ardeur de mes recherches que le goût de l'étude. Ce n'est que beaucoup plus tard, quand j'eus été initié par une connais-

sance approfondie des correspondances de nos agents diplomatiques, non-seulement à tous les secrets de la politique consulaire et impériale, mais aussi à ceux des cabinets de l'Europe, que j'eus la pensée de faire un livre. J'entrepris de raconter cette lutte prodigieuse qui s'ouvre dans les plaines de Marengo et qui finit dans les solitudes de Sainte-Hélène. Elle m'a paru réunir toutes les conditions du drame à la fois le plus touchant et le plus terrible. Il m'a semblé aussi qu'elle pouvait être traitée d'une manière distincte de notre histoire intérieure. J'ai donc circonscrit ma tâche à l'étude des faits diplomatiques, n'admettant dans mon cadre que ces grands faits intérieurs qui se lient par des rapports intimes à l'histoire extérieure, et qui souvent l'expliquent en la complétant.

Puisse cette œuvre, fruit de tant de travaux, recevoir du public un accueil favorable !

ARMAND LEFEBVRE.

Paris, 1845.



INTRODUCTION

HISTOIRE

DES

CABINETS DE L'EUROPE

PENDANT LE CONSULAT ET L'EMPIRE

1800—1815

INTRODUCTION

Situation de la France avant le 18 brumaire. — Bonaparte s'empare du gouvernement. — Tous les partis le sollicitent de se mettre à leur tête. — Il s'appuie de préférence sur les modérés. — Premiers travaux. — Constitution de l'an VIII. — Organisation du gouvernement consulaire. — Retour aux habitudes monarchiques. — Établissement des préfectures. — Centralisation. — Soumission et pacification de la Vendée.

Lorsque la France eut vaincu la ligue de Pilnitz, elle dut entreprendre la plus difficile de toutes les tâches, celle de reconstruire sa puissance fédérative tombée en ruines et de fixer les bases de ses nouveaux rapports avec les grands États de l'Europe. Depuis la Révolution, elle était isolée dans le monde : elle avait eu la douleur de voir ses plus anciens alliés, ceux qu'elle avait cou-

verts tant de fois de sa force et de son amitié, l'Espagne, la maison Palatine, la Prusse, frappées de l'esprit de vertige, s'unir à leurs ennemis communs et conspirer avec eux pour l'humilier et l'abattre.

Elle n'avait pas le choix de ses alliés. Elle propagea ses principes dans tous les pays où elle avait porté ses armes, en Hollande, en Suisse, en Italie, et anima de son souffle, de sa vie, les républiques Batave, Helvétique, Ligurienne et Cisalpine.

De grands changements avaient profondément altéré depuis quarante ans ses rapports de force et d'équilibre avec les autres États. Les traités de Westphalie et d'Utrecht qui avaient fixé ces rapports, n'étaient plus qu'une lettre morte. Les saines maximes de droit public avaient graduellement disparu pour faire place, dans toutes les cours, à une sorte de frénésie ambitieuse. On avait vu la Russie, l'Autriche, la Prusse et l'Angleterre rompre simultanément toutes leurs digues, s'étendre sans mesure, immoler à leurs convenances ou menacer tout ce qu'elles touchaient, et enfin de vastes et puissants États, tels que la Pologne et l'empire de Mysore, disparaître entièrement dans ce torrent d'usurpations.

La France, au milieu de ce mouvement d'expansion qui élevait ses rivaux, avait déchu de son ancienne puissance. Elle avait perdu le Canada, la Louisiane, Saint-Domingue et ses principaux établissements dans l'Inde : elle n'était plus à son rang; aujourd'hui qu'elle était victorieuse et redoutée, c'était pour elle un droit et un devoir de reprendre, dans les affaires du monde,

la haute position qu'elle avait perdue. En s'agrandissant, elle ne fit pas acte d'ambition, mais de justice. Elle prit pour limites, au nord, l'embouchure de l'Escaut et le Rhin, et, à l'est, les Alpes. Dès lors, les difficultés s'accrurent, et la lutte des principes se compliqua de celle des intérêts territoriaux.

La paix de Campio-Formio n'était qu'une trêve : elle ne pouvait pas être autre chose. Ce n'était point sérieusement que l'Autriche avait reconnu l'existence d'une république à Milan, et consacré le principe de la spoliation du clergé allemand. De son côté, le Directoire, emporté par le mouvement logique et fatal de ses doctrines, travailla à démolir de ses propres mains l'édifice construit à Leoben.

La république Cisalpine n'était pas seulement une émanation de sa puissance : c'était la Révolution exportée au-delà des Alpes. Cernée entre l'Autriche, le Piémont, la Toscane, les États du Saint-Siége, elle étouffait dans le réseau d'ennemis qui l'étreignait de toutes parts. Il lui fallait de l'air, de l'espace ; la France qui l'avait créée se vit forcée, pour lui donner les éléments de la vie, d'agrandir sa sphère d'action. Provoquée par les sourdes intrigues de la cour de Turin, par l'assassinat du général Duphot et les hostilités de la reine Caroline, elle chassa pour la seconde fois de son trône le roi Charles-Emmanuel, mit garnison à Turin, passa l'Apennin, envahit Rome et Naples, et, sur les ruines du gouvernement pontifical et du trône des Bourbons, éleva les républiques Romaine et Parthénopéenne, grands noms destinés à masquer de petites choses, mi-

sérables parodies du drame terrible qui se jouait de l'autre côté des monts.

Les monarchies de l'Europe s'étaient liguées pour détruire la Révolution : c'était la Révolution qui aujourd'hui débordait sur l'Europe et marchait audacieusement à la destruction de ses ennemis, employant, pour accomplir cette œuvre de ruine, le double levier de la propagande et de la conquête. Lorsque l'Angleterre voulut organiser une nouvelle ligue, elle trouva partout des craintes et des haines qui ne se contenaient plus, des ambitions impatientes de recouvrer ce qu'elles avaient perdu, et le continent fut de nouveau embrasé.

La seconde coalition était presque aussi formidable que la première. Elle comptait dans ses rangs l'Angleterre, la Russie, l'Autriche, tous les princes de l'Empire qui n'étaient point compris dans la neutralité du nord de l'Allemagne, la Turquie, le Portugal, le pape, le roi de Naples et le grand-duc de Toscane. Pour triompher de tant d'ennemis, la France aurait eu besoin ou de l'épée de Bonaparte, ou d'une énergie extraordinaire. Mais son grand capitaine combattait sur les rives du Nil, avec l'élite de ses guerriers, et la passion patriotique qui naguère lui avait fait mettre sur pied douze cent mille hommes, était aujourd'hui éteinte. Elle fut vaincue et perdit l'Italie. Enhardie par ses succès, la coalition résolut de l'envahir sur quatre points différents, en Franche-Comté, en Alsace, en Provence et en Belgique.

La Prusse elle-même donnait au Directoire de vives inquiétudes : craignant que les couronnes coalisées,

pour la punir d'avoir quitté leur drapeau, ne disposassent, sans la consulter ni l'indemniser, des provinces qu'elle possédait autrefois sur la rive gauche du Rhin, et qu'elle nous avait cédées par la convention secrète du 5 août 1797, elle voulait nous les reprendre.

Le comte d'Haugwitz, qui dirigeait la politique de cette puissance, était un homme timide et à principes flexibles, ne sachant ni braver un danger ni résister à la force. Tant qu'il nous avait vus victorieux, il nous avait ménagés et caressés. Aujourd'hui que nous avions trahi son attente et que nous étions battus, il nous prenait en mépris, et, nous croyant perdus, il voulait marcher sur nous pour nous accabler et avoir une part de nos dépouilles. Ce fut le roi qui réprima les tendances cupides de son ministre : il lui parut odieux et lâche de profiter de notre détresse pour nous porter le dernier coup : mais il voulait absolument rentrer dans la possession de ses provinces de Clèves et de Gueldre, ou du moins y rétablir une administration prussienne. « L'Autriche a repris le Milanais, disait M. d'Haugwitz [1] (fin de septembre 1799), il est juste que nous reprenions ce qui nous appartient ; nous ne pouvons consentir à laisser nos provinces exposées aux ravages d'une armée russe. — La République n'y consentira pas non plus, répondit le représentant du Directoire, M. Otto. — Eh ! le peut-elle ? s'écria le comte d'Haugwitz. Je suis fâché de vous le dire, mais vous n'avez plus de ressources ; vous n'avez ni troupes, ni argent, ni esprit public.

[1] Correspondance de M. Otto, Berlin, le 10 fructidor an VII (27 août 1799).

Croyez-moi, la République ne tiendra pas un mois ; la Belgique sera bientôt envahie, et le Roi doit à ses anciens sujets de les mettre à l'abri d'une invasion. »

Trois événements sauvèrent la France du plus grand péril qu'elle eût couru depuis l'irruption des Prussiens en Champagne : la bataille de Zurich gagnée par Masséna, celle de Castricum, dans la Nord-Hollande, par Brune, la défection de Paul Ier de la coalition.

Lorsque les armées coalisées eurent pris possession du Piémont, le roi de Sardaigne Charles-Emmanuel, qui se méfiait de l'ambition du conseil aulique autant que des combinaisons révolutionnaires du Directoire, se plaça sous la protection de la Russie. Le chevaleresque Paul, touché du malheur de ce prince, embrassa sa cause avec une ardeur véhémente, expédia l'ordre à Souvarof de le remettre en possession de son trône et de ses États ; mais l'Autriche s'y opposa et refusa de se dessaisir des places du Piémont.

Paul Ier ne s'était jeté dans la seconde coalition que pour relever toutes les légitimités détrônées, pour rétablir l'ordre de Saint-Jean à Malte, la maison de Savoie à Turin, la maison de Bourbon en France. Dès qu'il s'aperçut que ses alliés portaient dans la ligue des pensées égoïstes et cupides ; que l'Autriche ne voulait se dessaisir ni de Venise, ni de Milan, ni de Turin ; que peut-être les Anglais ne pressaient si vivement le siége de Malte que pour l'incorporer à leur empire, il se détacha d'une cause qu'il avait embrassée avec une noble ardeur : il fut surtout humilié d'avoir vainement promis sa protection à un prince malheureux qui s'était

jeté dans ses bras, et menaça d'abord de rappeler ses troupes. Des rivalités et des querelles de généraux achevèrent de l'aigrir. Il ne savait jamais ni se brouiller ni se dévouer à demi, et son humeur inconstante et fougueuse avait besoin d'aimer ou de haïr. Il saisit l'occasion du refus des Autrichiens de lui livrer Ancône pour sortir d'une coalition où il ne tenait plus, disait-il, le rang qui lui appartenait. La désastreuse expédition du duc d'York dans la Nord-Hollande mit le comble à sa fureur contre les Anglais, et il l'exhala en paroles pleines d'amertume. Il rappela les 10,000 Russes qu'il avait envoyés dans les îles de Jersey et de Guernesey, et qui étaient destinés à appuyer une insurrection en Vendée, et repoussa dédaigneusement toutes les satisfactions que ses alliés s'offrirent de lui donner.

La France était donc sauvée d'un péril immense et prochain. Mais sa situation n'en restait pas moins déplorable. L'édifice qu'elle avait élevé à Campo-Formio était renversé ; elle était expulsée de l'Italie, et menacée de perdre ses conquêtes sur la rive de gauche du Rhin. L'attitude de la Prusse continuait de l'inquiéter ; cette couronne persistait dans la résolution d'occuper les duchés de Clèves et de Gueldre, et ses troupes restaient cantonnées dans le voisinage du Rhin, n'attendant qu'un ordre de Berlin pour franchir le fleuve et envahir le territoire français.

M. d'Haugwitz prévoyait ainsi que toute la cour et appelait de ses vœux une crise prochaine en France. On disait bien haut à Berlin que la République était aux abois, que les victoires de Zurich et de Castricum

la France aux acclamations de tout le peuple qui l'avait reçu comme un sauveur. Arrivé à Paris, il fut l'objet des empressements de tous les partis, reçut les confidences de tous les chefs, s'appuya de préférence sur les modérés, renversa en deux jours un gouvernement usé et avili, et d'une main vigoureuse s'empara de l'autorité.

A la nouvelle de ce grand événement, l'Europe fut pleine d'émotion et d'anxiété. Tout ce qui voyait juste et loin comprit qu'une ère nouvelle s'ouvrait pour la France. La coalition qui croyait toucher au triomphe pressentit que sa proie lui échappait, et elle fut au désespoir. Tous les regards se dirigèrent sur le successeur du Directoire, et l'on attendit avec impatience les premières manifestations de son autorité, afin d'y chercher l'esprit de sa politique, ses tendances et son but.

Le lendemain du 18 brumaire, Bonaparte avait le choix entre trois systèmes :

Il pouvait jouer le rôle de Monk et rappeler les Bourbons ;

Continuer à l'intérieur et au-dehors la politique révolutionnaire de la Convention et du Directoire ;

Se faire le médiateur entre les intérêts anciens et les intérêts nouveaux, entre la Révolution et l'Europe.

Ces trois systèmes exprimaient assez fidèlement les intérêts et les passions des trois grands partis qui, à la fin de l'année 1799, se partageaient le pays.

La Révolution avait frappé trop de têtes, brisé trop d'existences, pour ne pas avoir allumé au sein de ces grandes familles qu'elle avait décimées, ruinées et pros-

crites, d'implacables désirs de vengeance. Une restauration bourbonienne n'aurait pu s'opérer, en 1800, sous la forme d'une transaction pacifique ; elle eût été nécessairement une réaction violente et cruelle contre tous les intérêts que la Révolution avait créés, contre tous les hommes qu'elle avait mis en lumière. Puis, la Révolution ne serait pas tombée seule : elle eût entraîné dans sa ruine toutes ces conquêtes, toute cette grandeur que la nation avait payées de son sang. Enfin, le rôle de Monk ne pouvait convenir ni à l'homme qui, le 13 vendémiaire, avait mitraillé les royalistes et sauvé la Convention, ni au vainqueur de Montenotte et de Rivoli. Bonaparte devait tout à la Révolution, sa gloire et sa haute fortune; s'il s'en était emparé, c'était pour la sauver des mains qui la laissaient périr, non pour la livrer en holocauste à ses plus grands ennemis.

Les jacobins formaient une faction encore redoutable moins par le nombre que par son action sur le peuple et sa sombre énergie. On y voyait figurer tous les patriotes ardents qui avaient voué aux castes privilégiées et à la monarchie une haine inflexible, tous ces fougueux montagnards que l'échafaud et l'exil avaient épargnés, et qui avaient à défendre, contre les vengeances de l'étranger et d'une restauration, le sol de la patrie, leurs principes et leur tête ; puis, cachés dans les derniers rangs, les anarchistes et les niveleurs, les assassins de septembre, dont les crimes seront, dans la mémoire des hommes, l'éternel opprobre de la Révolution. Les chefs de cette faction pensaient que la République ne devait transiger ni avec ses ennemis du

dedans ni avec ceux du dehors; qu'elle devait, d'une main écraser les royalistes et terrifier tous ceux qui avaient des affinités avec ce parti, et de l'autre révolutionner l'Europe. Jamais, disaient-ils, elle n'accomplirait une tâche si prodigieuse avec les procédés méthodiques et froids d'un gouvernement régulier. Sans oser le dire, ils penchaient pour une dictature qui remît en vigueur quelques-unes de ces lois terribles, décrétées et appliquées par le Comité de salut public.

Assurément, il y avait des difficultés immenses, des périls inouïs attachés au rôle de chef et de propagateur de la révolution dans le monde; mais on ne saurait contester la grandeur d'un tel rôle. Armé du double génie des batailles et des révolutions, Bonaparte eût disposé d'une puissance prodigieuse, puissance à la fois matérielle et morale. Si, l'épée dans une main et la réforme dans l'autre, il se fût élancé à la tête de la démocratie française, appelant tous les peuples à la liberté, déclarant la guerre à tous les trônes, à toutes les oligarchies, qui peut mesurer l'action qu'il aurait exercée sur les destinées de l'Europe? Bien certainement, il l'eût remuée dans ses profondeurs; il eût changé sa constitution morale et politique. Mais pour devenir le missionnaire armé d'une révolution, il faut la foi. A chacun son œuvre en ce monde, selon ses facultés et ses croyances : Bonaparte n'était pas organisé pour continuer la politique de la Convention et du Directoire. La nature et l'éducation l'avaient trempé pour commander, non pour répandre et sentir la liberté. Chef et propagateur des idées nouvelles, il lui eût fallu s'ap-

puyer sur les passions populaires et vivre au milieu d'une démocratie turbulente et déchaînée. Sa puissante nature eût étouffé au milieu des mille entraves d'un gouvernement révolutionnaire. Homme de guerre et de discipline, il avait en horreur l'anarchie des clubs, et il n'aimait l'énergie populaire que sous l'habit du soldat. Génie organisateur, jamais il n'aurait pu se résoudre à déchaîner sur l'Europe ces passions révolutionnaires qu'il regardait comme le premier devoir d'un gouvernement régulier de calmer et de contenir. Enfin un tel rôle eût exigé une profonde abnégation personnelle. Les citoyens, même les plus grands, s'usent vite au service des démocraties. Le peuple, pouvoir inconstant et violent, jouet tour à tour des fanatiques, des ambitieux ou des lâches, n'eût pas tardé à se désenchanter de son idole : or, Bonaparte n'entendait pas donner pour piédestal à sa puissance la mobilité et les caprices de la multitude ; c'était sur une base autrement solide et durable qu'il prétendait l'asseoir. Il se refusa donc aux avances des jacobins, qui ne lui pardonnèrent jamais de les avoir dédaignés. A dater du 18 brumaire, les fougueux du parti le considérèrent comme l'oppresseur de la liberté, l'imitateur de Cromwell, et lui vouèrent une haine implacable.

Les royalistes et les jacobins formaient les deux points extrêmes des opinions politiques en France. Dans l'immense intervalle qu'ils laissaient entre eux se mouvait, avec ses nuances infinies, le parti modéré, le plus puissant des trois par le nombre, la fortune et les lumières ; il se subdivisait lui-même en deux fractions

principales. Les uns, républicains sincères, bien qu'ils répudiassent les doctrines violentes du jacobinisme, croyaient la liberté compatible avec le pouvoir, l'existence de la République avec celle des monarchies de l'Europe, et la paix générale avec la grandeur de la France. Pour centre de réunion, ils avaient le club du Manége. La plupart des chefs de l'armée, Bernadotte, Jourdan, Augerau, Brune, Masséna, Moreau, appartenaient à cette fraction du parti modéré. On y voyait aussi figurer dans l'ordre civil Sieyès, Berlier, Chénier, Daunou, Thibaudeau, Réal, Benjamin Constant.

La fraction opposée qui avait ses affinités avec les royalistes, formait une coterie de personnages devenus sceptiques avec les années et les souffrances, désenchantés d'une révolution qu'ils avaient saluée à son aurore avec ivresse, plus dévoués à ses intérêts matériels qu'à ses principes, et ayant plus d'ambition que de conviction. C'étaient pour la plupart d'anciens constituants plus ou moins épris de la monarchie anglaise, et d'autres personnages qui avaient brillé dans les assemblées. Les plus éminents par leur esprit et leur influence étaient Talleyrand, Cambacérès, Rœderer, Devaisne, de Fermont, Cabanis, Tronchet, Malleville, etc. Ces hommes étaient surtout préoccupés de trouver une solution au grand problème soulevé dans le monde par la Révolution.

L'Europe était livrée à un désordre violent : lutte de principes, lutte d'ambition territoriale, elle était désolée par tous les fléaux que peuvent déchaîner sur les sociétés humaines la guerre et les révolutions. Quel

serait le terme de si grands maux? Comment rétablir entre la France et ses ennemis des rapports de véritable et solide pacification ? Les plus avancés dans la voie de la réaction disaient que la Révolution n'avait que trop détruit, qu'il lui restait maintenant à se régler, à s'organiser et à faire la paix. Vouloir subjuguer le continent et le révolutionner était, à leurs yeux, la plus folle des entreprises. Partout, disaient-ils, le système monarchique et aristocratique avait conservé une grande force d'organisation ; et si la France poursuivait la chimère d'une réforme générale, elle se briserait infailliblement contre la masse formidable et disciplinée de ses ennemis. Il faudrait raviver les passions politiques éteintes dans le cœur des masses, arracher le peuple à ses ateliers et l'évoquer de nouveau dans les clubs. Peut-être même, avec tous ces moyens, ne parviendrait-on pas à ranimer en lui cette fougue patriotique qui, naguère, lui avait fait vaincre la Vendée et la coalition, conquérir la Hollande et l'Italie, et dicter la paix à Campo-Formio. Ils pensaient qu'il fallait fortifier le pouvoir aux dépens de la liberté, ramener la sécurité dans les intérêts, la discipline dans les esprits, substituer au-dehors la politique des intérêts à la politique des principes, la diplomatie à la propagande, l'alliance fructueuse des cabinets à l'alliance désordonnée des peuples. Presque tous inclinaient à l'établissement d'une dictature déguisée qui servît de transition à une monarchie mixte, et replaçât la France en relation d'amitié et de sympathie avec les grands États du continent.

L'opinion modérée était celle de la grande majorité des Français. Il s'était commis tant de violences au nom des droits de l'homme, des actes si odieux de tyrannie au nom de la liberté ; le pouvoir, depuis huit ans, s'était montré si cruel ou si méprisable, que la nation avait fini par se dégoûter des agitations de la place publique, et même de la liberté. Elle était emportée irrésistiblement vers le pouvoir et l'ordre par ce grand mouvement réactionnaire qui avait commencé le 9 thermidor, pour ne plus s'arrêter qu'à la dictature et à la monarchie. Elle aspirait à se reposer de ses convulsions dans les bras d'un gouvernement assez fort pour être modéré, qui sût la protéger contre tous les partis extrêmes, contre les jacobins aussi bien que contre les royalistes, sans être obligé de les décimer par l'exil et les supplices. Aussi accueillit-elle comme une crise de salut le coup d'état du 18 brumaire.

De tous les hommes qui avaient servi la Révolution, soit sur les champs de bataille, soit dans les travaux de la politique, Bonaparte était le plus grand de tous par l'éclat de ses actions et sa haute renommée : il était un de ces hommes prédestinés que Dieu marque du sceau indélébile du génie. La nation aimait en lui un chef capable de la gouverner et de mettre un terme aux agitations dont elle était lasse. S'il lui fallait absolument un maître, celui-là du moins ennoblirait le pouvoir ; il n'y avait point de déshonneur à recevoir la loi de celui qui l'avait donnée à l'Europe. Le pays désirait par-dessus toutes choses venger les affronts faits à ses armes. Qui pouvait, mieux

que le conquérant de l'Italie et de l'Égypte, réhabiliter l'honneur de son drapeau ?

Les répugnances de Bonaparte aussi bien que ses penchants, les tendances de l'esprit public si bien d'accord avec sa propre ambition, tout l'éloignait des royalistes et des jacobins et le rapprochait des modérés. C'est donc sur ce grand parti qu'il plaça le point d'appui de son gouvernement. Mais ses sympathies les plus vives, comme ses plus grandes faveurs, furent réservées à ceux qui inclinaient au rétablissement du trône.

Une loi du 19 brumaire avait aboli le Directoire, institué une commission consulaire formée du général Bonaparte et des ex-directeurs Sieyès et Roger-Ducos, et une commission législative chargée de préparer les changements qui devaient être faits à la constitution de l'an III. Les consuls provisoires s'assemblèrent pour la première fois le 20 brumaire (11 novembre) dans le palais du Luxembourg. Sieyès qui avait conspiré avec Bonaparte contre le Directoire, s'était flatté que l'homme d'épée s'effacerait derrière le légiste, et, se contentant du rôle militaire, lui laisserait celui de chef politique. Mais Roger-Ducos, sur la voix duquel il comptait, se rallia à Bonaparte et lui déféra la présidence. Dans cette première réunion, les situations se dessinèrent. Bonaparte s'exprima comme un homme qui avait le pouvoir en main, et qui ne reconnaissait à personne le droit de le lui disputer. Sieyès vit s'évanouir ses illusions : le soir même il dit à ses amis : « Messieurs, nous avons un maître. Bonaparte veut tout faire, sait tout faire, et peut tout faire. Dans la position déplo-

rable où nous nous trouvons, il vaut mieux nous soumettre que d'exciter des divisions qui amèneraient une perte certaine[1]. »

Les premiers actes du gouvernement consulaire portèrent tous le caractère d'une réaction prononcée contre le système et l'esprit de la Convention et du Directoire. Il commença par faire disparaître tout ce luxe de violences, toutes ces mesures sanguinaires ou ridicules par lesquelles ces deux pouvoirs avaient sévi contre leurs ennemis. Ainsi il abrogea les lois d'exception qui interdisaient les fonctions politiques aux parents d'émigrés et aux nobles; la loi plus récente des otages qui livrait leurs personnes et leurs biens à la discrétion d'un gouvernement ombrageux et persécuteur; le décret qui tenait enfermé au fort de Ham les naufragés de Calais; l'anniversaire du 21 janvier célébré jusqu'alors comme une fête nationale, et le serment de haine à la royauté. Il rappela les proscrits du 18 fructidor, et rouvrit à ces hommes, la plupart distingués par une grande expérience et de hautes lumières, non-seulement les portes de la France, mais aussi la carrière des honneurs. Il révoqua toutes les mesures qui frappaient d'exil les prêtres non assermentés, et proclama le principe de la liberté des cultes. Plus de 20,000 vieillards profitèrent de ce décret, et retrouvèrent un foyer, une patrie et des autels.

L'incurie des directeurs avait laissé en souffrance tous les services, et le plus pressant intérêt pour le pays était d'être administré par un pouvoir intelligent et probe.

[1] Mémoires de Montholon et de Gourgaud, t. VI, p. 99.

Bonaparte s'appliqua avec un zèle laborieux, infatigable, à ramener la régularité, la discipline et la vie dans l'administration militaire et civile. En quelques mois, tout changea de face. Les troupes, travaillées par l'esprit de faction, avaient besoin d'être rappelées par une voix puissante au sentiment du devoir. D'éloquentes proclamations raffermirent leur moral ébranlé. Des récompenses nationales, des sabres d'honneur décernés par la main du chef de l'État aux braves qui s'étaient le plus distingués réveillèrent dans l'âme du soldat l'amour de la gloire et des combats. En même temps, rien ne fut oublié pour améliorer sa condition matérielle. Les armées reçurent le payement de tout l'arriéré de leur solde; un service plus régulier assura leur subsistance ; les charrois, l'artillerie, la cavalerie furent remontés; de nouveaux soldats recrutés sur tous les points du territoire mirent nos forces sur un pied où elles ne s'étaient pas trouvées depuis longtemps.

Les finances étaient dans une situation pire encore que celle des armées. Pour subvenir à la détresse du trésor, les directeurs n'avaient rien imaginé de mieux qu'un impôt forcé et progressif qui, en frappant exclusivement sur les riches, avait occasionné un resserrement général de tous les capitaux. L'emprunt forcé fut supprimé et remplacé par une subvention extraordinaire de 25 centimes additionnels aux contributions foncières et mobilières. D'autres mesures prises ultérieurement rétablirent la régularité et l'ordre dans la gestion des finances. La plus déplorable confusion régnait dans la comptabilité. Sur les 600,000,000 de francs

qui composaient le budget des dépenses, 300,000,000 à peine rentraient dans les caisses de l'État. Le reste était la proie d'agents infidèles ou des traitants. Guidé par les lumières de M. Gaudin, Bonaparte changea de fond en comble le système des recettes. Il fonda l'institution des receveurs-généraux qu'il obligea de souscrire, avant le commencement de chaque exercice, des obligations payables par mois, c'est-à-dire par douzièmes, pour le montant des contributions directes de toute l'année. Par ce procédé si simple, le gouvernement put embrasser d'un coup d'œil l'ensemble des ressources disponibles dans le cours de chaque exercice. Peu à peu, le crédit public se ranima et s'affermit; les capitaux reparurent, et avec eux le travail, l'industrie et le luxe. La France qui, quelques années auparavant, semblait ruinée et sans ressources, eut bientôt les finances les plus prospères et les mieux réglées de l'Europe.

Cependant la nation et l'Europe attendaient impatiemment la nouvelle constitution qui devait organiser le gouvernement. Les uns espéraient y trouver un abri contre toutes les tempêtes, les autres des armes pour combattre et renverser le pouvoir naissant. Le soin d'en combiner les dispositions et de la rédiger avait été confié à Sieyès et à Daunou. L'un et l'autre étaient du nombre de ces républicains modérés mais sincères, qui répugnaient à livrer à la discrétion absolue d'un homme, surtout d'un homme d'épée, la fortune de la France.

La constitution de Sieyès était une œuvre très savante, mais dont les rouages étaient si compliqués qu'il

était comme impossible qu'elle fonctionnât. C'était la conception laborieuse d'un métaphysicien plutôt que l'ouvrage d'un homme d'État. Tout le monde sait avec quelle logique pressante, vigoureuse, avec quelle amère ironie Bonaparte lacéra et mit en pièces l'œuvre du légiste. Toutes les dispositions que Sieyès avait combinées avec un soin si minutieux pour tenir en équilibre les divers corps de l'État et prévenir la tyrannie d'un seul, le consul les fit disparaître. Il ne conserva que celles qui tendaient à fortifier et à centraliser le pouvoir. En vain les chauds républicains de la commission, Daunou, Chénier, Chazal, essayèrent de conserver au sénat le droit d'absorber, c'est-à-dire de destituer le chef du pouvoir exécutif. « Je suis consul, cela ne sera pas, s'écria avec emportement Bonaparte. » Toutes les voix firent silence ; l'œuvre de Sieyès succomba, et la constitution de l'an VIII fut décrétée.

Le gouvernement fut composé d'un premier consul élu pour dix ans, investi de l'autorité la plus étendue, nommant à toutes les places, étant à lui seul le pouvoir exécutif tout entier ; de deux autres consuls élus aussi pour dix ans, mais choisis par le premier et n'ayant que voix consultatives ; d'un sénat chargé de veiller au maintien de la constitution et de choisir les membres du tribunat et du corps législatif, sur de grandes listes de notabilité composées par des colléges électoraux : d'un conseil d'État qui élaborait et préparait les projets de loi ; d'un tribunat de cent membres qui les discutait et les votait, et d'un corps législatif qui les votait sans les discuter.

Les sénateurs étaient nommés à vie et ils ne pouvaient remplir aucune autre fonction. La gestion des intérêts des communes était enlevée aux citoyens et réservée sans partage au gouvernement.

Les grandes listes de notabilité imaginées par Sieyès pour enlever au peuple le contrôle direct des actes du pouvoir, consacrèrent la ruine du principe électif et donnèrent au premier consul toute la puissance politique et sociale que la constitution de l'an III avait divisée entre le Directoire, les assemblées et les communes; en sorte que Bonaparte n'eut pas même la peine de créer l'instrument de la dictature. Ce furent ses adversaires eux-mêmes quil'inventèrent et le lui mirent en quelque sorte dans la main.

Il se fit décerner la qualité de premier consul et prit pour collègues Cambacérès et Lebrun, pâles figures dont il semble qu'il ait voulu s'entourer pour faire ressortir l'éclat de la sienne.

La Constitution de l'an VIII enleva au peuple l'exercice de tous ses droits politiques. Liberté de la presse, liberté d'élection, liberté de tribune, tout ce qui est l'essence des gouvernements représentatifs disparut du nouvel ordre de choses. De grands corps furent institués et investis de pouvoirs considérables. Mais privés du sceau de l'élection populaire, ils manquaient des conditions qui font la vie et l'indépendance des assemblées politiques. Ils tenaient leur mandat non du pays, mais d'un homme: l'homme qui avait eu le pouvoir de les créer aurait bien celui de les briser, s'ils tentaient jamais de lui résister. Les républicains en ont fait un

crime à Bonaparte. En l'accusant, ils sont restés fidèles à leurs principes. Personne n'a le droit de les blâmer. Mais ce n'est point avec les vues étroites d'un parti que l'histoire jugera le premier consul et ses œuvres. Il n'y avait alors de choix pour la France qu'entre ces deux systèmes; révolutionner l'Europe et se l'assimiler, ou retourner à la monarchie. Bonaparte, dans le secret de sa pensée, avait répudié la république : il la croyait impossible en France; à peine l'eût-il cru praticable, si elle avait eu pour fondement une aristocratie puissante et respectée; mais l'ancienne aristocratie était tombée avec le trône, elle n'était plus aujourd'hui que poussière : c'était la classe moyenne qui avait pris sa place. Or, la bourgeoisie n'avait ni les hautes lumières qui font comprendre et exécuter les grandes choses, ni l'expérience des affaires qui met en garde contre l'abus de la théorie, ni les traditions qui sont comme une seconde expérience, ni la richesse qui est la garantie de l'indépendance. Elle était inexpérimentée, ambitieuse et pauvre, conséquemment factieuse, corruptible ou servile. Il lui restait à faire son éducation politique.

L'impossibilité, pour la France, de se maintenir en république démocratique à côté des monarchies absolues du continent est une de ces vérités devenues aujourd'hui vulgaires. Mais en 1800, il n'en était pas ainsi. La nation ne s'était livrée avec tant d'abandon au général Bonaparte que parce qu'elle vit en lui un chef plus habile qu'un autre, non un fondateur de dynastie. Il se trouva donc chargé de gouverner un peuple qui avait la vanité de se croire fait pour vivre en république, et

cette république, lui, ne la croyait pas possible. Il fallait que peu à peu, d'une main délicate, par des gradations habilement ménagées, il retirât la France des faux errements où il la croyait engagée et la replaçât sous le frein monarchique.

La Révolution avait détruit tous les pouvoirs qui composaient le mécanisme de l'ancienne monarchie; elle avait fait table rase. Le sol était jonché des ruines qu'elle avait faites. Il s'agissait maintenant de réédifier un nouveau gouvernement. Sur quel plan, dans quel esprit serait reconstruit l'édifice? Dans l'esprit de la république? mais le premier consul méditait déjà de la détruire. Dans l'esprit de la monarchie? mais la république était le gouvernement légal. La Révolution avait mis sa force et sa gloire à rapprocher toutes les populations de la France, à n'en faire qu'un seul et même peuple parlant la même langue, animé du même souffle, mû par les mêmes intérêts et par les mêmes passions. Toutefois cette grande œuvre de fusion avait des parties encore inachevées. Il restait à traduire en lois les principes que la Révolution avait proclamés, à introduire dans la législation civile la même unité qu'elle avait portée dans l'administration politique, à rédiger un code uniforme qui coordonnât et résumât, en les épurant, les lois, coutumes et jurisprudences diverses des anciennes provinces. C'était comme une société toute nouvelle qu'il fallait organiser. N'étant plus réprimée par le frein de la loi, la licence des mœurs avait envahi le foyer domestique. Il s'agissait de rétablir l'ordre, la règle, le sentiment du devoir là où il n'y

avait plus que trouble, désordre et caprices des sens.

Dix années de convulsions sociales avaient développé dans l'âme des vaincus des haines profondes et des désirs immodérés de vengeance. Il y avait deux Frances : l'ancienne et la nouvelle, séparées par des abîmes : c'étaient ces abîmes qu'il fallait combler. Il s'agissait d'apaiser ici toutes les défiances, là tous les ressentiments; de rendre citoyens de la même patrie le jacobin et le Vendéen; l'émigré pauvre et dépouillé et le bourgeois devenu possesseur de son manoir. Il fallait, en un mot, opérer la fusion des hommes comme celle des intérêts.

Au-dehors, la tâche était plus épineuse encore : il s'agissait d'abord de vaincre la coalition, puis de fixer les rapports de la France avec les grandes monarchies qui l'entouraient, de concilier sa grandeur avec la paix, la paix sérieuse, stable, permanente.

Comment exécuter des travaux aussi vastes, résoudre des questions aussi difficiles au milieu des agitations, des soucis d'un gouvernement libre? Si la constitution eût ouvert de nouveau l'arène aux factions, on les aurait vues, comme sous le Directoire, s'y précipiter avec fureur, usurper les premiers rôles, faire au pouvoir une guerre opiniâtre et acharnée, et jeter le découragement dans les âmes. La politique du gouvernement en eût été paralysée. Mise en défiance contre son chef, la nation l'eût abandonné au milieu de ses périls, et il n'eût pas tardé à succomber sous les efforts réunis des partis intérieurs et de l'étranger.

La Constitution de l'an VIII répondait à toutes les exigences du moment. Elle était une organisation provi-

soire destinée à servir de transition entre la république qui s'affaissait et la monarchie qui allait renaître. Elle n'était point une œuvre de bonne foi; elle ne pouvait pas l'être. Le mensonge était partout, dans les mots comme dans les choses. La nation, monarchique par ses mœurs, républicaine par ses idées, était livrée, à son insu, aux contradictions les plus étranges. Quelle habileté profonde, quelle merveilleuse dextérité ne fallait-il pas pour rétablir le calme, la règle, la fixité dans la pensée publique, dans les relations de la famille et dans les institutions politiques! Sans doute il eût été plus noble d'imiter les Romains, de jeter un voile sur la statue de la Liberté, et de proclamer la dictature. Mais, chez les Romains, la politique était simple, évidente pour les plus obscurs citoyens. Un grand danger menaçait-il la patrie? tous les esprits en étaient saisis en même temps; la constitution était suspendue, et l'on nommait un dictateur. La politique des États modernes est infiniment plus compliquée; elle a des ressorts cachés et des mystères inconnus des anciens. Les périls que découvrait, dans les horizons lointains, l'œil perçant du premier consul, les masses ne les apercevaient point. Ce n'était qu'à force d'art, de dissimulation et de ruses, qu'il pouvait accomplir heureusement la tâche la plus vaste qu'ait jamais entreprise un mortel.

Le système de fusion et de conciliation qui n'a pas cessé d'être un des principes de sa politique, présida au choix des hommes destinés à composer le personnel de son gouvernement. Lorsque vint le moment de nommer aux grandes fonctions de l'État, il se fit autour de

sa personne un incroyable déchaînement d'ambitions. On vit tous les hommes engagés depuis huit ans dans le mouvement des affaires publiques, se précipiter sur ses pas et solliciter l'honneur de le servir. Il se garda bien de calmer cette fièvre d'ambition : il s'appliqua au contraire à en redoubler les ardeurs, car elle lui livrait pour ainsi dire toutes les destinées individuelles, toutes les consciences. Il accepta d'abord tous ceux qui s'offrirent, même les plus compromis, ne leur demandant que deux choses, d'être habiles et dévoués. « J'ouvre un « grand chemin, dit-il : qui y marchera sera protégé ; « qui se jettera à droite ou à gauche sera châtié. » Toutefois, vu les hautes attributions du sénat et du corps législatif, il choisit, pour composer la majorité de ces assemblées, les hommes les plus avancés dans les voies de la réaction monarchique, et rejeta dans le tribunat la brillante phalange des chauds républicains. Il apporta un soin tout spécial dans l'organisation de son conseil d'État : il le forma de l'élite des intelligences politiques et administratives qui s'étaient révélées dans le cours des dix dernières années, sans distinction de parti. Sur les bancs de ce conseil vinrent s'asseoir les républicains Berlier, Réal, Brune et Thibeaudeau, à côté des constituants et royalistes Rœderer, Boulay (de la Meurthe), Régnier, de Fermont et Devaisne.

La nation se trouvait emportée par le torrent de la réaction vers le rétablissement de toutes les habitudes monarchiques. Le premier consul s'occupa de ramener la société française à ces mœurs douces et polies qu'elle avait échangées successivement contre la rudesse sau-

vage du sans-culottisme et la licence du Directoire. Connaissant le prestige des mots et des choses extérieures, il substitua, dans le langage comme dans les relations privées, les habitudes de la société européenne à l'étiquette républicaine, les noms de monsieur et de madame à ceux de citoyen et de citoyenne. Il quitta la modeste résidence du Luxembourg et vint s'établir dans la demeure des rois. Il était déjà si grand que la nation trouva toute naturelle cette prise de possession. Les royalistes et les républicains y virent seuls, les uns une première usurpation, prélude de celle du trône, les autres une nouvelle insulte à la Révolution.

Sous l'ancienne monarchie, les provinces étaient gouvernées par des intendants, agents directs du gouvernement qui les nommait et les révoquait à volonté. La Révolution avait substitué au système des intendances des autorités départementales et communales formées de délégués élus directement par le peuple et de commissaires nommés par le gouvernement. Ce mode administratif avait contribué plus que tout le reste à la défense et au salut du pays. Fortes de l'autorité morale qu'elles puisaient dans l'élection populaire, les municipalités avaient organisé la levée en masse et entretenu dans les âmes le feu du patriotisme, la haine de l'étranger et la résignation aux sacrifices; mais lorsque les grands périls eurent cessé, et que la tiédeur des sentiments eut remplacé la passion, l'esprit de faction envahit les municipalités électives et y sema la discorde et l'anarchie. Un tel état de choses heurtait tous les principes du premier consul en matière d'administration.

La France entrait dans une ère nouvelle. A un gouvernement républicain et démocratique succédait l'autorité déjà presque absolue d'un seul. L'appareil administratif qui convenait à un régime où dominait l'élément populaire, ne s'adaptait plus à la dictature consulaire. La pensée de Bonaparte, voilée encore, mais qui allait bientôt se trahir, était de s'emparer de toutes les forces de la Révolution, et de s'en faire un levier formidable pour agir sur le monde et élever à une hauteur incomparable la puissance de son pays. Il remit en vigueur, sous le nom de préfectures, l'ancien système des intendances.

Dès lors, l'unité de pensées et d'actions remplaça, dans l'administration comme dans le gouvernement, les volontés collectives. La France ne forma plus qu'un seul tout uni et compacte, se mouvant, avec un merveilleux ensemble, sous la main d'un seul chef. De graves abus allaient sans doute résulter de cette centralisation excessive ; mais le pays sortait d'une révolution qui avait dissous toutes les vieilles croyances, relâché tous les liens de la discipline sociale, affaibli dans les meilleurs esprits le respect de l'autorité et de la loi : on avait besoin d'un pouvoir énergique et central qui reliât en faisceau toutes les forces éparses et divergentes, et les fît toutes concourir à la défense et à la grandeur de la patrie. L'Europe l'entourait, encore haineuse et impatiente de l'abattre. Pour sortir victorieuse d'une telle lutte, il fallait que la pensée et la main de l'homme qu'elle venait de placer à sa tête pussent s'étendre du centre aux extrémités et l'embrasser pour ainsi dire tout entière.

La guerre civile s'était rallumée dans la Vendée et dix-huit départements étaient en pleine révolte contre l'autorité. Le général Hédouville, envoyé pour les soumettre, avait ouvert avec les royalistes des négociations et presque conclu un armistice au moment où Bonaparte avait remplacé le Directoire. L'un des premiers soins du gouvernement consulaire fut de concentrer dans l'Ouest des forces considérables sous les ordres de Brune. Le vieux fanatisme vendéen était alors aussi attiédi que le fanatisme révolutionnaire. A la nouvelle que le Directoire avait disparu pour faire place au général Bonaparte, et que de grandes forces s'approchaient, les armes tombèrent comme par enchantement des mains des insurgés. Chatillon, d'Autichamp et l'abbé Bernier, qui commandaient sur la rive gauche de la Loire, se soumirent et signèrent, le 17 janvier 1800, avec le général Hédouville, un traité de conciliation. En Bretagne et en Normandie, Bourmont et La Prévalaye mirent bas les armes. Mais Georges Cadoudal et Frotté voulurent prolonger la guerre. Frotté tomba dans un piége que lui tendit le général Guidal; il fut saisi, jeté en prison et fusillé. Cerné dans le Morbihan par les troupes du général Brune, Georges rendit ses canons et capitula. Bonaparte appela près de lui la plupart des chefs vendéens, et, par la séduction de sa parole et de ses offres, il se les attacha presque tous. Georges seul fut inflexible.

La pacification de la Vendée et de la Bretagne produisit sur l'étranger une impression profonde; elle rompit toutes les trames des royalistes et laissa disponible contre la coalition une armée considérable.

Quelques mois à peine se sont écoulés depuis le 18 brumaire, et déjà la France a changé de face. Elle appuie de ses suffrages, elle entoure de son admiration ce pouvoir habile, moral et ferme qui semble n'être mû que par une seule ambition, celle d'apaiser partout les passions, de réconcilier tous les esprits, de rassurer tous les intérêts et de glorifier la Révolution en la purifiant. C'est dans cette attitude digne et imposante que le premier consul se présente à l'Europe attentive.

CHAPITRE I

Impressions diverses produites en Prusse par l'événement du 18 brumaire. — Disposition de la noblesse, des classes moyennes et du roi. — Mission de Duroc à Berlin. — Le premier consul propose la paix à l'Angleterre et à l'Autriche. — Ces ouvertures étaient-elles sincères? Refus des deux puissances. — Dispositions militaires. — État des armées françaises et autrichiennes. — Plan d'invasion des Autrichiens en Provence. — Formation de l'armée de réserve. — Désaccord entre le premier consul et Moreau. — Ouverture de la campagne en Allemagne et en Italie. — Succès de Moreau. — Batailles d'Engen, de Stokach, de Mœskirch. — Passage des Alpes par le premier consul. — Capitulation de Gênes. — Bataille de Montebello et de Marengo. — Conventions d'Alexandrie et de Parsdorff. — Situation de l'armée d'Égypte. — Fautes de Kléber. — Sa lettre au Directoire. — Il ouvre des négociations avec le Grand-Vizir et Sir Sidney-Smith. — Convention d'El-Arisch. — Violation de la convention par l'Angleterre. — Reprises des hostilités. — Bataille d'Héliopolis. — Révolte au Caire. — Soumission de la population. — Assassinat et mort de Kléber.

Des trois grandes monarchies du continent, une seule était alors en paix véritable avec la France, c'était la Prusse. L'événement du 18 brumaire produisit à Berlin des impressions très-vives et très-diverses. La noblesse en fut consternée, et s'en vengea sur le ministre de la république, M. Otto : elle lui ferma ses salons, frappa

sa maison d'interdit, et peu s'en fallut qu'elle ne livrât sa personne à de plus graves insultes. On eût dit qu'à la place d'un pouvoir éclairé et réparateur, c'était le terrible Comité de salut public qui venait renouveler en France son règne sanglant.

La bourgeoisie et le peuple s'étaient toujours montrés sympathiques pour la Révolution; ils savaient que c'était leur propre cause qui était en question sur les rives de la Seine, et ils formaient des vœux passionnés pour son triomphe et sa consolidation. Ils applaudirent à un événement qui plaçait les rênes de la République dans des mains dignes de la conduire et de lui attirer les respects du monde.

Sans partager les entraînements de son peuple, le roi jugeait la Révolution froidement, sans préjugé, avec la modération et l'impartialité qu'il portait en toutes choses, gémissant sur ses excès, flétrissant les crimes commis en son nom, mais approuvant une partie des améliorations qu'elle avait introduites dans la condition civile des Français. « Vous n'avez contre vous que les nobles, disait un de ses ministres [1] à M. Otto ; le roi et le peuple sont ouvertement pour la France ; la révolution que vous avez faite de bas en haut se fera lentement en Prusse de haut en bas. Le roi est démocrate à sa manière : il travaille sans relâche à réduire les priviléges de la noblesse, mais par des moyens lents ; sous peu d'années, il n'y aura plus de priviléges féodaux en Prusse. » Dans l'élévation du premier consul, Frédéric-

[1] Lettre de M. Otto, 26 thermidor an VII (13 août 1799). Dépôt des archives des affaires étrangères.

Guillaume vit la fin d'un pouvoir inhabile et révolutionnaire, le commencement d'un ordre de choses stable et régulier en France et une force capable de faire contre-poids à l'ascendant de l'Autriche. Les victoires des armées allemandes lui donnaient beaucoup d'inquiétude, et il sentait le besoin de s'appuyer sur la France, non sur la France révolutionnaire, propagandiste, effroi de tous les trônes, mais sur la France modérée, disciplinée et calme dans sa force.

Encouragé par ces dispositions, Bonaparte tenta de réaliser ce que n'avait pu faire le Directoire. Il envoya à Berlin son aide de camp et son ami le colonel Duroc, et le chargea d'exprimer au roi combien il désirait de former avec ce prince des liens d'étroite intimité.

M. Otto reçut en même temps l'ordre de déclarer au comte d'Haugwitz que le moment de menacer la France était passé; qu'elle était fermement résolue de ne point se dessaisir des duchés de Clèves et de Gueldre; que la Prusse devait en conséquence rappeler les troupes qu'elle avait rassemblées dans le voisinage de ces provinces, et leur assigner des cantonnements plus éloignés du Rhin.

Ces deux missions n'eurent pas un égal succès. Le roi répugnait à se lier sans retour. Fidèle à son système de neutralité circonspecte, il écarta toute idée d'alliance; mais il fit à Duroc l'accueil le plus affectueux. « Je vous présente, dit-il à sa cour, l'aide de camp du plus grand homme que je connaisse. » Duroc devint aussitôt, de la part de la reine et des princes, l'objet des

attentions les plus délicates ; on lui donna des fêtes somptueuses : c'était à qui l'interrogerait sur les campagnes, le caractère et la personne de Bonaparte : son succès fut prodigieux.

En ce qui touchait les provinces de Clèves et de Gueldre, le cabinet de Berlin nous donna prompte et entière satisfaction. Le comte d'Haugwitz avait pour maxime invariable de se ranger toujours du parti le plus fort. Les troupes qui étaient campées dans le voisinage du Rhin refluèrent dans l'intérieur, et le département de la Roër, menacé, peu de semaines auparavant, d'une triple invasion, fut mis à l'abri de tout danger.

Après le rétablissement d'une autorité forte et tutélaire, ce que la France désirait le plus ardemment, c'était une paix glorieuse. Le premier consul était trop attentif à saisir l'opinion par tous ses faibles pour ne pas feindre de la satisfaire sur un point aussi important. Il prit donc l'initiative, et voulant impressionner vivement les esprits, il écrivit directement au roi Georges (26 décembre 1799), et lui offrit la paix. Il l'offrit de même à l'Autriche. M. de Talleyrand écrivit au baron de Thugut pour lui proposer d'ouvrir des négociations sur la base du traité de Campo-Formio.

Les ouvertures du premier consul étaient-elles sincères ? Voulait-il sérieusement la paix? Était-elle possible, après le 18 brumaire?

L'Angleterre et l'Autriche avaient fait la guerre très-heureusement et toutefois avec un bonheur inégal. L'Angleterre avait conquis dans l'Inde l'empire de

Tippo-Saïb et pris à la France et à ses alliés des îles d'une grande importance ; à la France, la Martinique et Tabago ; à l'Espagne, la Trinité ; à la Hollande, le Cap, Ceylan et la ville de Cochin. Tout récemment, elle venait de s'emparer de la flotte batave dans les eaux du Texel. C'étaient là de grands succès, et pourtant ils étaient loin d'avoir assouvi sa passion. Elle n'était point satisfaite, parce qu'elle n'avait point atteint son but principal, qui était de nous écarter de l'embouchure de l'Escaut et des provinces belges. Elle voyait dans la France, maîtresse d'Anvers, une rivale odieuse, rivale à la fois maritime et commerciale, qui ne lui laisserait ni repos ni sécurité, et qui, tôt ou tard, la supplanterait dans les ports et les marchés de la Hollande et de l'Allemagne. Au moment où le premier consul lui proposa la paix, elle ne pouvait plus espérer de lui arracher la Belgique. D'ailleurs la guerre qui couvrait le continent de sang et de ruines faisait la joie et la grandeur du peuple anglais. Elle lui donnait le moyen d'anéantir toute la marine marchande de l'Europe et d'usurper le monopole du commerce maritime. Ainsi la Grande-Bretagne n'était poussée à la paix par aucun mobile puissant, ni par la crainte, ni par la cupidité. Elle était trop forte pour rien céder de ce qu'elle avait conquis, pas assez pour nous imposer les seules conditions auxquelles elle était résolue de conclure une paix véritable.

Le premier consul avait écrit directement au roi d'Angleterre. Cette démarche inusitée excita à Londres le blâme des esprits servilement attachés aux règles de

l'étiquette. Le roi ne répondit point. Ce fut son ministre, lord Granville, qui se chargea de ce soin. Il écrivit directement à M. de Talleyrand (4 janvier 1800). Sa lettre était le plus sanglant outrage que l'on pût faire à l'orgueil d'un peuple fier. Il lui disait en substance que Sa Majesté britannique ne pouvait renouer des relations pacifiques avec la France tant que celle-ci resterait sous l'empire d'un *régime subversif de tout ordre social;* que la garantie la plus efficace de l'existence de la société civile en France était *le rétablissement des Bourbons sur le trône, événement qui lui assurerait la possession incontestée de son ancien territoire.*

Après quelques lettres échangées pour la forme entre les deux ministres, toutes relations cessèrent et la guerre poursuivit son cours.

La lettre du premier consul, celles de M. de Talleyrand et de lord Granville furent portées et soumises au Parlement, où elles soulevèrent des débats orageux. Aux communes, Pitt s'exprima avec une violence pleine d'amertume. Empruntant à ses passions des couleurs sombres et surchargées, il peignit la France comme une société désorganisée, sans finances, sans ressources, déchirée par les factions, devenue la proie de la tyrannie militaire, et ne formant qu'un vœu, celui de rentrer sous son gouvernement légitime ; le premier consul, comme un ambitieux dépourvu de principes et de frein, capable de tous les genres de violences et d'iniquités, et avec lequel l'Angleterre ne devait jamais traiter.

Cette violence ne fut dépassée que par celle de lord Granville : « Cesser de combattre une nation ennemie

de tout culte, de toute moralité, de tout gouvernement, dit-il à la Chambre des lords, ce n'est pas travailler au bonheur commun, c'est se lasser d'opposer au mal une résistance. Il faut donc soutenir la guerre avec énergie contre une puissance qui veut asservir le monde pour le ravager. Tant que l'ennemi ne nous montrera pas des principes plus conciliateurs, je le déclare à l'Europe, à l'Angleterre, je me déciderai pour la guerre et toutes ses horreurs. La France conserve les mêmes sentiments, consacre les mêmes principes qui ont commencé la Révolution, et cède toujours à leur impulsion. Ces principes furent novateurs ; ils le sont encore : ils furent jacobins ; ils le sont encore : la France fut infidèle à ses traités ; elle l'est encore : elle déclare la guerre aux rois ; elle cherche encore à renverser les rois..... »

Le fiel et l'âpreté haineuse de cet étrange discours révélaient la fureur que l'événement du 18 brumaire avait allumé dans l'âme de nos ennemis. On eût dit que Pitt et lord Granville, craignant que la nation anglaise et la France ne prissent au sérieux les propositions du premier consul, avaient voulu creuser un abîme entre les deux peuples.

L'opposition les combattit avec autant de mesure que d'élévation : elle démontra tout ce qu'il y avait de faux, d'exagéré, d'impolitique dans les déclamations des ministres contre le premier magistrat de la France ; elle rendit justice à son génie, et dit que si la guerre continuait de ravager le monde, ce n'était pas l'ambition de Bonaparte qu'il fallait accuser, mais les ministres

anglais et l'aristocratie européenne, qui voulaient arrêter la marche de l'esprit humain.

Bonaparte savait que la situation respective des deux puissances ne comportait pas une solide pacification. En s'adressant, comme il le fit, au roi Georges, il ne voulait qu'une chose, provoquer de la part des Anglais un refus ou des demandes inadmissibles, opposer sa modération à leurs exigences, stimuler l'énergie de la nation, et la convaincre qu'elle n'obtiendrait une paix glorieuse qu'en sachant la conquérir par de nouveaux efforts. La réponse hautaine de lord Granville le remplit d'une secrète joie, et lui épargna la fatigue d'une négociation dans laquelle on n'eût apporté de part et d'autre aucune sincérité.

La paix n'était donc pas possible alors avec l'Angleterre. L'était-elle davantage avec l'Autriche ? Cette puissance avait repris les armes pour nous écarter de l'Italie et de la rive gauche du Rhin. La fortune avait en partie justifié son audace. A la fin de l'année 1799, elle avait complétement atteint l'un des deux grands buts qu'elle poursuivait. Tous nos établissements politiques en Italie, elle les avait détruits; toutes nos positions militaires, elle nous les avait enlevées; elle occupait toutes les places fortes, tous les débouchés des Alpes. Mantoue, Milan, Turin, Florence, Livourne, Ancône, étaient entre ses mains ; la péninsule entière était rentrée sous son influence. Elle se trouvait ainsi dans des conditions bien meilleures que l'Angleterre pour traiter de la paix : aussi y avait-il dans les conseils de l'empereur des hommes considérables qui insistaient pour

que l'on accueillît avec empressement les ouvertures du premier consul. A leur tête était l'archiduc Charles, le plus éclairé des princes de la maison d'Autriche, esprit calme, judicieux, un peu timide, qui savait apprécier les vastes ressources de la France et le génie de l'homme auquel elle venait de confier ses destinées. La défection du czar et l'élévation du premier consul lui paraissaient deux événements de nature à tempérer l'ardeur des plus téméraires. Il pensait que son pays avait tout à perdre en prolongeant seul, sur le continent, la lutte contre la France, tout à gagner, au contraire, en faisant actuellement la paix, sauf plus tard à reprendre les armes lorsque la Prusse et la Russie auraient la volonté de rentrer en lice. Ses sages conseils ne furent point écoutés. Le fougeux Thugut était livré sans réserve aux Anglais, dont il était, dit-on, le pensionnaire. Interprète violent et inhabile de cette haine profonde qu'avait allumée dans le cœur de toute l'oligarchie allemande la Révolution française, il partageait et propageait les erreurs de Pitt sur l'épuisement prétendu de nos ressources. Les derniers triomphes des Autrichiens l'avaient exalté et jeté hors de toute mesure. Comme un joueur téméraire qui ne se contente pas d'un gain modéré, il ne lui suffisait pas d'avoir reconquis l'Italie; il voulait nous porter les derniers coups, nous enlever la rive gauche du Rhin et la Belgique, et nous replacer, humiliés et vaincus, sous le sceptre usé des Bourbons. Il répondit à M. de Talleyrand que l'empereur son maître ne pouvait accepter, comme base de négociations, le traité de Campo-Formio, qu'il n'en recon-

naîtrait pas d'autre que celle du *Status præsens belli*, et qu'au surplus, il avait résolu de ne se prêter qu'à une pacification générale. Le défenseur des idées pacifiques, le prince Charles, fut mis à l'écart, dépossédé du commandement de l'armée d'Allemagne, et remplacé par le feld-maréchal Kray.

Le premier consul ne fut pas moins satisfait de la réponse du cabinet de Vienne qu'il ne l'avait été de celle des ministres anglais. Il brûlait de reparaître en vengeur de nos désastres dans cette Lombardie berceau de sa renommée et de sa grandeur. Chef d'un gouvernement nouveau et sans racines, il sentait le besoin de légitimer son élévation par des actions d'éclat. C'était la gloire qui l'avait porté au fauteuil consulaire ; c'était à la gloire à l'élever plus haut encore. La nation avait contracté dans sa vie révolutionnaire l'habitude et le besoin des fortes émotions. Il craignait qu'en passant tout d'un coup des convulsions de la guerre avec presque toute l'Europe au calme profond de la paix, son activité, privée d'aliment, ne se tournât contre son autorité naissante. « La paix à cette époque, a-t-il dit dans ses mémoires, eût perdu la République ; la guerre lui était nécessaire pour maintenir l'énergie et l'unité dans l'État, qui était mal organisé. Le peuple eût exigé une grande réduction dans l'impôt et le licenciement d'une partie de l'armée, de sorte qu'après deux ans de paix, la France se fût présentée avec un grand désavantage sur le champ de bataille. [1] »

En 1800, la France était en effet sous le coup de nom-

[1] Mémoires de Montholon et Gourgaud, vol IV, p. 113.

breux et humiliants revers; son orgueil avait reçu de profondes blessures; ce n'était pas le moment de négocier. Ses ennemis se fussent mépris sur ses intentions; ils auraient vu dans ses offres pacifiques des symptômes, non de modération, mais de détresse, et lui eussent imposé des conditions intolérables. La renonciation à toutes ses conquêtes italiennes n'eût point suffi pour apaiser leurs exigences : ils eussent demandé l'abandon de tout ce qu'elle avait conquis sur la rive gauche du Rhin. Elle se serait déshonorée si elle s'était soumise à de telles exigences. Mais elle n'était pas réduite à s'abaisser à ce point; il y avait une tache sur ses armes; avant de négocier, il fallait l'effacer et arriver à la paix par le chemin de la victoire. En offrant à l'Autriche d'ouvrir une négociation sur la base du traité de Campo-Formio, le premier consul savait bien qu'il proposait une chose inadmissible; il était impatient d'un refus qui ne laissât à la France d'autre parti que celui de se jeter tête baissée dans la sanglante mêlée.

Depuis la défection de Paul Ier, la France ne comptait plus qu'un seul ennemi redoutable sur le continent : c'était l'Autriche. Avec un chef tel que Bonaparte, la lutte cessait d'être inégale. Le nœud de la coalition était à Vienne : que l'Autriche tombât sous le coup d'un grand revers, et toutes les cours secondaires qu'elle emportait dans son mouvement déposaient les armes, et le faisceau de la ligue était brisé. L'Angleterre, effrayée de son isolement, serait probablement forcée de s'humilier elle-même et de nous demander la paix. La paix maritime et continentale dépendait donc de l'issue de la

guerre avec l'Autriche; c'était cette puissance qu'il importait d'abord de vaincre et de dompter.

A la fin de l'année 1799, la France avait cinq armées, une en Italie qui était commandée par Championnet, une autre en Suisse par Masséna. L'armée du Rhin était sous les ordres de Lecourbe, et celle de Hollande sous ceux de Brune. Bonaparte avait laissé le commandement de l'armée d'Égypte au général Kléber. La plupart de ces généraux et leurs états-majors, appartenant par leurs principes et leurs engagements à la société du Manége, le premier consul s'appliqua à rompre les fils secrets qui les unissaient. Masséna fut rappelé d'Helvétie et chargé de la défense des Alpes maritimes. Le commandement de l'armée batave fut donné au général Augereau. Brune eut, comme nous l'avons dit, la mission de soumettre la Vendée. Les armées du Rhin et de l'Helvétie furent réunies en une seule et placées sous les ordres de Moreau. Cette belle armée présentait un effectif de 130,000 hommes; sa cavalerie et son artillerie étaient superbes. Elle était échelonnée sur la rive gauche du Rhin, entre Schaffouse et Strasbourg.

L'armée d'Italie, réduite à 36,000 hommes, s'était repliée, après la perte de Coni, sur la ligne des Apennins, et ne songeait plus qu'à couvrir Gênes et la Provence.

L'armée batave, forte d'environ 16,000 hommes, était disséminée sur les côtes de la Hollande, qu'elle devait surveiller et défendre contre les attaques des Anglais.

L'Autriche avait ouvert la campagne avec deux gran-

des armées, l'une en Allemagne, l'autre en Italie. La première, forte de 130,000 hommes, commandée par le feld-maréchal Kray, couvrait un vaste espace; sa droite s'appuyait sur le Mein, sa gauche sur le Tyrol; son centre, où étaient les grandes masses, campait à Stockack, à Engen et à Mœskirch. Sa destination toute défensive était de contenir Moreau sur la rive gauche du Rhin. Un corps de 12,000 émigrés français, à la solde de l'Angleterre, devait encore ajouter à la force de cette armée et la porter à 142,000 hommes.

Le grand rôle avait été réservé à l'armée d'Italie. Elle était forte de 130,000 combattants sous les ordres du feld-maréchal Mélas. Sa composition était excellente. Tandis que celle d'Allemagne était formée presque entièrement des contingents de l'empire, troupes auxiliaires et molles, l'armée d'Italie ne comptait dans ses rangs que des soldats nationaux, déjà éprouvés par de nombreux succès, confiants dans leurs forces et impatients de nouveaux triomphes. Mélas devait marcher sur Masséna, le refouler dans les murs de Gênes, se porter sur la ligne du Var, la franchir, envahir la Provence, rallier tous les royalistes du midi, prendre Toulon, détruire son arsenal maritime et s'avancer sur Lyon par la vallée du Rhône.

Une armée napolitaine de 20,000 hommes, grossie de tous les paysans italiens fanatisés qu'elle rencontrerait sur son passage, s'avancerait par la Toscane, et formerait l'extrême gauche de Mélas.

Les opérations maritimes seconderaient celles de terre. L'amiral Keith était chargé du blocus maritime

de Gênes et de tous les ports de la Ligurie. Le général Abercombrie, embarqué sur sa flotte avec 22,000 hommes qu'il venait d'organiser à Minorque, attaquerait Toulon par mer au moment où les Autrichiens l'assiégeraient par terre.

Tandis que le Conseil aulique n'était préoccupé que d'envahir la Provence, le premier consul méditait d'arrêter Mélas en pénétrant, par une offensive hardie, au sein des États héréditaires. « Le cabinet de Vienne comptait que ces armées seraient au milieu de l'été au cœur de la Provence, et celui des Tuileries avait calculé que son armée du Rhin serait, avant ce temps-là, sur l'Inn[1]. »

L'effectif de nos forces ne suffisait pas pour tenir tête également partout aux efforts de la coalition. Il s'agissait de créer une nouvelle armée. Le premier consul s'adressa au patriotisme de la France. Il appela aux armes tous les citoyens que passionnaient l'indépendance et la grandeur nationales. La magie qui s'attache à sa personne, la foi qu'inspire sa fortune, la hauteur insultante avec laquelle l'Angleterre a rejeté les dernières offres de paix, tout concourt à réveiller dans les âmes une énergie qui n'était qu'assoupie. De tous côtés on se lève, on répond à la voix du chef de l'État. L'ardeur gagne les hautes classes. La jeunesse riche et oisive s'arrache à la mollesse des villes, revêt l'uniforme, et vient prendre place dans les rangs de l'armée de réserve. Le premier consul a désigné la ville de Dijon comme le point où elle doit se rassembler. Il donne à ses ordres une publicité extraordinaire; il veut frapper,

[1] Mémoires de Montholon et Courgaud, vol. VI, p. 259.

étonner. Tous les yeux se concentrent sur Dijon pour y chercher ces milliers de soldats annoncés avec un si bruyant éclat, et y comptent à peine 6 ou 7,000 hommes qui deviennent la risée de l'Europe. Généraux, état-major, tout est réuni à Dijon, tout, excepté l'armée elle-même qui se rend, par des chemins détournés et en petits détachements, à Genève, où elle s'organise avec une promptitude et un secret merveilleux.

Bonaparte avait conçu un premier projet plein de grandeur. Il voulait couvrir la Provence en portant à 50,000 hommes les forces de Masséna, puis réunir en une seule masse de 200,000 hommes les deux armées du Rhin et de la réserve, se mettre à leur tête, déboucher de Schaffouse sur le Danube, prendre Kray à revers, le reployer dans l'angle du Mein et du Rhin, et l'écraser. L'armée de Kray une fois détruite, Vienne était à notre merci ; nous arrivions dans ses murs avant que Mélas eût eu le temps de revenir sur ses pas pour la défendre : la Provence était sauvée, l'Italie reconquise, et l'Autriche à nos pieds.

L'orgueil de Moreau fit rejeter ce plan; il ne voulut pas du second rôle, et déclara que si Bonaparte prenait le commandement supérieur, il quitterait l'armée et briserait son épée. L'autorité consulaire n'était pas encore assez solidement affermie pour oser rompre en visière avec un général aussi haut placé que Moreau. Bonaparte dut renoncer à un projet qui souriait à son génie, et tourner ses pensées vers un autre point. Il résolut de prendre le commandement de l'armée de réserve, de franchir les Alpes, de déboucher en Lom-

bardie sur les derrières de Mélas, de lui couper toutes ses lignes de communication avec le Milanais et l'Autriche, et de l'enfermer entre son armée et celle de Masséna. Afin de compléter l'armée de réserve, il demanda à Moreau de lui envoyer 25,000 hommes sous les ordres de l'habile et impétueux Lecourbe. Sur ce point encore Moreau lui fit obstacle : au lieu de Lecourbe et de 25,000 hommes, il offrit Moncey et 16,000 hommes. Le premier consul dévora en silence, mais non sans amertume, ce nouveau refus.

Cependant l'Europe était dans une ignorance absolue de l'expédition qui se préparait. A Vienne, on ne parlait de l'armée de réserve qu'avec dérision comme d'une fable imaginée pour jeter le trouble et l'indécision dans l'esprit de Mélas. Le généralissime autrichien partageait l'illusion de sa cour. Dominé par une seule pensée, celle de forcer la ligne du Var, il avait laissé en Lombardie sa grosse artillerie, ses parcs de réserve, et 30,000 hommes sous les ordres des généraux Wuccassowich, Laudon, Haddick et Kaim, pour garder les débouchés des Alpes, et avec le reste de ses forces, environ 80,000 hommes, il s'était porté, au commencement de mars, sur Masséna, qui n'en avait que 36,000.

Le 6 avril 1800 (16 germinal an VIII) les Autrichiens attaquèrent les Français sur toute leur ligne, les dépostèrent de toutes leurs positions, forcèrent tous les passages, refoulèrent Masséna dans les murs de Gênes, le séparèrent de son aile gauche, commandée par Suchet, et obligèrent ce dernier à se retirer sur Borghetto. Quand Mélas eut réussi à couper en deux l'armée française, il

fit investir Gênes par les troupes du général Ott; puis avec le reste de ses forces, il s'enfonça dans la rivière de Gênes et marcha sur le Var.

Ces nouvelles fâcheuses déterminèrent le premier consul à précipiter les opérations de l'armée du Rhin. Elle franchit le fleuve dans les derniers jours d'avril, et, prenant l'offensive sur tous les points, elle se porta en masse sur Engen et Stokack. Les deux armées se rencontrèrent le 3 mai à Engen. Sainte-Suzanne et Saint-Cyr mirent tant de lenteurs dans leurs mouvements que nous nous trouvâmes engagés trop tôt, et seulement avec la moitié de nos forces. Heureusement, les habiles manœuvres de Lecourbe réparèrent les fautes des autres lieutenants de Moreau. Kray avait sa gauche appuyée au Tyrol et au lac de Constance. Opérant comme si la Suisse était neutre ou alliée de son gouvernement, il se contenta de placer à Stokack, position intermédiaire entre le lac et Engen, un faible corps de 12,000 hommes sous les ordres du prince de Vaudémont. Lecourbe mesura de suite l'étendue de la faute du général ennemi : le 3 mai, il fondit impétueusement à la tête de l'aile droite sur le prince de Vaudémont, l'écrasa, repoussa ses débris sur Mœskirch, et, débordant la gauche de la grande armée autrichienne, menaça ses communications avec Ulm. Kray était au moment de battre Moreau à Engen, lorsqu'il apprit la défaite du prince de Vaudémont. Il lâcha prise, et se retira en toute hâte sur Mœskirch, où il rallia les fuyards du prince.

Lecourbe et Moreau se mirent à la poursuite des Autrichiens, les battirent à Mœskirch, à Biberach et à Mem-

mingen, et les forcèrent à se réfugier dans un vaste camp retranché qu'une prévoyante habileté leur avait fait construire autour d'Ulm.

Le premier consul attendait impatiemment les premières opérations de Moreau pour commencer son audacieux mouvement. Il brûlait d'escalader la barrière des Alpes, de ressaisir l'Italie, de subjuguer, par un grand et rapide succès, toutes les âmes, et d'affermir par la victoire et la gloire son autorité naissante. Il quitta Paris dans la nuit du 5 au 6 mai, arriva le 8 à Genève, où il trouva son armée ivre d'enthousiasme, et arrêta ses dernières dispositions. Tous les corps franchirent en même temps les principaux passages qui, de Suisse, conduisent en Italie. Le gros de l'armée, fort de 36,000 hommes et de 40 bouches à feu, s'élança à travers les précipices et les glaces du Grand-Saint-Bernard : Moncey fit irruption par le Saint-Gothard, Chabran par le Petit-Saint-Bernard, Bethencourt par le Simplon, et Thureau par le Mont-Cenis. Toutes ces colonnes débouchèrent à la fois, comme autant de torrents, en Lombardie, sur les derrières de Mélas.

L'armée principale, après avoir tourné, non sans des difficultés incroyables, le petit fort de Bard qui fermait l'étroite vallée de la Doria, s'était portée sur Ivrée, qui était défendue par 6,000 Autrichiens. Elle les attaqua le 24 mai avec une grande vigueur, les rejeta au-delà de la Chiusella, les poursuivit et les battit de nouveau à Romano, où ils s'étaient arrêtés pour couvrir Turin, et se porta sur Chivasso, afin d'intercepter le cours du Pô.

L'armée autrichienne était toute disséminée : une

partie gardait les défilés des Alpes, une autre faisait le siége de Gênes; Mélas courait à la poursuite de Suchet sur le Var. L'apparition des premières colonnes françaises à Suze et à Ivrée ne tira point le généralissime de son erreur. Il crut que c'étaient de fausses démonstrations tentées pour dégager Masséna et Suchet et sauver la Provence. Toutefois, il jugea prudent de se rapprocher de ses lignes de communication, et laissant le général Elnitz avec 18,000 hommes sur le Var, il partit de Nice et se porta sur Turin. C'est là seulement qu'il apprit le danger qui menaçait ses communications avec l'Autriche et Mantoue. Il écrivit aussitôt au général Elnitz de se retirer immédiatement sur Asti, au général Ott de lever le siége de Gênes, et de venir, sans plus tarder, le rejoindre.

Lorsque Bonaparte fut descendu en Lombardie, sa première pensée fut de débloquer Gênes, de couper à l'ennemi toutes ses lignes de retraite, et de l'acculer aux Alpes. En conséquence, au lieu de marcher sur Turin, où était Mélas, il se porta sur Milan. Les généraux Laudon, Kaim et Wukassowich, surpris dans leurs cantonnements, eurent à peine le temps de jeter 2,000 hommes dans le château de Milan et de fuir derrière l'Adda. Le 31 mai, le premier consul franchit le Tésin et arriva le 2 juin dans la capitale de Lombardie.

Émue et fascinée à la vue de ce grand homme qu'elle croyait mort, la population l'accueillit avec des transports d'enthousiasme qui tenaient du délire. L'Autriche avait traité avec une cruauté vindicative les Italiens compromis dans la cause de la France. Elle avait jeté les uns dans les cachots, exilé les autres, et rempli de deuil

la plupart des grandes familles milanaises. Sa domination était abhorrée dans toute la Lombardie, et les habitants de ce beau pays saluèrent encore une fois, dans le général Bonaparte, un héros et un libérateur.

Le 6 juin, il fit occuper Pavie par le général Lannes, Plaisance le 7 par Murat, et se porta de sa personne avec le gros de l'armée sur Stradella, position sur le Pô qui lui permettait, soit d'attendre Mélas, qui ne pouvait se rendre directement à Mantoue sans passer par Stradella, soit de voler au secours de Gênes; mais cette grande ville venait de capituler. Depuis quinze jours, les troupes et la population luttaient avec un courage sublime contre toutes les horreurs de la famine. Nos soldats, réduits à 8,000, ressemblaient plutôt à des spectres qu'à des hommes. Le nombre des habitants qui avaient succombé aux tortures de la faim était considérable; on en comptait déjà plus de 15,000. La population au désespoir donna, le 2 juin, des signes de révolte, et força le doge et le sénat à intervenir auprès de Masséna pour qu'il se rendît.

Ce général était dans la plus affreuse des positions : il n'avait plus de vivres que pour deux jours : d'un autre côté, il tremblait de compromettre, en capitulant, le sort de l'armée de réserve. Il rassembla les chefs de corps et leur dit : « Mes amis, nous avons rempli notre tâche; mais qu'il ne soit pas dit qu'on ait triomphé de nous. Abandonnons ce vaste tombeau; n'emportons que nos armes et notre gloire, et ouvrons-nous un passage à travers les rangs ennemis. » Les soldats exténués n'étaient plus capables d'un tel effort : il fallait se rendre

ou mourir. Le 3 juin, Masséna se décida à envoyer un parlementaire au général Ott pour lui proposer de négocier une capitulation honorable. Le même jour, et presque au même instant, le général autrichien recevait du feld-maréchal Mélas l'ordre de lever le blocus et de se porter, à marches forcées, sur le Pô. Ott dissimula sa joie et signa une capitulation en vertu de laquelle Masséna, 20 pièces de canon, et environ 1,500 hommes évacueraient la place par mer, tandis que les 8,000 hommes, formant la garnison valide, se retireraient par la chaussée de Voltri.

Libre enfin de ses mouvements, Ott jette 10,000 hommes dans Gênes, et, avec le reste de son armée, il vole vers Plaisance, espérant nous y prévenir et ouvrir à l'armée autrichienne une issue pour s'échapper. Non-seulement Plaisance était déjà occupée par Murat, mais la route même qui y conduit était interceptée. Ott vint se heurter à Montebello contre notre avant-garde : il avait avec lui 18,000 vieux soldats, l'élite de l'armée de Mélas. Lannes n'en avait que 8,000; mais la division Victor approchait, et il résolut d'accepter la bataille. Elle fut très-sanglante : Français et Autrichiens, tous rivalisèrent d'intrépidité et d'ardeur, pressentant qu'à l'issue de cette première bataille était attaché le sort de l'Italie. Lannes soutint pendant plusieurs heures, avec une fermeté héroïque, les efforts de toute l'armée de Ott; enfin l'arrivée de la division Victor nous donna la victoire. Les Autrichiens affaiblis de 1,500 tués, de 3,000 blessés, et de 4,000 prisonniers, se retirèrent en désordre par Voghera et Tortone, sur la Bormida.

De son côté, le premier consul concentra ses forces sur Stradella, qu'il fit fortifier, et envoya l'ordre à Suchet de déboucher par le col de Cadibonne, dans la vallée de la Bormida, et de se porter sur le flanc droit de l'armée autrichienne.

Ce général avait admirablement défendu la frontière du Var. S'aidant de tous les obstacles naturels que présente, sur ce point, la chaîne des Apennins, il avait, par d'habiles manœuvres, disputé pied à pied le terrain à l'ennemi et couvert la Provence. Lorsqu'il sut que les Autrichiens étaient en pleine retraite, il s'élança sur leurs traces, les prévint au col de Tende, répandit l'épouvante et la mort dans leurs rangs, leur tua ou fit prisonniers 8,000 hommes, et courut au secours de Gênes. Il était trop tard. Il recueillit la garnison qui venait d'en sortir, et se porta en toute hâte vers Acqui, sur les derrières de l'armée ennemie.

La position de Mélas, placé entre le premier consul et Suchet, était fort critique. Il ne lui restait plus qu'une seule voie de retraite : c'était la route qui, de Gênes, suit les bords du golfe de la Spezzia jusqu'en Toscane. Toute la crainte du premier consul était qu'il ne se jetât dans cette direction et ne lui échappât. Afin de s'en assurer, il quitta sa position de Stradella, franchit la Scrivia, et déboucha le 13 juin dans la grande plaine de Marengo.

Desaix, de retour d'Égypte, avait rejoint le premier consul à Stradella, impatient de prendre sa part de périls et de gloire dans les combats qui se préparaient. Bonaparte, à la vue de son jeune compagnon d'armes,

ressentit une vive émotion, et ne laissa pas languir un seul jour sa noble ardeur. Il lui confia le commandement de sa réserve, forte de 10,000 hommes, et, dans l'appréhension que les Autrichiens n'eussent pris la direction de Novi, il le détacha sur Rivalta. Puis, il ordonna à Victor de s'avancer jusqu'au village de Marengo et de l'occuper, ainsi que les ponts de la Bormida. Lannes s'avança en seconde ligne pour soutenir Victor. La position et les vues de l'ennemi restaient encore enveloppées de mystère, et le premier consul était rempli d'inquiétude. Enfin, dans la nuit du 12 au 13, de nombreux avis lui apprirent que Mélas avait concentré ses forces entre la Bormida et le Tanaro, et qu'il paraissait disposé à livrer une grande bataille.

Le désastre de Montebello avait jeté ce général dans la plus grande consternation. Il rassembla ses généraux, leur exposa la situation critique de l'armée, rejeta sur le conseil aulique la responsabilité des événements, et leur soumit son projet de s'ouvrir un passage à travers nos colonnes. Tous l'approuvèrent et comprirent qu'il fallait vaincre ou perdre l'Italie.

Les deux armées n'étaient point d'égale force : celle du premier consul n'était pas de plus de 28,000 hommes; Mélas en avait 31,000. Jusqu'à trois heures du soir, la première, séparée du corps de réserve détaché sur Rivalta, se trouva réduite à 18,000 combattants, tandis que les Autrichiens, au moment où l'affaire s'engagea, étaient au grand complet. Les Français n'avaient que 40 pièces de campagne; leurs adversaires en avaient 230. La cavalerie des premiers était tout au

plus de 3,000 chevaux; celle des seconds était superbe et en comptait 8,000.

Le 14, à l'aube du jour, les Autrichiens débouchèrent des ponts de la Bormida et assaillirent avec une vigueur extrême la division Gardane, que Victor recueillit à Marengo. Ce village couvert, du côté de la Bormida, par le ruisseau fangeux de Fontanone, était le nœud de la bataille. Mélas concentra sur ce point ses principales forces; mais tandis que ses colonnes étaient aux prises avec Victor, il apprit que Suchet s'approchait d'Acqui. Effrayé, il détacha aussitôt sur Cantaluppo 2,500 chevaux, et s'affaiblit ainsi en pure perte, car Suchet n'arriva que le lendemain à Acqui. Cette faute fit le salut de l'armée française.

Pendant plusieurs heures, Victor et Lannes opposèrent un rempart d'acier aux attaques furieuses des généraux Haddick, Kaim et Bellegarde : cependant nos colonnes finirent par céder sous la supériorité du nombre ; Mélas força le passage de Fontanone, foudroya de son artillerie les troupes de Victor, les délogea de Marengo et les mit dans une déroute complète. Lannes, découvert sur sa gauche par la déroute de l'aile gauche, menaçait d'être lui-même débordé et entraîné. Bonaparte voit son étoile pâlir : il s'élance à la tête de la garde consulaire, raffermit les colonnes ébranlées de Lannes, contient les troupes victorieuses de Mélas, et arrête l'aile gauche autrichienne en lui opposant la division Cara Saint-Cyr, qui vient se placer à Castel-Ceriolo sur la Bormida. Il était trois heures du soir; la plaine était couverte de nos fuyards. Mélas, croyant la bataille

gagnée, venait de rentrer dans Alexandrie, laissant à son chef d'état-major, le général Zach, le soin de poursuivre et de compléter la victoire, quand Desaix parut et entra en ligne. En un moment, le champ de bataille change d'aspect. Le premier consul parcourt le front des divisions et relève leur courage par ces mots électriques : « Enfants, souvenez-vous que mon habitude est de coucher sur le champ de bataille. » Le général Zach s'avance en colonnes largement espacées, par la route de Tortone, sur Saint-Juliano : il marche à la tête de la réserve autrichienne formée de 6,000 grenadiers d'élite : déjà il touche au village de Saint-Juliano, lorsque Desaix s'élance à la tête de la réserve. A peine est-il en face de l'ennemi qu'une balle vient le frapper au cœur et l'étend roide mort. Ce coup funeste qui ravit à la France un de ses plus nobles enfants, loin de ralentir l'ardeur de nos soldats, les exaspère ; ils fondent avec rage sur la colonne de Zach. Dans le même instant, Kellermann se précipite sur son flanc gauche, à la tête de 800 chevaux, l'entame, et répand dans ses rangs la terreur et la mort : en un instant, ce fut un corps anéanti. Le premier consul, Kellermann et Lannes attaquent avec la même furie les autres divisions autrichiennes qui s'avancent, les mettent en déroute, et nos soldats traversent en vainqueurs cette plaine qu'ils parcouraient en fuyant peu d'heures auparavant. De son côté, Cara Saint-Cyr manœuvre pour couper la retraite à l'ennemi : alors l'épouvante et un désordre affreux s'emparent de l'armée autrichienne; tout fuit vers la Bormida, et l'on n'entend plus que ce cri sinis-

tre : *Aux ponts !* Enfin l'ennemi nous abandonne le champ de bataille jonché de 7,000 de ses soldats morts ou blessés, de 40 canons, de 16 drapeaux, et va cacher sa honte et ses débris dans les murs d'Alexandrie.

Mélas était dans une situation sinon désespérée, du moins extrêmement critique : il ne pouvait, sans de grands périls, se retirer sur Gênes, Suchet lui en barrait le chemin; ni s'enfermer dans Alexandrie, il y eût été aussitôt investi par les forces combinées du premier consul et de Suchet; ni courir les chances d'une seconde bataille après un désastre qui avait démoralisé son armée. Il aima mieux sacrifier toutes les places du Piémont et de la Lombardie que de compromettre le salut de ses troupes. Le 15 au matin, il envoya proposer au premier consul de conclure un armistice. Le vainqueur y consentit. En vertu d'une convention qui fut signée le 15 à Alexandrie, les Autrichiens durent se retirer derrière le Mincio, et nous abandonner tout le pays compris entre la Chiesa, l'Oglio et le Pô, c'est-à-dire les places d'Alexandrie, de Gênes, de Coni, d'Urbin, de Tortone, de Milan, de Pizzigthone, de Plaisance, de Ceva, de Savone, et d'Arona. Un seul jour, une seule victoire, suffirent pour nous remettre en possession de tout le Piémont et de la plus grande partie de la Lombardie.

Moreau, de son côté, remportait en Allemagne d'autres succès qui, sans avoir l'éclat de ceux de l'armée d'Italie, avaient une extrême importance. Après avoir manœuvré quelque temps autour du camp retranché d'Ulm sans pouvoir en arracher l'ennemi, il se porta sur

ses communications avec Vienne, traversa le Lech, s'empara d'Augsbourg, se dirigea de là sur Hochstedt, et força enfin le passage du Danube. Effrayé du mouvement hardi de son adversaire, et craignant d'être coupé de Vienne, Kray sortit enfin de son camp retranché, et se porta à marches forcées sur l'Isar pour y prévenir Moreau; mais nous étions déjà maîtres de Munich. Le général autrichien se retira en toute hâte sur l'Inn afin de couvrir les États héréditaires. Déjà l'inquiétude commençait à s'emparer des esprits à Vienne, lorsqu'on y reçut la nouvelle accablante du désastre de Marengo et de la convention d'Alexandrie. Le conseil aulique expédia aussitôt au feld-maréchal Kray l'ordre de suspendre les hostilités et de négocier une convention d'armistice. Elle fut signée à Parsdorff le 15 juillet. Elle portait que les places d'Ingolstadt, d'Ulm et de Philipsbourg resteraient bloquées, mais approvisionnées pendant tout le temps que durerait l'armistice.

Nos armes n'étaient pas seulement victorieuses en Italie et en Allemagne; elles triomphaient aussi sur les bords du Nil, et c'est au moment où l'Égypte allait nous échapper que nous l'avions pour ainsi dire reconquise dans les champs d'Héliopolis.

Lorsque Bonaparte avait remis le commandement de l'armée d'Égypte au général Kléber, il avait obéi à des considérations purement militaires; il n'avait vu dans son successeur que l'homme de guerre. Kléber ne partageait ni ses espérances ni ses vues sur l'expédition d'Égypte. A l'époque où lui échut le commandement, il n'était bruit dans le monde que de nos désastres. Chaque lettre de

France venait apporter quelque nouvelle sinistre : un jour c'était la défaite de la Trebbia, un autre celle de Cassano et de Novi, un autre la perte de Mantoue et de toute l'Italie. L'armée d'Afrique ignorait encore les victoires de Zurich et de Castricum. Triste et consternée, elle voyait la république entourée d'abimes et au moment de succomber. Kléber avait un jugement trop élevé pour méconnaître les avantages qu'eût valus à son pays la possession incontestée de l'Égypte ; mais il pensait qu'une si haute ambition ne convenait plus à sa détresse présente. Il déplorait que, dans un moment où elle avait besoin, pour résister à tous ses ennemis, de la présence et du dévouement de tous ses enfants, 25,000 braves endurcis aux fatigues, déjà vieux de combats et de gloire, commandés par les premiers généraux de l'Europe, se consumassent dans une conquête lointaine qui ne pouvait exercer sur ses destinées qu'une influence indirecte et secondaire. « Avant de songer à l'agrandir, disait-il, il fallait la sauver, et son armée d'Afrique la servirait plus efficacement sur le Rhin ou dans les gorges des Alpes que sur les bords du Nil. » Cette manière de voir était celle de la plupart des chefs de l'armée. Tous, généraux et soldats, étaient las de la guerre d'Afrique, et impatients de revoir ces champs de bataille de l'Italie et de l'Allemagne où ils avaient vaincu tant de fois. Cependant, un des chefs de l'armée, Desaix, professait une opinion contraire; mais Desaix était l'ami, le confident de Bonaparte: il avait reçu le dépôt de ses secrets, il espérait et attendait.

A peine investi du commandement, Kléber s'occupa

des moyens de ramener son armée en France, et annonça ses intentions au Directoire. Afin de prémunir ce gouvernement, qu'il croyait encore debout, contre l'influence du général Bonaparte, il fit un acte qui eût été un crime s'il ne lui avait été inspiré par l'amour de son pays. Il écrivit au Directoire (4 vendémiaire) que son prédécesseur lui avait laissé des finances en désordre et ruinées, une armée découragée et affaiblie, un pays épuisé, fanatisé, et prêt à se soulever. En même temps, il traça un tableau effrayant des périls qui le menaçaient. « Les Mameluks et les Turcs s'étaient concertés « pour l'attaquer simultanément sur plusieurs points « à la fois et l'anéantir. Mourad-Bey devait fondre sur « la Basse-Égypte, tandis que le grand-vizir opérerait « par terre et par mer avec 80,000 hommes. L'armée « turque était sur un pied formidable ; elle avait 70 pièces de canon ; elle était commandée par des officiers « européens, et 6,000 Russes devaient la renforcer à « Gaza. Il pouvait à peine opposer à tant de forces « 15,000 hommes, dont 8,000 seulement étaient en état « de combattre. » Kléber avait tout exagéré, et sa faiblesse, et ses périls, et la force de ses ennemis. L'armée vivait dans l'abondance et comptait sous les drapeaux, non pas 15, mais 25,000 excellents soldats. Celle du vizir n'était qu'un ramas de recrues levées à la hâte, aussi dépourvues d'instruction que de discipline, et aussi mal commandées que mal équipées.

La lettre de Kléber fut saisie en mer par les Anglais : elle les abusa sur sa situation, et leur inspira un acte qui est une des pages les plus honteuses de leur his-

toire. Un duplicata de la lettre échappa heureusement à leurs croisières ; mais ce ne fut pas le Directoire, ce fut celui-là même contre qui elle était dirigée qui la reçut et la décacheta.

Le premier consul connaissait l'humeur caustique et frondeuse de Kléber ; mais il savait aussi apprécier ses grandes et belles qualités, son âme élevée et pure, son jugement net et précis, et son brillant courage. Il lui pardonna les écarts où l'avait entraîné son impatience de quitter l'Égypte, et lui expédia en toute hâte le chef de brigade Latour-Maubourg pour lui annoncer son avénement au consulat, et l'envoi prochain de puissants renforts.

Cependant les Turcs se préparaient à exécuter le plan qu'ils avaient concerté avec Mourad-Bey. Ce chef fit un grand effort pour nous chasser de la Haute-Égypte ; il fondit impétueusement le 9 octobre 1799 (17 vendémiaire an VIII), à la tête de tous ses Mameluks, sur la division Desaix, fut battu et refoulé dans le désert. Desaix laissa au général Boyer le soin de le contenir, et vola à la défense de la Basse-Égypte, où étaient les grands périls. Une flotte turque, commandée par le commodore anglais sir Sidney Smith, se présenta le 25 octobre 1799 (3 brumaire) aux embouchures du Nil, avec 8,000 hommes : 4,000 débarquèrent et s'emparèrent de la tour de Bogaz. Le général Verdier sortit de Damiette, marcha contre eux, les précipita dans la mer, remplit d'épouvante toute l'escadre ottomane, et la força de regagner la Syrie. Un autre ennemi s'approchait : c'était le grand-vizir qui débouchait de Syrie avec toutes

ses forces. Kléber résolut de prévenir, par une prompte pacification, une inutile et déplorable effusion de sang. Il prit donc l'initiative, écrivit au vizir, et lui proposa de traiter sur les bases suivantes : « La France restitue« rait l'Égypte à la Porte qui y établirait un pacha « comme par le passé ; mais les troupes françaises con« tinueraient d'occuper les places et les ports militaires « jusqu'à la conclusion de la paix maritime. »

L'Angleterre qui s'était faite le conseiller et comme le tuteur de la Porte dans la présente guerre, intervint aussitôt dans la négociation et en prit la haute direction. Ce fut le commandant de ses forces dans le Levant, sir Sidney Smith, qui répondit, au nom du vizir, à la lettre de Kléber. Il repoussa les conditions proposées par le général français, et renouvela l'offre déjà faite de laisser le chemin libre à l'armée française pour retourner en France. « Il est temps encore d'en profi« ter, lui dit-il. Si l'évacuation de l'Égypte n'était pas « permise par l'Angleterre, le retour des Français dans « leur patrie serait impossible. La politique actuelle « de l'Europe semblerait peut-être exiger sa rétracta« tion ; mais la politique des Anglais est de tenir leur « parole, quand même leur ténacité pourrait nuire à « leur intérêt du jour. »

Kléber avait un désir si passionné de revenir en France qu'il consentit à admettre l'Angleterre comme partie principale dans la négociation avec le grand-vizir, et à traiter sur le propre vaisseau du commodore. Desaix et Poussielgue s'y transportèrent pour y débattre les intérêts de la République. On préluda par conve-

nir d'un armistice d'un mois. Toutes les hostilités cessèrent aussitôt de notre côté; mais il n'en fut pas ainsi du côté des Turcs. Soit ignorance de l'armistice, soit perfidie et secret accord avec Sidney Smith, un colonel anglais, sir John Douglas, qui avait un commandement principal dans l'armée turque, envoya sommer le chef de brigade Cazal, chargé de la défense d'El-Arish, de lui rendre la place, le menaçant, s'il refusait, de passer toute la garnison au fil de l'épée. Cazal répondit en homme de tête et de cœur qu'il défendrait son fort jusqu'au dernier homme. Mais la garnison n'était pas à la hauteur d'un tel courage. L'impatience de quitter l'Égypte s'était communiquée du général en chef aux derniers rangs de l'armée, et avait éteint dans le cœur des soldats d'El-Arish tout sentiment du devoir. L'indiscipline, l'esprit de révolte, la peur, s'emparèrent de ces malheureux, et, parmi eux, il se trouva des lâches qui eurent l'infamie d'ouvrir de leurs propres mains à l'ennemi les portes du fort. Tous cependant n'imitèrent point ce funeste exemple : quelques braves, en petit nombre, restèrent fidèles à l'honneur du drapeau, se groupèrent autour de leur commandant, lui firent un rempart de leurs corps, et ne cédèrent aux flots d'ennemis qui avaient fait irruption dans la ville qu'après avoir assuré son évasion. Le fort d'El-Arish, qui commande l'entrée du désert du côté de la Syrie, fut ainsi perdu pour nous. Le grand-vizir y transporta son quartier-général, et c'est dans ses murs témoins de tant de perfidie que furent reprises les négociations.

Sidney-Smith et le grand-vizir persistaient à exiger

l'évacuation pure et simple de l'Égypte, menaçant, en cas de refus, de rompre les conférences et de dénoncer l'armistice. Kléber convoqua un conseil de guerre et lui soumit cette dure condition. Toute l'assemblée, à l'exception de Davoust, fut d'avis qu'il fallait s'y soumettre. Fort de l'appui des chefs de l'armée, Kléber expédia à Desaix et à Poussielgue l'ordre précis de transiger sur la base de l'évacuation pure et simple. Desaix répugnait à exécuter l'ordre du général en chef. Admis dans le camp du vizir, il avait jugé par lui-même la faiblesse de l'armée turque, l'indiscipline des soldats, l'ignorance des chefs, et l'insuffisance du matériel. Au milieu des négociations, il avait écrit à Kléber qu'il s'engageait à battre toute cette armée avec sa seule division. Mais l'administrateur Poussielgue, adversaire passionné du général Bonaparte et de l'expédition, insista avec tant de force pour l'acceptation des conditions imposées par l'ennemi, que Desaix n'osa point lui rompre en visière et signa, le 26 janvier 1800 (6 pluviôse), le traité d'évacuation. L'armée française devait être transportée en France avec ses armes et ses drapeaux, sur des bâtiments français et turcs. La sûreté de son retour lui serait garantie par des passe-ports qui lui seraient délivrés, tant au nom de la Porte qu'en celui des alliés de ce gouvernement.

Desaix et Davoust s'embarquèrent immédiatement pour revenir en France. Le premier eut une traversée pleine d'incidents et de périls. Une tempête violente assaillit son navire à sa sortie d'Égypte et le jeta sur les côtes de Grèce. Bientôt il reprit sa route et cinglait vers

Toulon, lorsqu'il fut rencontré par une frégate anglaise qui l'arrêta malgré ses passe-ports. L'amiral Keith, dont l'escadre croisait alors devant Livourne, le retint captif pendant plus d'un mois, au mépris du droit des gens, et, sans égard pour son rang et son mérite, prit un plaisir cruel à l'abreuver de dégoûts et de privations. Lorsqu'il eut été relâché, Desaix se rendit en toute hâte en Italie, rejoignit, comme nous l'avons dit, le premier consul à Stradella, et vint sceller de son sang la victoire de Marengo.

Il y avait peu de jours que la convention d'El-Arish avait été signée, lorsque le chef de brigade Latour-Maubourg débarqua à Alexandrie et vint annoncer à Kléber la chute du Directoire et l'établissement du gouvernement consulaire. Ces nouvelles jetèrent le général en chef dans une grande anxiété. L'homme dont naguère il était presque l'égal, qui avait mis son génie et sa gloire à conquérir l'Égypte, qu'il avait accusé, et, il faut bien le dire, calomnié, cet homme était aujourd'hui le maître de la France. La situation était complétement changée; la patrie n'était plus en danger ; son salut, désormais assuré, n'exigeait plus le sacrifice de l'Égypte. Il nous importait au contraire extrêmement de nous y maintenir, ne fût-ce que pour avoir dans les mains un moyen d'échange à la paix générale. Mais le traité d'évacuation était signé, ratifié : l'honneur de l'armée et de son chef exigeait qu'il fût exécuté. Déjà les ordres de départ étaient donnés ; les troupes, les attelages, les convois, les ambulances, tout s'acheminait vers Alexandrie ; l'on commençait même à désarmer les forts. Poussielgue, ainsi

que les généraux Dugua et Vial, allait s'embarquer, lorsque sir Sidney Smith leur fit connaître l'ordre qu'il venait de recevoir de l'amiral Keith, de ne laisser sortir aucun bâtiment français des ports de l'Égypte. La lettre de Kléber au Directoire, cette lettre que les Anglais avaient saisie en mer, leur avait fait regarder sa situation comme désespérée : alors une pensée lâche et déloyale s'était emparée d'eux ; ils avaient résolu de consommer la honte et la ruine de l'armée française en lui fermant la mer, et s'il y avait un traité d'évacuation déjà signé, de le fouler aux pieds.

L'indignation de Kléber, lorsqu'il apprit que les Anglais s'opposaient à l'exécution d'une convention rédigée par leur négociateur, fut tempérée par la joie secrète d'être rendu à toute sa liberté. Aussitôt il révoque les ordres de départ, et fait savoir au grand-vizir que, si ses colonnes dépassent le rayon de Belbeïs, il verra dans ce mouvement un acte d'hostilité et marchera contre lui. Le vizir ne tint nul compte de cet avertissement, et poussa son avant-garde jusqu'aux portes du Caire, au milieu même de nos avant-postes. Une lettre de l'amiral Keith vint éclaircir les derniers doutes de Kléber. « Le roi son maître, écrivait l'amiral, lui avait ordonné de ne consentir à aucune capitulation avec l'armée française, excepté dans le cas où elle mettrait bas les armes, se rendrait prisonnière de guerre, et livrerait aux puissances alliées tous les vaisseaux et toutes les munitions appartenant à sa nation, et se trouvant dans les port et ville d'Alexandrie. »

Kléber reçut cette lettre comme un bienfait du ciel :

la mauvaise foi de l'Angleterre le déliait de ses serments. Ce qu'hier encore l'honneur lui eût défendu, l'honneur le lui commande aujourd'hui. Il lut la lettre sans trahir un seul instant l'émotion qui l'agitait ; puis, se tournant vers le lieutenant Wright, qui la lui avait apportée, il lui dit avec ce noble sang-froid qui le caractérisait : *Vous connaîtrez demain ma réponse.* Le lendemain, il publia la lettre de l'amiral avec ce titre : Proclamation de Kléber à l'armée, et suivie de ces mots d'une simplicité antique : *Soldats, nous saurons répondre à de telles insolences par des victoires : préparez-vous à combattre.* L'indignation qui est dans son cœur passe dans l'âme de ses soldats. Tous ressaisissent leurs armes et comprennent qu'il ne leur reste plus qu'à vaincre ou à mourir. Kléber sort des murs du Caire, fond impétueusement sur l'armée du grand-vizir, campée dans la plaine d'Héliopolis, taille en pièces son avant-garde, retranchée au village de Matarieh, entame le gros de l'armée, la pousse l'épée dans les reins au delà de Belbeïs, lui porte un dernier coup à Karaïm, lui prend ses canons, ses magasins, ses tentes, et la rejette vaincue, frappée d'épouvante et comme dissoute, dans le désert.

Tandis qu'il battait et chassait devant lui le vizir, Ibrahim-Bey et Nassif-Pacha avaient fait irruption, avec 15,000 hommes, dans la ville du Caire vide de nos troupes, soulevé et armé la population, massacré les Francs, et investi les forts, défendus seulement par une poignée de Français. Ces braves gens, entourés d'une nuée d'ennemis, leur opposèrent une contenance intré-

pide, et ne durent leur salut qu'à leur courage. Du champ de bataille d'Héliopolis, Kléber avait envoyé à leur secours Lagrange et Friant; mais ces généraux trouvèrent les portes du Caire fermées et barricadées. Tout le peuple était sur pied et en armes, et avait fait, de chaque maison, une forteresse. Ne pouvant, avec le peu de troupes qu'ils avaient avec eux, enlever et soumettre cette grande ville, il leur fallut attendre le retour de l'armée. Kléber arriva enfin à la tête de ses colonnes victorieuses, et somma le Caire de se rendre; mais la population fanatisée refusa de lui ouvrir les portes de la ville. Obligé d'employer, pour la réduire, les moyens extrêmes, il fit pleuvoir sur ses murs les bombes et la mitraille, livra aux flammes le faubourg de Boulacq, et ne parvint à s'en rendre maître qu'après un horrible combat qui dura quatre jours. Elle se rendit le 19 avril 1800 (19 germinal).

Pendant que les Français et les Turcs se disputaient dans les champs d'Héliopolis et au milieu des décombres de Boulacq la possession de l'Égypte, les Anglais tentèrent un coup de main sur la ville de Suez, et s'en emparèrent. Mais Kléber ne leur laissa pas le temps de s'y retrancher. Il détacha contre eux quelques bataillons qui les assaillirent vigoureusement, les chassèrent de la ville, et les obligèrent à fuir sur leurs vaisseaux.

Un corps de 10,000 Turcs avait profité du départ du général Verdier pour occuper Damiette. Le général Béliard fut chargé de les en chasser et de les refouler dans le désert. Enfin, sachant mêler l'art de la politique à

l'ascendant de ses armes, Kléber réussit à détacher de ses ennemis le brave et ardent Mourad-Bey, et signa avec lui un traité d'alliance par lequel il lui abandonna les provinces de Syène et de Gigeh, avec le titre de prince-gouverneur du Sayd.

Ainsi, la victoire d'Héliopolis avait déjoué la trame des Anglais, confondu l'orgueil des Turcs, rempli la population d'une terreur salutaire, et attaché à la France le plus brave et le plus influent des chefs de Mameluks. Jamais notre domination n'avait été plus solidement affermie sur cette terre, que, peu de jours auparavant, Kléber désespérait de conserver. Cet habile général s'occupa de compléter par une administration habile et intègre l'œuvre de la victoire. Il perfectionna, en la simplifiant, l'organisation des finances du pays, et augmenta considérablement ses revenus. Il lui avait fallu payer chèrement ses derniers triomphes. L'armée avait fait de grandes pertes : il combla ses vides avec des Grecs et des Cophtes qu'il enrôla, et des noirs du Darfour qu'il acheta et rendit libres, sous la condition qu'ils prendraient du service dans l'armée française ; il en forma d'excellents régiments qui rivalisèrent plus tard de courage et de discipline avec les soldats nationaux. Par ces sages mesures, les forces de l'armée d'Égypte furent portées à 27,000 hommes, dont 23,000 nationaux et 4,000 auxiliaires. Mais on eût dit que la fortune, cruelle jusque dans ses plus grandes faveurs, eût voulu nous faire expier, dans un même jour, la gloire d'Héliopolis et celle de Marengo. Le 14 juin, ce jour-là même où Desaix succombait en Italie sous une balle autrichienne,

Kléber tombait au Caire sous le poignard d'un fanatique. Ce général traversait une longue terrasse qui conduisait à son habitation, lorsqu'un jeune musulman se présente à lui dans une humble posture, lui baise la main respectueusement, puis soudainement se redresse et lui plonge un poignard dans le sein gauche. Un moment terrassé par l'architecte Protain, qui accompagnait le général, il se relève, revient sur sa victime, la frappe de trois nouveaux coups, et va se réfugier dans les jardins du palais. Kléber était tombé en criant : « A moi, guides, je suis assassiné. » On arrive, on le transporte chez le chef d'état-major, où bientôt il expire.

L'assassin, qui fut découvert caché sous un nopal touffu, était un jeune Syrien d'Alep que les écrits du grand-vizir, l'espoir de la vie éternelle promise à tout musulman qui irait en Égypte poignarder le chef de l'armée française, et les excitations des imans et d'un aga, avaient fanatisé. Il avait traversé le désert, s'était rendu au Caire, où il avait été reçu, nourri et entretenu pendant six semaines par les cheiks de la mosquée de Jemil-Azar : il avait passé tout ce temps en prières et en luttes intérieures : ce temps d'épreuves accompli, il était sorti de la mosquée et avait été frapper celui que les imans et les cheiks lui avaient désigné comme l'ennemi de son pays et de sa foi. Condamné à subir le supplice du pal, il entendit sa sentence et supporta les souffrances et la mort avec la fermeté extatique d'un martyr.

CHAPITRE II

Résolutions adoptées par la cour de Vienne après la bataille de Marengo. — Traité de subside conclu entre cette cour et l'Angleterre. — Mission du comte de Saint-Julien à Paris. — Préliminaires de paix signés par ce négociateur. — Il est désavoué par son gouvernement et emprisonné. — Négociations avec l'Autriche et l'Angleterre. — Congrès de Lunéville. — Le premier consul propose à l'Angleterre de conclure un armistice naval. Prolongation des armistices d'Alexandrie et de Parsdorff. — Capitulation de Malte. — Rupture des négociations. — Positions respectives des armées françaises et autrichiennes. — Reprise des hostilités et opérations en Allemagne et en Italie. — Bataille de Hohenlinden. Armistice de Steyer. — Succès de Brune. Armistice de Trévise. — Discussions sur Mantoue. — Négociations de Lunéville. — Considérations. — Traité de Lunéville.

Un premier courrier, parti du champ de bataille de Marengo à quatre heures du soir, avait apporté à Paris la nouvelle que l'armée française était en pleine déroute, et, pendant plusieurs heures, les esprits étaient restés livrés aux anxiétés les plus cruelles. Bientôt la vérité avait été connue tout entière, et l'ivresse de la joie avait succédé aux angoisses de la crainte. Tous ceux qui n'étaient point engagés par leurs précédents ou leurs passions sous les bannières des partis accueil-

lirent avec transport ce grand succès de nos armes, et lorsque le premier consul reparut en France couvert de ses nouveaux lauriers, les populations se pressèrent de toutes parts sur son passage : elles saluèrent de leurs acclamations le guerrier qui venait de mettre le comble à sa gloire en sauvant son pays des périls d'une invasion, et en préparant le retour de la paix. La paix était alors l'objet des vœux ardents de la nation. L'armistice d'Alexandrie, suivi bientôt de celui de Parsdorff et de l'arrivée à Paris d'un négociateur autrichien, semblait annoncer qu'en effet nos ennemis cédaient à l'ascendant de nos armes, et que la guerre touchait à son terme.

Le désastre de Marengo avait rempli la cour de Vienne de consternation et d'effroi. Jamais la fortune ne s'était montrée à la fois si cruelle et si inconstante. Communément, les grands malheurs se préparent et s'annoncent de loin ; ici, tout avait été terrible, soudain, accablant. Cette Italie dont la possession était si chère à l'Autriche, pour laquelle elle avait, depuis cinq années, livré tant de combats, sacrifié tant d'armées, qu'elle était si heureuse et si fière d'avoir enfin reconquise, l'épée de Bonaparte venait, en quelques heures, de la lui arracher. Sa douleur fut poignante ; mais au lieu de se consumer dans d'inutiles regrets, elle se roidit contre le destin, et résolut d'épuiser les dernières chances que lui offraient la diplomatie et les armes, plutôt que de signer la paix sous le coup d'un si affreux désastre.

Depuis longtemps l'Angleterre, désireuse de lier sa

fortune à la sienne, la pressait d'accepter ses subsides, n'y mettant d'autre condition que de s'engager à ne pas conclure avec la France une paix séparée. Tant que l'Autriche s'était trouvée en voie de succès, elle avait refusé de s'enchaîner à la politique d'une alliée dont les intérêts, les passions et les desseins différaient entièrement des siens; mais l'irruption soudaine des Français en Italie et les progrès de Moreau en Allemagne changèrent ses résolutions. Ce fut une consolation, au milieu de ses périls, de pouvoir puiser à pleines mains dans les coffres de l'Angleterre. Quelques heures, dit-on, avant qu'elle sût la nouvelle du désastre de Marengo, elle conclut avec le cabinet anglais une convention par laquelle les deux puissances s'engagèrent, l'une à ne point signer de paix séparée avec la France avant le 28 février 1801, l'autre à payer à son alliée un subside de 60 millions.

Le gouvernement impérial jeta les yeux sur le général comte de Saint-Julien pour en faire l'instrument d'une artificieuse négociation, et l'envoya à Paris, chargé d'une mission toute pacifique. Quels étaient le sens, la portée, la limite précise des instructions remises à cet envoyé? L'autorisaient-elles, comme on l'a dit, à arrêter les bases d'une paix séparée et à les signer? La chose n'est point vraisemblable. Tout porte à croire que le cabinet de Vienne voulait ouvrir une négociation, mais non la terminer. Afin de mieux nous tromper, l'empereur et le baron de Thugut n'avaient point mis M. de Saint-Julien dans le secret de leurs desseins; ils lui avaient laissé une grande latitude de conduite. Une lettre auto-

graphe de l'empereur, qu'il était chargé de remettre au premier consul, renfermait ces mots : « Vous ajouterez foi à tout ce que vous dira de ma part le comte de Saint-Julien, et je ratifierai tout ce qu'il fera. »

M. de Saint-Julien, plus habile à faire manœuvrer une division qu'à conduire une négociation, ne sut pas deviner ce que ses maîtres n'avaient voulu lui confier. Une fois aux prises avec le premier consul et M. de Talleyrand, il fut, en quelques conférences, fasciné et entraîné bien loin de la ligne sur laquelle sa cour aurait voulu qu'il se maintînt. Ils lui tracèrent un tableau effrayant des périls qui menaçaient l'Autriche si elle tardait davantage à conclure la paix. Comme il alléguait le manque de pouvoirs suffisants, ils lui démontrèrent que c'était pour lui une nécessité et un devoir de sauver son pays, en acceptant les conditions qui lui étaient proposées. Il céda, et signa un traité de préliminaires qui reproduisait presque littéralement les clauses du traité de Campo-Formio, sauf une seule qui était à l'avantage de l'Autriche ; ce n'était plus en Allemagne, mais en Italie, que cette puissance recevait l'indemnité promise à Campo-Formio.

Le comte de Saint-Julien retourna à Vienne avec l'acte qu'il venait de signer; Duroc l'accompagnait. Lorsqu'ils furent arrivés à la frontière d'Autriche, le colonel français reçut la défense de pousser plus loin. Le général de Saint-Julien franchit seul la ligne autrichienne, et arriva à Vienne, où il fut reçu comme un sujet infidèle qui avait transgressé les ordres de son maître. M. de Thugut désavoua hautement tout ce qu'il

avait fait, et pour donner plus d'éclat à sa feinte fureur, il renferma dans la forteresse de Clausenbourg, en Transylvanie, le malencontreux négociateur. Il annonça au gouvernement français que M. de Saint-Julien avait outrepassé ses pouvoirs ; que l'empereur son maître, ayant pris l'engagement de ne traiter de la paix que conjointement avec l'Angleterre, n'avait plus la liberté de ses actes. « Il était donc impossible à Sa Majesté impériale de ratifier les préliminaires signés à Paris par son négociateur. Elle n'en désirait pas moins ardemment la paix, et son alliée la désirait également. » En témoignage de ce qu'il avançait, il donna communication d'une lettre de lord Minto (9 août) contenant la déclaration que son gouvernement était prêt à concourir avec la cour impériale aux négociations d'une paix générale.

La conduite de l'Autriche causa au premier consul un extrême dépit. Il était venu reprendre à Paris les rênes de son gouvernement, et l'homme d'État avait remplacé le généralissime. D'immenses travaux sollicitaient sa pensée ; la paix lui était nécessaire pour achever l'organisation de son gouvernement, en élargir les bases, en perpétuer la durée et déjouer les trames des factions. Puis, si les hostilités devaient reprendre leur cours, c'est en Allemagne que se porteraient les grands coups, et, sans être jaloux de Moreau, il aimait mieux devoir la paix à ses récents triomphes qu'à l'épée d'un homme qui avait déjà la vanité de se croire son rival. Cette paix si ardemment souhaitée, il croyait l'avoir conquise. Assurément, il eût été en droit de refuser l'admission de l'Angleterre aux négociations, car elle

ne voulait y intervenir que pour les traîner en longueur et les faire échouer. En poursuivant, sans attendre de nouveaux délais, le cours de nos avantages, nos soldats combattraient avec la vigueur et l'élan que donne la victoire; l'ennemi, avec la mollesse et le trouble qui accompagnent les revers. L'Autriche n'aurait pas le temps d'achever ses préparatifs, de discipliner et d'instruire ses recrues, de remonter son artillerie, ses charrois, sa cavalerie, d'approvisionner ses forteresses. Toutes les chances de triomphe seraient donc de notre côté. Et cependant Bonaparte accepta la proposition du baron de Thugut : il fut décidé que la France, l'Autriche et l'Angleterre nommeraient des plénipotentiaires qui se réuniraient à Lunéville pour négocier les conditions d'une paix générale.

Quels motifs secrets purent déterminer le premier consul à se prêter à une combinaison qu'il savait être un piége? Un seul, mais tout-puissant, l'espoir de sauver Malte, qui, faute de vivres, était sur le point de succomber, et l'Égypte, contre laquelle les Anglais et les Turcs préparaient un plan d'attaque formidable. Il exigea, comme condition préalable de l'admission de l'Angleterre aux négociations de Lunéville, qu'un armistice général fût conclu entre les armées et les flottes de la France et de la Grande-Bretagne. [1]

Le ministre anglais parut surpris d'une proposition jusqu'alors inusitée, dit-il, les chances d'une guerre maritime n'étant pas telles qu'elles pussent admettre des arrangements de cette nature. Toutefois, il invita le

[1] Note du 24 août.

gouvernement consulaire à dire comment il entendait appliquer aux ports et arsenaux de France les principes adoptés dans l'armistice d'Allemagne. M. Otto, commissaire français alors à Londres pour l'échange des prisonniers, répondit[1] en demandant que les places de Malte, d'Alexandrie d'Égypte et de Belle-Isle-en-Mer fussent assimilées aux places d'Ulm, de Philipsbourg et d'Ingolstadt; que tous les vaisseaux neutres et français eussent la libre permission d'y entrer pour en assurer l'approvisionnement, et que les escadres qui bloquaient Brest, Toulon, Flessingue et Cadix retournassent dans leurs ports, ou du moins s'éloignassent de la vue de la côte.

Lord Granville se récria contre la manière dont la France entendait appliquer le principe d'un armistice naval[2], et opposa au projet français un contre-projet dont la principale condition était que Malte et les villes maritimes d'Égypte ne pourraient recevoir de provisions que pour quatorze jours à la fois, en proportion de leur consommation. La France, tout en repoussant ce contre-projet, en tant qu'il s'appliquait à une négociation commune avec l'Angleterre et l'Autriche, déclara l'admettre, si l'Angleterre consentait à ouvrir avec la France une négociation séparée. « L'armistice naval, dit M. Otto, devait être stipulé de façon à compenser les inconvénients graves qu'entraînait pour la France la continuation indéfinie de l'armistice continental. »

Le cabinet anglais rejeta l'alternative qui lui était

[1] Note du 4 septembre.
[2] Note du 7 septembre.

offerte. « Sa Majesté, répondit lord Granville[1], ne saurait admettre qu'on lui demande une compensation pour les avantages que son allié pourrait retirer de la continuation de l'armistice allemand. » C'était déclarer qu'elle n'était point d'humeur à faire le moindre sacrifice maritime pour sauver l'Autriche.

Le premier consul avait les yeux attachés sur l'Égypte : il accepta les conditions proposées par l'Angleterre ; mais il demanda que six frégates françaises pussent sortir de Toulon, débarquer à Alexandrie, et en revenir sans être visitées. Il comptait armer en flûte ces six frégates, y embarquer 3,600 hommes, plusieurs milliers de fusils et des munitions de guerre, et les envoyer à Alexandrie.

L'Angleterre mettait autant de passion à nous chasser de l'Égypte que le premier consul à s'y affermir. Que lui importait la sécurité de l'Autriche auprès d'un si grand intérêt? Elle refusa notre dernière proposition[2], et joignant le persiflage à la hauteur, elle osa nous proposer d'évacuer l'Égypte, d'après les conditions du traité d'El-Arish, de ce traité que sa perfidie, plus encore que la victoire d'Héliopolis, avait déchiré. Jamais elle ne montra envers ses alliés un égoïsme plus cruel.

Pendant que la France et l'Angleterre débattaient, sans parvenir à s'entendre, les conditions d'un armistice naval, l'Autriche faisait des efforts inouïs pour relever sa position militaire et réveiller dans le cœur de ses peuples toutes les passions généreuses. Elle avait cou-

[1] Note du 14 septembre.
[2] Note du 20 septembre.

vert de retranchements la rive gauche de l'Inn depuis Kuffstein jusqu'à Passaw, et mis sur un pied de défense redoutable ses places de première et de seconde classe. L'archiduc palatin et le prince Charles, l'un en Hongrie, l'autre en Bohême, appelaient toute la jeunesse aux armes, et présidaient eux-mêmes à la levée et à l'organisation de nouveaux bataillons. Dans l'anxiété et le trouble qui le dominaient, le gouvernement autrichien s'imagina qu'en changeant le personnel de ses généraux, il changerait sa fortune. Il ôta le commandement des armées d'Allemagne et d'Italie aux feld-maréchaux Kray et Mélas, dont le seul tort était de n'avoir pas su vaincre, et les remplaça par l'archiduc Ferdinand et le général Bellegarde. La plupart des généraux qui s'étaient couverts de gloire dans la campagne de 1799, Elnitz, Ott, Mauendorff, furent de même sacrifiés. Afin d'électriser son armée d'Allemagne, l'empereur François en prit le commandement. Il se transporta au milieu d'elle, se donnant les grands airs de généralissime, passant de fréquentes revues, et faisant mille efforts pour enflammer l'ardeur des troupes. A la vue de tous ces symptômes, on eût dit que l'Autriche brûlait de combattre et qu'elle n'attendait plus que l'expiration de l'armistice pour se lancer de nouveau dans l'arène. Mais l'énergie de la pensée ne répondait point à ces apparences martiales. Au fond, elle était saisie de découragement et de crainte.

Un grave conflit dans lequel l'empereur Paul s'était jeté avec tout l'emportement de sa fougueuse nature, venait de s'allumer entre l'Angleterre et les États rive-

rains de la Baltique. Le premier consul avait su, à force d'art, gagner l'amitié de ce prince; et sous l'impulsion de ces deux volontés puissantes, tout le Nord se levait contre la Grande-Bretagne. C'était là pour l'Autriche un événement désastreux. Elle avait voulu ajourner la reprise des hostilités, non pas seulement pour avoir le temps de réorganiser ses armées, mais aussi pour circonvenir Paul I[er] et le ramener sous les drapeaux de la coalition. Toutes ses illusions étaient maintenant évanouies. Elle ne pouvait traiter séparément avec la France sans se déshonorer aux yeux de son allié dont elle avait reçu soixante millions, non pour faire la paix, mais pour se battre. D'un autre côté si elle rentrait en lice avant d'avoir achevé ses préparatifs, elle allait s'exposer à de nouveaux revers. Le temps pressait; on touchait aux termes de l'armistice de Parsdorff; il fallait prendre un parti : elle se décida à demander que l'armistice fût prolongé.

Cette proposition fut un trait de lumière pour le premier consul : elle lui révéla toutes les anxiétés auxquelles était en proie le cabinet de Vienne et il en profita. Il consentit à prolonger l'armistice de quarante-cinq jours, à dater du 20 septembre, mais il y mit pour conditions que les places d'Ulm, de Philipsbourg et d'Ingolstadt lui seraient immédiatement livrées. L'Autriche avait un désir si ardent de gagner un peu de temps qu'elle se résigna à ce grand sacrifice. Céder Ulm, c'était livrer le boulevard des États héréditaires. La prolongation de l'armistice fut étendue aux armées d'Italie.

La cour de Vienne alla plus loin encore dans ses dé-

monstrations pacifiques. La présence du baron de Thugut à la tête du cabinet était de nature à entretenir la méfiance dans l'esprit du premier consul. L'empereur le sacrifia et lui donna pour successeur le comte de Lehrbach. Le choix n'était pas heureux : M. de Lehrbach était ce même négociateur accusé, à tort certainement, mais enfin accusé d'avoir trempé dans l'assassinat de nos ambassadeurs à Rastadt. On sentit de suite à Vienne l'inconvenance d'un tel choix, et on se hâta de le remplacer par le comte Louis de Cobentzl, le même qui avait négocié et signé le traité de Campo-Formio. M. de Cobentzl partit pour aller représenter son souverain aux négociations de Lunéville.

Tous ces actes, surtout la cession d'Ulm, firent croire au premier consul que l'Autriche pliait sous les décrets de la fortune et désirait la paix. Voulant s'en assurer lui-même, il fit prier le comte de Cobentzl de se rendre en personne à Paris. Ce ministre céda à l'invitation qui lui était faite, et entra en conférences directes avec M. de Talleyrand. Mais aux premières paroles échangées, il fut évident que le cabinet de Vienne ne se sentait pas le courage de rompre ses engagements avec l'Angleterre, et ne cherchait qu'à gagner du temps.

La convention de Hohenlinden qui prolongeait l'armistice venait d'être signée, lorsqu'on apprit à Paris et à Londres que Malte s'était rendue aux Anglais, le 5 septembre. Le général Vaubois l'avait défendue avec un noble et grand courage, et n'avait capitulé qu'après avoir épuisé sa dernière ration. La prise de ce rocher eut lieu pendant que les négociations de l'armistice

naval duraient encore, bien que languissantes : elle en accéléra la rupture (9 octobre). Dès lors, tout espoir d'une paix générale s'éteignit à Vienne, et l'on se prépara à combattre.

De son côté, la France était pressée de mettre un terme à un état de choses qui ne pouvait plus se prolonger sans lui être fatal. L'Italie était en feu. Profitant de ce que la Toscane n'avait pas été comprise dans l'armistice d'Alexandrie, la coalition avait organisé dans ce pays un vaste soulèvement. Le général autrichien Sommariva avait enrôlé les paysans de l'Apennin et formé une armée à laquelle devaient se réunir un corps napolitain et les 20,000 Anglais commandés par le général Abercrombie, que portait la flotte de l'amiral Keith. Toutes ces forces lieraient leurs mouvements à ceux de la grande armée autrichienne qui venait d'être placée sous les ordres du général Bellegarde. Le général Dupont fut chargé de conjurer l'orage qui menaçait le flanc droit de notre armée d'Italie. Il envahit la Toscane et prit possession de Florence et de Livourne, le 15 octobre, au moment même ou Abercrombie allait débarquer avec tout son monde. Les troupes de Sommariva se concentrèrent sur Arezzo, qui, soulevée par des prêtres fanatiques, unit sa cause à celle des Autrichiens et nous ferma ses portes. Elle paya cher cet acte de témérité : il fallait un exemple; il fut terrible. Dupont la prit d'assaut et la livra à la rage de ses soldats, qui la pillèrent de fond en comble. Les insurgés, frappés d'épouvante, se dispersèrent dans les montagnes ou se soumirent; Sommariva se retira sur Ancône; les Napo-

litains n'osèrent dépasser la frontière romaine, et les Anglais allèrent tenter de nouveaux exploits sur un autre rivage.

Un ordre de l'amirauté enjoignit à l'amiral Keith de se porter sur Cadix et de s'en emparer. Mais la fièvre jaune désolait cette ville : bien que décimée par le fléau, elle opposa à l'attaque des Anglais la plus ferme contenance. L'amiral Keith avait commencé à la bombarder, et tout était disposé pour assurer le débarquement de l'armée d'Abercrombie, quand un nouvel ordre de l'amirauté arrêta l'opération. Le gouvernement anglais ne s'était pas soucié de compromettre une force aussi précieuse dans le siége d'une ville pestiférée, et lui avait donné une destination plus utile à sa puissance.

Tandis que la France et l'Autriche étaient sous les armes, prêtes à fondre l'une sur l'autre, leurs plénipotentiaires échangeaient des notes à Lunéville. Par intérêt comme par honneur, l'Autriche désirait faire une paix générale dans laquelle serait comprise l'Angleterre. Toutefois, elle avait admis l'hypothèse où de nouveaux revers l'obligeraient à s'en séparer. Elle avait donc autorisé son plénipotentiaire à ouvrir provisoirement deux négociations, l'une patente et *pro forma* dans laquelle serait comprise l'Angleterre; l'autre secrète et séparée dont on pourrait arrêter immédiatement les bases préliminaires. M. de Cobentzl en fit l'objet d'une proposition formelle. Le premier consul fit répondre qu'à aucun prix et sous aucune forme, il n'admettrait l'Angleterre dans les négociations, à moins qu'elle ne

consentît préalablement à un armistice naval. Mais il offrit de conclure avec l'Autriche une paix séparée qui demeurerait secrète jusqu'à l'époque où expireraient ses engagements avec le cabinet de Londres. Soit défiance des talents de Moreau, ou qu'il craignît de devoir la paix aux succès de ce général, il proposa des conditions d'une extrême modération. Le Thalweg du Mincio deviendrait la limite de la Cisalpine et de l'Autriche, qui conserverait Mantoue et son territoire : le grand-duc de Toscane céderait son duché à l'infant de Parme et recevrait en échange le Ferrarais, le Bolonais et la Romagne. Le Piémont serait restitué au roi de Sardaigne et aurait pour limite, du côté de la Cisalpine, la Sésia.

La cour de Vienne eut le courage de rejeter ces conditions : c'est une des plus grandes preuves de fidélité qu'un gouvernement ait donné à son allié. Elle demanda, pour elle, la limite de l'Adda et les trois légations; pour le grand-duc de Toscane et le roi de Sardaigne, leur réintégration dans leurs États tels qu'ils étaient avant la guerre.

La France n'avait pas fait moins d'efforts pour conserver sa supériorité militaire que l'Autriche pour réparer ses derniers malheurs. De nouveaux bataillons étaient venus renforcer nos armées d'Allemagne et d'Italie, et les avaient mises sur un pied formidable. L'artillerie, la cavalerie et les charrois avaient été portés au plus haut développement.

L'armée d'Italie, qui comptait 90,000 hommes sous les ordres de Brune, occupait toute la partie occidentale de la Péninsule depuis la Toscane jusqu'au lac de

Guarda. Elle était opposée à celle du général Bellegarde, qui avait ses cantonnements sur la rive gauche du Mincio, dans le Mantouan et le Ferrarais. La grande armée de Moreau, forte de 140,000 hommes, couvrait le pays depuis Kufstein jusqu'à Passaw. Elle avait devant elle l'armée de l'archiduc Ferdinand, qui n'en avait que 130,000 et qui s'étendait sur les deux rives du Danube et de l'Inn, depuis le Tyrol jusqu'au Mein. Les armées de Moreau et de Brune étaient liées l'une à l'autre par l'armée des Grisons, placée sous les ordres de Macdonald. Sa gauche occupait le Voralberg et sa droite l'Engadine. Son effectif n'était pas de plus de 15,000 hommes; mais le premier consul, en faisant grand bruit de sa formation, avait accrédité l'opinion qu'elle était de 40,000 hommes. L'Autriche donna dans le piége : elle crut avoir affaire à une armée de réserve comme celle qui avait vaincu à Marengo, et elle lui opposa dans le Tyrol 40,000 hommes, sous les ordres du général Laudon, qui se trouvèrent paralysés pendant les premières et décisives opérations de la campagne. Un quatrième corps, sous le nom d'armée gallo-batave, fort de 20,000 hommes, commandé par Augereau, était destiné à couvrir l'aile gauche de Moreau et à contenir les bandes soulevées en Westphalie et conduites par le baron d'Albini. Enfin Murat, avec 10,000 hommes, était chargé de flanquer la droite de Brune et de tenir en respect les troupes de Sommariva, les Napolitains du comte Roger de Damas, et les Anglais d'Abercrombie, s'ils osaient débarquer.

Les forces de la France et de l'Autriche étaient à peu

près égales quant au chiffre numérique; elles ne l'étaient pas quant à la qualité et aux dispositions morales. Du côté des Français, il y avait unité dans le commandement, accord entre les généraux; les soldats étaient remplis d'élan; leur confiance en leurs chefs sans bornes. Du côté des Autrichiens, au contraire, une confusion déplorable; nul concert entre les généraux; des états-majors divisés; une armée composée à la hâte et en majeure partie de recrues, dépourvue de patriotisme, et démoralisée par le souvenir de ses dernières défaites.

L'armistice étant expiré le 26 novembre, les hostilités recommencèrent sur tous les points. Augereau, le premier, s'avança impétueusement en Franconie, dispersa les troupes du baron d'Albini, s'empara d'Aschaffenbourg, de Wurtzbourg et de Bamberg, et, prenant position sur la Reidnitz, se mit en communication avec la grande armée d'Allemagne, dont il forma l'extrême gauche.

Moreau avait résolu de prendre l'offensive; il voulait forcer le passage de l'Inn sur six points différents, et marcher sur Vienne par la vallée du Danube. Son armée, qui couvrait un espace de quinze à vingt lieues, s'avançait en six colonnes, lorsqu'il fut surpris par son adversaire, qui, prenant lui-même l'offensive, franchit l'Inn le 1er décembre avec 80,000 hommes. Son projet était de manœuvrer par sa droite sur le flanc gauche de Moreau, de le déborder et de lui couper sa ligne de retraite sur Munich, tandis que Klenau et Hiller descendraient du Tyrol sur Augsbourg et déborderaient son

aile droite. Si ce hardi projet avait réussi, Moreau se fût trouvé enfermé au cœur de l'Allemagne, dans une ceinture d'ennemis, et coupé de toutes ses lignes de communication avec la France, la Suisse et l'Italie.

L'archiduc Ferdinand déboucha si impétueusement et avec des forces si considérables par les ponts de Wasserbourg, de Craybourg, de Muhldorff, d'Œting et de Braunau, que le corps de Grenier, surpris à Ampfingen, faillit être écrasé. Mais ce général défendit son champ de bataille avec une grande fermeté, et, la nuit venue, il se replia dans un ordre parfait sur le gros de l'armée. L'ennemi ne sut pas profiter de ce premier succès: il perdit en manœuvres insignifiantes la journée du 2 décembre, et laissa à Moreau le temps de rassembler tous les corps qui étaient à sa portée. Ce général rappela aussitôt à lui Lecourbe et Sainte-Suzanne, qui commandaient ses deux ailes et qui étaient projetés à une grande distance; mais il leur fut impossible d'être avertis à temps pour prendre part à la bataille du 3 décembre, en sorte que Moreau ne put opposer à l'archiduc que 70,000 hommes.

La chaussée qui conduit de Mulhdorff à Munich traverse la grande forêt de Hohenlinden; elle était le seul chemin alors praticable, tous les autres étant défoncés par les pluies et les neiges fondues. Au débouché de la forêt, du côté de Munich, est le village de Hohenlinden, que Moreau occupait avec le gros de son armée. A la gauche et à la droite de ce général se déployaient les divisions Ney, Hardy et Grouchy. L'important était de contenir l'archiduc assez de temps pour que Lecourbe et

Sainte-Suzanne pussent arriver sur le champ de bataille. En conséquence, Moreau avait envoyé aux généraux Richepanse et Decaen l'ordre de se porter, le 3 de très-grand matin, au village de Matempot situé à l'entrée de la forêt, et de faire obstacle sur ce point à l'ennemi. Mais lorsque ces deux généraux atteignirent le village de Matempot, l'archiduc avait déjà pénétré dans la forêt. L'armée autrichienne marchait sur trois colonnes: celle du centre, commandée par le prince en personne, et dont faisaient partie l'artillerie, les charrois et les ambulances, suivait la chaussée de Munich. Les deux autres, engagés dans des chemins affreux, ne purent se tenir à la hauteur de la colonne du centre, et restèrent en arrière. L'unité de marche des corps se rompit ; le centre, ayant dépassé de beaucoup les deux ailes, ne fut plus suffisamment soutenu, et vint tomber, en débouchant de la forêt, au milieu de l'armée de Moreau, qui l'écrasa de ses feux concentriques. C'est dans ce moment que Richepanse et Decaen arrivèrent, l'un à Matempot, l'autre à Saint-Christophe, et se trouvèrent un instant séparés et compromis. Richepanse embrassa alors une résolution sublime. Bien qu'il n'eût avec lui que deux régiments de ligne et un de chasseurs, il s'enfonça dans la forêt, se jeta héroïquement sur les traces de la grande colonne autrichienne, fondit sur son arrière-garde, tailla en pièces l'escorte des convois, et multipliant ses coups, fit croire à l'ennemi que c'était un corps d'armée tout entier qui s'avançait sur ses derrières. Alors l'archiduc redoubla d'efforts pour percer dans la plaine et déployer ses divisions; mais à mesure qu'elles dé-

bouchaient, elles étaient foudroyées par l'artillerie de Moreau.

Decaen à son tour s'élança sur les pas de Richepanse et vint seconder sa bouillante ardeur. Alors l'épouvante s'introduit dans tous les rangs de l'armée autrichienne : pressée en queue par Richepanse et Decaen, en tête par Moreau, n'ayant plus d'issue pour opérer sa retraite, elle s'abandonne au plus effroyable désordre : tout fuit, tout se disperse à travers la forêt; l'artillerie veut emmener ses pièces : vains efforts ! canons, caissons, magasins, équipages, tout reste embourbé ou devient la proie du vainqueur.

Des trois colonnes autrichiennes, une seule, celle de droite, commandée par le général Latour, échappa à cette affreuse panique : elle se retira en bon ordre, opéra sa jonction avec celle du général Kienmayer, repassa le pont d'Œting, et rallia les fuyards des colonnes de gauche et du centre. Le désastre des Autrichiens fut complet, leurs pertes immenses : elles s'élevèrent à 25,000 hommes tués, blessés ou prisonniers, et cent pièces de canon. La perte des Français, dans les combats des trois jours, fut d'environ 10,000 hommes.

L'armée de l'archiduc était percée à jour et comme dissoute. Il n'y avait plus aucun obstacle capable d'arrêter la marche de nos colonnes sur Vienne. Toutes les barrières qui nous en séparaient deux jours auparavant, l'Inn avec ses redoutables retranchements, la Salza, la Traun, l'Ens, furent successivement franchies. Le conseil aulique, dans son effroi, supplia le prince Charles de reprendre le commandement de l'armée. Il était trop

tard : notre avant-garde n'était plus qu'à vingt lieues de Vienne, et tous les talents du monde n'auraient pu la sauver. Consterné de tant de revers, accusant la cour d'impéritie, maudissant la funeste influence de l'Angleterre et du baron de Thugut, le peuple laissait éclater son désespoir et implorait la paix. Enfin l'archiduc se décida à proposer un armistice. Moreau répondit qu'il n'arrêterait la marche de ses troupes que si l'empereur s'engageait immédiatement à signer une paix séparée. Ce prince avait largement acquitté la dette d'honneur qu'il avait contractée vis-à-vis de l'Angleterre : plutôt que de manquer à sa parole, il avait refusé les conditions de paix les plus honorables, sacrifié son armée et compromis jusqu'à sa capitale. Que pouvait-il faire de plus ? Sa position était désespérée : il était à la discrétion absolue du vainqueur ; il se résigna donc et promit d'envoyer immédiatement à M. de Cobentzl l'ordre de négocier et de signer la paix. En vertu d'un armistice qui fut signé à Steyer le 25 décembre, les hostilités furent suspendues en Allemagne, mais on continua de se battre en Italie.

Brune avait pris l'offensive sur toute sa ligne, le 22 décembre. Le 26, il força le passage du Mincio à Mozambano, battit les Autrichiens à Pozzolo, leur fit 6,000 prisonniers, les rejeta affaiblis et découragés sur l'Adige, et se mit en communication avec l'armée des Grisons. De son côté, Macdonald avait exécuté avec une merveilleuse audace le plan d'opérations que lui avait tracé le premier consul. Le passage du Splugen, à cette époque de l'année, était une entreprise bien autrement

dangereuse que ne l'avait été, au mois de mai 1800, celui du Saint-Bernard. Une neige épaisse cachait à tous les yeux les sentiers des pâtres et d'affreux précipices. Ces obstacles n'arrêtèrent point les braves de l'armée des Grisons ni leur intrépide chef. Ils escaladèrent la terrible barrière et arrivèrent le 7 janvier à Trente, où, réunis au corps de Moncey, ils formèrent l'aile gauche de l'armée d'Italie. Bellegarde, qui avait détaché Laudon pour l'opposer à Macdonald, et laissé des garnisons considérables dans les places de Mantoue, de Peschiera, de Vérone, de Ferrare et de Porto Legagno, n'était plus assez fort pour nous disputer la formidable position de Caldiero, sur la rive gauche de l'Adige : il nous abandonna sans combattre les deux rives de ce fleuve, et se retira sur Vicence et Trévise.

Instruit du désastre de Hohenlinden et de l'armistice qui l'avait suivi, il proposa au général Brune de suspendre les hostilités en Italie, comme elles l'étaient en Allemagne. Mais le premier consul avait ordonné à Brune de ne poser les armes que lorsqu'il aurait rejeté les Autrichiens par-delà l'Isonzo, et qu'il serait maître de Mantoue. Le sort de cette place, qui est la clef de la Lombardie, était dans ce moment même l'objet de vifs débats à Lunéville. Brune fit la faute d'accorder l'armistice demandé sans exiger la cession de Mantoue. La suspension d'armes fut signée à Trévise le 16 janvier 1801. Quand le premier consul en eut connaissance, il fut très-irrité ; il désavoua la convention de Trévise, ordonna à Brune de recommencer les hostilités si Mantoue ne lui était livrée sur l'heure, et instruisit le

comte de Cobentzl de cette résolution. L'Autriche, consternée, fléchit sous les menaces de la France, et lui livra Mantoue.

Lorsque les hostilités recommencèrent en Italie, Brune avait rappelé à lui le corps du général Dupont, et n'avait laissé en Toscane que 6,000 hommes sous les ordres du général Miollis. Enhardis par le petit nombre de soldats qu'il leur restait à combattre, les paysans de l'Apennin reprirent les armes. Naples dirigea sur Sienne le comte Roger de Damas à la tête de 16,000 hommes; le général autrichien Sommariva s'avança d'Ancône pour soulever les vallées, et Miollis se trouva enveloppé dans un réseau d'ennemis. Comme il avait été obligé de laisser des garnisons à Livourne, à Lucques et à Florence, il n'avait, pour faire face à tant de périls, que 3,500 hommes. Il n'en marcha pas moins avec une grande intrépidité contre les troupes de Roger de Damas, les rencontra à San-Donato, les culbuta sur Sienne, s'empara de cette ville, contint Sommariva, fit rentrer les insurgés dans l'obéissance, et rétablit la tranquillité dans toute la Toscane.

L'armistice de Trévise livrait Naples à nos ressentiments : nous dirons bientôt comment cette cour téméraire et passionnée parvint à les conjurer.

Moreau en Allemagne, Brune en Italie, avaient mis l'Autriche hors de combat et rendu le premier consul l'arbitre suprême de la paix sur le continent. La tâche du guerrier était accomplie : celle de l'homme d'État allait commencer. A aucune époque de sa vie, Bonaparte ne s'était trouvé appelé à prendre une décision

qui engageât aussi profondément son avenir et celui de son pays. La France ne pouvait que s'applaudir d'avoir à sa tête un homme initié à tous les secrets de l'art de vaincre; mais il ne lui importait pas moins que cet homme réunît, comme César, Pierre le Grand, Frédéric II, au génie de la guerre celui de la politique. Depuis dix ans, une lutte épouvantable désolait l'Europe : à cette lutte il fallait un terme. Un grand pas avait été fait vers la réconciliation générale. La Révolution avait trouvé un maître assez fort pour la dompter, assez habile pour s'en faire aimer. Peu à peu, le gouvernement se rapprochait des formes de la monarchie, et la guerre des principes avait à peu près cessé entre la France et les autres États. Il restait à terminer la lutte des intérêts territoriaux. Le problème à résoudre était d'une difficulté immense. Le comble de l'art était de toucher le but sans le dépasser ni rester en-deçà. Il fallait tout concilier, nos légitimes exigences avec celles des autres États, notre propre grandeur avec leur sécurité.

Nous avions le choix entre deux systèmes, l'un tout de forces et de représailles, l'autre tout de clémence et de conciliation. En droit naturel, la France était parfaitement fondée à user largement des priviléges de la victoire. L'Autriche s'était jouée sans pudeur des serments jurés à Leoben ; elle s'était conduite, au congrès de Rastadt, avec une insigne duplicité ; ellle avait traité nos alliés en Italie avec une violence inouïe et nous avait placés dans un très-grand péril. Mais il ne s'agissait pas de mesurer nos vengeances sur la haine qu'elle nous portait, ni de lui rendre tout le mal qu'elle avait

voulu nous faire. La question était au contraire de savoir s'il n'importait pas à notre sécurité future, à l'affermissement de notre grandeur, au repos du continent, de sacrifier nos légitimes ressentiments à des intérêts d'un ordre plus élevé.

Nous comptions deux grands ennemis dans le monde : une ennemie continentale, l'Autriche; une ennemie maritime, l'Angleterre. Si redoutables que nous fussions, c'était une tâche bien longue, bien dangereuse, que celle de les réduire toutes les deux. Elles exerçaient partout un tel ascendant, l'une par les inépuisables ressources de son crédit, l'étendue de ses relations commerciales et ses flottes formidables, l'autre par l'autorité de son oligarchie et ses nombreuses armées, qu'on pouvait craindre que, tôt ou tard, elles ne finissent par rallier à leur cause et confédérer contre nous toutes les autres couronnes. La France était aujourd'hui en voie d'intimité avec la Prusse et la Russie; mais ces relations amicales tenaient à des causes peut-être passagères ; ici, au désir d'obtenir le gros lot dans le partage des indemnités germaniques ; là, à l'attachement passionné dont Paul Ier s'était soudainement épris pour Bonaparte. En Prusse comme en Russie, le parti anglais n'en restait pas moins très-puissant ; il comptait dans ses rangs tout ce qui entoure et domine les princes, la noblesse, la cour et les chefs de l'armée. La prudence conseillait de ne point subordonner l'avenir de la France à des combinaisons cupides qui, une fois satisfaites, laisseraient la Prusse indifférente, peut-être même hostile à nos intérêts; moins encore à la mobilité d'un

prince aussi fantasque que Paul Ier. Il était sage d'admettre comme possible une nouvelle coalition des quatre grandes monarchies de l'Europe contre nous. Or, si jamais d'aussi cruelles épreuves nous étaient réservées, il n'y avait pas de honte à nous l'avouer, nos périls seraient immenses : ce ne seraient plus seulement notre grandeur, nos récentes conquêtes qui seraient remises en question, mais la Révolution tout entière et notre nationalité même.

Le moment semblait donc venu pour le premier consul de se recueillir dans sa pensée, de s'entourer de toutes les lumières de son vaste esprit, et d'éviter à son pays des chances si redoutables. Pour arriver à ce résultat, il n'existait qu'un moyen, c'était de briser les nœuds qui, depuis dix ans, réunissaient sous les mêmes drapeaux l'Angleterre et l'Autriche, de procéder, soit envers l'une, soit envers l'autre, par voie de concession, et de contracter une paix sérieuse et permanente. Il restait à déterminer vers laquelle des deux puissances devaient se porter nos préférences.

Il se passait alors au sein du peuple anglais un fait social dont il semble que le caractère et la portée n'aient été parfaitement compris que de nos jours. A force d'audace et de violence, l'Angleterre avait fini par usurper la domination des mers et monopoliser dans ses mains tout le commerce des denrées coloniales indispensables aux besoins de l'Europe. Un champ immense s'était ouvert à l'esprit de spéculation, à l'ardeur industrielle, aux capitaux de ses sujets. Séduites et attirées par l'appât des bénéfices énormes que leur pré-

sentait le commerce extérieur, les classes moyennes et le peuple délaissaient tous les jours davantage les travaux de l'agriculture, qui ne leur offraient que de minces profits, et se livraient avec une inconcevable passion aux spéculations du commerce et de l'industrie. L'aristocratie encourageait, stimulait de toutes les manières ce mouvement inconsidéré des esprits, et l'exploitait au profit de sa puissance territoriale et politique. Elle dépossédait à prix d'or ce qui restait de petits propriétaires sur le sol, les poussait dans les manufactures et les comptoirs du commerce, et complétait par cette invasion d'un nouveau genre l'œuvre de la conquête entreprise par ses aïeux, les compagnons de Guillaume. En même temps qu'elle augmentait sa richesse territoriale, elle étendait, elle affermissait sa puissance politique. Elle occupait la nation en livrant à son avidité tous les marchés du monde. Autour d'elle, tout était mobile, agité, livré aux frénésies de la spéculation ; seule, elle enfonçait ses profondes racines dans le vieux sol anglais, et devenait l'unique pouvoir social vraiment stable de l'empire, l'arbitre suprême de ses destinées. Cet envahissement simultané de la petite propriété par l'aristocratie et des carrières commerciales par les classes moyennes n'avait pas atteint, en 1800, les limites extrêmes où il est arrivé de nos jours ; mais l'impulsion était donnée ; elle était violente, générale, irrésistible ; elle faisait de la guerre comme un besoin, une nécessité pour le peuple anglais. La guerre, en effet, qui contient et arrête les autres peuples, ouvrait à celui-ci une sphère d'ambition sans limites, et elle ne l'exposait

à presque aucun péril : aussi s'y engagea-t-il tout entier, avec un ensemble, avec une passion dont l'histoire des derniers siècles n'offre point d'exemples. Pour désarmer sa haine, lui faire désirer et supporter la paix, nous eussions été forcés de lui faire le sacrifice de toute grandeur maritime, coloniale et industrielle. Il nous eût demandé, au nom de sa sécurité et de son commerce en Hollande, l'abandon d'Anvers et des bouches de l'Escaut; au nom de son empire indien, l'évacuation de l'Égypte et la cession du Cap et de Ceylan; au nom de ses intérêts méditerranéens, la cession de Malte et l'évacuation de tous les ports de l'Italie; au nom de ses colonies américaines, la renonciation absolue à l'île de Saint-Domingue et à la Louisiane; au nom de sa suprématie maritime, la suspension des travaux de nos chantiers, la dislocation, le désarmement de nos escadres et l'abandon de tous nos principes sur l'indépendance du pavillon neutre. La paix, au prix de tels sacrifices, eût été une abdication de toute dignité, de toute influence maritime : c'était aux armes à trancher ce que la politique eût tenté vainement de résoudre.

Il en était tout autrement de nos rapports avec l'Autriche. La paix, la paix solide, permanente, était possible avec cette puissance ; mais elle ne l'était qu'à une condition, c'était que, désavouant les principes du Directoire, nous sortirions des voies où nous avait imprudemment engagés le traité de Campo-Formio.

C'est une maxime constante de la politique de l'Autriche qu'elle ne doit laisser dominer au-delà des Alpes et du Rhin aucune autre influence que la sienne, et tout

effort de notre part pour affaiblir sa prépondérance en Italie et en Allemagne porte le trouble dans son système et nous la rend ennemie. Elle veut occuper le nord de la Péninsule et, par le nord, maîtriser le centre et le midi, parce que c'est le pays le plus riche de la terre ; elle le veut surtout pour empêcher la France d'y régner à sa place. Le partage de la haute Italie entre deux forces rivales, séparées seulement par les eaux de l'Adige, n'était une combinaison ni solide ni durable. Le développement logique et forcé des situations devait nécessairement amener entre ces forces contraires des luttes nouvelles et terribles. Jamais Venise ne consolerait l'Autriche de la perte de Milan; Milan à son tour sentirait la nécessité de se compléter par l'acquisition de Venise. La France, afin de couvrir la Cisalpine, serait obligée d'occuper tous les passages des Alpes. Ce n'était pas tout. A quelles mains assez sûres pourrait-elle confier le gouvernemeut de la jeune république? La force des choses l'obligerait à s'en charger elle-même. Enfin Rome et Naples ne pourraient rester en dehors du système, et, si elles résistaient, il faudrait les soumettre, peut-être porter une seconde fois la main sur la couronne pontificale et sur celle des Deux-Siciles. Le traité de Campo-Formio avait donc saisi dans le vif et blessé cruellement les intérêts de l'Autriche en Italie. Il ne l'avait pas ménagée davantage dans ses intérêts germaniques.

Si, depuis trois siècles, la couronne impériale était comme inféodée à sa maison, elle le devait surtout au dévouement et aux suffrages des électeurs ecclésiasti-

ques, en sorte que sa suprématie à la diète était liée étroitement à la suprématie du parti catholique. Or, le traité de Campo-Formio, en condamnant les principautés ecclésiastiques de l'Allemagne à être sécularisées, avait entamé l'Autriche dans une des bases fondamentales de sa puissance : il l'avait frappée à la fois dans ses plus chers alliés et dans son autorité comme chef de la Confédération.

Ainsi, nous n'avions qu'un moyen de la pacifier et de nous l'attacher : c'était, d'une part, de lui restituer en Italie la Lombardie, et, de l'autre, de transporter sur la rive droite du Rhin les trois archevêques électeurs de Cologne, de Trèves et de Mayence. Il fallait creuser à son ambition un lit si large, si profond, qu'il fût comme impossible aux passions les plus véhémentes, aux intrigues les plus habilement tissues, aux offres les plus séduisantes, de l'en faire sortir. L'Autriche une fois satisfaite et pacifiée, le génie des coalitions était vaincu sur le continent. Libres de tous nos mouvements, nous nous dressions de toute notre hauteur contre notre grande ennemie maritime : nous pouvions enfin la saisir corps à corps, descendre sur ses rivages, et la frapper au cœur même de sa puissance, sans avoir à craindre une diversion sur le Rhin.

Malheureusement, bien des causes, dont quelques-unes toutes-puissantes, nous ont violemment écartés de cette large voie de conciliation et rejetés dans les vieux errements du Directoire.

La France voulait la paix, mais une paix glorieuse, et elle avait le faible de croire qu'elle ne pouvait en

accepter d'autre en dehors des conditions du traité de Campo-Formio. Comment, aujourd'hui qu'elle avait ressaisi la prééminence au-delà des monts, lui demander d'y renoncer ? De quelle étrange surprise n'eût-elle pas été saisie à la vue du premier consul défaisant l'ouvrage du général en chef de l'armée d'Italie, récompensant, glorifiant pour ainsi dire la haine de l'Autriche, en la rendant plus forte après qu'avant ses défaites, reployant volontairement sous le joug allemand cette Italie que son épée avait deux fois conquise et affranchie ? Elle en eût ressenti un profond désenchantement, et, peut-être, la popularité de son chef en eût-elle reçu une mortelle atteinte. Et puis, Bonaparte aimait l'Italie d'une passion profonde ; il l'aimait presque à l'égal de la France ; elle était pour lui comme une seconde patrie ; son génie avait fait avec elle une sorte de pacte intime et secret : il voulait réveiller dans le cœur des Italiens le sentiment de leur nationalité, les relier en faisceau et en faire un grand peuple.

Au point de vue maritime, la renonciation à l'Italie nous eût été fatale. La Péninsule était un des points du continent sur lesquels l'Angleterre désirait le plus ardemment de prendre pied. Elle espérait y trouver des débouchés pour ses produits, des points d'appui pour menacer Toulon et Marseille. Évidemment, le jour où nous évacuerions les places et les forts de ce pays, l'influence et le pavillon de l'Angleterre y reparaîtraient aussitôt.

Dans les conseils de l'empereur continuaient de siéger les disciples de Thugut, tous engagés à fond dans les

intrigues anglaises. Eût-il été prudent de nous fier aux serments de pareils hommes? L'autorité du premier consul eût-elle trouvé grâce à leurs yeux? N'eussent-ils pas continué de voir en lui le représentant d'une révolution détestée et qu'il fallait détruire, si l'on voulait assurer la sécurité de tous les trônes?

Enfin, il faut bien le dire, ni les dangers de l'avenir, ni l'appréhension de guerres nouvelles n'étaient capables de contenir Bonaparte : il aimait la guerre avec passion parce qu'il savait la faire avec génie; il l'aimait surtout comme un moyen d'émouvoir, de fasciner la nation, d'étendre, d'affermir son autorité et de fonder sa dynastie : il se croyait assez fort pour dompter l'Autriche et l'Angleterre, assez habile pour s'attacher la Prusse et la Russie.

L'histoire pèsera toutes ces considérations. Dans son impartiale justice, elle fera la part des torts de chacun; mais elle n'en déplorera pas moins comme un malheur immense le traité de Lunéville : car c'est du sein de ce traité fatal que sont sortis toutes nos gloires et tous nos désastres. Régénérer l'Italie, c'était là une entreprise pleine de poésie et de grandeur; mais l'abîme était au bout. Pendant quinze années, nous n'avons pas cessé de vaincre et de conquérir : à quels termes tant de puissance a-t-elle abouti? aux traités de 1815 et aux tortures de Sainte-Hélène.

Après la bataille de Hohenlinden, mesurant ses prétentions sur sa fortune, le premier consul aggrava toutes les conditions qu'il avait récemment proposées à Lunéville. A la limite du Mincio il substitua celle de

l'Adige : il insista, comme nous l'avons dit, sur la cession de Mantoue : il exigea que le grand-duc de Toscane et le duc de Modène reçussent leurs indemnités, non plus en Italie, mais en Allemagne ; il offrit de garantir au premier l'archevêché de Salzbourg et le Brisgaw au second ; il refusa de prendre aucun engagement en ce qui touchait la restitution du Piémont ; il voulut que l'empereur consacrât de nouveau la sécularisation des biens du clergé allemand et garantît, tant en son nom qu'en celui de l'Empire, la cession de la rive gauche du Rhin à la France ; enfin il demanda que les forts de Kehl, de Cassel, d'Ehrenbreitstein, situés sur la rive droite du Rhin, fussent démolis.

Chacune de ces prétentions dévint à Lunéville la matière des plus vifs débats.

La cour de Vienne demandait en faveur du grand-duc de Toscane ce que la France avait précédemment offert, c'est-à-dire les trois légations ; mais le premier consul voulait dégager la Cisalpine, la rendre forte et viable, rompre la chaîne d'influence qui rattachait Rome et Naples à l'Autriche et se mettre lui-même en mesure de dominer sans partage la haute et la basse Italie.

L'Autriche consentait à reconnaître le principe des sécularisations ; mais elle demandait que les archevêques de Mayence, de Trèves et de Cologne fussent conservés dans la nouvelle organisation du corps germanique et admis au partage des indemnités, au même titre et dans les mêmes proportions que les princes laïques. Si la France avait cédé sur ce point, les princes laïques eussent été sacrifiés ; or, il entrait précisément dans les

vues du premier consul d'agrandir, aux dépens de l'Autriche, les États du nord et du centre de l'Allemagne.

La cour impériale ne répugnait pas moins à signer, au nom de l'empire germanique, l'abandon de la rive gauche du Rhin; mais, averti par une cruelle expérience, Bonaparte était bien décidé à ne plus retomber dans la faute qui avait été commise à Campo-Formio. En vain le comte de Cobentzl objecta-t-il que son souverain n'avait pas le droit de stipuler pour ses co-États; on lui répondit en lui rappelant le traité de Bade (1714), par lequel l'empeur Charles VI avait signé la paix au nom de tout l'Empire.

En ce qui touchait la démolition des forts de Kehl, de Cassel et d'Ehrenbreitstein, l'Autriche répugnait à subir cette nouvelle humiliation. « Démantelez-les vous-même, » avait répondu avec tristesse M. de Cobentzl, et l'ordre avait été aussitôt donné par le premier consul de procéder à leur démolition.

La cour de Vienne n'essaya pas de lutter plus longtemps contre le torrent de l'adversité. Elle humilia son orgueil et consentit à toutes les conditions qu'il plut au vainqueur de lui imposer. Son plénipotentiaire admit, le 15 janvier, la limite de l'Adige; le 25, la cession de Mantoue. Chaque jour, pour ainsi dire, fut marqué par une concession nouvelle. Enfin, le 19 février, le comte de Cobentzl signa le traité de paix définitif. La diète germanique ratifia sans opposition, le 7 mars, la signature de l'empereur.

L'Autriche subit le traité de Lunéville comme elle

avait subi celui de Campo-Formio, la rage dans le cœur, et fermement résolue à le mettre en pièces aussitôt qu'elle jugerait le moment favorable.

CHAPITRE III

Marche des Français sur Naples. — Voyage de la reine Caroline à Saint-Pétersbourg : elle implore l'appui de l'empereur Paul Ier. — Envoi de M. de Levaschef à Paris. — Armistice de Foligno. — Traité de Florence. — Relations amicales avec le saint-siége. — Sommation faite au Portugal de fermer ses ports aux Anglais. — Convention de Saint-Ildefonse. — Rétrocession de la Lousiane à la France. — Formation d'une armée à Bayonne. — Question des neutres. — Considérations. — Conduite déloyale des Américains. — Discussions entre l'Angleterre, la Suède et le Danemark. — Animosité de Paul Ier contre les Anglais. — Il évoque le débat à Saint-Pétersbourg. — Habileté du premier consul. — Traité avec les États-Unis. — Relations intimes du premier consul avec l'empereur Paul Ier. — Vastes projets. — Formation de la ligue du Nord. — Traité de la quadruple alliance. — Anxiété des esprits en Angleterre. — Réaction en faveur des idées pacifiques. — Pitt résigne ses fonctions. — Formation d'un nouveau ministère. — Armements dans les ports d'Angleterre. — Opérations dans la Baltique. — Les Anglais attaquent Copenhague. — Bataille navale. — Armistice. — Assassinat et mort de Paul Ier. — Dissolution de la ligue du Nord.

Pendant que la France négociait la paix avec l'Autriche, elle s'occupait de chasser les Anglais de tous les points de l'Italie où leur commerce et leur influence avaient pénétré. Il s'agissait principalement de les dé-

poster de l'île d'Elbe, dont ils s'étaient emparés, et de Naples, qui, en haine de la République, leur avait livré ses ports, ses vaisseaux et ses places.

Jusqu'à l'armistice de Steyer, la destination du corps d'armée de Murat avait été un mystère pour tous les généraux qui commandaient sur la ligne des opérations. Macdonald, chargé d'exécuter avec 15,000 hommes une manœuvre qu'il n'avait crue possible qu'avec 30,000; Brune, qui avait sur les bras toutes les forces de Bellegarde, avaient espéré l'un et l'autre que ce renfort leur était destiné. Ils se trompaient tous les deux. Murat avait reçu pour mission de marcher sur Naples, et de châtier cette cour téméraire. Il arriva, le 13 janvier 1801, à Milan, et se dirigea, le long des bords de l'Adriatique, sur les frontières du royaume des Deux-Siciles. En vertu de la convention de Trévise, il occupa la ville et la citadelle d'Ancône, somma les Napolitains d'évacuer le château Saint-Ange, ainsi que tout le territoire romain, et rétablit Pie VII sur son trône pontifical.

A la nouvelle que Murat s'approchait, la cour de Naples tomba dans une consternation profonde. Elle avait rappelé en toute hâte, afin de couvrir la capitale, le corps d'armée commandé par le comte Roger de Damas; mais que pouvaient quelques régiments napolitains démoralisés par la défaite de San-Donato, contre une puissance qui venait de réduire l'Autriche? Si la cour de Naples n'avait pas eu d'autre égide pour la protéger, rien n'aurait pu la sauver. Une main généreuse arrêta le bras de la France levé pour la frapper, et re-

tarda de quelques années la chute d'une maison que ses fautes poussaient irrésistiblement à sa perte.

La reine Caroline était à Naples le véritable roi, Ferdinand IV n'en était que le fantôme; cette reine était une femme d'un esprit ardent et sagace, mais qui avait encore plus de passion que d'esprit. Depuis longtemps, sa pénétration lui avait fait pressentir que l'Autriche serait vaincue. Si elle avait mis sa conduite d'accord avec les conclusions de son jugement, elle se fût séparée d'une puissance qu'elle voyait lancée dans une voie de perdition; mais la fille de Marie-Thérèse avait voué une haine implacable à la Révolution : elle aima mieux s'exposer au ressentiment de son ennemi que de soumettre sa fierté à implorer sa clémence. Cependant elle sut se montrer, jusque dans sa témérité même, habile et prévoyante. Instruite des relations amicales qui s'étaient établies entre le premier consul et l'empereur de Russie, elle avait quitté Palerme un peu avant la rupture de l'armistice de Parsdorff, et, bravant les rigueurs de l'hiver, elle s'était rendue à Saint-Pétersbourg pour y implorer l'appui de Paul I[er]. Elle savait que femme, reine et mère, elle n'implorerait pas en vain le cœur de ce prince. Elle arriva à Saint-Pétersbourg presqu'en même temps que la nouvelle du désastre de Hohenlinden. Elle se présenta moins en reine qu'en suppliante; elle ne se plaignit de rien, parla peu de la puissance anglaise, beaucoup de celle du czar ; elle dit qu'elle n'avait que trop prévu les malheurs de la coalition depuis que la Russie s'en était séparée, et conjura l'empereur de ne point détourner ses

regards d'une malheureuse famille dont la France avait résolu la perte, et qui n'avait d'autre tort que de s'être sacrifiée à la cause sacrée des trônes. Ce langage, où la tristesse se mêlait à la flatterie la plus insinuante, la longueur d'un voyage entrepris dans une saison si rigoureuse, et, plus que tout le reste, la position de cette reine suppliante, touchèrent le cœur du czar. Il promit son appui, et, en vrai chevalier, il tint parole. Il dépêcha près du premier consul son grand écuyer, M. de Levaschef, pour lui exprimer le vœu que, dans les arrangements qui allaient être conclus, l'intégrité du royaume de Naples fût stipulée.

Bonaparte qui ne perdait aucune occasion d'être agréable à ce prince, consentit à lui faire le sacrifice de ses ressentiments contre la cour de Naples, pourvu qu'elle renonçât à des alliances incompatibles avec le nouveau système qui devait régir l'Italie. Il fit à M. de Levaschef un accueil plein d'empressement. Cet envoyé s'étant rendu à Naples pour y porter les paroles rassurantes du premier consul, il fut reçu et traité par nos généraux comme le représentant d'un auguste allié. Les fêtes les plus brillantes furent célébrées en son honneur, et l'on poussa la déférence jusqu'à dresser sur son passage des arcs de triomphe. L'armée de Murat était sur le point de franchir la frontière de Naples ; elle s'arrêta comme par enchantement, et l'on eût dit qu'elle n'avait été mise en mouvement que pour servir d'escorte au grand écuyer de l'empereur de Russie. Enfin l'armistice de Foligno (18 février) suspendit les hostilités entre Naples et la France, et fut

bientôt suivi d'un traité de paix définitf qui fut signé à Florence le 28 mars 1801. Ce traité portait que tous les ports du royaume de Naples seraient fermés aux bâtiments anglais et turcs, et ouverts aux pavillons français et russes, ainsi qu'à ceux des couronnes comprises dans la neutralité maritime du Nord. La cour de Naples renonça à tout ce qui pouvait lui appartenir dans l'île d'Elbe, ainsi qu'aux présides de Toscane et à la principauté de Piombino. Il fut convenu, par une disposition secrète, que 12,000 Français occuperaient la presqu'île d'Otrante, et 4,000 l'Abruzze septentrionale, jusqu'à la conclusion de la paix maritime. En imposant cette condition, le premier consul voulait deux choses : d'abord, se prémunir contre les sentiments vindicatifs de la reine Caroline et le retour des Anglais à Naples ; puis, avoir à l'extrémité de la péninsule un corps d'armée tout prêt à être transporté, s'il était nécessaire, en Égypte. En vertu de cette disposition, Soult alla avec 10,000 hommes occuper les bords du golfe de Tarente.

Il avait été formellement recommandé à Murat d'apporter dans ses relations avec le saint-siége les procédés les plus respectueux et les plus conciliants. Le Saint-Père fut touché de ces témoignages d'égards ; il y répondit par des démonstrations amicales, et prit l'engagement de fermer aux Anglais tous les ports de ses États. Ainsi, nos ennemis se trouvèrent exclus de tout le littoral de l'Italie, à l'exception de l'île d'Elbe, où ils se maintinrent jusqu'au 10 juin 1801.

Il leur restait encore un allié dans le midi de l'Europe : c'était le Portugal. Le premier consul résolut de

les poursuivre jusque dans ce dernier refuge ; mais pour les y atteindre et les frapper, il lui fallait le bras de l'Espagne. Après l'armistice de Parsdorff, Berthier avait été envoyé à Madrid, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, pour décider cette cour à armer contre le Portugal. Il n'avait pu atteindre ce principal objet de sa mission. La fille du roi d'Espagne était mariée au prince régent, et Charles IV répugnait à faire la guerre à l'époux de sa fille. Toutefois la mission de Berthier ne fut pas complétement infructueuse. Par la convention de Saint-Ildefonse (1er octobre 1801), il obtint du cabinet de Madrid la rétrocession de la Louisiane à la France, qui, en échange, garantit à l'infant de Parme un territoire de 1,200,000 âmes. C'était la Toscane que les deux puissances destinaient au prince espagnol. Mais le premier consul était bien décidé à ne le mettre en possession du grand-duché que lorsque l'Espagne aurait formellement promis son concours pour obliger le Portugal à fermer aux Anglais ses ports et ses marchés. Le traité de Lunéville venait d'être signé : toutes nos forces étaient redevenues disponibles, et une armée d'observation se rassemblait aux pieds des Pyrénées. La présence de 20,000 Francais à Bayonne avertissait assez Charles IV du péril auquel l'exposerait un imprudent refus. Lucien Bonaparte, qui avait quitté le ministère de l'intérieur à la suite d'une vive altercation avec son frère, était venu remplacer Berthier dans le poste d'ambassadeur à Madrid. Le roi n'osa rien refuser au frère du premier consul. Par un nouveau traité signé à Madrid le 21 mars, il fut convenu que les deux

puissances formeraient une armée combinée pour occuper simultanément, jusqu'à la paix générale, une partie du territoire portugais. L'Espagne confirma la rétrocession de la Louisiane, et la Toscane fut érigée en royaume d'Étrurie en faveur de l'infant de Parme. C'était, de la part du premier consul, un trait de grandeur et d'audace singulière que de placer une couronne sur le frout d'un Bourbon, lui, chef d'une république qui, sept années auparavant, avait décapité Louis XVI. Par là, il annoncait aux Jacobins et aux têtes couronnées que le chef de la France était déjà assez fort pour faire des rois. Le duc régnant de Parme et le nouveau roi d'Étrurie cédèrent à la France, le premier, son duché de Parme contre une indemnité équivalente, le second, la place de Porto-Longone, en échange de la principauté de Piombino.

Ainsi, la France avait tranché par son épée tous les liens qui rattachaient l'Angleterre aux puissances de l'Occident. Elle lui avait enlevé successivement tous ses points d'appui, d'abord l'Autriche, puis les cours d'Italie ; enfin, elle se préparait maintenant à la chasser des ports du Portugal.

Dans ce même moment, il se formait, dans le nord de l'Europe, contre la puissance britannique, une ligue formidable formée de tous les États maritimes du Nord.

La législation maritime des États civilisés a conservé jusqu'à nos jours le caractère de confusion et de barbarie qu'elle avait au moyen âge, et les droits des neutres, en temps de guerre, sont restés livrés à l'interprétation arbitraire des puissances prépondérantes.

Tant que l'Angleterre est restée au second rang dans l'échelle des nations maritimes, elle n'a pas hésité à reconnaître, notamment par les traités de Westphalie et d'Utrecht, les deux grands principes que les neutres peuvent naviguer librement sur les côtes et dans les ports non effectivement bloqués des puissances en guerre, et que le pavillon couvre la marchandise. Mais lorsqu'elle eut conquis la suprématie maritime, elle répudia ces notions d'équité naturelle : elle se créa une législation calculée pour assujettir à sa tyrannie toutes les mers et toutes les marines secondaires du monde. Ses vues se manifestèrent pour la première fois au grand jour dans la guerre d'Amérique. Elle afficha alors des prétentions si hautaines, elle s'abandonna à des actes de violence si odieux, que tous les neutres indignés se coalisèrent pour résister à son oppression.

La Russie se mit généreusement à leur tête et publia son fameux acte de neutralité armée. L'Angleterre n'osa pas engager la lutte avec cette redoutable ligue : elle se montra tout à coup aussi souple que naguère elle avait été arrogante : elle ne renonça à aucune de ses prétentions ; mais elle les laissa prudemment sommeiller, et elle attendit que la paix la tirât d'embarras en mettant fin à la ligue du Nord.

Bientôt la Révolution française éclata, et d'autres intérêts, d'autres passions envahirent la scène. La Russie s'unit à l'Angleterre contre la France, et la législation maritime retomba encore une fois dans la barbarie dont la neutralité armée l'avait fait un moment sortir. Les Anglais profitèrent de l'animosité qui armait contre

nous toutes les grandes couronnes pour faire accepter et consacrer ses doctrines oppressives, en matière de navigation. Droits de visite illégalement et frauduleusement exercés, abus monstrueux des blocus fictifs, saisies de marchandises non qualifiées de contrebande et des navires qui les portaient, sur le simple soupçon qu'ils étaient destinés pour un port ennemi, presse violente exercée sur les équipages des bâtiments arrêtés en mer, elle a abusé de tout avec une audace et une cruauté impitoyable. Jamais gouvernement civilisé ne déploya un esprit fiscal aussi avide, ne descendit plus bas dans les voies tortueuses de la ruse et de la tyrannie.

Il y avait dans l'autre hémisphère un jeune peuple dont l'indépendance était un bienfait de la France. Si les États-Unis étaient une nation libre, c'est que la France, pour les aider dans cette grande œuvre, leur avait donné son or, ses vaisseaux et son sang. Certes, elle avait le droit de compter qu'au moment où l'Europe était liguée pour l'affamer et l'asservir, les Américains ne la trahiraient pas dans sa détresse. Elle avait trop auguré de ce peuple de marchands. Ils furent ingrats et lâches. Les fautes de la Convention ne les justifient point. Ce que la Suède, ce que le Danemark ne voulurent jamais faire, ils le firent : ils cédèrent à l'appât des gains immenses que leur offrait la vente de leurs cotons sur les marchés anglais, et ils abaissèrent aux pieds de leurs anciens maîtres la dignité et l'indépendance de leur pavillon. Au mépris des engagements contractés avec la France après la guerre d'Amérique,

ils eurent l'infamie de reconnaître à l'Angleterre, par un traité secret signé le 19 novembre 1794, le droit de confisquer tout navire qui serait convaincu d'avoir à son bord des marchandises appartenant à l'ennemi. Ils répudièrent ainsi le principe sacré et inaliénable que le pavillon couvre la marchandise.

Cette transaction fut tenue si secrète que le Directoire n'en eut connaissance que dans le cours de l'année 1796. Mais lorsqu'il eut pénétré ce mystère d'iniquités, il laissa un libre cours à son ressentiment et répondit à des trahisons secrètes par des violences ouvertes. Le 18 janvier 1798, il déclara de bonne prise tout bâtiment qui serait rencontré en mer chargé de marchandises anglaises, et interdit l'entrée des ports français à tout navire qui serait convaincu d'avoir, dans la traversée, touché un port ennemi. Malheureusement, il se laissa entraîner au-delà des bornes d'une juste vengeance : au lieu de ne sévir que contre les vrais coupables, contre les Américains, il enveloppa tous les neutres en masse dans la généralité de ses mesures. Placés entre des législations également oppressives et irréconciliables, les neutres invoquaient en vain l'équité. Tout ce qui était rencontré était pris ; tout ce qui était pris, condamné ; ceux qui échappaient à l'arbitraire de l'amirauté anglaise étaient frappés par les arrêts des tribunaux français. Il n'y avait plus sur mer que des amis ou des ennemis.

Cependant tous les neutres n'avaient point, comme les Américains, immolé à l'Angleterre l'honneur du pavillon. La Suède et le Danemark étaient de bien petites

puissances ; mais jamais elles ne voulurent répudier des principes qui étaient la sauvegarde de leur indépendance. Prières, menaces, rien ne put les faire dévier de la ligne de l'honneur. Après avoir longtemps souffert, elles résolurent de faire convoyer leurs navires par des bâtiments de guerre. Elles crurent que les Anglais ne pousseraient pas l'arrogance au point d'étendre le droit de visite jusque sur des navires convoyés. La Suède fut la première qui, au mois d'avril 1798, se détermina à faire escorter des bâtiments destinés pour la Méditerranée. Le Danemark imita son exemple. Ces convois passèrent devant les côtes d'Angleterre, traversèrent même ses escadres sans être insultés. Les deux puissances crurent la question résolue et le danger passé : leur illusion fut courte. Le 4 juillet de cette même année, une frégate suédoise, *la Troya*, qui escortait un convoi, fut rencontrée dans la Manche par une escadre anglaise, arrêtée et conduite à Margate. Cet acte de violence fut le prélude de beaucoup d'autres. Une frégate suédoise, *la Hulla fersen*, fut, peu de temps après, traitée de la même manière. Deux frégates danoises, *la Hamfenen* et *la Freya*, subirent le même outrage. La cour de Copenhague, justement ulcérée, demanda réparation de l'affront fait à son pavillon ; mais l'Angleterre osa demander à son tour réparation de l'insulte qui lui avait été faite par le refus du capitaine de *la Freya* de se laisser visiter, et elle fit passer le Sund à une escadre de 16 vaisseaux de guerre qui vint s'embosser devant Copenhague (août 1800).

Le gouvernement danois, surpris au milieu de la paix,

ne pouvait opposer que la justice de son droit à l'appareil d'une escadre prête à foudroyer sa capitale. Il ne s'était pas mis en défense, parce qu'il ne s'était pas mis en état d'hostilité. Des notes furent échangées. La cour de Copenhague céda, mais avec dignité : elle ne reconnut point le droit de visite appliqué aux bâtiments convoyés; elle s'engagea seulement à suspendre ses convois (25 août 1800). De son côté, l'Angleterre restitua *la Freya* et le convoi danois. Les deux cabinets crurent gagner beaucoup à ce résultat; celui de Copenhague, parce qu'il échappait au péril d'un bombardement; celui de Londres, parce qu'il ajournait un débat dans lequel la Russie brûlait d'intervenir. Mais le dernier fut trompé dans son attente, car déjà l'empereur Paul avait évoqué l'affaire à Saint-Pétersbourg.

Ce prince, tout entier à ses ressentiments contre les Anglais, ne cherchait qu'une occasion pour rompre en visière avec eux et se venger. Il embrassa les intérêts de la Suède et du Danemark avec cette ardeur qu'il portait dans toutes ses amitiés, s'empara de leurs griefs et en fit les siens propres. Sans attendre les résultats de la négociation ouverte entre lord Whitworth et le gouvernement danois (16 août 1801), il dénonça la conduite inique de l'Angleterre aux cours de Prusse et de Stockholm, et les invita à s'unir à lui pour renouveler la convention de neutralité armée de 1780. Il fit plus : il mit l'embargo sur tous les navires anglais, et séquestra tous les capitaux de cette nation qui se trouvaient en Russie. Ces actes d'une politique véhémente

effrayèrent les cours de Copenhague et de Stockholm, qui supplièrent le czar d'ajourner l'explosion de ses ressentiments. Ce prince, cédant à leurs prières, feignit de s'adoucir et révoqua ses dernières mesures.

Tandis que Paul Ier s'efforçait de remettre en vigueur dans le nord de l'Europe les grands principes du droit maritime, le premier consul les proclamait de son côté dans l'occident, et avait la gloire d'y ramener les États-Unis. Cette république avait envoyé à Paris des plénipotentiaires chargés d'opérer avec la France une réconciliation. Bonaparte s'appliqua à effacer de leur esprit le souvenir des violences du Directoire. Le 15 décembre 1799, Washington avait terminé sa glorieuse carrière. Le premier consul considéra la mort de ce grand citoyen comme une calamité nationale ; il prit le deuil, et le fit porter à toute l'armée. Dans une cérémonie touchante, célébrée au Champ-de-Mars (9 février 1800), Fontanes fit l'éloge funèbre de Washington, et son discours, d'une éloquence saisissante, fut calculé pour réveiller dans l'âme des Américains des sentiments de confiance et de sympathie pour le peuple généreux qui naguère avait versé son sang afin de les rendre libres.

Bientôt après, le premier consul annonça hautement l'intention de réparer, à l'égard des neutres, toutes les violences passées. Sans considérer si les lois décrétées contre eux par la Convention et le Directoire étaient ou non des actes de représailles, il ne voulut voir en elles que des infractions aux principes de la liberté des mers, et, à ce titre, il les abolit toutes. Il créa un conseil des

prises (17 mars 1800) qui, s'élevant à la hauteur de ses vues, se fit remarquer par l'équité de ses décisions. Toutes les prohibitions furent levées, toutes les confiscations interdites, tous les ports ouverts aux pavillons qui voudraient les fréquenter.

La bataille de Marengo vint ajouter son prestige à celui d'une politique aussi habile qu'équitable. Enfin, une convention signée le 30 septembre 1800 mit un terme à tous les démêlés qui existaient entre la France et les États-Unis. Deux grands principes y furent solennellement reconnus : le premier, que le pavillon couvre la marchandise ennemie (Art. XIV) ; le second, que les bâtiments convoyés sont affranchis de toute visite (Art. XIX). Bonaparte, en élevant la législation maritime de la France à cette haute sphère, se trouva l'auxiliaire des puissances du Nord avant même que son titre de premier consul eût été reconnu par elles.

Tout se réunissait pour rapprocher et confondre dans une étroite alliance la France et la Russie. Bonaparte, en humiliant l'Autriche à Marengo, flattait la jalousie de Paul I[er], qui, par vengeance plus que par politique, faisait ouvertement des vœux pour qu'elle fût chassée de l'Italie. Bonaparte, en proclamant dans son traité avec les États-Unis le principe que le pavillon couvre la marchandise, flattait de même les sentiments généreux du czar en faveur des neutres. La nature avait donné à ce prince une imagination forte et mobile qu'impressionnait vivement tout ce qui était noble et grand. L'habileté profonde avec laquelle le premier consul avait rétabli le pouvoir en France et dompté les partis, le carac-

tère épique du passage des Alpes couronné par la gloire de Marengo, toutes ces grandes choses avaient excité dans l'âme de l'empereur un attrait irrésistible pour cet homme si jeune encore sur lequel se portaient les yeux et l'admiration du monde. De son côté, Bonaparte, attentif à tous les mouvements de Paul Ier, avait déployé une merveilleuse dextérité pour s'emparer de lui au moment où il échappait aux ennemis de son pays. Jamais séductions plus pénétrantes ne furent mises en usage pour capter une tête couronnée. La France possédait l'épée que le pape Léon X avait donnée à l'Ile-Adam, l'héroïque défenseur de Rhodes contre les infidèles. Bonaparte en fit hommage au czar. Huit mille prisonniers russes attendaient dans nos provinces le rétablissement de la paix pour retourner dans leur pays. Nous avions proposé à l'Autriche et à l'Angleterre de les échanger contre un nombre pareil de Français détenus prisonniers dans leurs États. Ne regardant plus la Russie comme leur alliée, elles s'étaient refusées à cet échange. En apprenant ce refus, le premier consul affecta une grande colère. « Tant d'injustice m'indigne, s'écria-t-il; « eh bien! je les rendrai au czar sans échange; il verra « l'estime que je fais de ces braves. » Il les fit habiller à neuf, les réorganisa en régiments, leur donna des armes de fabrique française, leur rendit leurs drapeaux, et fit savoir à l'empereur qu'ils étaient libres.

Ce trait généreux exalta l'âme de Paul; il écrivit aussitôt à Bonaparte: « Citoyen premier consul, je ne vous écris point pour entrer en discussion sur les droits de

l'homme ou du citoyen : chaque pays se gouverne comme il l'entend. Partout où je vois à la tête d'un pays un homme qui sait gouverner et se battre, mon cœur se porte vers lui ; je vous écris pour vous faire connaître le mécontentement que j'ai contre l'Angleterre, qui viole tous les droits des nations, et qui n'est jamais guidée que par son égoïsme et son intérêt. Je veux m'unir à vous pour mettre un terme aux injustices de ce gouvernement. » Le général Sprengporten fut chargé d'aller recevoir en France les prisonniers russes, et le major Sergisef dut se rendre à Paris pour y faire connaître les conditions auxquelles l'empereur attachait le rétablissement de la paix entre les deux gouvernements. La note russe était datée de Gotschina, le 26 septembre 1800.

« L'île de Malte et ses dépendances seraient rendues à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dont l'empereur était le chef. Le roi de Sardaigne serait rétabli dans ses États, tels qu'ils étaient avant la guerre. Les possessions des rois de Sardaigne, des Deux-Siciles, de l'électeur de Bavière et du duc de Wurtemberg leur seraient rendues dans leur intégrité. »

Ces conditions venaient d'être envoyées à Paris lorsqu'on apprit à Saint-Pétersbourg la capitulation de Malte. L'empereur rappela aux Anglais les engagements qu'ils avaient pris envers lui et les somma de lui remettre la place comme au grand-maître de l'ordre. Mais ils ne l'avaient pas conquise pour la livrer à un prince qui avait abandonné leur cause : ils en prirent possession en leur nom, y mirent garnison, et refusè-

rent formellement d'accéder à la demande de l'empereur.

Ce refus exaspéra Paul Ier et le jeta dans les mesures extrêmes. Il mit de nouveau l'embargo sur tous les bâtiments anglais qui se trouvaient dans les ports de son empire, et, s'adressant pour la seconde fois aux cours de Stockholm, de Copenhague et de Berlin, il mit tout en œuvre pour leur faire partager la passion qui l'animait et sa résolution de déclarer la guerre à la Grande-Bretagne.

L'imminence d'une rupture avec cette redoutable puissance plongea ces trois cours dans le trouble et l'effroi. L'appui de Paul Ier ne suffisait pas pour les enhardir, et elles refusèrent de suivre l'impétueux empereur dans la voie périlleuse où il se précipitait.

Mais l'Angleterre, dont l'audace égalait l'ambition, jeta fièrement le défi aux puissances du Nord. Deux frégates anglaises qui croisaient devant Barcelone avaient rencontré, le 4 septembre 1800, une galiote suédoise, *la Hofnung*, et demandé à visiter ses papiers de route. Arrivés à son bord, les deux capitaines anglais s'emparèrent du gouvernail, et, à la faveur du pavillon suédois, entrèrent dans le port de Barcelone : la nuit venue, ils attaquèrent deux frégates espagnoles richement chargées qui s'y trouvaient, s'en emparèrent, et sortirent du port avec leur proie. La Suède, indignée et poussée par la Russie, demanda réparation de cet odieux attentat : le gouvernement britannique, joignant le dédain à l'insulte, ne prit pas même la peine de colorer ses violences d'une ombre de justification.

La Prusse, jusqu'alors menacée, fut attaquée elle-même dans l'honneur de son pavillon. Un navire de cette nation sortant d'Embden avec des bois de construction fut rencontré dans les eaux du Texel par un vaisseau de guerre anglais et saisi. Le capteur, assailli par une tempête, fut obligé de se réfugier avec sa proie dans le port de Cuxhaven. La Prusse somma aussitôt le sénat de Hambourg, seigneur de ce port, de faire restituer le bâtiment saisi. Cette demande plaça les magistrats de Hambourg dans une cruelle perplexité : s'ils obéissaient à la sommation qui leur était faite, ils s'exposaient aux ressentiments de l'Angleterre : s'ils refusaient, ils attiraient sur eux la colère de la Prusse. Ils crurent trouver un biais pour échapper à ce double péril : ils achetèrent au capitaine de vaisseau anglais le bâtiment capturé et en remboursèrent le prix au propriétaire. Mais le gouvernement prussien ne fut point satisfait de cette réparation équivoque. Tandis qu'à Londres il ne se plaignait qu'en termes doux et timides, il traita durement le sénat de Hambourg, et le 27 novembre, il fit occuper militairement, en sa qualité de protecteur du nord de l'Allemagne, le port de Cuxhaven et le district de Ritzebuttel.

Les derniers procédés du cabinet anglais fixèrent les irrésolutions de la Suède et du Danemark, et les jetèrent sans retour dans les bras de la Russie. Le 16 décembre 1800, il fut signé à Saint-Pétersbourg, entre cette cour et celles de Copenhague et de Stockholm, un traité d'alliance maritime qui reproduisait et étendait les principes de la neutralité armée de 1780. La Prusse

y adhéra le 18 décembre. Voici les principales dispositions de ce traité, qui devrait servir de base à la législation maritime de tous les peuples civilisés.

1° Le pavillon couvre la marchandise.

2° Tout bâtiment convoyé ne peut être visité.

3° Ne peuvent être considérées comme effets de contrebande que les munitions de guerre, telles que canons, etc.

4° Le droit de blocus ne peut être appliqué qu'à un port réellement bloqué.

5° Tout bâtiment neutre doit avoir son capitaine et la moitié de son équipage de la nation dont il porte le pavillon.

6° Les bâtiments de guerre de chacune des puissances contractantes protégeront et convoieront les bâtiments de commerce des deux autres.

7° Une escadre combinée sera réunie dans la Baltique pour assurer l'exécution de cette convention.

Ce traité avait un caractère purement défensif. Mais comme il était évident que la Grande-Bretagne ne s'y soumettrait pas, Paul Ier se crut fondé à exiger du Danemark et de la Prusse qu'ils fissent entrer immédiatement des troupes dans les possessions allemandes du roi d'Angleterre, et se concertassent pour fermer au commerce anglais les embouchures de l'Ems, de l'Elbe, du Weser et de la Trave.

Le gouvernement danois eut un moment d'hésitation avant de frapper un coup si hardi ; mais il surmonta bientôt sa timidité, et s'avança d'un pas résolu dans la voie où le poussait Paul Ier. Il fit occuper successivement

Hambourg (10 mars), Lubeck (7 avril), et saisir toutes les marchandises anglaises qui s'y trouvaient. Quant à la Prusse, elle n'était entrée dans la ligue du Nord qu'avec beaucoup de répugnance. Le désir le plus ardent du roi était d'empêcher la guerre de pénétrer par quelque issue dans sa sphère d'action, et d'étendre son influence dans l'ombre et le silence de la neutralité. Quand il fut question d'occuper militairement le Hanovre, il fut saisi de crainte. Mais le czar n'était pas disposé à se contenter d'un faux semblant d'alliance. La Prusse était entrée dans la ligue maritime; il fallait qu'elle y prît sa part de périls comme d'avantages. En conséquence, il la somma de s'emparer de l'électorat, la menaçant, si elle hésitait, d'y faire entrer ses propres troupes. Il fallut bien que le roi s'y résignât: le 3 avril, il fit occuper le Hanovre, après avoir déclaré toutefois à Londres que ce n'était pas une conquête qu'il entendait faire, mais un simple depôt dont il voulait bien se charger, dans la seule vue d'empêcher les Russes et les Français de s'en saisir eux-mêmes. Par l'effet de ces diverses mesures, les embouchures de tous les grands fleuves du nord de l'Allemagne se trouvèrent fermées au pavillon et aux produits anglais.

La France avait pris une part très-active à la formation de la ligue du Nord. Ses succès en Allemagne et en Italie et le traité de Lunéville lui avaient donné dans toutes les cours un ascendant irrésistible. Partout où elle faisait entendre sa voix, à Copenhague, à Stockholm, à Berlin, à Saint-Pétersbourg, on l'écoutait avec déférence, l'on s'empressait de suivre ses conseils. Paul Ier

s'était livré sans réserve à Bonaparte. Il avait fait placer son buste dans son palais impérial, affectant de le nommer son consul ami. Une correspondance très-active s'était établie entre eux, et leur imagination se donnant carrière, ils ébauchaient dans leurs lettres intimes la conquête du monde. Ils méditaient de frapper leur commune ennemie dans son empire indien, et ils avaient arrêté un plan d'expédition sur l'Indus à l'exécution duquel la France, la Russie et la Perse devaient simultanément concourir. Déjà, des nuées de Cosaques et de Tartares se rassemblaient dans les provinces que baigne la mer Caspienne.

Jamais à aucune époque de son histoire, la Grande-Bretagne ne s'était trouvée placée dans une situation aussi périlleuse. Naguère encore, elle marchait à la tête d'une ligue formidable, et aujourd'hui tous ses alliés lui faisaient défection. Les uns se retiraient du champ de bataille, humiliés et vaincus; les autres embrassaient ouvertement la cause de ses ennemis, lui fermaient leurs marchés et leurs ports, et armaient contre elle leurs côtes et leurs flottes. Elle était seule, sans appui, sans alliés, exposée aux ressentiments de toutes les puissances maritimes. La France, débarrassée de la guerre continentale, allait rassembler sur les côtes de l'Océan toutes ses armées, appeler à son aide toutes les marines du Nord et du Midi, et tenter peut-être de porter le fer et la flamme dans les murs de Londres.

A la vue de ce péril immense et si nouveau pour lui, le peuple anglais se sentit ému et troublé. Atteint dans ses spéculations par les mesures qui lui fermaient pres-

que tous les marchés du continent, il poussa un cri de détresse et implora la paix. Pitt lui-même, malgré la fermeté de son âme, fléchit sous l'ascendant d'une fortune à laquelle rien ne résistait. Il pensa qu'il était sage de détendre, pour quelque temps, les ressorts de la puissance britannique, et de conclure une paix de quelques années dans laquelle l'Angleterre et ses alliés retremperaient leurs forces et leur énergie. Mais par orgueil, non moins que par un calcul habile, il ne voulut pas être le négociateur d'une paix mensongère et courte; il aima mieux abandonner à d'autres mains l'exécution de cette œuvre ingrate. Il prit prétexte d'un dissentiment qui s'était élevé entre le roi et lui sur la question des catholiques d'Irlande, et le 8 février, la veille même du jour où fut signé le traité de Lunéville, il donna sa démission ainsi que ses collègues, Dundas et lord Granville. Il quitta le pouvoir en homme qui faisait encore les destinées de son pays, et désigna lui-même ses successeurs, qui furent tous choisis dans les rangs de la majorité. M. Addington, nommé chancelier de l'échiquier, et lord Hawkesbury, ministre des affaires étrangères, étaient tous les deux ses amis et ses partisans. Sa sortie des affaires ne fut donc point un triomphe pour l'opposition, mais une concession faite à la gravité des circonstances. Il y eut suspension, non changement de système. Il fut aisé de s'en convaincre lorsqu'on vit avec quelle énergie la nouvelle administration exécuta le plan d'opérations conçu et préparé par Pitt contre la ligue du Nord.

L'Angleterre avait résolu de ne faire à aucun prix le

sacrifice de ses principes en matière de navigation, et de trancher par les armes les questions en litige, avant de signer la paix avec la France. Elle apporta dans l'exécution de ses desseins une vigueur et une célérité incomparables. La Russie avait douze vaisseaux de ligne équipés, la Suède sept, le Danemarck un même nombre. C'était en tout vingt-six vaisseaux de haut bord que les trois puissances pouvaient opposer immédiatement aux Anglais. Le succès du plan de défense dépendait de la promptitude qu'elles mettraient à rassembler leurs forces. Si chacune d'elles, prise isolément, était trop faible pour tenir tête à la Grande-Bretagne, toutes les trois réunies étaient assez fortes pour lui fermer l'entrée de la Baltique et conserver intact l'honneur de leur pavillon. Mais, soit inexpérience de la guerre de mer, défaut d'accord sur les opérations entre les membres de la ligue, ou qu'enfin le temps rigoureusement nécessaire pour compléter leurs armements leur eût manqué, le mois d'avril arriva sans qu'elles eussent effectué la jonction de leurs escadres. Les Anglais au contraire n'avaient pas perdu un seul jour. Ils avaient organisé un formidable armement, et, aussitôt que la saison leur permit de faire voile vers le Sund, ils firent irruption dans la Baltique, saisirent leurs ennemis à l'improviste, et frappèrent soudainement un de ces coups décisifs qui abattent les âmes les plus fermes et renversent les projets les mieux combinés.

De tous les membres de la ligue, le Danemarck était le plus faible, le plus vulnérable, celui qui avait toujours défendu avec le plus noble courage les droits et l'indépen-

dance de son pavillon. Le Danemarck fut choisi pour servir d'holocauste à la vengeance britannique. Le 20 mars, un négociateur anglais, M. Vansittard, arrive à Copenhague et soumet à cette cour, non des propositions discutables, mais des sommations telles que la force tyrannique a seule le droit de les dicter à un ennemi vaincu. Il ose intimer au Danemarck l'ordre de rompre ses engagements avec la Russie, d'ouvrir le Sund aux vaisseaux anglais, et de renoncer à son droit de faire escorter ses bâtiments marchands par des vaisseaux de guerre. Une flotte de 50 voiles dont 17 vaisseaux de ligne, commandée par les amiraux Parker et Nelson, et portant 10,000 hommes de troupes, vient appuyer par sa présence ces arrogantes demandes. Pour des hommes de cœur, il n'y avait qu'une seule réponse à faire à l'envoyé anglais : c'était de tirer l'épée et de combattre. Ainsi en agit, avec un courage qu'on ne saurait trop admirer, le gouvernement danois.

La flotte anglaise parut le 28 mars à l'entrée du Sund, devant le château de Kronborg, qui, du côté du Danemarck, défend cet important passage. Vis-à-vis est la côte suédoise de Scanie, distante seulement de l'autre de 2,300 toises. Si les deux rives avaient été également armées de batteries suffisantes et que les Suédois eussent fait leur devoir comme les Danois, la flotte anglaise n'aurait pu franchir le détroit que sous une grêle de bombes et de boulets, et certainement ce passage lui eût été fatal ; mais soit surprise, corruption ou lâcheté, les batteries suédoises restèrent silencieuses devant la flotte anglaise. Lorsque l'amiral Parker s'aperçut que

les Suédois ne croisaient point leurs feux avec ceux du château de Kronborg, il serra de près la côte de Scanie et se mit ainsi hors de la portée des boulets danois. A peine quelques projectiles vinrent-ils effleurer ses voiles, et il effectua le passage sans avoir perdu un seul homme. Par cette indigne conduite, la Suède trahit la cause de ses alliés et livra le Danemarck au bras de l'Angleterre.

Le prince royal chargé par son père de la défense de Copenhague n'avait rien négligé pour mettre cette capitale à l'abri d'un coup de main. Il avait appelé à la défense de la patrie toute la population au-dessous de quarante-huit ans, et elle avait noblement répondu à l'appel de son prince. Copenhague est naturellement protégée du côté de la mer par un banc appelé le Mittelgrund, qui coupe le détroit en deux et qui est couvert de si peu d'eau qu'il est presque impossible à des vaisseaux de haut bord de s'en approcher sans courir le risque de s'y échouer. Dans l'intervalle qui existe entre ce banc et le port, les Danois avaient embossé dix vaisseaux rasés transformés en batteries flottantes, et s'appuyant à droite et à gauche sur deux batteries de terre. L'ennemi ne pouvait attaquer la ville sans rompre la ligne d'embossage, ce qui était une entreprise fort périlleuse, la ligne ayant été placée tout près du Mittelgrund. Mais l'audacieux Nelson prit avec lui douze vaisseaux de ligne, une foule de bombardes et de chaloupes canonnières, doubla le Mittelgrund, et attaqua ces défenses avec furie. A la vue de l'amiral anglais venant pour ainsi dire se placer à la bouche de leurs ca-

nons, la surprise des Danois fut extrême; ils n'en combattirent pas moins avec un grand courage, et la lutte fut terrible. Malheureusement pour eux, leur ligne était fort étendue et leur droite trop faible. Nelson appuya de ce côté, et, après une canonnade épouvantable, força cette partie à se rendre. Mais la gauche résistait, et ses feux nourris et soutenus foudroyaient les vaisseaux anglais. Inquiet sur leur sort, l'amiral Parker envoya l'ordre à Nelson de cesser le combat et de se retirer : avant d'obéir, ce dernier fit un nouvel effort contre la gauche des Danois et ne put la forcer. Alors il se décida à lâcher prise. Afin de sauver ceux de ses vaisseaux qui étaient le plus engagés, il envoya un parlementaire au prince royal avec une lettre dans laquelle se trouvaient ces mots : « La ligne de défense qui couvrait le rivage a amené au pavillon anglais. Cessez donc le feu, qu'il puisse prendre possession de ses prises, ou il les fera sauter en l'air avec les équipages qui les ont si noblement défendues. » La suscription de la lettre portait : *Les Anglais à leurs frères les braves Danois*. L'humanité l'emporta chez le prince royal sur toutes les autres considérations; il fit cesser le feu et consentit à négocier un armistice. Le combat venait à peine de finir quand trois vaisseaux anglais, parmi lesquels était celui monté par Nelson, s'échouèrent sur le Mittelgrund. Nelson se rendit à Copenhague, qu'il traversa au milieu des imprécations du peuple, et les négociations s'ouvrirent.

Au milieu des conférences, le prince royal reçut une nouvelle accablante : l'empereur Paul I[er] avait été as-

sassiné à Saint-Pétersbourg, dans la nuit du 24 au 25 mars. C'était là un événement d'une portée incalculable. Paul I[er] était le chef, l'âme de la confédération du Nord. Le coup qui l'avait frappé frappait la ligue entière. Il était à craindre que la connaissance d'un si grand malheur n'abattît le courage du gouvernement danois et ne lui fît accepter d'humiliantes conditions. Mais il demeura ferme et calme, et l'amiral anglais n'emporta d'autre fruit de son funeste triomphe qu'un armistice de trois mois et demi, seulement pour la ville de Copenhague et le Sund. Cet acte fut signé le 9 avril 1801.

Depuis que Bonaparte était maître du gouvernement de la France, sa fortune n'avait pas été un moment obscurcie par le plus léger nuage. Tout avait tourné au profit de sa gloire et de sa puissance, même les événements les plus fortuits. L'Angleterre au contraire s'était trouvée jetée par ses violences et ses malheurs dans la plus dangereuse des situations. Les sentiments qui avaient uni l'empereur Paul et le premier consul n'étaient point cette amitié froide et compassée que la politique inspire et que la politique dénoue. C'était une amitié véhémente qui, dans son cours impétueux, devait finir par renverser tous les obstacles. Sous cette double impulsion, la lutte maritime allait acquérir des proportions jusqu'alors inconnues. Déjà, depuis les bords de la Néva jusqu'au golfe de Tarente, le continent ne présentait plus à l'Angleterre qu'une ceinture d'ennemis. L'assassinat de Paul la sauva d'un péril immense, renversa tous les projets du consul et donna un autre cours aux destinées de l'Europe. Bonaparte en

ressentit une profonde douleur. Ce fut M. de Talleyrand qui vint lui annoncer à la Malmaison ce déplorable événement. Il resta quelque temps atterré, puis, rompant le silence, il s'écria avec amertume : *Ils m'ont manqué au 3 nivôse; ils ne m'ont pas manqué à Saint-Pétersbourg.* » Une phrase courte mais incisive insérée dans le *Moniteur* annonça en ces termes la fin tragique du czar : « *Paul Ier est mort dans la nuit du* 24 *au* 25 *mars : l'escadre anglaise a passé le Sund le* 31. *L'histoire nous apprendra les rapports qui peuvent exister entre ces deux événements.* »

L'histoire a parlé ; elle a soulevé une partie des voiles qui cachaient les mystères de ce drame sanglant. Elle nous a dit, et les noms des principaux acteurs, et les moindres circonstances du crime. Elle nous a montré dans la victime un prince que ses caprices et ses passions ont conduit fatalement à sa perte. On eût dit que la civilisation et la barbarie s'étaient partagé chacune, par moitié, le caractère de Paul Ier. Jamais, en effet, contrastes plus nombreux et plus bizarres ne se trouvèrent réunis dans un même homme. Franc, capable des plus généreux élans, toujours prêt à tirer l'épée pour la cause des opprimés, il reproduisait, dans ses traits les plus attachants, le preux chevalier du moyen âge. Vrai Tartare, il rappelait, dans ses jours d'égarement, les tyrans de l'Orient. Passant brusquement du soupçon à la confiance, de l'amitié à la haine, tour à tour bon et cruel, clément et impitoyable, il était devenu le fléau de sa cour et de toute la noblesse. Il n'y avait pas un seul de ses courtisans, si comblé qu'il fût de ses

faveurs, qui se crût garanti, dans sa fortune et dans sa liberté, contre les caprices de ce maître ombrageux et violent. La guerre qu'il avait déclaré aux Anglais avait achevé de lui aliéner toutes les grandes familles de l'empire. C'est principalement en Angleterre que l'aristocratie russe exporte ses grains, ses bois de mâture et ses chanvres. Elle ne comprit pas tout ce que la conduite de Paul avait de noble et de grand. Aveuglée par un étroit égoïsme, elle ne lui pardonna pas de porter le trouble dans l'économie de sa fortune, et, ce grief s'ajoutant à tous les autres, elle résolut de se venger, comme se vengent les esclaves, par l'assassinat. Les Subof, les Benigsen, les Orloff ne furent que les instruments de sa haine.

Les Subof nourrissaient contre leur maître de vieux ressentiments. Dans un de ses jours de colère, il les avait frappés d'exil; puis, dans un de ses jours de bonté, il leur avait rendu leur fortune et leurs dignités. Ces récentes faveurs ne leur avaient point fait oublier les injures passées, et par vengeance, non moins que pour se mettre à l'abri de nouveaux caprices, ils avaient juré la perte du prince. Livrés sans mesure à la politique de l'Angleterre, ils n'avaient pas cessé d'entretenir des relations très-étroites avec les agents de cette puissance. Le palais de madame de Gerebsow leur sœur était celui que fréquentait le plus assidûment l'ambassadeur d'Angleterre lord Whitworth [1]. C'est

[1] *Histoire de France* depuis le 18 brumaire jusqu'à la paix de Tilsitt. par Bignon, vol. I, p. 433 et suivantes.

dans ce même palais que fut tissue la trame du complot; c'est dans ses salons que, jusqu'au jour de l'exécution, se rassemblèrent les conjurés; de là, le soupçon trop fondé que l'ambassade britannique n'est pas restée étrangère à la pensée d'un crime dont son gouvernement a recueilli tout le fruit.

Le chef principal de la conjuration était le général Pahlen. Il n'avait point encore souffert des violences de son maître. Son crédit égalait celui d'un premier ministre : il possédait toute la confiance de l'empereur. Gouverneur militaire de Saint-Pétersbourg, il disposait de la police et des troupes ; c'était lui qui était spécialement chargé de veiller à la sûreté du palais impérial. Quels mobiles secrets poussèrent cet homme à frapper un prince dont il n'avait encore reçu que des bienfaits? Fut-ce le désir de faire disparaître du trône un souverain jugé par lui indigne de l'occuper ? Faudrait-il voir en lui une sorte de Brutus monarchique? Ne céda-t-il pas plutôt, comme les autres, au désir de mettre à l'abri des caprices du despote ses honneurs et sa liberté? Qui peut se flatter de pénétrer jusqu'aux profondeurs de l'âme humaine et d'y saisir les fils mystérieux qui dirigent ses secrets mouvements? Du reste, jamais chef de complot ne trama son dessein, n'en conduisit l'exécution avec une habileté plus consommée, avec un plus étonnant sang-froid. Il ne lui suffit pas d'avoir associé à ses projets criminels les plus grands noms de l'empire; il osa prendre pour son confident le fils même du czar, le grand-duc Alexandre. Il lui fit sentir la nécessité de sauver l'État en écartant du trône

un prince dont l'esprit fantasque et mal réglé compromettait les destinées de la Russie. Il se garda bien de laisser pressentir toute pensée de meurtre : il s'étudia au contraire à rassurer le prince sur la vie de son père ; il ne lui fit entrevoir qu'un projet d'abdication. Alexandre reçut cette première confidence avec plus d'effroi que d'indignation. Il ne courut point tout révéler à son père, et, par son silence, il se fit le complice de Pahlen. Bientôt celui-ci acheva de l'envelopper dans les fils de sa trame. Mettant à profit le poste de confiance qu'il occupe, il allume la discorde au sein de la famille impériale ; il excite la jalousie du père contre sa femme et ses enfants, et les défiances de ceux-ci contre leur père. Puis, quand il a créé, nourri, fomenté dans l'âme de Paul 1er des projets de vengeance, il va tout dévoiler au grand-duc Alexandre. Il lui apprend que son père médite de l'envoyer en Sibérie, d'enfermer Constantin dans une forteresse et l'impératrice dans un cloître. A ce récit, Alexandre s'émeut : il s'effraye du sort réservé à sa mère, à son frère, à lui-même : les scrupules de sa conscience s'apaisent, et il donne son consentement au projet d'abdication.

Cependant, la nouvelle qu'il se trame un complot contre sa personne parvient jusqu'aux oreilles de l'empereur. Le 22 mars, il appelle Pahlen et l'interroge. « Il se forme une conspiration contre moi, lui dit-il. — Je le crois, répond froidement le général. — Mais mon fils est d'accord avec les conjurés. — On peut le croire, répond encore Pahlen. — Mais vous-même vous en êtes aussi. — Et si je n'y étais pas,

comment pourrais-je en suivre le cours et les progrès[1]? »

Après ce terrible entretien, il ne restait plus aux conjurés qu'à fuir ou à frapper. Pahlen sort du palais et les prévient qu'ils ne peuvent plus reculer sans se perdre. Ils se divisent en deux bandes, l'une sous la direction de Subof, l'autre sous celle de Pahlen. Le 23 mars, à onze heures de la nuit, le prince Subof, adjudant de l'empereur, se présente, suivi des siens, au palais Michel, et arrive sans obstacle à la porte de la chambre de Paul : elle était gardée par deux hussards. L'un d'eux veut barrer le passage ; il tombe frappé d'un coup de sabre. Subof pénètre jusqu'à l'empereur, et, présentant à sa signature un acte d'abdication, il lui dit : « Sire, je vous arrête au nom de l'empereur Alexandre. » Le premier mouvement du prince fut de se jeter sur son épée et de se défendre : vains efforts ; les conjurés se précipitent sur lui, le désarment ; et comme il se débat violemment, l'un d'eux, qui, plus tard, commandera en chef les armées de l'empire, le général Benigsen, lui passe une écharpe autour du cou et termine, par une prompte mort, cette horrible lutte.

L'infortuné czar venait d'expirer quand Pahlen arriva au palais Michel. Il se rendit aussitôt chez le grand-duc Alexandre, qui se trouvait avec son frère, le prince Constantin, dans une chambre placée au-dessous de celle de leur père. A la vue de Pahlen, Alexandre témoigna une extrême émotion et demanda en tremblant des nouvelles de l'empereur. Le morne silence du géné-

[1] *Histoire de France*, etc., par Bignon, vol. I, p. 436.

ral lui dit assez qu'il n'avait plus de père et qu'il était empereur.

Alors ce jeune prince éclata en sanglots; il s'écria qu'on l'avait trompé; il s'accusa d'avoir, par une indigne faiblesse, encouragé les assassins de son père. Pahlen laissa un libre cours aux premiers épanchements de sa douleur; puis il lui fit comprendre la grandeur de ses nouveaux devoirs; il lui montra le trône vide, la Russie qui attendait son salut de son courage : il l'exhorta à triompher de ses larmes et le salua empereur.

La mort de Paul Ier amena une révolution complète dans la politique de la Russie. Pahlen et les Subof, après leur attentat, se partagèrent le pouvoir, sans s'être mis d'accord sur la direction qu'ils devaient lui donner. Leurs principes et leurs systèmes étaient diamétralement opposés. Le premier, esprit ferme, initié au secret des hautes affaires, voulait le maintien et l'exécution du traité de la quadruple alliance. Les autres, serviles interprètes des intérêts de l'aristocratie, étaient impatients de sacrifier aux Anglais les principes de la neutralité armée. Pendant les premiers mois du nouveau règne, ces deux systèmes furent en présence et se balancèrent. Mais, soit qu'il craignît de heurter sa noblesse, ou que l'esprit altier de Pahlen lui pesât, soit plutôt qu'il cédât aux prières de sa mère, l'empereur Alexandre inclina du côté des Subof et s'éloigna de Pahlen. Celui-ci, qui croyait avoir acheté par son crime le droit de diriger un prince qu'il avait fait empereur, ne supporta pas la pensée de se voir préférer

ses complices devenus ses rivaux : il résigna toutes ses fonctions et se retira dans ses terres.

Une fois livré aux seules impulsions des Subof, Alexandre se précipita sans discernement dans les voies de la politique anglaise. Il ne mit aucune gradation dans ses concessions, et il abandonna en un jour tous les principes humains et civilisateurs que son aïeule avait proclamés et que son père avait si noblement soutenus. Par une convention qui fut signée le 17 juin 1801 à Saint-Pétersbourg entre la Russie et l'Angleterre, la première renonça formellement aux deux principes qui formaient la base et la garantie de l'indépendance des neutres, l'un que le pavillon couvre la marchandise, l'autre que le droit de visite ne saurait s'exercer sur des bâtiments neutres naviguant sous convoi.

La Russie était le lien du faisceau de la confédération du Nord. Le lien une fois rompu, le faisceau se brisait du même coup. Livrés aux ressentiments de l'Angleterre par la mort de Paul Ier et la défection de son fils, la Suède et le Danemark ne songèrent plus qu'à conjurer les ressentiments de leur redoutable ennemie. La Suède fut la première à s'humilier. Par un acte signé le 18 mai, elle leva l'embargo sur les navires anglais qui étaient dans ses ports. Le Danemark suivit cet exemple, et, en vertu d'une convention signée le 28 mai, il révoqua les mesures prohibitives qui interdisaient aux Anglais la libre navigation de l'Elbe. L'Angleterre, de son côté, leva l'embargo sur les navires suédois et danois, et la guerre fut de fait terminée dans la Baltique.

Le mouvement de conversion de la Prusse fut moins rapide. Comme elle ne s'était pas engagée aussi avant que ses alliés dans les projets de la ligue, elle avait moins de torts à se faire pardonner à Londres. Elle avait hésité longtemps avant de s'emparer du Hanovre. Maintenant que le coup était porté, il lui en coûtait beaucoup de se dessaisir de l'Électorat. Elle n'osait s'avouer le désir ardent qui la tourmentait de changer en possession définitive l'occupation temporaire. Le cabinet anglais ayant consenti à ce qu'elle conservât le Hanovre en dépôt jusqu'à la paix, elle était heureuse d'avoir un prétexte pour prolonger le séjour de ses troupes dans ce pays.

Cependant le triomphe de l'Angleterre était complet. Sur aucun point son orgueil n'avait fléchi ; ses prétentions restaient entières. Les neutres se trouvaient de nouveau soumis à toutes les tyrannies de son code maritime, ou plutôt il n'y avait plus de neutres ; elle possédait seule, sans partage, la dictature de la mer.

CHAPITRE IV

Négociations pour la paix entre la France et l'Angleterre. La mort de Paul I[er] les suspend. Nouveaux efforts des deux puissances. — Le premier consul décide l'Espagne à faire la guerre au Portugal. — Vanité du prince de la Paix. — Traité de Badajoz. — Le premier consul fait entrer une armée en Espagne. — Le Portugal se soumet à toutes ses conditions. — Inutiles efforts de la France pour amener la Prusse à s'incorporer le Hanovre. — Opérations navales devant Boulogne. — Flottilles. — Armement sur les côtes. — Division du Piémont en six préfectures. — Expédition des Anglais en Égypte. — Faute et ineptie de Menou. — Bataille de Nicopolis. — Convention du Caire. — Capitulation d'Alexandrie. — Considérations sur l'expédition d'Égypte. — Reprise des négociations de Londres. — Traité des préliminaires. — Ivresse des esprits en Angleterre à la nouvelle que les préliminaires ont été signés. — Débats orageux dans le parlement. — Traités de paix avec diverses puissances. — Convention secrète du 11 octobre 1801 avec la Russie. — Changements opérés dans les institutions des républiques Cisalpine, Batave et Ligurienne. — La présidence de la république italienne est déférée au premier consul. — Efforts de la France pour relever sa puissance coloniale aux Antilles. — Question de Saint-Domingue. — Situation de cette île. — Rébellion de Toussaint-Louverture. — Nécessité pour le premier consul de prendre un parti. — Il se décide pour la guerre. — Expédition contre Saint-Domingue. — Négociations et traité d'Amiens. — Considérations.

Le 21 mars, lord Hawkesbury avait écrit à M. Otto qui se trouvait encore à Londres, que son gouvernement était disposé, si la France était dans les mêmes

intentions, à ouvrir des négociations pour rétablir la paix. Le 21 mars, Paul Ier existait encore, et la ligue du Nord était entière. Mais tout à toup, la scène change; on apprend à Londres que l'ami du premier consul, le fougueux adversaire des Anglais, l'empereur Paul, vient de périr assassiné, et que Nelson a paralysé, par la vigueur de ses coups, les forces du Danemarck. Ainsi, la ligue du Nord vient d'être frappée en même temps, dans son chef à Saint-Pétersbourg, et dans un de ses membres à Copenhague. Les grands périls qui menaçaient l'Angleterre quelques jours auparavant sont écartés : dès lors, elle n'a plus le même intérêt à conclure la paix; elle ne se presse plus.

Le 14 avril, elle soumet à la France ses conditions, conditions tellement exagérées qu'elles révèlent de sa part l'intention d'arrêter, dès son début, toute négociation. Cette foule de comptoirs sans importance qu'elle a conquis dans les deux Indes, Pondichéry, Chandernagor, Cochin, Amboine, Banda, Malacca, Mahé, Negapatman, Gorée, Curaçao, Sainte-Lucie, Surinam, Saint-Pierre et Miquelon, les Saintes; dans la Méditerranée, Minorque, elle offre de les restituer. Toutes les conquêtes au contraire qui ont une valeur véritable, dans les Indes, Ceylan; dans la Méditerranée, Malte; en Amérique, Tabago, Essequibo, Démérari, Barbice, la Martinique et la Trinité, elle entend les garder. De son côté, la France restituera l'Égypte à la Porte; et si elle était forcée d'évacuer ce pays avant la signature des préliminaires, l'Angleterre conserverait un plus grand nombre de ses conquêtes.

Le premier consul fit répondre qu'il ne pouvait voir dans ces premières propositions autre chose qu'un moyen de gagner du temps; « il ne s'agissait donc pas de les discuter sérieusement : il y avait quelque différence entre la cinquième et la neuvième année de la République. Jamais il ne signerait la paix à des conditions qui rompraient tout équilibre entre la puissance coloniale de la France et de ses alliés et celle de la Grande-Bretagne. »

La négociation à peine ouverte s'arrêta court et l'on parut plus éloigné que jamais de s'entendre. Les deux puissances redoublèrent d'efforts pour améliorer leur situation respective et arriver aux négociations avec le plus de valeurs échangeables.

L'Espagne, en s'associant à notre fortune, avait partagé nos revers maritimes. Les Anglais lui avaient enlevé une colonie précieuse, la Trinité. Elle n'avait qu'un moyen de se la faire restituer à la paix générale, c'était d'envahir et d'occuper une partie du Portugal, l'allié de l'Angleterre. Mais Charles IV hésitait à prendre les armes contre son propre sang. D'ailleurs, pour faire la guerre au Portugal, il fallait réveiller l'Espagne de sa léthargie, rassembler une armée, remonter la cavalerie, l'artillerie, les charrois. Le roi, la reine, Godoï, tous s'effrayaient à l'envi de ces labeurs inaccoutumés, et n'opposaient aux excitations de la France qu'une impuissante apathie. Le premier consul avait l'œil fixé sur la cour de Madrid. Il prétendait que l'Espagne occupât une assez forte partie du territoire portugais pour donner à la France le droit d'exiger à son tour la resti-

tution de tout ce que l'Angleterre avait pris en Amérique. Ainsi, ce n'était plus seulement la Trinité, c'était la Martinique, c'étaient Tabago, Curaçao, Demerari, Essequibo, etc., qu'il s'agissait d'aller reconquérir en Portugal. Quand le premier consul s'aperçut que Charles IV et le favori cherchaient, par des lenteurs calculées, à éluder l'exécution de leurs engagements, il leur fit savoir que, ne pouvant plus compter sur leur coopération, il se voyait forcé d'agir pour son propre compte. En conséquence, il expédia au corps d'observation de la Gironde l'ordre de franchir les Pyrénées et de se diriger à travers l'Espagne sur la frontière portugaise. La cour de Madrid intimidée sentit qu'il valait encore mieux que le Portugal fût conquis par une armée espagnole que par une armée française, et elle se décida à faire la guerre à ce royaume. 40,000 hommes rassemblés avec beaucoup de peine et commandés par le favori Godoï envahirent, le 20 mai 1801, l'Alentejo. Les Espagnols et les Portugais se rencontrèrent à Arronches et à Flor-de-Rosa. La guerre qu'ils se faisaient était moins une lutte sérieuse qu'un tournoi. Ils se battaient à contre-cœur et par ordres supérieurs expédiés de Paris et de Londres. Les Espagnols attaquèrent mollement ; les Portugais se défendirent plus mal encore ; de part et d'autre, on se tua quelques hommes, et le vaniteux Godoï, se proclamant vainqueur, fit son entrée à Madrid sous des arcs de triomphe, comme s'il avait mis en pièces les premières armées de l'Europe. Charles IV et son gendre, le prince régent, sortirent au plus vite de cette guerre de parade et conclurent, le

6 juin, à Badajoz, un traité de paix par lequel le Portugal prit l'engagement de fermer ses ports aux Anglais et de céder à l'Espagne la province d'Olivenza. Les cours de Madrid et de Lisbonne crurent échapper par cette transaction, l'une au fardeau de ses engagements, l'autre au fléau de l'invasion. Mais le premier consul avait pris la chose plus au sérieux que Charles IV et son gendre. La province d'Olivenza formait à peine l'équivalent de la Trinité. Le traité de Badajoz, au lieu de servir nos projets, les faisait donc avorter. Bonaparte irrité donna l'ordre au corps français qui se trouvait déjà sous les murs d'Alméida de pénétrer en Portugal et de faire la guerre pour le compte de la France. L'approche de nos troupes répandit la terreur à Lisbonne qui se résigna à subir toutes les conditions qu'il nous plut de lui imposer. En vertu d'un nouveau traité qui fut signé le 29 septembre 1801, elle s'engagea à nous payer une contribution de vingt millions de livres tournois, à fermer ses ports aux Anglais, et à nous céder en Amérique une partie de la Guyane portugaise.

La paix continentale laissait à la disposition de la France des forces immenses : Bonaparte résolut de s'en servir pour effrayer l'Angleterre, et l'obliger à modifier ses premières prétentions. En conséquence, il arma et couvrit de bouches à feu toutes les côtes de l'Océan depuis l'Escaut jusqu'à la Gironde. Ces armements étaient loin d'avoir la grandeur que comportait un plan de descente véritable. Ce n'était encore là qu'une ébauche d'un projet gigantesque que nous verrons plus tard sur le point de s'accomplir. Des centaines de ba-

teaux plats et quelques bataillons embrigadés n'étaient ni une flotte, ni une armée formidable. L'impression produite sur le peuple anglais par ces préparatifs n'en fut pas moins profonde et générale. Il crut voir un projet arrêté de descente dans ce qui n'était qu'une menace, et ne songea plus qu'à se défendre. A son tour, il hérissa ses côtes d'ouvrages et de batteries, et organisa un service de chaloupes canonnières et de bombardes pour protéger l'embouchure de ses fleuves et les ports. Dans leur élan patriotique, les villes maritimes donnèrent tout ce qui leur fut demandé, des approvisionnements, des bâtiments et des matelots. L'armée de terre fut portée à un développement inaccoutumé, et, pour la première fois, il fut question d'armer et d'organiser en milice la population des villes et des campagnes. Nelson, tout couvert des lauriers qu'il venait de remporter devant Copenhague, eut mission de couler bas la flotille de Boulogne, ou de l'incendier.

Après une première attaque infructueuse tentée le 3 août, il retourna chercher de nouvelles forces en Angleterre, et revint nous assaillir dans la nuit du 15 au 16 août, à la tête de 75 voiles. L'attaque, bien que conduite avec une impétuosité extrême, n'eut pas plus de succès que la première, et, après quatre heures d'un combat furieux, Nelson se retira avec une perte de 500 hommes et de 8 bâtiments, dont 4 furent pris, et les autres coulés bas. Ce double échec ne fut pas sans influence sur la marche et l'issue des négociations.

Parmi les territoires que la France détenait encore,

les deux plus importants étaient le Piémont et l'Égypte.

Le sort du Piémont était irrévocablement fixé dans l'esprit du premier consul. Le Directoire avait cru l'établissement d'un royaume piémontais compatible avec l'existence de la république Cisalpine. Cette illusion était pardonnable à un pouvoir jeune et inexpérimenté. Les événements se chargèrent de démontrer la fragilité d'une telle combinaison. Pour que la république fondée à Milan fût garantie et respectée, il fallait que la France pût, en tout temps, au moindre symptôme de péril, étendre son bras sur elle et la protéger. Un royaume piémontais interposé entre la France et la Cisalpine devait nécessairement entraver les mouvements de la première, affaiblir et isoler la seconde. Le Piémont était tout autre chose qu'un beau et riche territoire : c'était la porte même de cette Italie que la France avait l'ambition de disputer à l'influence allemande et l'orgueil de vouloir régénérer. Il fallait donc qu'elle commençât par se saisir des clefs qui en permettent l'entrée. Tant que Paul Ier avait vécu, Bonaparte n'avait pas osé consommer la spoliation d'une maison dont les infortunes avaient touché le cœur du czar. Si ce prince avait prolongé son règne, Victor-Emmanuel eût certainement remonté sur son trône. L'alliance de la Russie avait une telle importance aux yeux du premier consul, qu'il n'aurait pas cru la payer trop cher, même au prix de la restitution du Piémont, sauf à briser plus tard la couronne de Victor-Emmanuel, si ce prince bigot et obstiné avait continué de chercher ses points d'appui parmi nos ennemis.

La fin prématurée du czar qui ruina les projets maritimes de Bonaparte, l'affranchit du moins de tous ménagements à l'égard de la maison de Savoie, et lui permit de se livrer tout entier à l'accomplissement de ses grands desseins sur l'Italie. Le Piémont avait eu jusqu'alors un gouvernement séparé et distinct. Une proclamation du général Jourdan, publiée le 19 avril 1801, annonça aux habitants que leur pays allait être divisé en six préfectures, et formerait une nouvelle division militaire de la France. Le même mode d'administration avait été appliqué aux provinces rhénanes avant leur réunion définitive à la république. C'était annonçer à l'Europe qu'il n'y avait plus à délibérer sur le sort futur du Piémont, et que ses destinées étaient fixées.

Parmi les territoires dont nous nous étions emparés dans le cours de la guerre, celui dont le sort excitait au plus haut point les sollicitudes de l'Angleterre, qu'elle était le plus impatiente de nous arracher avant la conclusion des préliminaires, c'était l'Égypte. De l'état dans lequel se trouverait ce pays au terme des négociations dépendraient les conditions de la paix. Le gouvernement britannique était décidé à faire un immense effort pour trancher par les armes une question qu'il ne se souciait point de résoudre par voie de restitution.

Lorsque, après la paix de Lunéville, la France et l'Espagne se disposèrent à envahir le Portugal, l'Angleterre ordonna dans ses ports militaires un armement formidable. L'Europe crut qu'il avait pour objet de défendre le plus fidèle, le plus soumis des alliés de la Grande-

Bretagne: l'Europe était dans l'erreur. L'armement était destiné pour l'Égypte. Le plan que les Anglais avaient combiné avec les Turcs était vaste et habilement conçu. Ils devaient nous attaquer par trois côtés à la fois : par la Méditerranée, par la Syrie et par la mer Rouge. Sir Ralph Abercrombie débarquerait à Aboukir; le grand-vizir s'avancerait de Syrie par le désert; et le général Baird, à la tête de six mille cipayes, viendrait de l'Inde débarquer à Cosseir.

Après l'assassinat de Kléber, les plus déplorables dissentiments avaient éclaté dans l'armée d'Égypte et elle s'était comme divisée en deux camps : d'un côté, les partisans, de l'autre, les adversaires de la colonisation. Les premiers voulaient donner pour successeur à Kléber le général Menou, les seconds le général Régnier. Ce fut Menou qui l'emporta. Ce choix fut un malheur presque aussi grand que la mort prématurée de Kléber.

Le 25 janvier 1801, le premier consul avait fait partir de Brest pour Alexandrie l'amiral Gantheaume avec sept vaisseaux de ligne, 5,000 hommes de troupes et des munitions de guerre. Une seconde flotte combinée de vaisseaux français et espagnols devait appuyer ses mouvements et occuper, dans la Méditerranée, les escadres des amiraux Warren, Saumarez et Keith. Gantheaume cinglait sur les côtes d'Afrique, lorsqu'il rencontra une frégate anglaise dont il s'empara : triste capture qui nous devint fatale. Le capitaine anglais lui affirma que la flotte de l'amiral Keith croisait devant Aboukir. L'avis était faux : Gantheaume tomba dans le piége, et, tour-

nant ses voiles, ramena son escadre à Toulon. Deux fois, le premier consul lui fit expédier l'ordre de reprendre la mer, et deux fois le timide amiral apparut sur la côte d'Égypte sans oser aborder. Avec plus de hardiesse, il lui eût été possible d'atteindre le port d'Alexandrie, et la face des affaires de l'Égypte en eût été changée. Les 5,000 hommes embarqués à son bord se fussent réunis à la garnison de cette place, et les Anglais n'auraient pu effectuer leur débarquement.

Un concours d'accidents imprévus fit échouer les autres combinaisons maritimes. La flotte franco-espagnole destinée à opérer dans la Méditerranée devait être composée de seize vaisseaux de ligne dont douze espagnols et quatre français sous les ordres de l'amiral Linois. Le point de jonction de toutes ces forces était Cadix. Le 14 juin, Linois sortit de Toulon avec ses quatre vaisseaux et fit voile sur le port espagnol. Mais, au moment où il allait passer le détroit de Gibraltar, il apprit que l'amiral Saumarez croisait devant Cadix avec des forces supérieures aux siennes, et il se réfugia dans la baie d'Algésiras. Saumarez, averti de l'approche de Linois, marcha droit sur lui avec six vaisseaux de ligne, une frégate et un lougre, et lui livra bataille. Après six heures d'un combat acharné, il lâcha prise et vint mouiller sous le canon de Gibraltar avec sa flotte qui était fort endommagée. L'amiral Moréno qui commandait la flotte espagnole, instruit du combat d'Algésiras, se porta en toute hâte à la rencontre de Linois dont il rallia l'escadre et rentra dans Cadix après un combat d'arrière-garde dans lequel il perdit trois de

ses vaisseaux, l'*Hermenegilde*, le *Real-Carlos* et le *Saint-Antoine*. Le combat d'Algésiras, bien que glorieux pour notre marine, fut bien funeste à l'armée d'Égypte. Les renforts que l'escadre combinée devait porter à Alexandrie ne purent y arriver, et nul obstacle ne vint troubler les Anglais dans l'exécution de leur plan de débarquement.

Le 6 mars, l'amiral anglais parut dans la rade d'Aboukir, et Menou en fut aussitôt instruit. Au lieu d'agir avec célérité, vigueur et par masses, de fondre sur les Anglais avec toutes ses forces et de les jeter dans la mer, comme l'avait fait quelques années auparavant Bonaparte sur cette même plage d'Aboukir, il passa dans l'inaction des jours précieux : puis il divisa ses forces. Plus occupé du grand-vizir qui n'avait pas encore dépassé la limite du désert que des Anglais qui étaient le danger imminent, il dirigea sur Belbeys la division Régnier et attendit nonchalamment au Caire l'issue de la tentative du général Abercrombie. Le 8 mars, l'armée anglaise, protégée par les feux des batteries de la flotte, effectua son débarquement au nombre de 16,000 hommes.

Friant, n'ayant avec lui que 3,000 hommes, ne put y mettre obstacle. La nouvelle du débarquement surprit le général Menou au milieu de ses projets contre le vizir. Cédant enfin aux sollicitations de ses généraux, il se détermina à quitter le Caire et à marcher contre les Anglais. Mais il fit l'inconcevable faute de laisser au Caire, sous les ordres du général Belliard, la moitié de son armée et il s'avança avec le reste sur Alexandrie où

il arriva le 19 mars. Il n'était plus en son pouvoir de réparer le temps perdu. Le général Abercrombie avait poussé devant lui la petite troupe du général Friant, s'était emparé des hauteurs de Nicopolis, et y avait construit un camp retranché. Menou vint lui livrer bataille le 21 mars. Mais il le trouva si fortement établi dans ses retranchements, qu'il fut comme obligé de lui livrer assaut. Son armée comptait 10,000 combattants. L'ennemi en avait 15,000, et, à l'avantage du nombre, il joignait celui de la position. Les Français combattirent, comme toujours, avec un grand courage; mais il n'y eut ni ensemble ni accord dans leurs mouvements. L'attaque, hardie, impétueuse sur un point, molle et indécise sur un autre, fut partout repoussée, et la ligne anglaise, couverte par ses redoutes, demeura inébranlable. Le chiffre des morts et des blessés fut à peu près égal des deux côtés, d'environ 1,500 hommes; mais les Français perdirent la plupart de leurs généraux. Le brave Lanusse et Baudot, frappés mortellement, ne survécurent que peu de jours à leurs blessures; Broussart et Roize restèrent sur le champ de bataille; enfin la cavalerie fut abîmée. Dans le camp des Anglais, les joies du triomphe furent troublées par la mort de leur général en chef, sir Ralph Abercrombie.

Dans notre situation, ne pas vaincre c'était perdre l'Égypte. Ne pouvant plus tenir la campagne, mais se berçant toujours de l'espoir que des renforts allaient lui arriver, Menou s'enferma dans les murs d'Alexandrie. De son côté, l'armée anglaise se garda bien de compromettre par une activité hors de saison les fruits

de sa victoire; elle attendit, tranquille et silencieuse, dans son camp retranché, les troupes auxiliaires qui lui étaient promises. En effet, le 27 mars, 6,000 Albanais, conduits par le capitan-pacha débarquèrent à Aboukir, et, quelques jours après, un autre corps de 3,000 Anglais descendit sur cette même plage, et vint se placer sous les drapeaux du général Hutchinson, qui, après la mort d'Abercrombie, avait pris le commandement de l'armée. Dans ce même temps, le grand-vizir s'avançait par le désert à la tête de 25,000 Turcs et de 1,200 Anglais. Enfin, le général Baird avait débarqué à Cosseir avec ses 6,000 Cipayes. Ainsi, le réseau redoutable dans lequel nos ennemis avaient résolu de nous étreindre se resserrait chaque jour davantage. Quand il eut été rejoint par tous ses auxiliaires, Hutchinson sortit de ses retranchements, détacha 5,000 hommes sur Rosette, coupa la digue qui sépare le lac Madieh du lac Maréotis, isola, par cette mesure habile, la place d'Alexandrie du reste de l'Égypte, et manœuvra pour lier ses mouvements à ceux du grand-vizir, et accabler Belliard qui occupait le Caire avec 8,000 hommes. Ce général eut d'abord la pensée de se jeter sur les Turcs, de les battre, et de se retourner ensuite contre les Anglais. Il avait appelé à lui tous les détachements français épars dans la haute et basse Égypte, réclamé le secours de Mourad-Bey, et s'était avancé contre le vizir. Mais celui-ci, fidèle au plan convenu avec Hutchinson, manœuvra de manière à éviter toute rencontre avant d'avoir opéré sa jonction avec l'armée anglaise, et s'efforça, mais vainement, d'attirer son ennemi loin du

Caire. A son retour dans cette capitale, Belliard reçut une nouvelle accablante, la mort de Mourad-Bey. Ce chef des Mamelouks, fidèle aux engagements qui le liaient à la France, s'était mis en marche pour rejoindre les Français, lorsqu'il fut atteint de la peste à Benesouef, et enlevé en quelques jours. Sa mort fut le dernier coup porté à notre puissance en Égypte. Cerné de tous côtés, par le général Baird qui occupait la haute Égypte, et par la peste qui la ravageait, par le grand-vizir et le général Hutchinson qui lui fermaient la route de Damiette; isolé des généraux Menou et Friant, le général Belliard n'avait plus qu'à mourir ou à capituler. Il ne crut pas qu'il fût de l'intérêt et de la gloire de la France de sacrifier inutilement le sang de 8,000 braves; il assembla ses principaux officiers, leur fit connaître la situation de l'armée et le projet de capitulation qu'il comptait proposer aux ennemis. A la presque unanimité, l'assemblée approuva sa résolution, et il ouvrit aussitôt des négociations avec le grand-vizir et le général Hutchinson.

Par un traité signé le 27 juin, il fut convenu que le corps d'armée de Belliard évacuerait l'Égypte, conserverait ses armes, ses canons, ses drapeaux et serait ramené en France sur des vaisseaux français et turcs.

Ainsi, ce général, dans une position désespérée, obtint par sa fermeté et son adresse les mêmes conditions que le général Kléber, maître de toute l'Égypte et disposant de toutes ses forces, n'avait pu faire exécuter. Ce traité n'était qu'une reproduction du traité d'El-Arisch. L'armée sortit du Caire dans l'attitude la plus martiale,

enseignes déployées, comme si elle marchait au combat. Elle emportait avec elle une triste et précieuse dépouille, les restes du vainqueur d'Héliopolis.

La convention du 27 juin tranchait la question égyptienne. Menou, enfermé dans Alexandrie, sans communication avec la terre et la mer, livré à ses ressources, ne pouvait résister longtemps. Mais instruit que la paix se négociait à Londres, il comprit l'importance dont il était pour son pays de prolonger la durée du siége. Il défendit la place avec une grande ténacité, souffrit les plus dures privations, et ne se rendit qu'après qu'après avoir épuisé tous ses vivres et ses munitions. Il capitula le 2 septembre à des conditions aussi honorables que le permettait sa détresse. Lorsque la nouvelle en parvint à Londres, les préliminaires venaient d'être signés. Ainsi la France recueillit le fruit de la belle défense d'Alexandrie, trop faible compensation du dommage causé à notre crédit et à notre puissance par l'incurie et les malheurs du général Menou.

Telle fut la fin de cette expédition d'Égypte que l'histoire, en la dégageant de l'auréole dont Napoléon a entouré toutes ses actions, classera parmi les conceptions plus grandioses que judicieuses et plus brillantes que solides. Elle ne pouvait être entreprise que dans un de ces trois buts : atteindre et frapper l'Angleterre dans son empire indien ; s'assurer un moyen d'échange pour retirer des mains de notre ennemie nos colonies et celles de nos alliés ; enfin, fonder sur les bords de la Méditerranée une colonie magnifique qui nous eût con-

solés de la perte de Saint-Domingue. Envisagée sous les deux premiers points de vue, elle était conçue sur une trop vaste échelle; elle nous jetait en dehors de notre sphère d'opérations; elle attirait une partie de nos forces sur le Nil, lorsqu'en Europe nous étions entourés d'ennemis et de dangers. Considérée comme entreprise coloniale, elle était plus défectueuse encore. Si, menacée en Europe par notre domination sur l'Escaut, l'Angleterre l'eût été dans l'Inde par notre domination sur le Nil, toute conciliation entre elle et nous fût devenue impossible; nous nous serions placés dans l'alternative de la détruire ou de l'être nous-mêmes.

L'Angleterre avait suspendu, comme nous l'avons dit, les négociations avec la France après la mort de Paul I[er] et la dissolution de la ligue du Nord. Sir Ralph Abercrombie venait de débarquer en Égypte, et elle attendait l'issue de cette expédition pour préciser l'étendue de ses demandes. De son côté, la France avait précipité l'Espagne sur le Portugal. Mais tandis que l'expédition des Anglais en Égypte avait un plein succès, celle contre le Portugal avortait par la mollesse de la cour de Madrid.

Dès lors, le premier consul comprit qu'il avait tout à perdre et son ennemi tout à gagner, en ajournant la reprise des négociations, et il fut le premier à en renouer le fil. Par ses ordres, M. Otto invita le gouvernement anglais à spécifier de nouveau les conditions qu'il mettait au rétablissement de la paix. Lord Hawkesbury répondit [1] en s'en référant à l'aperçu non signé remis

[1] Note du 6 juin.

dans les premiers jours d'avril. M. Otto répliqua le 15 juin par une note empreinte de l'esprit le plus conciliant. Il n'hésita pas à reconnaître que les changements récemment introduits dans les limites des grands États autorisaient une partie des prétentions de l'Angleterre; puis il demanda si, dans le cas où elle retiendrait les États de Tippo-Saëb, l'île de Ceylan, et où Charles IV rendrait au Portugal la province d'Olivenza, elle consentirait à restituer tout ce qu'elle avait conquis dans la Méditerranée et en Amérique. Si ces bases étaient agréées, la France et l'Espagne évacueraient immédiatement, l'une l'Égypte, l'autre le Portugal. Lord Hawkesbury fit à cette proposition une réponse pleine de hauteur [1]. « Pour que son gouvernement consentît à restituer l'île de Malte, dit-il, il ne suffirait pas que l'Égypte fût rendue au grand-seigneur : il faudrait encore que la France évacuât le comté de Nice et tous les États du roi de Sardaigne, que le grand-duc de Toscane fût rétabli dans son duché et que le reste de l'Italie recouvrât son ancienne indépendance. Il ne pouvait non plus admettre le *status ante bellum* en Amérique comme une compensation du *status ante bellum* en Portugal, les conquêtes immenses qu'il avait faites en Amérique ne pouvant entrer en balance avec la petite province d'Olivenza ; seulement, il offrait de restituer la Trinité à l'Espagne, qui, à son tour, rendrait Olivenza. »

Au lieu de s'avancer vers un terme pacifique, la négociation semblait rétrograder. Impatient d'arriver à un

[1] Note du 25 juin.

résultat quel qu'il fût, le gouvernement français soumit au cabinet anglais[1] un plan général de pacification. Il divisa la question en trois points : la Méditerranée, les Indes, l'Amérique.

1° L'Égypte serait restituée à la Porte, Mahon à l'Espagne, Malte à l'ordre de Saint-Jean. La république des Sept-Iles serait reconnue ; la France évacuerait tous les ports de l'Adriatique et de la Méditerranée.

2° Aux Indes, l'Angleterre garderait Ceylan, et par là deviendrait maîtresse inexpugnable de ces immenses et riches contrées. Elle restituerait toutes ses autres conquêtes, toutes, y compris le cap de Bonne-Espérance qui serait érigé en port franc.

3° Elle rendrait de même tout ce qu'elle avait conquis en Amérique. Le roi d'Angleterre était déjà si puissant dans cette partie du monde que, vouloir davantage, c'était, maître absolu de l'Inde, vouloir l'être encore de l'Amérique. La province d'Olivenza serait restituée au Portugal.

Arrivée à ce point, il fallait que la négociation se rompît ou que l'Angleterre se résignât à faire des concessions. Le 5 août, lord Hawkesbury annonça à M. Otto que son gouvernement était disposé à prendre, à l'égard de Malte, des engagements qui rendraient cette île indépendante de la France et de la Grande-Bretagne. Cette déclaration tranchait la question de la Méditerranée. Celle de l'Inde l'était par la cession de Ceylan. Il ne restait plus à résoudre que la question de l'Amérique. L'Angleterre était décidée à retenir une partie de ce

[1] Note du 23 juillet.

qu'elle avait conquis dans cet hémisphère. C'était principalement la Martinique qu'elle désirait conserver. Mais le premier consul ne voulait à aucun prix la céder. Lord Hawkesbury proposa alors l'alternative suivante: l'Angleterre restituerait la Martinique, mais elle conserverait la Trinité et Tabago; Demerari, Essequibo et Berbice deviendraient ports francs: ou bien, elle retiendrait Sainte-Lucie, Tabago, Demerari et Berbice. Cette alternative embarrassa beaucoup le premier consul. Il sentait combien il était cruel de mettre exclusivement à la charge de nos alliés les frais de la pacification. La Hollande avait déjà payé son tribut par la perte de Ceylan. L'obliger de céder encore ses colonies dans les Antilles ou les déclarer ports francs, ce qui était les livrer au commerce anglais, c'était la sacrifier à l'avidité de nos ennemis et à notre égoïsme. Il n'était pas moins inique d'imposer à l'Espagne la cession de la Trinité. La fidélité, le dévouement à ses alliés, est la première vertu d'un gouvernement. L'ingratitude d'un ami heureux irrite plus que la violence d'un ennemi, et l'on ne se donne qu'à ceux qui savent garder la mémoire des services rendus. Le premier consul s'efforça de concilier ce qu'il devait à l'Espagne et à la Hollande avec les intérêts de la France; il offrit à la place de la Trinité deux possessions, l'une française, Tabago, l'autre hollandaise, Curaçao. Cette proposition ayant été rejetée comme insuffisante, il se résigna enfin à céder la Trinité; mais il y mit pour condition que l'Olivenza resterait à l'Espagne, et que les limites des Guyanes française et portugaise seraient fixées à la rivière d'Arrawary.

L'Angleterre souscrivit à ce mode de conciliation, et tous les obstacles qui s'opposaient à la paix se trouvant aplanis, les préliminaires furent signés à Londres le 1er octobre 1801. Une disposition spéciale du traité décida que l'île de Malte serait placée sous la protection d'une puissance tierce qui serait désignée dans le traité définitif.

Les deux puissances, de peur de faire échouer la négociation, n'avaient osé aborder ni la question des neutres ni celle du Piémont. Par un accord tacite, elles jetèrent un voile sur ces questions irritantes, et il n'en fut pas dit un mot dans les préliminaires.

L'Angleterre et la France passaient brusquement de la guerre la plus acharnée à la paix. L'impression qu'en reçurent les esprits n'en fut que plus profonde. Saisis tout à coup par la nouvelle que les préliminaires venaient d'être signés, les deux peuples s'abandonnèrent avec ivresse aux transports de leur joie. A Londres, plus encore peut-être qu'à Paris, l'émotion publique tint du délire. Le cri si nouveau et si étrange dans cette grande cité de *vive Bonaparte !* retentit à côté des *vivat* nationaux; et, lorsque le colonel Lauriston, un des aides de camp du premier consul, arriva dans les murs de Londres pour échanger les ratifications du traité, le peuple le reçut au bruit de mille acclamations, et traîna sa voiture. Sa marche fut une magnifique ovation. Les ministres lui prodiguèrent les témoignages du retour le plus sincère à des sentiments pacifiques. « Ceci n'est point une paix ordinaire, lui dit le chef du cabinet,

M. Addington ; c'est une véritable réconciliation entre les deux premières nations du monde. »

Cependant, toute cette joie, tous ces transports s'arrêtèrent au seuil de la porte des Communes et de la Chambre des lords. C'était la paix que le peuple avait accueillie dans les préliminaires ; les députés des communes et les lords avaient à y chercher autre chose. Ils avaient à examiner si la dignité et les intérêts du peuple anglais y avaient été suffisamment ménagés et garantis. Une fois soumise à l'analyse sévère des orateurs du parlement, l'œuvre à laquelle le ministère Addington venait d'attacher son nom fut bientôt dépouillée de tout son prestige. Les deux chambres parurent d'abord plus occupées et soucieuses des lacunes que renfermait le traité que de ses dispositions écrites. Elles ne purent s'expliquer le silence qui avait été gardé sur le sort futur du Piémont ; elles supposèrent qu'un article secret avait réglé cette importante question. Mais lorsque les ministres vinrent déclarer que le traité était entier, qu'il ne renfermait point de dispositions séparées, un murmure accusateur s'éleva de presque tous les bancs, et, à la tristesse mêlée de surprise qui se peignit sur tous les visages, il fut aisé de juger que l'orgueil anglais venait de recevoir une profonde et cuisante blessure. Bientôt, l'émotion qui remplissait les cœurs s'épancha en paroles amères et incisives. Les adversaires des ministres, à la tête desquels se placèrent tous les amis de Pitt, s'emparèrent du traité, épuisèrent contre lui les traits les plus acérés, le flétrirent comme un monument d'imprévoyance et de lâcheté, et le livrèrent au mépris de l'An-

gleterre et du monde. Lord Granville s'écria avec l'accent de la douleur : « L'Angleterre est comme une forteresse qui a perdu ses ouvrages extérieurs. » M. Windham dit, avec plus d'emportement encore, qu'il voyait dans le traité des préliminaires l'arrêt de mort de son pays. Il y avait aux Communes un homme sur lequel tous les yeux de l'Angleterre étaient fixés, et dont elle attendait le jugement comme une décision suprême : cet homme était Pitt. Il se leva et prononça un discours empreint de tristesse et de résignation. Il dit qu'il acceptait le traité, non comme une œuvre de force et de gloire, mais comme le résultat d'une nécessité impérieuse. Il justifia les ministres de l'avoir signé et n'accusa que la fortune. Son attitude fut celle d'un esprit éclairé et ferme qui plie sous les arrêts du destin, mais qui conserve intactes et ferventes ses convictions et sa foi dans l'avenir.

Les whigs, tout en attaquant le traité des préliminaires, en rejetèrent le blâme sur l'administration précédente, qui n'avait laissé à ses successeurs qu'un héritage de violences et de malheurs. Les ministres opposèrent aux attaques des deux oppositions un seul mais irrésistible argument, la nécessité. « Nous avons, dirent-ils, été abandonnés par la plupart de nos alliés, et une nouvelle coalition sur le continent est en ce moment impossible. »

Plusieurs points qui étaient restés en litige se trouvèrent résolus par le fait seul de la conclusion des préliminaires. Ainsi, les Anglais rendirent au Danemarck les îles de Sainte-Croix, de Saint-Thomas et de Saint-Bar-

thélemy, dont ils s'étaient emparés au commencement de cette année, mais ils y mirent pour condition que la cour de Copenhague accéderait sans réserve à la convention signée le 17 juin, à Saint-Pétersbourg. Les mêmes obligations furent imposées à la Suède. De son côté, la Prusse évacua le Hanovre, non sans un secret dépit de n'avoir pu en prolonger l'occupation jusqu'au règlement du partage des indemnités germaniques.

La guerre avait cessé de fait, sans que la paix fût encore officiellement rétablie entre la France d'une part, et de l'autre, la Turquie, les cours de Munich, de Stuttgart, de Carlsruhe et de Saint-Pétersbourg.

Des traités régularisèrent nos relations de paix et d'amitié avec ces diverses puissances. Le traité avec la Turquie fut signé le 9 octobre 1801, celui avec la Bavière le 24 août, celui avec la Russie le 8 octobre de la même année.

Pendant les premiers mois de son règne, l'empereur Alexandre n'avait pas eu la pensée de se rapprocher du gouvernement consulaire. Il était encore entouré des chefs du parti anglais, de ces hommes qui l'avaient fait monter sur le trône au milieu des poignards et des cordons : il eût été dangereux de les braver. Mais lorsqu'il apprit que les négociations de Londres marchaient vers une conclusion pacifique, il sentit le besoin de ne pas rester plus longtemps isolé de la France, et comprit tout l'avantage qu'il pouvait retirer d'une liaison intime avec elle. Duroc venait d'arriver à Saint-Pétersbourg, chargé de la part de son maître de complimenter le nouvel empereur. Alexandre lui fit un accueil empressé : il eut

pour lui de ces attentions fines et délicates qui, sortant des règles ordinaires de l'étiquette, révèlent un dessein médité de plaire et d'attacher. Ainsi il choisit le moment où cet officier était à la cour pour retirer la direction des affaires étrangères à M. de Panin, connu pour son attachement aux intérêts anglais. On ressentit à Paris une joie vive, trop vive de ce retour de la Russie à des sentiments de confiance et d'intimité. On crut retrouver dans Alexandre l'ami dévoué, chaleureux, qu'on avait perdu dans son père, et l'on s'abandonna à l'espoir de former avec ce prince une forte et durable alliance. M. de Markof vint remplacer à Paris M. de Kalilschef, et achever l'œuvre commencée par Paul Ier.

Trois jours après la conclusion du traité de paix, le 11 octobre, il fut conclu entre la France et la Russie une convention secrète qui a été un des actes diplomatiques les plus importants de cette époque. Les deux puissances convenaient (art. I et II) de diriger d'un parfait accord la répartition des indemnités dues aux princes dépossédés sur la rive gauche du Rhin, et de régler de concert les affaires d'Italie.

La France s'engageait (art. IV et V) à respecter l'indépendance du royaume de Naples et à évacuer son territoire aussitôt qu'elle aurait retiré ses troupes de l'Égypte.

L'article VI stipulait que les deux gouvernements s'occuperaient à l'amiable et de gré à gré des intérêts de Sa Majesté le roi de Sardaigne, et y auraient tous les égards compatibles avec l'état actuel des choses.

Ils convenaient (art. VII et VIII) de favoriser, dans la répartition des indemnités germaniques, les maisons de Bavière et de Wurtemberg. Par un acte séparé du même jour, la même protection fut assurée à la maison de Bade.

Par l'article IX, les deux puissances reconnaissaient et garantissaient l'indépendance de la république des Sept-Iles, et il était expressément convenu qu'il n'y aurait plus dans ces îles de troupes étrangères.

Elles s'engagaient (art. XI) à agir de concert pour consolider la paix générale, rétablir un juste équilibre dans les différentes parties du monde, et assurer la liberté des mers. Enfin, il fut décidé, par un acte séparé, qu'aucune des dispositions de la convention ne porterait atteinte, en quoi que ce fût, à l'état de l'Italie, tel que l'avaient réglé les traités de Tolentino, de Lunéville et de Florence.

La convention du 11 octobre semble porter en elle tous les caractères d'une véritable alliance. Elle place le monde sous l'action tutélaire de la France et de la Russie ; elle soumet à leur arbitrage toutes les questions, les questions continentales aussi bien que les questions maritimes. Dans ce vaste partage d'influence, les engagements de l'une semblent le prix des engagements de l'autre. Ainsi, Bonaparte semble avoir reconquis la Russie, retrouvé dans son empereur un point d'appui, un allié. Au fond cependant il n'en est rien, et nous cherchons vainement dans la convention du 11 octobre cette réciprocité d'égards et de sacrifices qui est la condition de toute alliance entre deux États. La France s'oblige à

rappeler ses troupes du royaume de Naples, à reconnaître la république des Sept-Iles, créée et organisée sous l'influence de la Russie, à s'intéresser au sort du roi de Sardaigne, c'est-à-dire à l'indemniser de la perte de ses États. En retour de ses engagements, que promet la Russie? d'agir de concert avec la France pour rétablir un juste équilibre dans les différentes parties du monde et assurer la liberté des mers. Mais cet engagement, qui eût été d'un prix inestimable si la guerre maritime avait poursuivi son cours, n'en a plus aujourd'hui que la guerre touche à son terme. Les préliminaires viennent d'être signés à Londres; la libre navigation des mers va être rendue à toutes les nations; toutes les questions de droit maritime vont se trouver résolues, ou plutôt ajournées; la paix, tant qu'elle durera, sera la meilleure garantie de la liberté des mers.

L'empereur Alexandre n'avait conclu la convention du 11 octobre que parce qu'il savait bien qu'elle ne l'engageait à aucun sacrifice. Il entre dans les principes de politique russe d'étendre son action sur le midi aussi bien que sur le nord de l'Europe. Ne pouvant nous disputer les armes à la main l'influence que nous exercions en Italie et en Allemagne, elle n'avait vu qu'un moyen de la limiter, c'était de la partager. En souffrant que la Russie prît sous sa protection des États qui ne sont pas compris dans sa sphère d'influence, le premier consul a érigé en droits des prétentions qui n'avaient rien de légitime. Les intérêts du roi de Sardaigne, du saint-siége et de la cour de Naples ne regardaient que la France et l'Autriche.

Bonaparte s'aperçut bientôt qu'il s'était engagé trop avant; il voulut revenir sur ses concessions, briser des liens dans lesquels il s'était laissé imprudemment garrotter. Vains efforts! Il ne faudra pas moins que la bataille d'Austerlitz pour l'affranchir des obligations onéreuses de la convention du 11 octobre 1801.

La France cependant était au comble de la puissance. Toutes les couronnes la respectaient et la ménageaient, les unes parce qu'elles avaient tout à attendre de son amitié, les autres tout à craindre de ses ressentiments. Dans cette formidable attitude, elle pouvait tout oser, parce qu'il n'y avait pas en Europe un seul gouvernement qui se sentît la force ou la témérité de la braver. Bonaparte, qui possédait à un degré suprême le génie de la force, saisit ce moment pour introduire dans les institutions de la Hollande, de la Cisalpine et de la Ligurie des changements analogues à ceux qu'il avait opérés dans le gouvernement de la France.

La France formait le nœud d'un vaste système qui ne pouvait conserver toute sa force qu'autant qu'une harmonieuse unité se maintiendrait dans toutes ses parties, et qu'une seule impulsion en réglerait les mouvements. L'établissement consulaire était une réaction de l'ordre contre le débordement des passions populaires, de la discipline sociale contre l'individualisme, de l'autorité centrale contre l'omnipotence des assemblées délibérantes. Il fallait que les républiques Batave, Cisalpine et Ligurienne qui conservaient encore l'effigie du Directoire, se replaçassent en harmonie avec l'institution consulaire.

La Hollande se vit forcée la première de réformer son régime intérieur. Une nouvelle constitution fut combinée et rédigée entre M. Schimmelpenninck, son ambassadeur à Paris, et le gouvernement français. Quand l'œuvre fut achevée, elle fut soumise aux autorités législatives de la république Batave. Mais elle rencontra dans ces pouvoirs la plus violente opposition. Les Hollandais avaient des sentiments d'indépendance qui faisaient plus d'honneur à leur fierté qu'à leurs lumières. Ils se trompaient d'époque ; ils avaient la vanité de se croire encore au temps où il leur était permis de disposer de leurs destinées, ne voyant pas que l'Europe est ainsi organisée de nos jours qu'en temps de guerre, il n'y a plus de neutres que ceux qui sont assez forts pour faire respecter eux-mêmes leur neutralité. Il fallut faire violence aux chambres bataves et leur imposer la nouvelle constitution. Elle diminuait l'ascendant des assemblées, réprimait l'élément populaire, et concentrait dans les mains d'une régence d'État, composée de douze membres, tout le pouvoir exécutif. En cessant d'être abandonné aux fluctuations des corps délibérants, le gouvernement batave devint, dans les mains du premier consul, un instrument flexible, et notre force extérieure s'en accrut.

Le gouvernement démocratique institué à Milan en 1798 avait offert au monde le plus triste spectacle. Régis depuis plusieurs siècles par l'Autriche, les Milanais n'avaient ni la maturité ni la mesure que donne la pratique des hautes affaires et de la liberté. Tout était neuf dans leur république improvisée, leur nationalité aussi

bien que leurs institutions. A leur début dans ces voies si nouvelles, ils firent de ces fautes qui seraient la satire la plus amère des peuples libres, s'ils n'avaient pour excuse leur inexpérience. Nobles, démocrates, agents du Directoire, émissaires de l'Autriche, Lombards, Novarais, Bolonais, Vénitiens, formèrent autant de partis dont les prétentions, les intrigues et les luttes précipitèrent la ruine de cette république éphémère.

Lorsque, après la victoire de Marengo, Bonaparte releva la Cisalpine, il résolut de ne plus l'abandonner à sa faiblesse et de fortifier les ressorts de ce gouvernement. Le traité de Lunéville avait reconnu et garanti son indépendance. Mais aussi longtemps que l'Europe ne serait point constituée sur des bases définitives, cette indépendance ne pouvait être que nominale. Pour mettre en fusion les éléments divers dont était composée la Cisalpine et en faire un corps de peuple, il ne fallait rien moins que la pensée et le bras de Bonaparte. Livrée de nouveau à la discordance des intérêts qui s'en seraient disputé la direction, cette jeune république serait promptement devenue, comme avant la dernière guerre, la proie des factions politiques, des haines de localité et des intrigues de l'Autriche. Elle ne pouvait vivre dans la sécurité et la force qu'autant que la puissance qui l'avait créée veillerait sur elle, toujours armée, toujours présente, et que le même homme qui gouvernait d'une main si ferme les destinées de la France gouvernerait aussi celles de la haute Italie.

Au mois de décembre 1801, le premier consul convoqua à Lyon une assemblée extraordinaire ou *consulta*,

composée de tout ce que la république Cisalpine renfermait de personnages éminents par leur richesse, leur naissance ou leurs talents, et soumit à son acceptation une constitution nouvelle qui était, quant à ses dispositions fondamentales, une contrefaçon de la constitution de l'an VIII. Les mots seuls étaient changés. Au lieu de consuls, elle instituait un président et un vice-président, élus chacun pour dix ans. La question capitale était le choix du président. Le parti des indépendants, parti peu nombreux mais ardent, voulait élire Melzi, prétention que rien ne justifiait. Melzi ne puisait, ni dans l'éclat d'une origine princière, ni dans la grandeur des services rendus à son pays, l'autorité morale nécessaire pour dominer tous ses rivaux, réprimer toutes les factions, et déjouer toutes les trames de l'étranger.

Le 26 janvier 1802, la consulta italienne déféra, dans les formes consacrées, la présidence au premier consul, qui l'accepta et proclama la nouvelle constitution. Puis il adressa aux députés italiens ces belles et mâles paroles : « Je conserverai pendant tout le temps que les circonstances l'exigeront la grande direction de vos affaires. Vous n'avez que des lois particulières ; il vous en faut de générales. Votre peuple n'a que des habitudes locales ; il faut qu'il prenne des habitudes nationales. Enfin, vous n'avez point d'armées ; les puissances qui pourraient devenir vos ennemies en ont de fortes : mais vous avez ce qui peut les produire, une population nombreuse, des campagnes fertiles, et l'exemple qu'a donné, dans toutes les circonstances essentielles, le premier peuple de l'Europe. »

Le titre de la république fut modifié comme sa constitution. A la place de celui de Cisalpine qui était défini et précis, le premier consul lui substitua à dessein celui plus vague et plus général de république italienne. Ce changement dans les noms n'échappa point à l'attention des cabinets.

L'Autriche vit avec un extrême dépit les deux magistratures suprêmes de la France et de la Cisalpine confondues dans les mêmes mains. Elle avait compté sur la faiblesse de la république italienne pour en miner les bases, et, par de sourdes manœuvres, la pousser de nouveau dans les voies de l'anarchie. Les événements de Lyon furent donc un échec de plus pour sa politique; mais sa situation ne lui laissait pas le pouvoir d'y mettre obstacle. Elle se soumit à ce qu'elle ne pouvait empêcher et s'abstint de toute protestation.

L'Angleterre, qui avait fait à la paix le sacrifice de Malte, ne pouvait songer à rallumer la guerre pour les affaires d'Italie.

La Prusse, qui avait besoin de notre appui pour obtenir une large part dans les indemnités germaniques; la Russie, qui se croyait intéressée à nous ménager, afin de partager avec nous le protectorat de l'Allemagne, se gardèrent bien d'élever aucune expression de blâme contre les événements de Lyon. Ainsi, tout réussissait au gré du premier consul. Les grandes couronnes semblaient s'humilier à l'envi devant ses volontés; il était, dans toute la force du mot, l'arbitre du continent.

Le système de réforme intérieure qui, de Paris, s'é-

tait étendu à la Hollande et à la Cisalpine, fut aussi appliqué à la Ligurie. Cette petite république n'accomplit sa révolution gouvernementale qu'au mois de juin de l'année 1802. Invité par le sénat à désigner lui-même le doge, le premier consul choisit Girolamo Durazzo.

Bonaparte n'était pas seulement occupé des moyens d'étendre et d'affermir sa suprématie dans l'occident de l'Europe; un vaste et audacieux projet remplissait aussi sa pensée. Il avait résolu de mettre à profit la suspension des hostilités sur mer pour relever de ses ruines notre puissance maritime et coloniale. Dans ce but, il s'était fait rétrocéder par l'Espagne la Louisiane; il convoitait les Florides; enfin Saint-Domingue, pacifié et soumis, était destiné à former le point central et la base de notre nouvelle puissance aux Antilles.

Lorsqu'il se fut saisi du gouvernement, la question de Saint-Domingue vint s'offrir, comme tant d'autres, à ses méditations. Dans ce pêle-mêle de crimes et de massacres qui, depuis l'insurrection des nègres, couvrait Saint-Domingue de sang et de ruines, les blancs avaient presque tous succombé, et la lutte ne se prolongeait plus qu'entre les noirs et les mulâtres. Ces derniers avaient des titres incontestables à la bienveillance de la mère-patrie: ils étaient plus éclairés, plus civilisés, plus courageux que les noirs; mais ils formaient le petit nombre, à peine 50,000, tandis que les noirs comptaient 500,000 âmes. La France, qui, en 1800, avait sur les bras le double fardeau de la guerre maritime et continentale, n'était pas en position de tenir une juste balance entre les noirs et les mulâtres. Con-

vaincu que le premier intérêt de la France était de conserver la possession de Saint-Domingue et que la question coloniale primait en tous points la question de couleur, Bonaparte accepta comme un fait accompli la révolution opérée par les noirs dans leur condition sociale. A leur tête était un homme que la nature avait doté généreusement : Toussaint-Louverture joignait à une âme indomptable un esprit sagace et subtil et une imagination exaltée dans laquelle il puisait une éloquence sauvage d'un effet saisissant sur les hommes de sa couleur. A la fin de l'année 1799, il gouvernait en maître absolu tout le nord de l'île. Le sud, où dominaient les hommes de couleur, obéissait au général Rigaud. Le premier consul nomma Toussaint-Louverture général en chef de Saint-Domingue, étendit sa domination du nord au sud, ordonna le désarmement des mulâtres, et rappela en France leur chef le général Rigaud. Ces sages mesures produisirent d'abord les plus heureux effets. La paix, le calme, le travail, refleurirent dans cette colonie désolée, et une nouvelle ère de prospérité sembla s'ouvrir pour elle.

Mais vainement le premier consul s'était-il appliqué à séparer la question coloniale de la question de couleur. Les noirs persistaient à unir comme des choses inséparables les droits de la mère-patrie et ceux des anciens colons. Toussaint partageait tous les ombrages de sa caste. On l'avait entendu dire : « Nous sommes libres aujourd'hui parce que nous sommes les plus forts ; mais le premier consul maintient l'esclavage à la Martinique et à l'île Bourbon ; nous aussi, nous serons es-

claves s'il devient le plus fort. » Trompé par les faux renseignements de ses agents en France, poussé par les excitations de l'Angleterre, il embrassa une résolution violente qui le compromit sans retour vis-à-vis de la mère-patrie. Sans l'avoir consultée, il décréta, de son autorité privée, une constitution en vertu de laquelle il se déféra à lui-même la présidence pendant toute sa vie, et le droit de désigner son successeur. Feignant envers la France une déférence dérisoire, il chargea le colonel Vincent d'aller soumettre au premier consul la nouvelle constitution de Saint-Domingue, et, sans attendre sa réponse, il appliqua immédiatement la constitution. Le colonel Vincent arriva à Paris le 14 octobre, quatorze jours après la signature des préliminaires de Londres.

Bonaparte se trouva placé dans une cruelle alternative. Consacrer l'usurpation de Toussaint, c'était perdre une colonie d'une valeur immense, et créer dans les Antilles un précédent dangereux. Tenter de replacer Saint-Domingue sous l'autorité de la métropole était une entreprise bien périlleuse. La lutte une fois engagée, la question politique et la question de couleur se confondraient nécessairement. Ce ne serait plus l'ambition d'un homme que la France aurait à combattre et à châtier, mais 500,000 noirs armés au nom des passions les plus violentes du cœur humain, la haine de l'esclavage et l'amour des richesses. Le gouvernement de la métropole serait graduellement conduit à mesurer ses exigences sur ses succès. Victorieux, il voudrait ajouter à la suprématie politique celle de la couleur, à la sou-

mission de l'île la servitude des vaincus ; et si les vaincus refusaient de reprendre leurs chaînes, il faudrait les exterminer. Forcé de choisir entre ces deux partis extrêmes, le premier consul opta pour celui de l'audace. Son orgueil se souleva à la pensée qu'un esclave révolté, n'ayant pour armée qu'une troupe d'Africains sauvages, osât tenir tête à celui qui venait de vaincre et de pacifier l'Europe. Il se fit illusion sur la durée de la paix maritime, sur la faiblesse de Toussaint, et résolut de comprimer par la force des armes la rébellion des noirs. En conséquence, l'ordre fut expédié dans tous les ports militaires de l'Océan d'équiper immédiatement 32 vaisseaux de ligne et 21 frégates pour effectuer le transport d'une armée de 25,000 hommes. Le premier consul confia le commandement de l'expédition à son beau-frère, le général Leclerc.

Tandis que la flotte destinée à soumettre Saint-Domingue faisait voile pour les Antilles, les plénipotentiaires des puissances maritimes se réunissaient à Amiens afin de mettre le sceau à la pacification générale. L'Angleterre était représentée par Lord Cornwallis, la France par le frère du premier consul, Joseph Bonaparte, l'Espagne par le marquis d'Azara, et la Hollande par M. de Schimmelpenninck. Dès l'ouverture des conférences, il fut aisé de prévoir que Malte serait encore l'objet de vifs et sérieux débats. Le ministère anglais avait été universellement blâmé d'avoir consenti à restituer cette île. Sans avoir la prétention de recouvrer à Amiens ce qu'il avait cédé à Londres, il voulait se ménager, à la faveur de dispositions perfidement combinées, le moyen d'oc-

cuper sans coup férir l'île de Malte aussitôt que le moment serait venu de recommencer la guerre.

Le traité des préliminaires avait décidé que cette île serait placée sous la protection d'une tierce puissance : il restait à décider quelle serait cette puissance. La France proposa que les fortifications de la place fussent rasées, que l'ordre de Saint-Jean cessât d'être nobiliaire pour n'être plus qu'un ordre hospitalier, et que l'île fût convertie en un vaste lazaret destiné à l'usage commun de toutes les nations. Il était impossible de faire une proposition plus humaine et plus désintéressée. L'Angleterre la repoussa et demanda que l'île fût placée sous la suzeraineté du roi de Naples. La France y consentit, mais à la condition que son indépendance serait politiquement et matériellement garantie par les cinq grandes puissances de l'Europe, qui y entretiendraient une garnison de 2,000 hommes, à la solde de l'ordre. Lord Cornwallis admit la garantie politique des cinq puissances; mais il exigea que les troupes chargées, pendant les premières années, de la garde de l'île, fussent napolitaines. C'était mettre au grand jour le secret de son gouvernement. L'Angleterre exerçait sur la cour de Naples un ascendant irrésistible. Elle voulait placer l'île de Malte *en dépôt* dans les mains d'un vassal qui, à la première sommation, lui en remettrait les clefs. Le cabinet des Tuileries aurait bien voulu lui refuser cette clause; mais elle y mit tant d'insistance qu'il fut obligé de céder.

Le premier consul fit une tentative pour obtenir que la Grande-Bretagne sanctionnât tous les changements

opérés en Italie; mais sa demande fut repoussée. Lord Cornwallis avoua sans détour la répugnance qu'éprouverait son gouvernement à reconnaître les nouvelles républiques italiennes.

Toutes les questions admises par les deux puissances comme éléments de négociation se trouvant résolues, la paix définitve fut signée le 27 mars à Amiens.

Les débats qu'avait fait éclater au sein du parlement anglais le traité des préliminaires se rallumèrent plus ardents, plus passionnés que jamais à l'occasion du traité définitif. Les orateurs des deux oppositions se récrièrent avec une extrême véhémence contre le changement opéré dans le gouvernement de la Cisalpine et l'expédition de Saint-Domingue. Ils s'étonnèrent du silence qu'avait gardé l'Angleterre en présenee d'événements aussi graves, et mirent en parallèle l'audace et l'habileté du chef de la France, avec la faiblesse et l'incurie des ministres. Nous avons, s'écria lord Granville, confirmé à la France la possession de l'Italie et la domination du continent. En restituant le cap à la Hollande, c'est à la France que nous l'avons rendu. En Amérique, nous lui avons restitué Tabago et la Martinique : nous lui avons facilité le recouvrement de Saint-Domingue. Dans la Méditerranée, nous nous dessaisissons de Malte, de Minorque, de l'île d'Elbe, et nous donnons cette dernière île à la France comme pour nous faire exclure de Livourne. Nous sommes chassés de tous les ports de la Péninsule » Lord Hawkesbury n'opposa à ces attaques véhémentes qu'un seul argument, mais décisif : « Si l'on n'a pas jugé

que nous dussions continuer la guerre pour la Hollande et pour les Pays-Bas, devions-nous la continuer pour l'Italie. »

Les esprits en Angleterre se ressentirent de l'amertume de ces débats. Éprise d'une joie délirante à la nouvelle de la signature des préliminaires, la nation se désenchanta d'une paix que son aristocratie lui montrait comme un affront fait à son honneur et à sa dignité. Ses jalousies et ses haines contre nous se ravivèrent, elle répudia encore une fois les doctrines humaines de Fox, et rendit toute son admiration à la politique hardie et ambitieuse de Pitt.

En France, au contraire, la paix d'Amiens fit éclater d'universels transports d'orgueil et de satisfaction. C'est qu'en effet, à aucune époque de son histoire, notre pays n'avait offert au monde un spectacle aussi pompeux des grandeurs humaines. Trois années ne s'étaient pas encore écoulées depuis le temps où vaincue et chassée de l'Allemagne et de l'Italie, gouvernée par un pouvoir débile et avili, la République semblait prête à s'abîmer dans le gouffre de l'anarchie et de l'invasion. Que de prodiges accomplis dans ce faible intervalle ! Les factions partout apaisées ou désarmées ; une administration habile, ferme, éclairée, substituée à la corruption directoriale ; le peuple déshabitué des clubs et ramené à des habitudes d'ordre et de travail ; les finances, l'armée, les cultes réorganisés ; la société rassise sur son éternel fondement, le respect de la propriété et de la loi ; à l'extérieur, l'Autriche vaincue et humiliée : l'Italie reconquise ; le continent pacifié ; la fière

Angleterre réduite elle-même à nous demander la paix, et n'obtenant, pour prix d'une guerre de neuf ans, que deux îles, Ceylan et la Trinité. Voilà les actes glorieux, impérissables, par lesquels le premier consul avait mérité l'admiration du monde. Défendue par le Rhin et par l'Océan, maîtresse d'Anvers et des passages des Alpes, appuyée sur la Hollande, l'Espagne et la haute Italie, objet des empressements de la Prusse, de la Russie et des autres cours secondaires de l'Allemagne, crainte et respectée partout, la France reprenait, après trente années, parmi les puissances de premier ordre, le rang que lui avait donné Louis XIV, et dont l'avaient fait descendre l'incurie et les lâchetés de Louis XV.

Cependant quelques-uns, en petit nombre, ne partagèrent pas l'ivresse de la nation : les esprits lucides et pénétrants, qui n'estiment la grandeur et la gloire qu'autant qu'elles reposent sur de solides fondements, cherchèrent surtout dans le traité d'Amiens des gages évidents, irrésistibles de la bonne foi des puissances qui l'avaient contracté : ces gages, ils ne les trouvèrent point : ils n'y virent qu'une transition éphémère entre la force et la duplicité. Dès lors, les destinées de leur pays leur parurent plus que jamais enveloppées de ténèbres ; ils se tinrent à l'écart de la foule ; ils réservèrent leur jugement, et attendirent.

CHAPITRE V

Travaux d'organisation intérieure. — Complot. — Explosion de la machine infernale. — Rigueur contre le parti jacobin. — Affaires de Rome. — Concordat. — Amnistie des émigrés. — Institution de la Légion d'honneur. — Élimination des tribuns de l'opposition. — Consulat à vie. — Changements opérés dans la constitution de l'an VIII.

Parmi toutes les grandes choses que Napoléon a conçues et exécutées, il en est deux surtout qui, dans leur généralité, dominent et résument toutes les autres. L'une a été d'assouplir la Révolution sous le frein de son autorité et de reconstruire la monarchie; l'autre, d'élever à une hauteur jusqu'alors inconnue la puissance de son pays. Chacune de ces deux tâches n'est que la moitié d'un tout indivisible, et on ne peut les séparer sans les obscurcir, sans mutiler la grande figure dont ils forment, dans leur ensemble, l'harmonieuse expression. Eût-il été possible au premier consul de faire passer, en si peu d'années, le peuple français de la République à l'Empire, et de lui faire oublier la liberté s'il ne l'avait occupé, fasciné par les émotions de la guerre et de la gloire? De même, pour exercer sur toutes les cours

un ascendant dominateur et consolider partout sa suprématie, ce n'était pas assez qu'il fût grand capitaine, qu'il eût des armées admirables et l'appui de la nation; il lui fallait encore le concours sincère et continu d'une partie des souverains de l'Europe. Ce concours, comment aurait-il pu l'obtenir, s'il ne s'était pas appliqué à effacer jusqu'aux derniers vestiges de la République, s'il n'avait pas rétabli en France l'institution monarchique?

Ainsi, dans son vaste plan d'agrandissement au dehors, de recomposition politique et sociale au dedans, tout se liait, tout s'enchaînait, tout marchait de front avec un merveilleux ensemble. Tandis qu'il humiliait l'Autriche et lui imposait la paix, qu'il soulevait le Nord et le Midi contre l'Angleterre et la forçait à déposer les armes, il jetait les larges fondements d'une monarchie nouvelle; il écrasait le jacobinisme, relevait les cultes, amnistiait les émigrés, instituait la Légion d'honneur, se faisait décerner le consulat à vie, et organisait la plus formidable dictature qui ait jamais existé.

Jusqu'à la journée de Marengo, la durée de son pouvoir avait été un problème pour les plus fermes esprits. Parmi les hommes qu'il avait honorés de sa confiance, appelés dans ses conseils, il y en avait un aux yeux duquel son autorité semblait si fragile, si éphémère qu'il avait pris ses mesures pour l'éventualité de sa chute prochaine. Cet homme était Fouché. Tant qu'il eut des doutes sur l'issue de la campagne d'Italie, il fut le confident, le complice des jacobins, auxquels le rattachaient les actes sanglants de sa vie passée et ses penchants dé-

mocratiques. Bientôt, Bonaparte était revenu en France, non plus, comme il en était parti, incertain de son avenir, mais plein de foi dans sa fortune et avec la sanction et la force que donnent à un fondateur de gouvernement la victoire et la gloire. Alors le ministre de la police avait changé d'attitude : il avait rompu avec son parti ; il s'était fait un mérite auprès du chef de l'État de ce qui était un crime. Il lui avait révélé des complots auxquels il avait pris part, et par ce mélange d'audace, de perversité et de services rendus, il avait pris sur le premier consul un ascendant dont jamais ce puissant esprit, si habitué lui-même à maîtriser les autres, ne put entièrement s'affranchir.

La rage fanatique des partis ne fit que s'accroître après la campagne d'Italie. N'attendant plus rien ni de la guerre civile, ni de la guerre étrangère, ils marchèrent à leur but par les voies ténébreuses des conspirations, et se réfugièrent dans l'assassinat. Le pouvoir et la Révolution s'étaient comme incarnés dans un homme : tuer cet homme, c'était, pour les uns, abattre la tyrannie, pour les autres la Révolution, pour tous se créer des chances de triomphe : aussi, anarchistes et royalistes, tous à l'envi conspirèrent. Les révélations de la police nous les montrent ourdissant contre le chef de l'État les trames les plus odieuses, épiant chaque jour l'occasion de le frapper, soit au thâtre, soit dans les revues ou à la Malmaison, imaginant, pour l'atteindre plus sûrement, tantôt des fusils à vent, tantôt des machines infernales.

Le premier complot dont la police saisit les fils fut

ourdi par la faction jacobine. Le Corse Aréna, ex-député aux Cinq-Cents, le sculpteur italien Cerracchi et Demerville, tous les trois partisans fougueux de la liberté démocratique, jurèrent d'immoler le dictateur. Leur projet était de le poignarder à la sortie de l'Opéra. Découverts et arrêtés, ils avouèrent leur crime et ne démentirent point sur l'échafaud la vigueur de leur âme.

Les esprits étaient encore émus du danger qu'avaient couru les jours du premier consul lorsque l'attentat du 3 nivôse vint redoubler l'intérêt qu'inspirait à toute la nation une tête aussi chère.

Il s'agissait d'en découvrir et d'en signaler les auteurs. La première pensée de Bonaparte fut que le coup partait des mains des jacobins. Le gouvernement s'en expliqua dans ce sens, et désigna à l'indignation publique les démagogues et les septembriseurs. Au fond cependant, une grande obscurité enveloppait l'attentat commis dans la rue Saint-Nicaise. On avait des soupçons, mais aucune certitude : chacun jugeait selon ses répugnances et ses sympathies. Il était impossible que, sur ce point, le premier consul eût une conviction formée; mais il entrait dans ses calculs de faire croire qu'il en avait une. La faction jacobine était à ses yeux la plus dangereuse de toutes; par principes, par caractère, par position, il était son ennemi implacable. Il résolut de profiter de l'occasion pour jeter l'effroi dans ses rangs et l'écraser.

On discutait alors au Tribunat un projet de loi sur l'établissement de commissions militaires destinées à extirper des provinces de l'Ouest les brigandages de la

chouannerie. Le conseil d'État proposa d'élargir la base de ce projet, et de donner aux consuls le droit d'éloigner de la capitale les hommes dont la présence leur semblerait compromettre la sûreté de l'État. Mais le premier consul voulait davantage. Lorsqu'il s'agit d'aller aux voix sur la proposition, il prit la parole et dit[1] : « L'action du tribunal spécial serait trop lente, trop circonspecte ; il faut une vengeance éclatante pour un crime aussi atroce ; il faut qu'elle soit rapide comme la foudre ; il faut du sang ; il faut fusiller autant de coupables qu'il y a eu de victimes, quinze ou vingt ; en déporter deux cents, et profiter de cette circonstance pour en purger la république. Il ne faut rien faire : il faut pardonner comme Auguste, ou prendre une grande mesure qui soit une garantie pour l'ordre social : il faut se défaire des scélérats, en les jugeant pour accumulation de crimes. Lors de la conjuration de Catilina, Cicéron fit immoler les conjurés, et dit qu'il avait sauvé le pays. Je serais indigne de la grande tâche que j'ai entreprise et de ma mission, si je ne me montrais pas sévère en une telle circonstance. »

Ce que demandait le premier consul n'était point de la justice, c'était de l'arbitraire et de la réaction. Le conseil d'État, où siégeaient les plus savants jurisconsultes de la France, répugnait à se rendre solidaire d'un tel abus de pouvoir. Un conseil privé fut convoqué, et, abordant de front la question capitale, Bonaparte mit en délibération si le gouvernement agirait en vertu d'une

[1] Thibaudeau, *Histoire de France et de Napoléon Bonaparte*, t. II, chap. XIII, p 45.

loi ou de sa propre autorité. Après une courte discussion sur l'utilité ou les inconvénients d'une loi, il dit: « La question se réduit à ceci: Le pouvoir extraordinaire n'appartient à personne. Qui a le droit de le donner? Si personne n'en a le droit, le gouvernement doit-il le prendre? Citoyen Talleyrand, quel est votre avis? » M. de Talleyrand répondit qu'il préférait à une loi un acte du gouvernement, et que cela imposerait davantage au-dehors.

Cependant les consuls hésitaient à prendre sous leur responsabilité cet acte d'omnipotence; ils voulaient obtenir du sénat qu'il lui imprimât le sceau de la légalité, sous la forme d'un sénatus-consulte. L'expédient était nouveau et d'une efficacité merveilleuse pour tous les cas où le chef du gouvernement serait tenté de sortir du cercle de la constitution. C'était la première fois que Bonaparte soumettait à une pareille épreuve la docilité du premier corps de l'État. Il n'était pas question de sauver des misérables indignes par leurs forfaits passés de la pitié publique; il s'agissait de garantir les droits sacrés de la justice, et d'apprendre au consul que, chargé de veiller au maintien de la constitution, le sénat avait pris au sérieux ses devoirs, et que l'autorité n'avait point à attendre de lui de molles et lâches complaisances. Telle ne fut pas la conduite de ce corps. Au lieu de contenir la volonté envahissante du premier consul, les sénateurs promirent de sanctionner l'acte illégal qu'il méditait; ils lui apprirent par là qu'il pouvait tout oser, et lui ouvrirent de leurs propres mains les voies de la dictature. Une fois assuré du concours du

sénat, il fit dresser deux listes d'individus qualifiés d'anarchistes dont les uns devaient être traduits devant une commission militaire et les autres déportés.

Mais la vérité commençait à éclaircir les mystères de l'attentat du 3 nivôse. Fouché avait mis la main sur les vrais coupables. Ce n'étaient point, comme du reste il l'avait dit tout d'abord, des jacobins, mais des royalistes. Bonaparte n'en persista pas moins dans sa résolution de saisir l'occasion de terrifier et d'abattre le parti jacobin. Le 4 janvier 1801 (14 nivôse an IX), les consuls rendirent un arrêté qui mettait en surveillance, hors du territoire européen de la république, cent trente individus dont neuf étaient qualifiés de septembriseurs, et renvoyait les autres devant les tribunaux spéciaux. Le sénat décida que l'arrêté des consuls était une mesure conservatrice de la constitution, et lui imprima le sceau de sénatus-consulte.

Tandis que les anarchistes étaient proscrits pour des crimes passés mais amnistiés, la police découvrait et arrêtait chez d'anciennes religieuses, mesdames de Goyon et de Cicé, les véritables auteurs de la machine infernale, Saint-Rejant et Carbon. L'autorité avoua l'erreur dans laquelle elle était tombée; mais elle ne prit nul souci des hommes sur la tête desquels s'était épuisée sa colère. Pour la plupart d'entre eux, le décret qui les condamnait à l'exil fut un arrêt de mort. Comme s'il avait pris à tâche d'afficher jusqu'au bout sa partialité en faveur du parti royaliste, le gouvernement se montra aussi scrupuleux dans l'observation des formes

légales envers Saint-Rejant et Carbon qu'il s'était montré violent et arbitraire à l'égard des jacobins. Il voulut que les premiers fussent jugés par les tribunaux, et d'après les règles de la justice ordinaire. Toux deux furent condamnés à mort, et expièrent leur crime sur l'échafaud.

La constitution de l'an VIII avait consacré la liberté et l'égalité de tous les cultes. Il n'y avait plus de religion d'État. Livré sans direction à ses querelles et à ses passions, le clergé français entretenait dans les esprits, que son devoir eût été de calmer et de pacifier, le trouble et l'agitation qu'il ressentait lui-même.

Un schisme déplorable divisait l'Église. D'un côté, étaient les prêtres réfractaires qui avaient refusé de se soumettre à la constitution civile du clergé; de l'autre, ceux qui avaient prêté serment à cette constitution. Les premiers, qui comptaient dans leurs rangs presque tous les membres de l'ancien clergé, avaient émigré avec l'aristocratie, et partagé ses passions et ses principes. Encouragés par la politique réparatrice du gouvernement consulaire, quelques évêques étaient, il est vrai, revenus dans leur patrie, et avaient repris possession de leurs siéges. On comptait environ six évêques non assermentés siégeant dans leurs diocèses. Mais tous les autres avaient continué de résider à l'étranger, attendant des jours meilleurs et blâmant la conduite de leurs confrères. Il en était de même des ecclésiastiques du second ordre, en sorte qu'un grand nombre de diocèses et de cures se trouvaient sans pasteurs et complétement

privés de l'enseignement et des pratiques de la religion.

Le clergé constitutionnel, qui avait embrassé la cause de la Révolution, comptait soixante évêques et un grand nombre de curés. Il formait un corps complet et organisé ; mais il n'exerçait aucun ascendant sur les âmes. Le peuple en général, surtout le peuple des villes, n'avait que trop partagé les préjugés et les passions haineuses de la Convention et du Directoire contre l'église et ses ministres : il avait déserté les autels. Quant aux dévots sincères, ils évitaient tout contact avec le clergé assermenté, considérant ses membres comme de faux prêtres qui avaient sacrifié la sainte cause à des intérêts mondains, et transigé avec les ennemis de l'église. Abattu sous le poids des censures pontificales, ne trouvant d'adhérence nulle part, ici l'anathème, là une sceptique indifférence, n'ayant pas assez de confiance en ses forces pour lutter ouvertement contre le clergé réfractaire et la cour de Rome, le clergé constitutionnel se réfugiait, silencieux et défiant, sous l'égide du pouvoir séculier.

Le clergé réfractaire avait une attitude bien différente. Fort de l'appui de la cour de Rome, se regardant comme pur de toute souillure, objet de la vénération des fidèles, il levait fièrement la tête, gourmandait les consciences, et appelait les vengeances de Dieu sur la tête des prêtres assermentés. Il faisait plus : il sortait des bornes de ses fonctions, et manifestait toute la turbulence d'une faction politique. Du haut de la chaire évangélique, il tonnait contre la Révolution, s'efforçait de ré-

veiller dans les âmes l'attachement à la cause royale, et vouait aux feux de l'enfer les détenteurs des biens nationaux.

Il ne pouvait entrer dans les principes d'unité et de fusion du premier consul d'abandonner la direction des consciences à des prêtres fanatiques et réactionnaires. La question avait une immense gravité; elle touchait aux intérêts les plus profonds de l'humanité et de la société. Né dans un siècle de philosophie et de libre examen, Bonaparte n'était point demeuré captif dans les liens du dogme catholique. Comme toutes les hautes classes de son temps, il doutait. Pourtant le sentiment religieux était très-profond dans son âme, et bien souvent sa pensée s'élevait à la contemplation des choses divines. A ne juger la question qu'en homme d'État et en législateur, il déplorait l'anarchie qui désolait l'Église. Il avait donc résolu de s'emparer du clergé, pour le pacifier, le discipliner, agir sur les esprits, et les porter au calme et à l'obéissance.

Il avait le choix entre deux systèmes. Il pouvait affranchir pour toujours l'église gallicane de la juridiction pontificale, instituer un primat des Gaules, et l'investir du droit de conférer aux évêques et aux archevêques l'institution canonique. Une grande partie de la nation, nourrie dans la haine des doctrines ultramontaines, eût applaudi à cette nouvelle réforme.

Mais le rôle du fougueux Henri VIII ne s'adaptait ni à la nature vague et flottante des croyances de Bonaparte ni à l'esprit sceptique de la génération présente. Le premier consul eût soulevé contre lui toutes les con-

sciences catholiques, et n'eût obtenu que le suffrage des indifférents. Jamais il ne lui eût été possible de soumettre à la nouvelle discipline le clergé réfractaire. Dès lors, il eût fallu s'armer contre lui du glaive de la persécution; et quel scandale n'eût-il pas donné aux catholiques ardents de la Bretagne, du Languedoc, de la Provence, du Piémont, de la Lombardie, des bords du Rhin et de la Belgique! Quelle témérité, s'il avait compliqué de dissensions religieuses une situation déjà par elle-même si difficile!

Le seul parti commandé par les intérêts de la France était de se réconcilier franchement avec le saint-siége. Il était impossible que Rome restât neutre dans nos démêlés avec l'Angleterre et l'Autriche; elle ne pouvait être que dévouée ou hostile. Comment eût-elle pu devenir l'alliée politique d'un gouvernement qui aurait soustrait à sa suprématie pontificale 40,000,000 de fidèles? L'appui de ce pouvoir, redoutable encore jusque dans son déclin, était indispensable pour soumettre le clergé non assermenté, réhabiliter le clergé constitutionnel, destituer les prélats rebelles qui avaient mis leur ministère sacré aux gages de l'Angleterre, rattacher à la Révolution le parti royaliste, isoler la cour de Naples, fermer aux Anglais tous les ports et tous les marchés des États romains, et enfin accroître notre ascendant sur les populations de l'Espagne et de l'Italie.

Les convictions de Bonaparte à cet égard étaient depuis longtemps formées. Lorsque avant la bataille de Marengo il reparut à Milan, il fit chanter en pompe un *Te Deum* dans la cathédrale de cette ville pour célébrer

la délivrance de l'Italie, et y assista avec tout son état-major. Puis il convoqua tout le clergé de Milan, et lui tint un long discours dont tous les mots avaient été calculés pour rassurer en-deçà comme au-delà des monts les consciences catholiques. Enfin il chargea le cardinal Martiniana, évêque de Verceil, d'annoncer au Saint-Père qu'il était prêt à traiter avec lui pour le rétablissement du culte catholique en France.

L'ancien évêque d'Imola, le pieux et vénérable Chiaramonti, venait d'être élu souverain pontife sous le nom de Pie VII. Il accueillit les avances du premier consul avec un profond sentiment de joie, et il s'empressa de répondre au cardinal Martiniana (10 juillet) « Vous pouvez dire au premier consul que nous nous prêterons volontiers à une négociation dont le but est si respectable, si convenable à notre ministère apostolique, si conforme aux vœux de notre cœur. » Les deux gouvernements, également impatients de mettre un terme aux troubles de l'église de France, nommèrent aussitôt des plénipotentiaires pour débattre les conditions d'un concordat. Ce furent, du côté du saint-siége, monseigneur Spina, archevêque de Corinthe, et le père Cazelli, théologien consultant ; du côté de la France, Joseph Bonaparte, le conseiller d'État Cretet et le curé Bernier, le même qui avait concouru à la pacification de la Vendée.

La négociation du concordat fut très-épineuse. La cour de Rome avait compris que le premier consul ne pouvait se passer de son appui, et elle était trop habile pour n'en pas tirer avantage. Sur la question fondamen-

tale, le mode d'institution des évêques et des archevêques, il y eut de vifs et longs débats. Le gouvernement consulaire voulait modifier sur un point capital le concordat de 1516 passé entre François I[er] et Léon X. Il lui répugnait de laisser à la cour de Rome la faculté d'ajourner indéfiniment l'institution canonique, et il insistait pour qu'il fût assigné un délai à l'exercice de ce droit. Mais la cour de Rome fut inflexible sur une prétention considérée par elle comme un droit inhérent à sa prépotence spirituelle. Le premier consul n'en fut que plus ferme pour exiger des concessions sur d'autres points délicats, tels que l'admission des évêques et prêtres constitutionnels dans la nouvelle organisation du clergé, et la garantie par la cour de Rome des droits des acquéreurs de biens nationaux appartenant autrefois à l'église.

Ces propositions soulevèrent à Rome de vives résistances. Cette cour, fidèle à ses habitudes de temporisation, semblait vouloir éterniser les négociations, dissimulant sa fermeté sous la douceur du langage apostolique, et opposant à la roideur du gouvernement consulaire une souplesse qui n'était que dans les formes.

Bonaparte avait hâte d'en finir; il ordonna à M. Cacault, qu'il avait envoyé auprès du saint-siége en qualité de ministre plénipotentiaire, d'annoncer à la cour pontificale que si, dans les trois jours qui suivraient la déclaration, elle n'avait pas accédé aux demandes de la France et signé le concordat, il devait quitter Rome et se retirer à Florence. Cette injonction jeta l'effroi dans l'âme de Pie VII. Afin de calmer l'impatience du premier

consul, il fut décidé que le cardinal Consalvi se rendrait immédiatement en France. La présence de ce ministre à Paris eut bientôt aplani les dernières difficultés qui s'opposaient encore à la pacification religieuse, et l'acte important du concordat fut signé à Paris le 15 juillet 1801. Nous en indiquerons seulement les dispositions fondamentales.

La religion catholique, apostolique et romaine était reconnue pour être celle du gouvernement consulaire et de la grande majorité des citoyens français. Afin d'arriver plus facilement à une complète pacification de l'église, les anciens siéges seraient supprimés; les titulaires enverraient leur démission au Saint-Père et il serait procédé, en cas de refus des anciens évêques, à une nouvelle circonscription des diocèses. Le premier consul nommerait, dans les trois mois qui suivraient la publication de la bulle de Sa Sainteté, aux archevêchés et évêchés de la circonscription nouvelle. Sa Sainteté conférerait l'institution canonique suivant les formes établies par rapport à la France avant le changement de gouvernement. Les nominations aux évêchés qui vaqueraient dans la suite se feraient d'après les règles établies ci-dessus. Les évêques feraient une nouvelle circonscription des paroisses de leurs diocèses et nommeraient aux cures. Leur choix ne pourrait tomber que sur des personnes agréées par le gouvernement. Sa Sainteté s'engagerait pour elle et ses successeurs à regarder comme incommutables, entre les mains de leurs acquérants ou de leurs ayant-cause, les propriétés ecclésiastiques aliénées. L'entretien des évêques et des curés

erait à la charge du gouvernement, qui leur assurerait un traitement convenable.

Le premier consul, en publiant le concordat, y annexa, à titre de règlement d'exécution, les articles organiques. Ce fut un grand scandale pour tout le sacré collége que la publication de ces articles. La clause du traité qui déclarait incommutable la vente des biens ecclésiastiques éveilla dans l'âme timorée de Pie VII de bien autres scrupules. Aigri par les conseils des cardinaux dévoués à l'Autriche, il hésitait à ratifier ce que le cardinal Consalvi avait signé à Paris; mais les sages conseils de ce prélat l'emportèrent, et il donna, le 15 août 1801, sa ratification.

Le premier consul ne présenta le concordat à la sanction de la législature que le 6 avril 1802 (15 germinal an x), après avoir abattu l'opposition du Tribunat. Le traité fut adopté, le 9 avril (19 germinal), à une immense majorité par le Tribunat et le Corps législatif, et devint loi de l'État.

Toutes les difficultés ne furent pas résolues par la conclusion du concordat. Les passions ne s'éteignirent pas soudainement dans les cœurs ulcérés par dix années de troubles et de schismes, et la chaire évangélique, où ne devraient se faire entendre que des paroles de charité et de pardon, continua de fulminer contre les prêtres qui avaient adhéré à la constitution civile du clergé. Toutefois le premier consul, par un habile mélange de modération et de fermeté, finit par apaiser ces tempêtes théologiques : il rétablit dans l'Église de France l'unité de pensées et de direction qu'il avait ré-

tablie dans l'État, et le clergé catholique devint entre ses mains un des plus utiles instruments de son gouvernement.

La constitution de l'an VIII avait maintenu les lois décrétées par la Convention contre l'émigration : elles punissaient de mort tout émigré qui mettait le pied sur le sol français. Bonaparte n'avait pas voulu s'en dessaisir, de peur de compromettre son autorité naissante. Le langage des agents du pouvoir était en harmonie avec le texte et l'esprit de la loi : il était acerbe, inexorable. « Les hommes qui ont assassiné la patrie, écrivait Fouché aux préfets, le 25 avril 1800 (5 floréal an VIII), doivent se souvenir qu'il n'est pas de pardon pour un pareil crime : qu'ils voient dans la constitution elle-même leur éternelle condamnation. Une justice inflexible envers les émigrés peut seule consolider la République.

Mais, à mesure que son gouvernement s'était affermi, Bonaparte s'était relâché de ces premières rigueurs. Le langage officiel avait conservé à l'égard des émigrés toute l'âpreté du style révolutionnaire, quand déjà l'esprit de pardon et d'humanité avait pénétré dans les actes. Au fond, le premier consul cédait à un mouvement secret de sympathie pour ces martyrs de la vieille royauté. L'aristocratie étant à ses yeux un des éléments essentiels d'une monarchie fortement constituée, il nourrissait dans sa pensée l'espoir de vaincre à force de générosité les rancunes de l'ancienne noblesse, de la détacher de la cause des Bourbons et d'en faire une des

forces du gouvernement. Répandue aujourd'hui dans toutes les cours de l'Europe, elle y soufflait le feu de la haine contre la Révolution. Le premier consul voulait enlever à la politique de nos ennemis cette milice dangereuse, et la dissoudre en la faisant rentrer dans les cadres de la société française. Il espérait, par ce grand acte de clémence, conquérir les sympathies et la confiance de tous les souverains légitimes.

Trop prudent toutefois pour brusquer une décision qui allait heurter aussi violemment les passions du pays, il sut l'y préparer par une série de mesures toutes en opposition formelle avec le texte et l'esprit de la constitution. Le 20 octobre 1800 (28 vendémiaire an IX), il fut rendu un arrêté qui divisait en deux classes la liste des émigrés, l'une composée de tous ceux que le gouvernement consentait à laisser revenir en France comme innocents du crime de l'émigration, l'autre réduite environ à six mille et formée des véritables émigrés. On voyait rassemblés sur cette dernière liste tous les grands noms de l'ancienne monarchie. Cette classification était un commencement d'amnistie. Elle ouvrait aux émigrés une large issue pour rentrer en France ; ils s'y précipitèrent en foule, et les consuls furent les premiers à abaisser les dernières barrières qu'ils lui avaient opposées.

Au commencement de 1802, les lois décrétées contre cette classe de Français, sans être abrogées, n'étaient plus exécutées. Chaque jour, quelques nouvelles et éclatantes radiations venaient constater le discrédit dans lequel elles étaient tombées. Lorsque le premier consul

jugea les esprits suffisamment préparés, il résolut d'étendre sa clémence à toute l'émigration; mais il ne voulut pas soumettre cette grande question aux chances incertaines des débats législatifs : il procéda en dictateur. Déjà, à l'occasion des mesures décrétées contre les jacobins, il s'était assuré de l'abnégation du sénat. Il soumit sa docilité à une seconde épreuve. Ainsi, cette assemblée, naguère instrument de rigueur, aujourd'hui instrument de clémence, semblait n'avoir été instituée que pour constater la ruine de la constitution au maintien de laquelle elle était chargée de veiller. Le 29 avril 1802, elle décréta un sénatus-consulte qui révoquait toutes les lois portées contre les émigrés, et qui n'exceptait de l'amnistie que ceux qui avaient commandé en chef des corps ennemis, ou conservé des places dans la maison des princes français.

Comme toutes les mesures qui n'ont pas eu la sanction du temps, l'amnistie des émigrés a été blâmée sévèrement. Les plus indulgents y ont vu un acte d'équité plus que de prudence, de haute morale sociale plus que d'habile politique. A l'appui de cette opinion, ils ont montré les anciens nobles exploitant, dans nos jours de malheur, les lassitudes, les dégoûts, les angoisses du pays, et tramant en secret avec l'étranger la ruine du trône impérial. L'édifice que le génie de Napoléon avait entrepris de construire est tombé avec lui : dès-lors, l'amnistie, comme tant d'autres mesures, a manqué son but. Ce qu'elle avait d'excellent en soi a disparu dans le naufrage commun, et il n'est plus resté en saillie que ses côtés défectueux. Si la dynastie impériale

s'était consolidée, les passions, les regrets amers de l'émigration eussent fini par s'apaiser et s'éteindre, et la fusion se serait complétement opérée entre les anciennes et les nouvelles illustrations. N'avons-nous pas vu les plus grandes familles se fatiguer d'une oisiveté stérile, abandonner une cause jugée perdue, céder aux avances de l'empereur, se laisser éblouir par l'éclat de sa gloire, et tenir à honneur d'abriter leurs écussons à l'ombre de son trône? L'exemple donné par les Chevreuse, les Montmorency, les la Rochefoucauld, les Beauveau, les Choiseul, les Montesquiou, n'eût pas tardé à entraîner la phalange aristocratique tout entière.

La république avait décrété diverses espèces de récompenses pour les hauts faits d'armes, c'étaient des sabres d'honneur, des pensions, etc. ; mais si elle n'avait pas eu d'autres véhicules pour entretenir dans les cœurs le feu du patriotisme, ses armées n'eussent point fait les grandes choses qui les ont immortalisées. C'était surtout par l'amour de la liberté et de l'égalité qu'elle avait prise sur les âmes, et elle avait des interprètes de ses volontés dans ces terribles communes dont elle avait couvert la France. Ces moyens d'action ne s'adaptaient plus aux principes du gouvernement consulaire. Il fallait créer de nouveaux ressorts pour soutenir l'ardeur de la nation, au milieu des épreuves cruelles que lui réservait encore la haine de ses ennemis. La France a toujours aimé et fait la guerre avec passion; mais elle pouvait à la fin se lasser même de vaincre, et il fallait prévenir en elle jusqu'à la satiété de la gloire.

C'est dans ce but que Bonaparte créa la Légion d'honneur. Elle devint dans ses mains un des stimulants les plus actifs pour électriser les armées. Il fit plus : il voulut qu'elle fût aussi une institution civile. Il en fit la récompense de tous les services, sans distinction, rendus à la patrie. Tous les membres de l'ordre devaient, dans sa pensée, former un corps de citoyens d'élite qui, plus tard, deviendrait une des fortes assises de son gouvernement.

Le projet soumis à la législature (mai 1802) souleva le blâme des austères et mâles esprits qui eussent voulu conserver dans sa pureté première le principe de l'égalité. « L'ordre proposé, dit Berlier au conseil d'État, conduit à l'aristocratie; les croix et les rubans sont les hochets de la monarchie... Nous n'avons plus de classes; ne tendons pas à les rétablir : la magistrature et les emplois doivent être, dans la république, les premières récompenses des talents et des vertus[1]. »

Le premier consul lui répondit : « Je défie qu'on me montre une république ancienne et moderne dans laquelle il n'y ait pas eu de distinction. On appelle cela des hochets. Eh bien! c'est avec des hochets que l'on mène les hommes. Je ne dirais pas cela à la tribune; mais dans un conseil de sages et d'hommes d'État, on doit tout dire. Je ne crois pas que le peuple français aime la liberté, l'égalité. Les Français ne sont pas changés par dix ans de révolution ; ils sont ce qu'étaient les Gaulois, fiers et légers; ils n'ont qu'un sentiment,

[1] Thibaubeau, *Histoire de France et de Napoléon*, t. II, p. 476 et suivantes.

l'honneur: il faut donc donner de l'aliment à ce sentiment; il leur faut des distinctions... On a tout détruit: il s'agit de recréer. Il y a un gouvernement, des pouvoirs; mais tout le reste de la nation, qu'est-ce? des grains de sable. Nous avons au milieu de nous les anciens privilégiés, organisés de principes et d'intérêts, et qui savent bien ce qu'ils veulent.. Je peux compter nos ennemis : mais nous, nous sommes épars, sans système, sans réunion, sans contact. Tant que j'y serai, je réponds bien de la république; mais il faut prévoir l'avenir. Croyez-vous que la république soit assise définitivement? Vous vous trompez fort. Nous ne l'aurons que si nous jetons sur le sol de la France quelques masses de granit. Croyez-vous qu'il faille compter sur le peuple? Il crie indifféremment: *Vive le roi, vive la ligue!* Il faut donc lui donner une direction, et avoir pour cela des instruments. »

Malgré les efforts des orateurs du gouvernement, la loi sur la Légion d'honneur fut accueillie par les corps de l'État avec une extrême froideur et une grande défiance. Au Tribunat, elle ne passa qu'à la faible majorité de 9 voix, et au Corps législatif elle eut contre elle une minorité de 110 voix.

La constitution de l'an VIII n'avait jamais été prise au sérieux par Bonaparte. Ses principes comme ses passions, tout le poussait hors des limites qu'elle avait tracées autour de son pouvoir. Elle n'avait pas reconnu de religion d'État; il voulait rendre au culte catholique sa splendeur passée : elle avait confirmé les décrets lancés contre l'émigration ; il avait résolu de les remplacer par

l'amnistie : elle avait consacré le principe de l'égalité entre tous les citoyens ; il voulait rétablir les rubans et les croix : elle avait fixé à dix années la durée de son autorité ; il méditait de la rendre viagère en attendant qu'il pût la rendre héréditaire : enfin, elle avait institué la République ; il était impatient de relever le trône et de s'y asseoir. Cependant la constitution avait organisé des pouvoirs législatifs investis du droit de contrôler les actes des consuls : elle était le gouvernement légal ; elle avait reçu les suffrages du peuple. Comment, aujourd'hui qu'elle fonctionnait, oser porter la main sur elle et la renverser? L'entreprise semblait aussi difficile que téméraire. Renouveler le coup d'État du 18 brumaire était une extrémité redoutable. Le premier consul n'avait qu'un moyen d'arriver promptement, sûrement, sans violences à son but, c'était de gagner les grands corps de l'État et de les rendre tous solidaires des changements qu'il voulait opérer dans les institutions fondamentales.

Deux de ces assemblées, le Sénat et le Corps législatif, lui étaient tout dévoués. Les membres du Sénat étaient pour la plupart des hommes dont l'âge avait refroidi l'ardeur, las de troubles, aspirant au repos et au bien-être, inclinant à la monarchie, et très-ambitieux de se faire à eux-mêmes une grande place dans l'État. Bien qu'ils eussent été institués pour assurer le maintien de la constitution, elle n'obtint jamais leurs respects ; ils l'acceptèrent, non comme une organisation définitive, mais comme une combinaison transitoire pour passer de l'anarchie directoriale à l'unité de pou-

voir, et de la république à la monarchie. Dès le premier jour de leur entrée en fonctions, ils se livrèrent tout entiers au chef de l'État, et ils s'y livrèrent sciemment, de conviction. Ils furent, non ses instruments serviles, mais ses complices volontaires. Ainsi, la constitution de l'an VIII eut tout d'abord pour ennemis le chef même de l'État, qui l'avait fondée, et le Sénat, institué pour veiller à sa conservation.

Les partisans de la politique consulaire étaient aussi en grande majorité dans le Corps législatif. Toutefois, composée d'hommes plus jeunes, plus réservés dans leur ambition et moins initiés aux pensées du maître, cette assemblée n'était pas aussi avancée que le Sénat dans les voies de la réaction monarchique. Les institutions républicaines y avaient conservé un reste de prestige, et, en plus d'une occasion, elle fit acte d'indépendance et d'opposition.

Les choses se passaient tout autrement au Tribunat. Là, s'était organisée contre l'esprit et les tendances du chef de l'État une opposition nombreuse et compacte qui confondait dans un même amour la Révolution et la république, et qui voyait dans le rétablissement de la monarchie la ruine de l'une et de l'autre. Elle avait pénétré les vues de Bonaparte ; elle se révoltait à l'idée de lui sacrifier les objets de son culte, et mettait son courage et sa vertu à lui barrer le chemin du trône. Dès la première session, celle de l'an VIII, elle se posa vis-à-vis du premier consul en pouvoir défiant et ombrageux. Depuis, jusqu'au jour où elle fut chassée violemment de l'arène, elle ne cessa d'engager contre le

gouvernement une lutte aussi passionnée qu'inhabile. La plupart des lois présentées dans les sessions de l'an VIII, de l'an IX et de l'an X, ne furent accueillies au Tribunat que par une majorité douteuse : plusieurs, d'une importance capitale, entre autres les premiers titres du Code, succombèrent.

Les tribuns avaient prêté serment à la constitution ; ils avaient eu la bonne foi de la prendre au sérieux. En lui restant fidèles, ils ne croyaient jouer ni le rôle de dupes ni celui de factieux ; ils obéissaient à de profondes, à de vertueuses convictions, et ils restaient dans les limites de leurs droits. Mais leur intelligence n'était pas à la hauteur de leur âme. Ils se dévouaient en gens de cœur à une cause perdue ; ils ne voyaient pas que tout changeait autour d'eux, et que ce n'était pas seulement le chef de l'État, mais la France entière qui se précipitait dans la monarchie.

Bonaparte supportait la contradiction, il la provoquait même, pour mieux s'éclairer, dans la conservation et en conseil privé : de la part des pouvoirs publics, elle lui était odieuse. La paix était rétablie sans doute, mais c'était une paix factice et mensongère, et le pays n'en restait pas moins entouré d'ennemis et d'abîmes. Seul, le premier consul avait le secret de sa position et de ses périls. Il pensait que, pour en sortir avec succès et gloire, ce n'était pas assez que la nation se soumît docilement, froidement, à son autorité; il voulait davantage : il voulait qu'elle portât à sa personne un dévouement ardent et sans bornes, qu'elle s'identifiât tout entière à ses pensées et le suivît avec l'entraînement de la

foi dans toutes ses entreprises. Il n'avait pour lui ni l'autorité d'une naissance princière ni cette seconde légitimité que donne la sanction du temps; son gouvernement datait d'hier; sa force était toute morale: il connaissait la mobilité de l'esprit français; il redoutait cette légèreté cruelle qui le fait passer soudainement de la foi au doute et de l'enthousiasme à l'indifférence: aussi toutes paroles véhémentes prononcées dans l'enceinte du Tribunat contre sa politique lui semblaient autant d'atteintes portées à son infaillibilité. Désespérant d'assouplir l'opposition des tribuns en la gagnant, il avait résolu de la briser.

La constitution avait décidé qu'un cinquième du Tribunat et du Corps législatif serait renouvelé tous les ans ; mais elle ne s'était pas expliquée sur le mode de ce renouvellement. La question fut portée au conseil d'État. Les républicains de l'assemblée, Merlin, Thibaudeau, Truguet, demandèrent que l'opération se fît par la voie du sort. Les hommes qui avaient le secret du maître, et ils formaient la grande majorité de l'assemblée, demandèrent que le Sénat, investi par la constitution du droit d'élire le nouveau cinquième, y joignît celui de désigner les membres sortants.

A cette occasion, le premier consul prit la parole et dit[1]: « Il ne faut pas d'opposition. En Angleterre, elle n'a aucun danger; les hommes qui la composent ne sont pas des factieux : ils ne regrettent ni le régime féodal ni la terreur: ils ont l'influence légitime du talent, et ne

[1] Thibaudeau, *Histoire de France et de Napoléon*, t. II, p. 412 et suivantes.

cherchent qu'à se faire acheter par la couronne; chez nous, c'est bien différent, ce sont les anciens privilégiés et les jacobins qui forment l'opposition. Ces gens-là ne briguent pas des places ou de l'argent : il faut, aux uns le règne des clubs, aux autres l'ancien régime. Il y a une grande différence entre la discussion dans un pays depuis longtemps constitué et l'opposition dans un pays qui ne l'est pas encore. Dans le Tribunat, les plus honnêtes gens courent après le succès, sans s'inquiéter s'ils ébranlent l'édifice. Qu'est-ce que le gouvernement? Rien, s'il n'a pas l'opinion. Comment peut-il balancer l'influence d'une tribune toujours ouverte à l'attaque? Là où il n'y a pas de patriciens, il ne doit pas y avoir de tribunat. A Rome, c'était autre chose; encore les tribuns y ont-ils fait plus de mal que de bien. L'Assemblée constituante mit le roi au second rang : elle eut raison. Le roi avait dans sa main la noblesse et le clergé; il était d'ailleurs le représentant du régime féodal. Le gouvernement actuel est le représentant du peuple. »

Il fut décidé que le Sénat désignerait les membres sortants du Tribunat et du Corps législatif, ainsi que le nouveau cinquième. Les exclusions, véritable ostracisme, tombèrent sur les principaux membres de l'opposition. C'est ainsi que Benjamin Constant, Daunou, Chénier et tant d'autres, furent rejetés de la carrière législative dans l'obscurité de la vie privée. Les nouveaux élus furent tous, si l'on en excepte Carnot, des hommes dont on s'était assuré d'avance les votes et les consciences.

Quand le premier consul eut fait décimer par les

mains du Sénat l'opposition du Tribunat, il changea le mode de délibération de ce corps : il le divisa en cinq sections qui correspondaient avec les cinq sections du conseil d'État et débattaient contradictoirement avec elles, en conférences secrètes, tous les projets de loi avant de les discuter en séance publique. C'était dénaturer complétement l'institution du Tribunat et réduire cette assemblée à n'être plus qu'une doublure du conseil d'État.

Une fois délivré des républicains du Tribunat, le premier consul s'avança d'un pas plus ferme et plus libre vers le but auquel tendaient ses plus ardents désirs. Il commença par substituer au consulat limité et décennal le consulat viager et dictatorial. Le Tribunat, maintenant aussi souple, aussi empressé qu'il était naguère ombrageux et indépendant, prit l'initiative. Le gouvernement venait de lui donner communication du traité d'Amiens (30 août 1802 — 10 floréal an x). Le président Chabot (de l'Allier) se leva, et, dans un discours adulateur, il exprima le vœu qu'il fût donné au premier consul un gage éclatant de la reconnaissance nationale.

Le Sénat s'assembla aussitôt pour prendre en considération le vœu des tribuns. Les membres de l'assemblée en petit nombre qui résistaient encore à l'entraînement des idées monarchiques, Sieyès, Lanjuinais, Fouché, réussirent cette fois à éveiller dans l'esprit de leurs collègues des scrupules sur l'étendue et l'usage de leurs droits, et la majorité osa résister à l'ardeur impatiente de Bonaparte. Au lieu du consulat à vie que l'on sollici-

tait de sa complaisance, il se borna à proposer une prolongation de dix années en sus des dix premières, décrétées par la constitution de l'an VIII.

Cette décision causa au consul un vif désappointement; il avait mieux auguré de la docilité du Sénat; il avait espéré que cette assemblée contraindrait sa délicatesse à accepter ce que sa dignité ne lui permettait pas de demander lui-même. Mais, aussi dissimulé que le furent, dans des occasions analogues, Auguste et Cromwell, il voila son dépit sous les dehors d'un esprit touché et reconnaissant, et trouva le secret d'échapper au vote limitatif du Sénat en en référant au peuple. « Le suffrage du peuple m'a investi de la suprême magistrature, répondit-il à la députation du Sénat; je ne me croirais pas assuré de sa confiance, si l'acte qui m'y retiendrait n'était encore sanctionné par son suffrage. Vous jugez que je dois au peuple un nouveau sacrifice. Je le ferai si le vœu du peuple me commande ce que votre suffrage autorise. »

Le peuple fut donc consulté. Mais on se garda bien de lui poser la question dans les termes du sénatus-consulte du 6 mai : elle fut ainsi rédigée : « Le premier consul sera-t-il nommé à vie ? » Il était impossible de pousser plus loin le dédain pour les décisions du premier corps de l'État. Le dépouillement des votes donna 3,568,185 suffrages en faveur du consulat à vie contre 8,000 opposants. Ce fut pour Bonaparte un grand jour que celui où la nation imprima sur son front le sceau de son suffrage : sa force et sa confiance s'en accrurent. « Dès ce moment, dit-il, je suis au niveau des autres souve-

rains; car, après tout, ils ne sont aussi quelque chose qu'à vie. Eux et leurs ministres me respecteront davantage. Il ne faut pas que l'autorité d'un homme qui mène toutes les affaires de l'Europe soit précaire ou du moins le paraisse. » Il dit aussi aux corps qui étaient venus le féliciter : « Les destinées du peuple français sont désormais à l'abri de l'influence de l'étranger, qui, jaloux de notre gloire, et ne pouvant nous vaincre, aurait saisi toutes les occasions pour nous diviser.»

Après qu'il eut étendu la durée de son pouvoir, le premier consul s'occupa d'en élargir les bases. Il introduisit dans la constitution des changements qui dégagèrent son autorité des faibles entraves dont elle était entourée. Au système des listes de notabilité conçu par Sieyès il substitua un mode d'élection plus directe, mais dont le mécanisme fut habilement combiné pour livrer à l'influence exclusive du pouvoir le choix des conseillers de département et d'arrondissement, celui des députés au Corps législatif et des tribuns.

Le premier consul eut la faculté de présenter un citoyen pour lui succéder après sa mort. A lui seul appartint désormais le droit de ratifier les traités de paix et d'alliance. L'initiative des projets de sénatus-consulte et le choix des membres du Sénat, sans présentation des collèges électoraux, à la condition que le nombre des sénateurs n'excéderait pas 120, lui furent réservés. Le droit de faire grâce fit aussi partie de ses nouveaux pouvoirs.

L'organisation du Sénat fut profondément modifiée, et toutes ses attributions reçurent une grande extension.

Il fut chargé de régler tout ce qui n'avait pas été prévu par la constitution, d'expliquer les articles diversement interprétés, de dissoudre le Corps législatif et le Tribunat, et de nommer les consuls; mais on lui enleva toute garantie d'indépendance. Les sénateurs purent être consuls, ministres, membres de la Légion d'honneur, inspecteurs de l'instruction publique, employés dans des missions extraordinaires et temporaires. Dès lors, ils ne s'appartinrent plus. Pour prix de leur docilité, le chef de l'État offrit à leur ambition les emplois éminents, les fortunes rapides, les grandes ambassades. Sauf un très-petit nombre de sénateurs que leurs vertus ou leurs rancunes préservèrent de la contagion, tous mirent leur conscience et leurs votes à la discrétion absolue de l'homme qui leur avait ouvert les portes du Sénat, et qui pouvait les élever encore. L'organisation du Corps législatif demeura telle que l'avait réglée la constitution de l'an VIII; mais le Tribunat fut sacrifié: il fut réduit à 50 membres, dont la moitié serait renouvelée tous les trois ans.

Le Sénat, par son sénatus-consulte du 8 août 1802, adopta tous ces changements et les déclara lois de l'État.

La constitution de l'an VIII avait posé quelques bornes à l'autorité consulaire: le sénatus-consulte du 8 août les fit toutes disparaître. La tribune devint muette; l'ombre même du gouvernement représentatif s'évanouit. Il n'y eut plus dans le gouvernement un seul pouvoir, dans la société une seule force indépendante et libre. Le premier consul avait tout centralisé, tout absorbé. Il avait saisi la nation par toutes ses fibres, par ses plus nobles

penchants comme par sa vanité, et il la dominait plus encore par le prestige de son génie et de sa gloire que par sa toute-puissance. Si cet homme ne trouve pas dans l'excellence de son jugement un frein à ses passions, si Dieu, qui l'a fait si grand, ne lui a pas donné la modération qui prévient les excès de la force, il sera comme impossible qu'il n'abuse pas tôt ou tard de sa fortune, et qu'il ne commette de ces fautes qui mettent en question les destinées de tout un peuple.

CHAPITRE VI

Réunion définitive du Piémont et de l'île d'Elbe à la France. — Le Valais est séparé de la Confédération helvétique et érigé en république. — Troubles, anarchie en Suisse. — Le premier consul intervient en qualité de médiateur dans les affaires de cette république. — Pacification de la Suisse. — Pacte fédéral. — Opération du partage des indemnités germaniques. — Expédition de Saint-Domingue. — Défaite et soumission des noirs. — La fièvre jaune décime l'armée française. — Les noirs reprennent les armes. — Mort du général Leclerc. — Détresse affreuse et ruine de l'armée. — Ses débris tombent entre les mains des Anglais.

La France se reposait des émotions et des fatigues d'une guerre de dix ans, sans éprouver ce calme et cette sécurité que donne seule une ferme confiance dans la durée de la paix. Il était beau de commander à Anvers, à Mayence, à Gênes, à Turin, à Milan, d'avoir arraché l'île de Malte aux Anglais : mais toute cette force, toute cette grandeur étaient-elles compatibles avec les intérêts, avec les prétentions de nos rivaux? Non assurément, et le premier consul moins que personne n'était la dupe des serments jurés à Lunéville et à Amiens. Il savait bien que rien n'était résolu en Eu-

rope, que l'arène restait ouverte et que l'Angleterre et l'Autriche n'attendraient pas longtemps pour y descendre et le provoquer à de nouveaux combats.

Nos ennemis avaient sur nous un immense avantage : ils disposaient des ressources de puissants empires toujours unis, toujours confédérés sous le même drapeau, tandis que nous, réduits à quelques alliés de second ordre qne nous avions dû conquérir en quelque sorte à la pointe de l'épée, il nous fallait, à chaque guerre nouvelle, faire des prodiges de génie et d'héroïsme pour ne pas succomber et périr. Nous avons déploré que la diplomatie n'ait pu, à Lunéville, limiter les droits de la victoire et affermir la paix du continent sur de solides fondements. Cette faute était immense, incalculable dans sa portée : mais il n'était plus possible de la réparer. L'honneur, la dignité du pays se trouvaient désormais engagés sans retour. Il ne nous restait plus qu'à marcher en avant et à savoir accepter avec un cœur ferme et intrépide toutes les conséquences de cette situation. Il fallait pourvoir à toutes les difficultés qu'elle nous avait créées, profiter de la trêve actuelle pour étendre partout les rameaux de notre système fédératif, fortifier tous les points vulnérables de notre ligne défensive, nous mettre enfin en mesure d'affronter tous les périls, le jour où une nouvelle coalition nous jetterait le défi du combat. En procédant ainsi, nous ne faisions plus acte d'ambition, mais de haute prudence; nous n'obéissions plus à des calculs d'envahissement, mais de légitime défense.

Depuis longtemps l'incorporation des provinces pié-

montaises au territoire français était résolue dans la pensée du premier consul. En les organisant, comme il l'avait fait à la fin de 1801, il avait préparé l'Europe à ce grand événement. Le 11 juin 1802, le roi Charles-Emmanuel IV, désespérant de remonter sur son trône, avait abdiqué pour la seconde fois en faveur de son frère, le duc d'Aoste, et cherché dans la vie ascétique du cloître l'oubli de ses chagrins et de ses grandeurs passées. Les Piémontais commençaient à se fatiguer de leur position indécise, et il était urgent de mettre un terme à leurs incertitudes. Un décret du 4 septembre 1802 vint consacrer d'une manière définitive leur réunion à la France, qui se trouva ainsi agrandie de six nouveaux départements : ceux du Pô, de la Doire, de Marengo, de la Sezia, de la Stura et du Tanaro.

Le sort de l'île d'Elbe avait de même été laissé incertain. Un décret du 26 août 1802 la proclama partie intégrante du territoire de la République.

Depuis que la France avait étendu sa suprématie sur toute la haute Italie, elle avait senti le besoin d'assurer ses communications avec ce pays par le Valais et le Simplon. En conséquence, elle avait formellement proposé à la diète helvétique d'échanger le Frickthal, qui lui avait été cédé par l'Autriche, contre le bas Valais. Le gouvernement helvétique s'était prêté à cet échange ; mais les Valaisans manifestèrent une répugnance extrême à se voir morcelés et réunis à la France. Alors le premier consul demanda que le Valais fût détaché de la

Suisse (mai et juin 1802) et érigé en République indépendante, sous la protection des républiques française et italienne. C'était une réunion déguisée. Les Valaisans furent ou feignirent d'être dupes des grands mots de liberté dont la France se plut à décorer leur nouvelle constitution, et poussèrent l'illusion ou l'adulation jusqu'à envoyer à Paris des députés chargés de remercier le premier consul d'avoir proclamé leur indépendance. Pour indemniser la confédération helvétique de la perte qu'elle venait de subir, la France lui céda le Frickthal.

La Révolution avait débordé sur la Suisse, comme sur tous les pays qui l'entouraient; elle y avait porté ses principes d'unité et d'égalité sociale, renversé l'ancienne constitution helvétique, affranchi du joug des cantons souverains les cantons sujets, et substitué à l'organisation fédérale un gouvernement unitaire et central.

La Suisse se trouva divisée en deux grands partis : les fédéralistes et les unitaires. Autour du drapeau des fédéralistes vinrent se grouper l'oligarchie et la riche bourgeoisie de Berne, de Lucerne, de Fribourg, de Schaffouse, de Soleure et de Bâle, ainsi que les pâtres d'Uri, d'Unterwald, de Schwitz, de Glaritz, d'Appenzell. Tous se liguèrent contre une révolution qui avait enlevé, aux uns leurs anciens sujets, aux autres la liberté la plus complète dont l'histoire des peuples modernes ait offert l'exemple. De cette coalition résulta le plus monstrueux des accouplements : ici, un intolérable orgueil, le mépris des droits de ses semblables; là, des mœurs pures

et simples, l'attachement religieux aux vieilles coutumes, l'amour exalté de la liberté.

Pendant les trois premières années du consulat, la Suisse ne cessa pas un seul jour d'être livrée à tous les désordres, à toutes les fureurs qu'enfantent l'anarchie et la guerre civile. L'on vit les unitaires et les fédéralistes, soutenus, les premiers par la France, les seconds par l'Autriche et l'Angleterre, lutter incessamment, tantôt vainqueurs, tantôt vaincus, et les rênes de la république flotter de mains en mains sans pouvoir se fixer dans aucune. Nous ne suivrons point, dans leur fastidieuse mobilité, l'histoire de ces troubles intérieurs qui ne sauraient nous captiver que par leur côté européen et leur influence sur notre situation politique et militaire.

Jusqu'au milieu de l'année 1802, nous n'avions pas cessé d'occuper plusieurs points de la Suisse; et si la présence de nos troupes dans ce pays n'avait pu y rétablir l'ordre et la paix, elle avait suffi du moins pour contenir les partis dans leur triomphe éphémère, et les empêcher de s'entr'égorger. Mais, par le traité de Lunéville, le premier consul avait reconnu et garanti l'indépendance de la république helvétique. Il venait de signer la paix d'Amiens, et se préparait à diriger l'épineuse opération des indemnités germaniques. Un bruit circulait dans toutes les cours: on se confiait mystérieusement que la Suisse allait avoir le sort de la république italienne; que le chef de la France méditait, soit d'usurper lui-même, sous le titre de grand landamann héréditaire, le gouvernement de cet État, soit de déférer

cette dignité suprême à l'un des princes qui bordent la rive droite du Rhin[1]. La prudence lui commandait de démentir tous ces bruits et d'apaiser toutes les défiances. Il prit donc la résolution de rendre la Suisse à sa complète indépendance en rappelant les troupes qui l'occupaient encore. S'il était forcé d'y rentrer, il voulait que ce fût avec le titre légal de médiateur. En la livrant pour quelque temps à elle-même, il allait la soumettre à une épreuve décisive : l'épreuve ne se fit pas attendre.

A peine nos troupes eurent-elles quitté le pays que les fédéralistes reprirent confiance, et appelèrent aux armes les douze cantons confédérés dans leur cause. En quelques jours la Suisse fut en feu. Les fédéralistes marchèrent sur Berne, s'en emparèrent le 18 septembre, en chassèrent les autorités, les poursuivirent de positions en positions jusque dans le canton de Vaud, et convoquèrent à Schwitz, sous la présidence d'Aloys Reding, une assemblée générale des cantons ligués. La contre-révolution s'avançait partout triomphante et enseignes déployées. Le parti unitaire, vaincu et humilié, s'adressa à la France et implora l'appui de sa médiation. Bonaparte n'attendait que cet appel pour intervenir avec tout le poids de sa puissance. La question avait une extrême gravité. Les chefs du parti fédéraliste, champions de l'oligarchie et du privilége, étaient soutenus par l'Autriche et l'Angleterre ; ils en recevaient des excitations, des plans et de l'or. Le but des deux puissances était de

[1] Ces conjectures n'étaient pas dénuées de fondement, et il avait été sérieusement question aux Tuileries d'ériger le margrave de Bade en landamann héréditaire de la Suisse.

briser par son milieu cette ceinture d'alliances qui s'étendait et nous couvrait depuis la Hollande jusqu'aux Abruzzes. La Suisse n'avait pas le choix de sa politique; il ne lui était pas permis de se placer en dehors de notre système. Elle formait le chaînon intermédiaire qui liait nos positions dans la haute Italie à la ligne défensive du Rhin. Si le premier consul n'avait pas agi avec autant de célérité que d'énergie, la contre-révolution s'opérait à nos portes, et la Suisse nous échappait. Il accepta donc la médiation qui lui était offerte, et dirigea 20,000 hommes, commandés par Ney, sur les frontières de ce pays.

Lorsque les fédéralistes apprirent que la France était décidée à intervenir, ils comprirent que leur cause était perdue : le découragement s'empara d'eux, et les armes tombèrent de leurs mains. Le général Bachmann arrêta la marche de ses troupes sur Lausanne et conclut un armistice. Mais le congrès de Schwitz refusa de le ratifier. Le moment de frapper les coups décisifs était venu. Ney reçut l'ordre d'entrer sans plus tarder en Suisse et de balayer toutes les troupes insurgées qu'il rencontrerait. Les fédéralistes lui épargnèrent la peine de combattre et de vaincre : sur aucun point, ils n'essayèrent de lui résister, et partout où ses troupes se présentèrent, ils rendirent leurs armes ou se démirent de leurs fonctions. Le gouvernement unitaire fut rétabli à Berne sans qu'il en coûtât une goutte de sang.

La tâche militaire était achevée. Il restait à accomplir l'œuvre politique, et celle-ci présentait de bien plus grandes difficultés, car il s'agissait de rapprocher des in-

térêts, des préjugés et des passions qui semblaient irréconciliables. Le premier consul apporta dans cette délicate opération la sagacité pénétrante, le jugement large et profond qui étaient les traits distinctifs de son esprit. Tous les cantons élurent cinquante-six députés qui vinrent débattre contradictoirement à Paris leurs intérêts respectifs. Une commission composée des sénateurs Barthélemy, Rœderer, Demeunier et Fouché, fut chargée de conférer avec eux, et d'arrêter les bases de la pacification de la Suisse; mais elle n'y put réussir, et le chef de l'État fut obligé d'intervenir en personne. Chacun des deux partis élut cinq membres qui vinrent discuter en sa présence les conditions de la nouvelle constitution hélvétique. Après de longs et orageux débats, il parvint enfin à sceller dans le nouveau pacte fédéral (11 février 1803) la réconciliation des fédéralistes et des unitaires. Il procéda d'une manière entièrement différente du Directoire. Celui-ci s'était montré violent et exclusif parce qu'il était faible; le premier consul put être modéré et conciliant parce qu'il était fort. Il se garda bien d'appliquer à un pays que la nature a jeté dans le moule du fédéralisme la concentration de gouvernement et d'administration qui convient à de vastes royaumes. Il repoussa ce que la dernière constitution avait de trop unitaire et pour ainsi dire de trop français, et s'appliqua seulement à resserrer le lien de la confédération en fortifiant les ressorts de l'autorité centrale. Il remit en vigueur dans chaque canton les institutions et les coutumes qui lui sont propres, la liberté démocratique dans les petits cantons, le gouvernement aris-

tocratique dans les grands. L'indépendance et les droits des cantons affranchis furent reconnus et consacrés. Jamais puissance ne fit un usage plus habile et plus moral de son intervention dans les affaires intérieures d'un autre peuple. Les intérêts les plus divers, naguère armés les uns contre les autres, furent amalgamés et ménagés avec un admirable esprit d'équité et de prévoyance. Il n'y eut de sacrifié que les prétentions orgueilleuses et surannées de l'oligarchie et les utopies des novateurs qui voulaient appliquer aux grands cantons les institutions démocratiques des pâtres d'Uri et d'Unterwald. Une médiation exercée avec une si haute sagesse fut un immense bienfait pour la Suisse et pour la France. Elle rendit à la première le repos qu'elle avait perdu, à la seconde la sécurité de sa frontière de l'est. Elle cimenta l'union des deux pays, et ferma la seule brèche par laquelle nos ennemis avaient l'espoir de se faire jour pour pénétrer jusqu'au cœur de notre pays.

Avant les guerres de la Révolution, la rive gauche du Rhin était couverte de principautés, les unes séculières, les autres ecclésiastiques, qui furent englouties dans le torrent de nos conquêtes. Le traité de Campo-Formio et plus tard celui de Lunéville avaient décidé que les princes laïques dépossédés seraient indemnisés avec les domaines du clergé allemand sécularisé. C'était ce principe qu'il s'agissait aujourd'hui d'appliquer. Les princes dépossédés étaient en grand nombre. Les principaux étaient le roi de Prusse, l'électeur de Bavière, le

duc de Wurtemberg, le landgrave de Hesse-Cassel et le margrave de Bade.

La Prusse avait perdu le duché de Gueldre, la principauté de Mœurs et une partie du duché de Clèves.

La Bavière, le duché des Deux-Ponts, le duché de Juliers et le Palatinat du Rhin.

Le Wurtemberg, la principauté de Montbéliard et des terres en Alsace et en Franche-Comté.

Bade enfin et Hesse-Cassel, des possessions éparses d'une moindre importance.

Les souverains dépossédés sur la rive gauche n'étaient pas les seuls qui dussent entrer au partage des indemnités. Les traités de Lunéville et d'Amiens avaient stipulé que le grand-duc de Toscane, le duc de Modène et le prince de Nassau-Orange recevraient aussi en Allemagne l'équivalent de ce qu'ils avaient perdu, les deux premiers en Italie et le troisième en Hollande.

De toutes les opérations que pût entreprendre la politique, il n'en était pas de plus délicate, de plus compliquée, qui mît en présence et aux prises des intérêts plus intraitables, des passions plus véhémentes.

Dans l'ordre naturel des choses, c'était au chef seul de la confédération, à l'empereur d'Allemagne, qu'appartenait le droit de présider à la répartition des indemnités. Il aurait dû aussitôt après la conclusion de la paix de Lunéville, se mettre résolument à la tête de l'opération du partage et la diriger avec promptitude, souplesse et vigueur. Le premier consul, tout occupé de négocier sa paix avec l'Angleterre, n'aurait pu donner

aux affaires de l'Allemagne qu'une attention secondaire, et l'Autriche, au lieu de recevoir la loi, l'eût certainement donnée. Retenus par une longue habitude de respect et d'obéissance, la plupart des princes de l'Empire se fussent soumis à son arbitrage. L'arrêt sur les principautés ecclésiastiques était porté: la violence des événements les avait condamnées à disparaître. La cour de Vienne aurait dû s'y résigner, avoir le courage de les sacrifier de sa propre main, user de leurs dépouilles pour grossir son parti, et remplacer les voix ecclésiastiques par des voix viriles entièrement dévouées à sa *maison*. Mais il est dans les habitudes de cette cour de temporiser, même dans le malheur : ce que d'autres attendent de l'énergie, elle l'espère du bénéfice du temps : le temps est l'auxiliaire constant de sa politique. Elle agit en cette occasion comme au congrès de Rastadt; elle se jeta dans un dédale de petites ruses et de sourdes intrigues, afin d'entraver et de rendre impossible l'opération du partage. Elle n'ignorait pas qu'en procédant ainsi, elle laisserait planer sur toute la confédération une anxiété douloureuse; mais cet état même d'inquiétude entrait dans ses calculs. Elle se flattait, illusion étrange! que le désespoir armant tous les princes dépossédés, ils viendraient de nouveau se grouper autour d'elle, et qu'elle se trouverait encore une fois à la tête de tous les ressentiments de l'Allemagne contre la France. Elle ne voyait pas que les temps étaient changés, et que ce qu'elle avait pu faire impunément en 1799, elle ne le pouvait plus en 1802.

Son esprit de routine et son inertie eurent cette fois

des conséquences désastreuses pour elle. Lorsque les princes dépossédés se virent placés entre la France, qui leur avait pris leurs domaines, mais qui avait la volonté de les indemniser, et le chef de l'Empire, qui s'y refusait, la crainte s'empara d'eux, et les peuples eurent un étrange spectacle. Ils virent leurs souverains trahir tous à l'envi la cause de la patrie allemande, s'abandonner à toutes les inspirations de la peur, de l'égoïsme et de la cupidité, les uns se tourner vers la Russie, les autres vers la Prusse, presque tous s'adresser à la France, à la France qui déjà donnait ou ôtait à son gré les couronnes. Le faisceau de la confédération germanique se rompit sur tous les points.

L'occasion était belle pour le premier consul de ressaisir l'ascendant que nos rois exerçaient autrefois sur les cours secondaires de l'Allemagne. Sa sagacité fut à la hauteur d'une telle situation. A peine eut-il signé la paix avec l'Angleterre qu'il tourna ses pensées vers l'Allemagne et conçut le projet hardi d'écarter du règlement des indemnités le chef même de l'Empire. Il accueillit avec un intérêt chaleureux les plaintes des princes dépossédés, parut touché de leur sort, révolté de l'ingratitude avec laquelle l'Autriche les délaissait, rassura les peureux, encouragea les ambitieux, et réussit à allumer dans tous les cœurs, même les plus timides, des désirs sans limites. Le marché où devaient se distribuer les richesses du clergé germanique fut publiquement ouvert à Paris, et tous les membres de la confédération, princes, nobles, villes libres, y accoururent ou y députèrent, pour flatter la puissance consulaire et

se disputer les dépouilles sacerdotales. Les intrigues, les serments, les offres d'un dévouement sans bornes, les bilans menteurs, l'or enfin, l'or répandu à profusion, tout fut mis en œuvre pour obtenir l'appui des chefs du cabinet français.

De toutes les cours de l'Allemagne, celle que le premier consul désirait le plus ardemment de lier à sa politique était la Prusse ; elle formait la base du système qu'il méditait de fonder au-delà du Rhin, et il entrait dans ses projets de la fortifier aux dépens de l'Autriche. La Prusse, de son côté, ne pouvait accroître son influence et ses forces qu'avec notre appui, et tous ses intérêts la jetaient dans nos bras.

Ce qu'elle avait perdu sur la rive gauche du Rhin était peu de chose. Une population de 137,000 âmes, un revenu de trois millions, des territoires épars sans connexion avec la monarchie, tel était le chiffre réel de ses pertes. Si elle n'avait dû recevoir que ce qui lui était rigoureusement dû, elle n'eût pas apporté dans cette affaire l'ardeur qu'elle y mettait ; mais, avec des droits très-limités, elle avait des prétentions très-ambitieuses. Elle s'épuisait en efforts pour chercher partout autour d'elle des territoires à acquérir, et partout elle rencontrait des obstacles. « Nous demandions Bamberg et Wurtzbourg, nous disait-elle ; vous les destinez à la Bavière ; Munster, vous voulez empêcher tout contact entre nous et la Hollande. S'agit-il du Mecklembourg[1] ?

[1] C'était la France qui avait proposé de lui donner le Mecklembourg, dont le souverain eût été indemnisé avec des possessions situées en Westphalie. Le premier consul désirait cette combinaison, qui aurait

nous rencontrons l'opposition de la Russie ; d'Osnabruk? l'opposition de l'Angleterre ; d'Hildesheim? l'opposition de la régence du Hanovre; d'échanges de convenances entre le Hanovre et nous? l'opposition du Danemarck. Nous ne pouvons faire un mouvement, étendre un bras sans rencontrer un obstacle. »

La Prusse n'avait pas seulement à défendre ses propres intérêts; elle avait aussi à stipuler pour ceux du prince de Nassau-Orange, beau-frère du roi. Elle prétendait que les territoires qui seraient assignés à ce prince fussent reversibles à la maison de Brandebourg, en cas d'extinction d'héritiers mâles dans la ligne directe des Nassau-Orange. Or, ce n'était pas trop de l'amitié de la France pour triompher sur ce point de la jalousie de l'Autriche et des princes copartageants.

Tout concourait donc à unir étroitement dans l'affaire des sécularisations les cabinets de Paris et de Berlin; mais leurs efforts ne suffisaient pas pour balancer l'influence de la cour de Vienne et lui faire la loi: il leur fallait absolument l'appui de la Russie.

Cette puissance avait deux intérêts très-différents engagés dans l'affaire des sécularisations: l'intérêt d'État et celui de la famille impériale. L'un la portait à combattre les vues de la France, l'autre à les favoriser. Ce fut le second qui l'emporta.

Uni par le sang aux maisons de Bavière, de Bade et de Wurtemberg, sollicité par elles de les soutenir à la

eu l'avantage d'élever un état intermédiaire entre la France et la Prusse. Mais les princes de Mecklembourg ne voulurent pas se prêter à cet échange, et la Russie les soutint dans leur résistance.

Diète, Alexandre se laissa entraîner hors de la voie des véritables intérêts russes, et, comme il s'y était engagé par la convention du 11 octobre 1801, il se fit l'appui, le défenseur de tous les princes que le premier consul méditait précisément d'élever et d'agrandir.

L'entrevue de Memel acheva de fixer la Russie dans le parti de la France. Frédéric-Guillaume et l'empereur Alexandre s'étant témoignés mutuellement le désir de se connaître, se donnèrent rendez-vous à Memel. La reine Louise accompagna son époux dans ce voyage. C'était une femme d'une rare beauté qui joignait aux charmes de la jeunesse ceux d'une coquetterie pleine de grâce et d'attraits. Elle fit sur l'empereur une impression très-vive. Alexandre lui-même était jeune et beau : peu d'hommes ont possédé au même degré que lui l'art de plaire et d'attacher. Le cœur de la reine ne fut pas insensible aux séductions du brillant empereur, et l'on dit que l'un et l'autre se séparèrent emportant de Memel un souvenir plus tendre que celui d'une simple et vulgaire amitié. Ce souvenir resta ineffaçable dans le cœur de la reine. Alexandre, plus positif et plus rusé, exploita au profit de sa politique ses succès de galanterie. Une correspondance active et régulière entretint habilement le prestige de l'entrevue de Memel, et la reine devint le nœud de cette longue et vive intimité entre son époux et le czar, contre laquelle sont venus se briser tous les efforts de Napoléon, et qui, en le poussant à la conquête de l'Europe, l'a conduit à l'abîme. Fatalité étrange ! cette même intimité qui plus tard fera notre désespoir et notre ruine a été l'événe-

ment décisif qui, en 1802, nous a rendus les arbitres de l'Allemagne.

Le premier consul, avec une dextérité consommée, saisit le moment où l'empereur Alexandre et le roi Frédéric-Guillaume allaient se trouver réunis pour arrêter les grandes bases du plan de partage des indemnités. Il commença par déterminer, de concert avec la Prusse, le lot qui devait revenir à cette puissance. Il lui garantit (convention secrète du 23 mai 1802) les évêchés de Paderborn et d'Hildesheim, l'Eichsfeldt, Erfurth, Untergleichen, la ville et une partie de l'évêché de Munster, ainsi que les abbayes d'Elten, d'Essen et de Werden. Ces acquisitions étaient hors de proportion avec ce qu'elle avait perdu. Elle y gagnait un accroissement de plus de 400,000 âmes. Par cette même convention, la France régla l'établissement du prince de Nassau-Orange, et le régla suivant le désir du roi. Elle lui assura l'évêché et l'abbaye de Fulde, les abbayes de Corway et de Weingarten, et d'autres territoires, le tout réversible à la couronne de Prusse, en cas d'extinction dans la ligne directe masculine du prince d'Orange. Une disposition spéciale autorisa Frédéric-Guillaume à faire occuper les territoires qui lui étaient assignés sans attendre les décisions de la Diète. De son côté, ce prince reconnut (art. XIII) et garantit l'organisation actuelle de la haute Italie.

La France conclut aussi, le 24 mai, avec l'électeur de Bavière une convention par laquelle elle lui garantit les évêchés de Wurzbourg, de Bamberg et de Passaw, Freysingen, Eugsbourg, Eichstedt et d'autres villes impé-

riales. La Bavière avait perdu 580,000 habitants ; elle en reçut près de 900,000. Le droit lui fut accordé, comme à la Prusse, de faire entrer immédiatement des troupes dans les territoires qui lui étaient échus en partage.

D'autres traités rédigés dans le même esprit furent conclus avec le duc de Wurtemberg, le margrave de Bade, le landgrave de Hesse-Cassel, mais sans désignation des territoires destinés à former leurs indemnités.

M. de Talleyrand soumit ce plan général à l'ambassadeur de Russie, en l'invitant à y apposer immédiatement sa signature. M. de Markof était personnellement opposé au système suivi par sa cour dans l'affaire des sécularisations. Le premier consul, qui se défiait de sa malveillance et de la mobilité d'Alexandre, n'avait pas voulu leur laisser le temps de la réflexion. Les ordres envoyés à l'ambassadeur de Russie étaient précis: ils lui commandaient d'appuyer les intérêts de tous les princes qui précisément étaient favorisés dans le plan de la France ; il n'osa prendre sur lui la responsabilité d'un refus, et signa, le 3 juin, sauf la ratification de son souverain, le projet de partage tel que l'avait conçu le premier consul.

Dans cette distribution des richesses du clergé germanique, l'Autriche était lésée et humiliée. Le lot assigné à l'archiduc équivalait à peine au quart de la Toscane. Le duc de Modène n'était guère mieux traité. On pouvait craindre que la cour de Vienne n'entravât de toutes les manières les délibérations de la Diète et ne fît

subir au travail de répartition des changements qui en altéreraient les bases et l'esprit. Ce danger avait été prévu. Les cours médiatrices déclarèrent dans l'acte de partage que l'on ne pourrait en modifier les dispositions fondamentales, et fixèrent un terme de rigueur, celui de deux mois, aux délibérations de la Diète.

L'empereur Alexandre ne pouvait se dissimuler qu'en cette occasion il s'était fait l'instrument de l'omnipotence consulaire, et qu'en servant ses affections de famille il avait surtout favorisé les intérêts français. Il en ressentit un secret dépit; mais il mit sa vanité à le cacher. De quel droit en effet eût-il élevé des plaintes? La France, en favorisant les princes électeurs, avait-elle fait autre chose que réaliser les vœux de l'empereur de Russie? Il affecta donc de paraître satisfait : seulement, afin ne n'avoir pas l'air de jouer le rôle de comparse, il ne ratifia le plan de médiation qu'après le délai de rigueur fixé par le cabinet des Tuileries.

Cependant l'Autriche était restée, jusqu'à l'entrevue de Memel, dans l'ignorance de la trame qui s'ourdissait contre sa puissance. Elle n'avait rien changé à ses habitudes de temporisation, quand tout à coup la vérité lui fut révélée tout entière. Alors elle commença à comprendre la grandeur de ses fautes : elle fut profondément émue et consternée; mais l'amertume de sa douleur la réveilla de sa léthargie : elle résolut de faire un dernier effort pour ramener sous son obéissance les membres révoltés de la confédération, et surtout de ne point souffrir le sanglant affront que les étrangers méditaient d'infliger à l'honneur de sa maison. Une

partie des territoires qu'elle réservait au grand-duc de Toscane avait été comprise dans le lot assigné par les médiateurs à l'électeur de Bavière. Aussi alerte, aussi hardie cette fois qu'elle était communément timide et paresseuse, l'Autriche jeta des troupes dans Passaw et s'y établit avant l'arrivée des Bavarois.

Il ne lui était plus possible de différer davantage la convocation de la députation extraordinaire de l'Empire chargée de prononcer sur le plan de partage. L'assemblée convoquée se réunit à Ratisbonne, le 31 août 1802. Elle se composait de huit membres, Mayence, Saxe, Brandebourg, Bohême, Bavière, Wurtemberg, Hesse-Cassel et le grand-maître de l'ordre Teutonique. La Prusse, Hesse-Cassel, la Bavière et le Wurtemberg, largement rétribués dans le plan de partage, votèrent pour qu'il fût adopté immédiatement, tel qu'il avait été réglé par les médiateurs. L'Autriche demanda, par l'organe du subdélégué de Bohême et de l'ordre Teutonique, qu'il fût soumis à un examen préalable. C'était, sous le voile d'un ajournement, demander le rejet du plan. Le subdélégué de Saxe réserva son vote, attendant, pour prendre couleur, que la majorité se fût prononcée : restait l'électeur de Mayence, qui pouvait faire pencher la balance en faveur de l'un ou de l'autre parti

Des trois électeurs ecclésiastiques, les cours médiatrices n'en avaient conservé qu'un seul, c'était celui de Mayence. Le baron de Dahlberg, titulaire d'un électorat qui allait disparaître, jouissait à un haut degré de l'estime de toute l'Allemagne. Il était difficile de le soup-

çonner de partialité en faveur de la France; car, dans la première coalition, il s'était fait remarquer entre tous par la ferveur de son zèle contre la Révolution : c'était ce même prince qui, en 1797, avait proposé en termes si chaleureux que l'archiduc Charles fût investi de la dictature de la guerre. Mais ces antécédents mêmes le rendaient merveilleusement propre à remplir le rôle que lui réservait le premier consul. Après s'être assuré qu'il ne serait point insensible aux séductions de l'ambition, on lui promit non-seulement de conserver en sa personne un électeur ecclésiastique, mais encore de rehausser sa dignité par les titres de prince électeur et d'archevêque métropolitain primat de Germanie : son siége serait transporté de Mayence à Ratisbonne, et l'on y joindrait la principauté d'Aschaffenbourg et d'autres territoires d'un revenu d'un million de francs. En élevant le baron de Dahlberg à ce haut degré de considération, la France n'a pas fait un ingrat. Le délégué de ce prince à la Diète dit en substance que l'intérêt de l'Allemagne et la consolidation de la paix générale exigeaient que l'épineuse affaire des indemnités fût terminée dans le délai de deux mois; il s'étendit en éloges sur les dispositions générales du plan, et finit par déclarer qu'il accédait aux votes des ministres de Bohême et de l'ordre Teutonique, mais qu'il n'y accédait qu'à la condition que l'on n'entrerait pas en discussion sur les indemnités attribuées aux puissances de premier rang. Ce vote, malgré les restrictions avec lesquelles il était exprimé, plaçait l'électeur de Mayence dans le parti opposé à la maison d'Autriche. La Saxe, comme on s'y attendait, réunit sa

voix à celle des princes favorisés dans le partage, et la victoire demeura tout entière aux cours médiatrices. Par un *conclusum* du 8 septembre 1802, la députation d'Empire déclara adhérer au plan général d'indemnité.

Dans cette situation extrême, l'Autriche prit une résolution dont la hardiesse surprit et émut toute l'Allemagne : elle refusa de ratifier le *conclusum* de la Diète. Ce refus et l'occupation de Passaw semblaient annoncer qu'elle avait résolu d'en appeler aux armes plutôt que de subir la loi de l'étranger. La France se trouva fort embarrassée. Laisser l'Autriche maîtresse de Passaw, c'était se reconnaître dans l'impuissance de défendre ceux qu'elle avait l'orgueil de protéger ; l'en déposséder par la force, c'était ramener la guerre au milieu des négociations destinées à l'éteindre. Le premier consul choisit le parti qui s'accordait le mieux avec son audace naturelle. Il fit comprendre au ministre de Prusse, M. de Lucchesini, qu'il n'y avait pas à reculer, qu'il fallait, sous peine de tout compromettre, agir avec promptitude et vigueur, puis, sans lui laisser le temps de demander de nouvelles instructions à sa cour, il lui fit signer, ainsi qu'au ministre de Bavière, le 5 septembre, une convention en vertu de laquelle les trois puissances s'engagèrent à réunir leurs forces, s'il était nécessaire, pour assurer à l'électeur la conservation de ses anciennes possessions sur la rive droite de l'Inn, ainsi que celle de tous les territoires qui lui avaient été assignés dans le partage. Il entrait dans les calculs de la France d'affecter une grande colère contre la cour impériale. Elle dénonça à toute l'Allemagne les projets ambitieux

de cette puissance; elle l'accusa d'avoir voulu dédommager l'archiduc Ferdinand, non avec des territoires ecclésiastiques, mais avec les États héréditaires de la maison de Bavière et conçu la pensée de la rejeter au-delà du Lech. Accablée sous le poids de cette grave inculpation, l'Autriche[1] balbutia quelques paroles de justification; on ne la crut pas, et l'accusation de la France la couvrit de confusion. Elle vit bien enfin que les rênes de l'Empire lui échappaient, et que, si elle s'obstinait à tenir tête aux cours médiatrices, elle armerait contre elle la France, la Russie et toute la confédération. Elle prit donc le seul parti qui convînt à sa triste position, elle fléchit sous l'ascendant de la force qui la domptait, et ne songea plus qu'à régler directement avec le cabinet des Tuileries les conditions de sa soumission. Elle avait fait l'expérience qu'elle ne pouvait rien obtenir à Ratisbonne, sorte de théâtre solennel où le premier consul n'osait descendre de la hauteur de ses déclarations, et où elle-même se trouvait aux prises avec toutes les ambitions des princes dépossédés. Elle préféra s'adresser directement au chef de la France; elle lui offrit d'adhérer au plan de partage et d'évacuer Passaw, mais à deux conditions : l'une, que l'indemnité des princes de sa famille serait augmentée, l'autre, que la dignité électorale serait conférée à l'archiduc Ferdinand.

Le premier consul aurait bien voulu être en situation de lui tout refuser; mais le parti qu'elle avait pris de saisir tout d'abord les gages du combat l'obligea de

[1] Par un article secret du traité de Campo-Formio, l'Autriche devait recevoir en Bavière l'indemnité de ce qu'elle avait perdu en Italie.

transiger. On savait à Paris que l'empereur Alexandre commençait à être touché du sort de l'Autriche, et fort humilié de n'avoir rempli dans l'opération du partage qu'un rôle subalterne. La direction du cabinet de Saint-Pétersbourg venait encore une fois de changer de mains. Au prince Kourakin et à M. de Kotschubey, favorables l'un et l'autre à la France, venait de succéder le comte de Woronzoff, qui était fort engagé, ainsi que ses frères, dans le parti anglais. Enfin, nos démêlés avec la Grande-Bretagne s'envenimaient chaque jour davantage, et la paix du monde semblait encore une fois sur le point d'être troublée. Le premier consul jugea que, dans un tel état de choses, il était sage et habile de terminer au plus tôt les affaires d'Allemagne. Il se montra tout à coup aussi facile avec l'Autriche qu'il avait été jusqu'alors impérieux. En vertu d'une convention qui fut signée à Paris le 26 décembre, l'évêché d'Eichstedt fut détaché du lot de la Bavière et donné à l'archiduc Ferdinand auquel fut conférée la dignité électorale. A dater de ce jour, ce prince prit rang à la Diète sous le titre d'électeur de Salzbourg. Le lot du duc de Modène fut aussi accru de l'Ortenau, que lui céda l'Autriche; celle-ci reçut en échange les deux évêchés de Trente et de Brixen, mieux attachés à l'ensemble de ses possessions. Les concessions de la France ne furent point gratuites. Par une convention distincte de la première, mais qui fut également signée le 26 décembre, l'Autriche reconnut pour roi d'Étrurie l'infant de Parme et tous les changements survenus en Italie depuis le traité de Lunéville.

La députation d'Empire avait accepté, le 8 septembre, le plan général d'indemnités, sauf les ratifications de détail que pourraient réclamer les parties intéressées. Ces réclamations nécessitèrent la confection d'un nouveau plan de partage qui fut soumis, le 8 octobre, à la députation. Dans ce dernier travail, les frontières des États indemnisés étaient tracées d'une manière plus correcte, les lots de quelques princes augmentés, et ceux de certains autres placés plus convenablement. Toutefois, ce second projet renfermait encore beaucoup d'imperfections, et il fallut le retoucher plusieurs fois. Ce ne fut qu'après que l'Autriche eut réglé définitivement avec la France le sort des princes de sa maison que ce grand travail put être définitivement complété e arrêté. La députation extraordinaire l'adopta par l'acte final du 25 février 1803, sous le titre de recès principal. L'empereur, sans doute pour sauver son orgueil humilié, fit attendre, pendant deux mois, sa ratification, et ne la donna que le 27 avril : encore eut-il soin d'y mettre des réserves qui en atténuèrent la validité.

C'est ainsi que se termina l'œuvre si laborieuse, si délicate de la sécularisation des principautés ecclésiastiques de l'Allemagne. Il était réservé à cette époque d'innovations de voir tous ces vieux électeurs et évêques, dont l'établissement remontait au berceau de l'Empire, descendre, après dix siècles, de leurs siéges épiscopaux, et leurs domaines rentrer dans le mouvement et la vie des États politiques.

Le partage des indemnités, par l'intervention de la France et de la Russie, acheva de briser tous les vieux

ressorts du système germanique. Le collége des électeurs était composé autrefois de huit membres dont cinq catholiques et trois protestants. Cette proportion fut détruite dans la nouvelle organisation de l'Allemagne. Le nombre des électeurs catholiques fut réduit de cinq à quatre, et celui des électeurs protestants élevés de trois à six. La dignité électorale fut conférée à Salzbourg, à Wurtemberg, à Hesse-Cassel et à Bade.

Nous verrons la constitution impériale subsister de nom pendant quelques années encore; mais tout ce qui faisait sa vie disparut pour jamais. En vain l'Autriche s'efforça de retenir les princes allemands dans le lien fédératif de l'Empire; l'Empire n'existait plus. Le recès du 25 février apprit à tous les États de la confédération que l'Allemagne avait changé de maître et que ce n'était plus à Vienne, mais à Paris que se faisaient ses destinées.

Jamais la puissance de la France n'avait été entourée de plus de respect, n'avait paru plus affermie; et cependant, cette année 1802, si glorieuse pour elle, fut marquée par un affreux désastre. L'expédition de Saint-Domingue, qui coûta la vie à tant de braves, forme une page lugubre au milieu des pompes et de l'éclat dont était alors entourée la République.

C'est dans les derniers jours de 1801 que l'armée navale destinée à replacer Saint-Domingue sous les lois de la métropole avait fait voile vers les Antilles. Elle était partie, par convois séparés, des ports de Brest, de Lorient, de Rochefort, de Toulon, de Cadix et de la Hol-

lande. Le premier, d'environ 12,000 hommes, parut le 29 janvier 1802 devant le cap Samana.

Toussaint fut informé du projet d'expédition et prit son parti sans balancer : il fit fortifier toutes les places de la côte, et attendit de pied ferme l'arrivée des blancs. Il avait deux fils qui faisaient leur éducation, à Paris, au collége de la Marche. Le premier consul les fit venir, les entretint avec bonté, leur dit qu'il espérait que leur père userait de sa haute influence et de ses talents pour rattacher la colonie à la métropole, et les chargea d'une lettre pour lui. Ils partirent avec leur précepteur Coesnon sur le vaisseau qui portait le général Leclerc. La lettre adressée à Toussaint était flatteuse, caressante. « Nous avons conçu de l'estime pour vous, lui disait le premier consul, et nous nous plaisons à reconnaître, à proclamer les grands services que vous avez rendus au peuple français. Si son pavillon flotte sur Saint-Domingue, c'est à vous et aux braves noirs qu'il le doit. Appelé par vos talents et la force des circonstances au premier commandement, vous avez détruit la guerre civile, mis un frein à la persécution de quelques hommes féroces, remis en honneur la religion et le culte de Dieu, de qui tout émane. » Il finissait par inviter le chef des noirs à rendre hommage à la souveraineté du peuple français, qui le comptait, disait-il, au nombre de ses plus illustres citoyens.

Le premier consul avait espéré que cette lettre, et surtout la présence de ses enfants, amolliraient le cœur de Toussaint et le porteraient à la soumission. Malheureusement, le général Leclerc ne put faire usage de ces

moyens de conciliation avant les premières hostilités. La situation de l'escadre ne lui permettait pas de passer à négocier un temps qu'il devait employer à combattre. La possession du Cap lui était absolument nécessaire, tant à cause de l'excellence de son port que pour avoir une première base d'opérations. Ce n'était que par surprise, et en frappant soudainement un grand coup, qu'il pouvait s'en emparer sans une trop grande effusion de sang. Il n'avait alors avec lui que 12,000 hommes, et un premier échec pouvait tout compromettre. Il effectua son débarquement dans la nuit du 5 au 6 février, à quelques lieues du Cap, dispersa les noirs qui couvraient le rivage, et marcha sur la ville ; il arriva trop tard pour la sauver de la fureur des noirs, qui, désespérant de s'y maintenir, l'avaient livrée aux flammes. Tandis que le général en chef s'établissait sur les ruines fumantes du Cap, le général Kervesan s'emparait de la partie espagnole de l'île, et le général Boudet de Port-au-Prince et des Cayes. En quelques jours, nous fûmes maîtres des principales places de la côte.

Lorsque le général Leclerc jugea que le moment était venu de tenter la voie des négociations, il envoya au camp de Toussaint ses deux fils accompagnés de leur précepteur. A la vue de ses enfants, Toussaint fut attendri : il les couvrit de ses embrassements et versa des larmes. Coesnon lui remit ensuite la lettre du premier consul, qui était enfermée dans une boîte d'or. Le chef noir la lut avec une émotion visible; mais il était engagé sans retour dans les voies de la rébellion; déjà des flots de sang avaient coulé. Il répondit qu'il n'était pas libre

de se soumettre, que ses officiers l'avaient menacé de tout saccager s'il rendait les armes. Luttant d'héroïsme avec ses ennemis, il leur renvoya ses deux fils, déclarant que les droits de sa couleur lui imposaient des devoirs au-dessus de ceux de la nature. Leclerc ne désespéra point de le toucher; il lui renvoya de nouveau ses enfants, qui, cette fois, ne quittèrent plus leur père; Toussaint resta inflexible, et la guerre, un moment ralentie, prit un caractère inouï de férocité. Les noirs, excités par leurs chefs, ne mirent point de bornes à leur fureur: toutes les villes, toutes les habitations qu'ils ne purent défendre, ils les livrèrent aux flammes; tous les blancs qu'ils rencontrèrent, ils les immolèrent sans distinction ni de sexe ni d'âge.

Cependant la discipline des troupes françaises et l'habileté des généraux eurent bientôt triomphé de leurs nombreux ennemis. Vaincus dans toutes les rencontres, poursuivis de positions en positions jusque dans les mornes, les noirs perdirent courage et se soumirent. Maurepas rendit le premier les armes, puis Christophe et Dessalines, et enfin Toussaint lui-même.

Le moment semblait venu pour le général Leclerc d'exécuter les ordres du premier consul. Ils lui[1] enjoignaient de s'appuyer sur les hommes de couleur, de les constituer fortement, d'encourager les mariages entre eux et la race blanche, de dompter au contraire par la force les noirs, de les désarmer aussitôt après leur défaite ou leur soumission, de leur enlever tous leurs

[1] *Mémoires pour servir à l'Histoire de France sous le règne de Napoléon*, t. IV, p. 277.

chefs militaires, généraux, colonels et chefs de bataillon, et de les embarquer pour la France, où ils seraient incorporés dans l'armée avec le grade qu'ils avaient dans la colonie. Mais, soit timidité, ou qu'une pareille mesure lui parût présenter de trop grands dangers, Leclerc faillit à ses instructions: au lieu d'enlever de force les officiers noirs et de les expédier en France, il essaya de les incorporer dans sa propre armée. Ses tentatives pour confondre les deux couleurs sous le même drapeau échouèrent complétement: il y avait chez les blancs trop de préventions, chez les noirs trop de haine pour qu'une telle fusion pût s'opérer. L'armée noire conserva ses armes, ses officiers, ses chefs, et prêta serment d'obéissance à l'autorité française, faux serment qui cachait des désirs d'insatiable vengeance.

La colonie jouissait à peine depuis quarante jours de quelque repos, la culture et la prospérité commençaient à renaître, lorsque la fièvre jaune éclata soudainement dans l'île, et porta dans les rangs de l'armée la désolation et la mort. En quelques jours, le fléau moissonna les trois quarts de l'expédition, frappant sans distinction les chefs comme les soldats. Ainsi périrent les généraux Hardy, Debelle et Ledoyen, l'administrateur Benezech et sa famille entière. Toussaint, du fond de sa retraite, suivait avec une joie cruelle les progrès du mal, calculant le nombre des victimes, et organisant dans l'ombre tous les éléments d'un nouveau soulèvement. Des lettres interceptées de ce chef dévoilèrent au général Leclerc ses projets sinistres; il le fit enlever et l'envoya prisonnier en France. Il crut, par cet acte

d'énergie, couper le mal dans sa racine ; il ne fit qu'envenimer la rage des noirs.

Il se passait alors à la Guadeloupe un événement qui eut à Saint-Domingue un grand retentissement. Les nègres de la Guadeloupe, réunis aux hommes de couleur, s'étaient insurgés et avaient chassé le gouverneur de l'île, l'amiral Lacrosse. Le gouvernement français ne voulut point consacrer par son inaction cet acte de révolte ; il envoya le général Richepanse avec des troupes pour rétablir dans l'île l'autorité de la métropole. Ses instructions lui laissaient une grande latitude. Il était autorisé, s'il le jugeait absolument nécessaire pour ramener le calme et la paix, et prévenir la spoliation et le massacre des blancs, à proclamer l'abolition de l'esclavage à la Guadeloupe. En effet, peu de jours après son arrivée dans l'île, il adressa aux nègres révoltés une proclamation par laquelle il leur garantit la liberté s'ils consentaient à déposer les armes. Les noirs n'ajoutèrent point confiance à ces promesses et refusèrent de se rendre. Mais Richepanse les eut bientôt dispersés et réduits. Le climat meurtrier des Antilles frappa cet illustre guerrier an milieu de son triomphe. Sa mort entraîna la ruine du système qu'il avait commencé à fonder, système tendant à l'affranchissement graduel des noirs. L'amiral Lacrosse reprit les rênes du gouvernement de la Guadeloupe, et son premier acte fut d'y rétablir l'ancien régime colonial, c'est-à-dire l'esclavage.

Lorsque les noirs et les mulâtres de Saint-Domingue surent comment lenrs couleurs étaient traitées à la Guadeloupe, ils pressentirent le sort qui les attendait,

et, à dater de ce moment, tout espoir de les retenir dans la soumission fut perdu. L'armée française, décimée par la fièvre jaune, n'était plus capable de tenir la campagne. Les soldats mouraient par milliers. Presque tous les généraux avaient succombé. De 34,000 hommes que la France avait déjà expédiés à Saint-Domingue, plus de 20,000 avaient été moissonnés par le fléau, et les hôpitaux étaient encombrés de mourants. De leur côté, les noirs brûlaient de recommencer la guerre. Alors le général Leclerc prit un parti désespéré. Ce qu'il n'avait osé faire lorsqu'il disposait de 30,000 hommes sains et aguerris, il eut la témérité de l'entreprendre avec quelques milliers de soldats découragés. Il ordonna le désarmement général des noirs. Cet ordre fut le signal de l'insurrection. En quelques jours, Saint-Domingue fut de nouveau en feu. Clervaux et Pétion donnèrent l'exemple, suivi bientôt par Christophe, Maurepas et Dessalines. Pour comble d'infortune, l'armée française perdit son général en chef. Leclerc, frappé par l'épidémie, succomba, jeune encore et plein d'avenir, dans la nuit du 1er au 2 novembre 1802. Il eut pour successeur Rochambeau, homme dur, violent et imbu de tous les préjugés des colons contre les nègres.

La province du Sud, où dominaient les mulâtres, était demeurée jusqu'alors soumise et fidèle. Il importait d'empêcher l'incendie de s'étendre à cette partie de l'île en tâchant, par d'habiles ménagements, de retenir dans notre cause les mulâtres de l'Ouest et du Nord. Mais l'inflexible Rochambeau dédaigna, comme pusillanimes, ces moyens de conciliation, et il traita

les hommes de couleur comme des ennemis cachés qu'il fallait contenir en les terrifiant. Sur un simple soupçon qu'il nous trahissait, le mulâtre Bardet fut saisi et mis à mort. Aux Cayes et dans le Nord, les noyades des prisonniers noirs, commandées par Rochambeau, répondirent aux égorgements des blancs, ordonnés par Dessalines et Christophe. C'était de tous côtés une affreuse émulation de cruautés et de barbarie. Poussés à bout par ces atrocités, les hommes de couleur prirent les armes à leur tour, et l'insurrection embrasa l'île entière.

Bientôt un nouvel ennemi entra en lice, et vint porter le dernier coup à l'expédition. Des vaisseaux anglais furent aperçus croisant dans les parages de Saint-Domingue, et guettant une proie qu'ils savaient ne pouvoir leur échapper. L'Angleterre n'attendit pas que les hostilités eussent éclaté en Europe pour les commencer aux Antilles, et, lorsque le général Rochambeau reçut l'ordre de s'embarquer avec ce qui lui restait de troupes pour revenir en France, il n'était plus temps.

Brunet commandait aux Cayes, Fressinet à Jérémie, Sarrazin à Port-au-Prince, Ferrand à Santo-Domingo. Des croisières anglaises vinrent bloquer ces ports, et tout fut perdu. On ne songea plus qu'à protéger sa vie contre la fureur des noirs, et sa liberté contre le supplice des pontons. Forcé d'opter entre ces deux maux extrêmes, le général Brunet se rendit au commodore Cumberland. Freyssinet, arrêté en mer, fut conduit à la Jamaïque. Sarrazin abandonna ses soldats, son drapeau, et s'enfuit à la Havane, laissant le commandement

de Port-au-Prince au général Lavalette qui, plus tard, voulant gagner Santo-Domingo, périt dans un naufrage.

Dessalines, après avoir noyé dans le sang la ville de Port-au-Prince, marcha sur le Cap à la tête de 15,000 hommes et l'investit. Rochambeau s'y trouvait enfermé avec les débris de l'expédition. Bloqué par terre et par mer, sa position était désespérée. Il eut d'abord la pensée de traiter avec les Anglais ; mais ils lui firent des conditions si dures, qu'il aima mieux capituler avec Dessalines et courir les chances d'un embarquement. Pour comble de malhenr, des vents contraires et obstinés le retinrent enchaîné pendant dix jours dans le port ; et quand arriva le jour fatal où il devait livrer les forts aux noirs, il lui fut impossible de percer à travers la croisière ennemie et de gagner la haute mer. Les Anglais enveloppèrent son convoi et prirent tout, l'or, les armes, les vaisseaux, les équipages et les soldats (9 frimaire an XII — 1er décembre 1803).

Ainsi se termina cette expédition qui coûta à la France 40,000 soldats déjà vieux de combats et de gloire, d'habiles administrateurs et des sommes immenses. Quelque effort que l'on fasse pour la justifier, elle échappera difficilement au blâme de l'histoire. Elle manquait de la première condition pour réussir, la garantie d'une longue paix maritime. Le premier consul savait bien que les Anglais n'avaient signé qu'une trêve. Quand bien même l'armée n'eût pas été moissonnée par la fièvre jaune et eût tenu les noirs dans la soumission, n'était-il pas évident que le jour où la guerre se rallumerait sur

mer, ils s'allieraient aux Anglais et s'insurgeraient de nouveau? Séparées de la mère-patrie par l'Océan, ne pouvant combler leurs vides, ni se recruter au sein de la population noire, nos troupes eussent été promptement et inévitablement réduites à l'alternative de se rendre ou de mourir.

CHAPITRE VII

Rupture de la paix d'Amiens. — Refus des Anglais de restituer l'île de Malte à l'ordre de Saint-Jean. — Fureurs de la presse de Londres contre la personne du premier consul. — Mission du colonel Sébastiani en Orient. — Explications du premier consul avec lord Withworth. — Message royal. — Débats orageux dans le parlement. — Irritation des esprits en Angleterre contre la France. — Rupture de la paix. — Occupation du Hanovre et du royaume de Naples par les Français. — Armements extraordinaires sur toutes les côtes d'Italie, de France et de Hollande. — Préparatifs de descente en Angleterre. — Anxiétés du peuple anglais. — Acte de défense nationale.

Pitt avait quitté le pouvoir pour n'être point un obstacle à la paix, et éviter à son pays les périls inséparables d'une lutte dans laquelle il serait seul contre la France. En agissant ainsi, il avait prouvé qu'il avait encore plus de patriotisme que d'ambition, et que son génie était aussi souple qu'audacieux. Mais ses collègues, entraînés avec lui dans sa chute volontaire, n'eurent point la même modération. Au lieu de se faire, comme lui, les tuteurs des nouveaux ministres, ils les traitèrent en rivaux, et organisèrent contre eux une opposition bien autrement violente que ne l'avait jamais été contre Pitt l'opposition des

whigs. A leur tête se plaça lord Granville. Cette contre-opposition, qui d'abord semblait réduite aux mesquines proportions d'une coterie de ministres tombés, se grossit, après la paix, de tous ceux qui, par préjugés, patriotisme, haine de la France ou position, se firent un devoir de blâmer le traité d'Amiens.

Jamais acte politique ne souleva plus de passions, ne déchaîna plus de fureurs. « Les ministres, disaient leurs adversaires, avaient méconnu leur mission : ce n'était point une œuvre de paix mais de lâchetés qu'ils avaient accomplie à Amiens, et ils s'étaient fait les instrument de la honte et de la dégradation de l'Angleterre. Ils avaient souffert qu'elle fût traitée en puissance vaincue, elle qui, pendant dix ans, avait fait la guerre avec une gloire et des succès constants. Jamais ils n'auraient dû signer la paix qu'à l'une de ces deux conditions, ou que l'Angleterre conserverait ses conquêtes, ou que la France restituerait les siennes. Pour compenser les immenses agrandissements de l'ennemi, qu'avaient-ils exigé ? La cession de Ceylan et de la Trinité : ni la Trinité ni Ceylan ne pouvaient balancer les développements effrayants qu'avait pris la puissance de sa rivale. Il y avait surtout une possession que l'Angleterre n'aurait jamais dû céder, c'était l'île de Malte : Malte n'était qu'un rocher étroit et stérile, perdu, pour ainsi dire, dans la Méditerrannée ; mais ce rocher, dans des mains anglaises, était inexpugnable ; il ouvrait au pays les accès qui conduisent au Bosphore et aux bouches du Nil. Du haut de Malte et de Gibraltar, l'Angleterre disputait à la France le sceptre de la Méditerranée, menaçait Toulon,

Marseille et Livourne, maîtrisait Naples, et se trouvait en mesure, si les circonstances lui en faisaient une loi, de s'emparer de la Sicile et de l'Égypte. »

Ces opinions véhémentes ne restèrent pas concentrées dans l'enceinte du parlement. La presse s'en empara et les mit à la portée de toutes les intelligences. Elles descendirent et s'infiltrèrent dans toutes les classes de la nation et envahirent peu à peu l'armée, la flotte, la bourgeoisie et le peuple. Il y avait à peine quelques mois que la paix était faite, et de toute l'Angleterre s'élevait un concert de voix pour flétrir le traité d'Amiens et condamner les ministres qui l'avaient signé.

L'amiral Keith était à Malte lorsqu'on y reçut la nouvelle de la conclusion du traité. Il dit hautement que cette paix était honteuse, et que, s'il le fallait, il irait porter lui-même à Londres l'expression des sentiments de toute la marine anglaise. En même temps, il rassura les Maltais qui s'étaient compromis dans la cause de l'Angleterre, et leur fit espérer qu'ils continueraient de lui appartenir en dépit du traité.

Déjà humiliée des conditions qu'elle avait subies à Amiens, la nation ne put contempler sans colère les agrandissements récents de sa rivale. La réunion du Piémont, de Parme et de l'île d'Elbe à la France, l'élévation du premier consul à la dignité de président de la Cisalpine, l'ascendant qu'il venait d'acquérir sur la Suisse par sa médiation, et sur l'Allemagne par le partage des indemnités, l'expédition de Saint-Domingue, et enfin la rétrocession de la Louisiane, tous ces faits émurent profondément le peuple anglais. « Moins que jamais,

répétèrent les mille voix de la presse, l'Angleterre ne doit céder Malte, si elle n'obtient pas des compensations pour tout ce que la France a acquis en pouvoir matériel et en influence, depuis la signature des préliminaires. »

La polémique virulente des journaux acheva d'exaspérer l'opinion. Leur langage, depuis le rétablissement de la paix, n'avait rien perdu de l'âpreté qu'il avait pendant la guerre. Même fiel contre la personne du premier consul, mêmes efforts pour le noircir et le perdre dans l'esprit des peuples. Il ne leur suffisait pas d'attaquer en lui l'homme public; c'était aussi l'homme privé qu'ils déchiraient de leurs traits sanglants. Ils allaient fouiller dans les secrets de sa vie domestique et ne respectaient ni sa femme ni son lit. Un de ces journaux se faisait remarquer entre tous les autres par l'effroyable cynisme de son langage ; c'était *l'Ambigu*, rédigé en français par un émigré nommé Peltier. Cette feuille ne se bornait pas à traiter Bonaparte d'usurpateur et de tyran : elle appelait le poignard sur sa tête, et trouvait dans une partie de l'émigration des cœurs ulcérés et des bras impatients de frapper. Georges Cadoudal était l'âme d'une association qui avait juré la mort du premier consul. Des prélats français émigrés (les évêques d'Arras et de Saint-Pol-de-Léon) souillaient leur caractère épiscopal en prêtant leur saint ministère à ces odieuses machinations. Ils fulminaient de Londres de fougueux mandements dans lesquels ils couvraient d'anathèmes celui que Pie VII honorait de ses bénédictions. Ces mandements et les feuilles de *l'Ambigu* étaient

confiés aux émissaires de Cadoudal, qui, la nuit, allaient, dans des barques de pêcheurs, les jeter sur nos côtes où d'autres agents du parti royaliste venaient les prendre et les colportaient en secret dans le sein des familles. Ainsi, la paix qui calme et tempère les esprits n'avait produit en Angleterre aucun de ces heureux effets.

A la vue de ce déchaînement, Bonaparte se sentit ému et troublé. Étranger par son éducation militaire autant qu'opposé par ses principes aux habitudes d'un pays libre, il ne put dévorer en silence les outrages des libellistes de Londres, ni tolérer qu'à quelques lieues de la France, à l'abri de la paix, une poignée d'émigrés osât tramer des complots contre sa personne et son gouvernement. D'autres faits vinrent encore ajouter à l'amertume de ses griefs. Les îles de Jersey et de Guernesey étaient devenues les repaires des brigands qui, sous les couleurs du parti royaliste, avaient été, pendant longtemps, la terreur de la Bretagne et de la basse Normandie, et que la police de Fouché, secondée par les commissions militaires, avait chassés du territoire. Ces misérables venaient la nuit et par bandes débarquer sur les côtes du Morbihan et de la Bretagne, pillaient et assassinaient les propriétaires, et [allaient ensuite chercher refuge dans les îles anglaises. Tous n'étaient point des hommes perdus de crimes. Il y avait parmi eux des chouans qui, dans leurs nocturnes expéditions, poursuivaient un but politique, se servant des brigands pour frapper les citoyens dévoués à l'autorité consulaire, terrifier les timides et pousser la population à chercher

abri et sécurité sous l'égide du gouvernement des Bourbons.

Le premier consul porta à Londres l'expression de ses plaintes. Usant du droit que lui donnait l'art. 1er du traité d'Amiens, il demanda que les émigrés conspirateurs, les brigands des îles de Jersey et de Guernesey et le rédacteur de *l'Ambigu* fussent expulsés des trois royaumes.

Le ministère anglais aurait pu concilier le respect des lois de son pays avec les égards dus aux chefs de la France. *L'alien-bill* lui donnait le droit d'éloigner du territoire britannique l'émigré Peltier aussi bien que les autres artisans de complots homicides; mais cette satisfaction, il ne voulut pas la donner au premier consul. Il répondit que « les abus étaient inséparables de la liberté dont jouissait la presse en Angleterre. La plupart des émigrés vivaient dans la retraite, et S. M. Britannique regardait comme contraire à sa dignité et à son honneur, ainsi qu'aux lois de l'hospitalité, de leur ordonner de sortir de ses États. »

Enhardis par la tolérance du pouvoir, les journalistes de Londres se déchaînèrent avec plus de rage que jamais contre le premier consul, et, cette fois, un grave et nouveau symptôme se manifesta. Les feuilles soumises à l'action du gouvernement cessèrent d'apporter dans leur langage à l'égard de la France la mesure et les ménagements qu'elles y avaient mis jusqu'alors. Le *Times*, qui recevait ses inspirations du foreign-office, ouvrit ses colonnes à des imputations et à des calomnies qui ne le cédaient pas en violences aux feuilles les plus outra-

geantes. C'est alors que le premier consul, indigné, descendit lui-même dans l'arène et engagea dans les colonnes du *Moniteur* une polémique ardente avec la presse ministérielle de Londres[1]. Il voulait absolument forcer le cabinet anglais à s'expliquer; il renouvela ses instances pour que les publications outrageantes contre sa personne et son autorité fussent poursuivies et punies,

[1] Voici les passages les plus saillants de l'article inséré dans le *Moniteur* du 20 thermidor; ils peignent mieux que tout ce que l'on pourrait dire la colère du premier consul :

« *Le Times*, que l'on dit être sous la surveillance ministérielle, se répand en invectives personnelles contre la France; deux de ses mortelles pages sont tous les jours employées à accréditer de plates calomnies. Tout ce que l'imagination peut se peindre de bas, de vil, de méchant, le misérable l'attribue au gouvernement français. Quel est son but? Qui le paye? Sur qui veut-il agir?... Georges porte ouvertement à Londres son cordon rouge en récompense de la machine infernale qui a détruit un quartier de Paris et donné la mort à trente femmes, enfants et citoyens. Cette protection spéciale n'autorise-t-elle pas à penser que, s'il eût réussi, on lui eût donné l'ordre de la Jarretière?

« Faisons quelques réflexions sur cette étrange conduite de nos voisins; quand deux grandes nations font la paix, est-ce pour se susciter réciproquement des troubles, pour gager et solder des crimes? Est-ce pour donner argent et protection à tous les hommes qui veulent troubler l'État?

« D'ailleurs, quel résultat peut attendre le gouvernement anglais en fomentant les troubles de l'Église, en accueillant et revomissant sur notre territoire les brigands des Côtes-du-Nord et du Morbihan couverts du sang des principaux et des plus riches propriétaires de ces malheureux départements, en répandant par tous les moyens, bien loin de les contenir et de les réprimer sévèrement, toutes les calomnies dont sont remplis les écrits anglais ou français imprimés à Londres?... Ou le gouvernement anglais autorise et tolère ces crimes publics et privés, et alors on peut lui dire que cette conduite n'est pas digne de la générosité, de la civilisation, de l'honneur britannique; ou il ne peut les empêcher, et alors on peut lui dire qu'il n'y a pas de gouvernement partout où il n'y a pas de moyens de réprimer l'assassinat, la calomnie et de protéger l'ordre social en Europe. »

et demanda formellement qu'on écartât du royaume les princes de la maison de Bourbon, ainsi que Georges Cadoudal et ses adhérents.

A ces demandes précises, le ministère anglais ne répondit que par de vagues promesses ou d'insignifiantes concessions. Au lieu d'appliquer l'*alien-bill* au rédacteur de *l'Ambigu*, il le fit traduire devant les tribunaux. Peltier fut jugé et condamné ; mais l'éclat dont il fut entouré par l'éloquence de son défenseur Mackintosh fit d'une telle condamnation une victoire pour l'accusé et un échec pour le premier consul. Sur un seul point, le gouvernement anglais nous donna satisfaction : les brigands des îles de Jersey et de Guernesey furent expulsés de ces îles.

Bonaparte conçut un extrême ressentiment de la conduite du gouvernement britannique ; mais il n'insista plus sur ses réclamations. Si la guerre devait se rallumer, il voulait lui en laisser tout l'odieux. Il se renferma dans un dédaigneux silence, cherchant à démêler, non sans une anxiété secrète, les desseins des ministres. Des faits nouveaux et plus graves que tous les autres lui révélèrent la vérité tout entière.

L'Angleterre et la France s'étaient engagées, par le traité d'Amiens, à évacuer, l'une l'île de Malte, l'autre le royaume de Naples, dans le délai des trois mois qui suivraient les ratifications du traité. La France n'avait pas attendu l'expiration de ce terme pour remplir ses engagements. L'Angleterre au contraire n'avait évacué, à l'époque convenue, ni Malte ni l'Égypte. Le traité avait décidé que les Anglais ne quitteraient l'île de Malte que

lorsqu'il s'y trouverait un grand-maître, et que les 2,000 Napolitains qui devaient les remplacer y seraient arrivés. Ces deux clauses du traité étaient d'une exécution prompte et facile. Au moment où la paix avait été signée, il n'existait point de grand-maître : il fallut en élire un. Le premier sur lequel se portèrent les suffrages des chapitres se trouvait à Londres au moment de son élection. Il refusa, et l'on ne douta pas que ce ne fût à l'instigation du cabinet anglais. D'un autre côté, le départ des troupes napolitaines pour l'île ne s'effectuait point. Interrogée par la France sur les causes de ces retards, la cour de Naples avait chaque jour à ses ordres une nouvelle excuse pour se justifier. Tantôt c'était le défaut d'embarcations convenables, tantôt les vents qui étaient contraires; un autre jour, les troupes s'étaient mutinées et avaient refusé de partir. Il était évident que cette cour cherchait à gagner du temps, et qu'une main invisible enchaînait ses mouvements. L'on sut bientôt à Paris quelle était la main qui créait ces obstacles. Des dépêches de l'envoyé de France à Malte, le général Vial, annoncèrent que le représentant anglais, sir Ball, enrôlait les Maltais, interdisait, sous peine d'exil, aux chevaliers de Malte de porter en public la décoration de leur ordre, complétait par de nouveaux travaux la défense de la place, toutes choses qui révélaient l'intention du cabinet de Londres de ne point restituer l'île à l'ordre de Saint-Jean. Bonaparte commença dès lors à se convaincre que la paix pesait déjà à l'Angleterre, et qu'elle méditait de la rompre plutôt que de renoncer à la possession de Malte.

Une nouvelle question surgit entre les deux États, celle du commerce, et sur ce point, comme sur tous les autres, leurs intérêts se trouvèrent incompatibles.

Avant la Révolution, l'Angleterre alimentait presque toute l'Europe des produits de son industrie. Nous-mêmes, enlacés dans le fatal traité de 1786, étions devenus ses tributaires. La guerre ne modifia que légèrement cette situation. Les neutres et la contrebande rendirent au commerce anglais les marchés que la guerre aurait dû lui fermer. Mais lorsque la paix fut signée à Amiens, tout changea. La France n'avait pas la folie d'ambitionner le premier rôle sur la mer ; ce rôle, elle le laissait à l'Angleterre. Mais elle n'entendit renoncer à aucun des avantages auxquels son admirable situation maritime et sa puissance continentale lui permettaient d'aspirer. Elle voulait cimenter par les liens du commerce les alliances qu'elle avait formées avec la Hollande, la Suisse, la haute et la basse Italie et l'Espagne ; elle voulait surtout relever en Amérique sa puissance coloniale. Le premier consul résolut donc d'écarter de tous les pays qui composaient aujourd'hui sa sphère d'influence, la concurrence des marchandises anglaises, et d'assurer l'exploitation de ces riches marchés à l'industrie française. Les gouvernements de la Hollande et de la haute Italie reçurent de lui leurs tarifs de douane, et leurs ports furent, ainsi que ceux de la France, interdits aux produits britanniques. Il arriva de là que les Anglais se trouvèrent à la paix dans une situation mille fois pire que pendant la guerre. La paix, sans la faculté d'inonder le continent de leurs marchandises, n'était

plus qu'un fléau pour eux. La guerre, au contraire, la guerre générale, à la fois maritime et continentale, leur présentait peu de dangers et d'immenses bénéfices, car elle leur livrait l'empire exclusif de la mer et le monopole du commerce des denrées coloniales en Europe. Quand le traité d'Amiens eut été signé, le gouvernement britannique demanda au premier consul de lui rouvrir les marchés de la France, de la Hollande, de la Belgique et de l'Italie, lui laissant pressentir qu'à ces concessions était attachée la durée de la paix ; mais le premier consul refusa formellement d'accéder à de telles exigences. Alors le commerce anglais, froissé dans ses intérêts, joignit ses clameurs à celles de l'aristocratie, de la marine et de l'armée, et fit hautement des vœux pour la guerre.

Les ministres se trouvèrent placés dans la plus étrange des situations. Ils ne pouvaient renier la mission de paix qui les avait portés à la tête des affaires, ni se dissimuler qu'une fois la guerre déclarée, ils seraient bientôt remplacés par ces mêmes hommes qui n'avaient pas cessé de la prêcher comme une loi d'honneur et de salut. Les causes qui avaient forcé l'Angleterre à déposer les armes n'avaient pas cessé d'exister. La France était plus puissante, plus redoutable que jamais. La Prusse paraissait disposée à former avec elle des nœuds indissolubles. Le plus parfait accord semblait régner entre elle et la Russie. Tous les princes électeurs sollicitaient sa protection et l'honneur de servir sa fortune. L'Espagne, la Hollande, la Suisse, l'Italie, obéissaient à ses impulsions. L'Autriche seule, sur le continent, avait

conservé contre elle tous ses ressentiments; mais sa haine était paralysée par son impuissance. L'Angleterre n'avait donc aucune chance d'organiser en ce moment une nouvelle coalition. Les ministres jugeaient qu'il était sage et habile d'ajourner toute rupture jusqu'à l'époque où l'Autriche et la Russie auraient le pouvoir et la volonté de reprendre les armes. Mais, faibles et ambitieux, ils n'eurent ni le courage d'affronter l'opinion ni celui de résigner leurs fonctions; ils se laissèrent dominer par la passion publique, et lui firent le sacrifice de leurs convictions. Au lieu de monter sur la brèche, de couvrir de leur éloquence le traité qui était leur ouvrage, ils l'immolèrent lâchement à la haine publique, et résolurent de ne point évacuer l'île de Malte.

Le 23 novembre 1802, le parlement fut convoqué. Le roi déclara dans son message « qu'il ne pouvait rester indifférent aux changements qui s'opéraient dans les forces et les positions respectives des autres nations; que sa conduite serait invariablement réglée par une juste appréciation de la situation actuelle de l'Europe, et par une sollicitude vigilante pour le bien permanent du peuple anglais; qu'il fallait donc adopter les mesures de sûreté les plus capables de conserver la paix.» En conséquence, il demanda un subside, afin que le nombre des matelots pût être porté de 30 à 50,000, et l'armée de terre à 128,000 hommes.

Dès que la discussion fut ouverte sur le message royal, la passion éclata soudaine et véhémente sur les bancs de la contre-opposition. « Cinquante mille matelots, dit lord Granville à la Chambre des lords, étaient

trop pour la paix, et trop peu pour la guerre. L'état du continent l'affligeait; il s'alarmait des efforts inouïs que faisaient la France et la Hollande pour relever leur marine, de la perte de l'influence anglaise à Lisbonne, des projets du premier consul sur l'Afrique et les îles Ioniennes, de l'asservissement dans lequel il avait plongé l'Italie, la Suisse et l'Allemagne. » Il finit par déclarer que l'Angleterre ne devait restituer ni Malte, ni Alexandrie, ni aucune des places qu'elle tenait encore en sa possession.

Aux Communes, lord Elliot prononça ces paroles, qui allèrent porter le trouble et la passion dans tous les comptoirs de la cité : « Les mêmes causes qui ont rendu le gouvernement français si formidable dans la guerre n'auraient-elles pas le même effet, appliquées aux entreprises commerciales? Le brigand en armes est à nos portes. Malheur à nous, si nous ne faisons pas bonne contenance. »

Peu d'orateurs osèrent parler en faveur de la paix. Cependant une noble et éloquente voix protesta contre cet entraînement furieux qui poussait son pays à de nouveaux combats. M. Fox s'attacha à démontrer que les derniers accroissements de la France avaient été prévus par les hommes qui avaient négocié et signé les préliminaires de Londres, et qu'ils étaient le développement forcé de l'état de choses reconnu par ce premier traité. Ses paroles n'eurent de retentissement ni dans l'enceinte du parlement ni dans le pays. Ce grand orateur, habitué si longtemps à remuer les âmes, s'adressait à un peuple qui ne le comprenait plus.

L'attitude du ministère dans cette mémorable discussion fut pleine d'obscurités et d'embarras. Débordé par la fougue indiscrète de la contre-opposition, il ne pouvait faire un pas sans trébucher dans l'étroit sentier où il s'était engagé. Il aurait désiré que la majorité du parlement devinât le fond de sa pensée et se montrât ferme sans violence, résolue sans hauteur, afin d'intimider le premier consul et de l'amener graduellement, par la peur de la guerre et d'une réaction en faveur de Pitt, à lui faire l'abandon de Malte. Accusé de laisser avilir la dignité nationale, M. Addington répondit avec dignité qu'il ne connaissait personne qui voulût mettre l'Angleterre aux pieds de la France; « mais dans certains esprits, il apercevait un violent désir d'enflammer les deux peuples l'un contre l'autre, et de les pousser à la guerre sans aucun objet défini. » Vains efforts! le ministère était sans crédit dans le parlement, et sa voix impuissante. Il pliait sous le vent des passions qu'il avait déchaînées lui-même en demandant des subsides.

Cette discussion éclaircit les derniers doutes qui pouvaient exister encore dans la pensée du premier consul : il demeura convaincu que c'en était fait du traité d'Amiens, et que le cabinet britannique était décidé à ne point restituer l'île de Malte à l'ordre de Saint-Jean. Poussé par son ressentiment, il fit une chose évidemment calculée pour blesser l'Angleterre et la démasquer à la face du monde.

Le colonel Sébastiani avait été envoyé en Égypte, en Syrie et aux îles Ioniennes pour y observer la conduite

des Anglais, s'assurer s'ils avaient évacué la place d'Alexandrie, et, dans le cas où ils l'occuperaient encore, pour en réclamer l'évacuation. C'était là l'objet ostensible de sa mission. Mais elle en avait un autre plus secret et plus délicat, celui de pénétrer les dispositions de ces contrées, d'y réveiller le souvenir de la France et de les lui rendre favorables. Au lieu d'envelopper sa mission de silence et de discrétion, le colonel Sébastiani l'ébruita par l'air fastueux et théâtral qu'il donna à ses moindres démarches. En Égypte surtout, il agit et parla comme s'il avait voulu préparer cette contrée à rentrer sous la domination de la France. Il se mit en relation avec tous les chefs civils et militaires, se préoccupa de leur position, intervint dans leurs démêlés pour les concilier, leur promit l'amitié et la protection de Bonaparte, et provoqua pour ainsi dire leurs marques de déférence et d'hommage pour celui qui l'avait envoyé. « Le premier consul, dit-il aux principaux habitants du Caire, aime beaucoup votre pays ; il en parle souvent ; il s'intéresse à votre bonheur ; il ne vous oubliera point et vous recommandera à la Porte ; ce pays se ressentira de l'intérêt qu'il y prend et du souvenir qu'il conserve aux pauvres cheiks d'Égypte. »

L'éclat dont fut environnée la mission du jeune officier, l'espèce d'ovation dont il souffrit que sa personne fût l'objet dans tout le Levant, excitèrent les ombrages des Anglais, qui s'efforcèrent d'entraver de mille manières le cours de son voyage. Il en instruisit son gouvernement. Son rapport renfermait des imputations de

la nature la plus grave. « Il accusait les Anglais d'en-« tretenir avec les chefs mamelouks et les officiers de « la Porte de secrètes intelligences, de les pousser à la « rébellion et de travailler, par tous les moyens pos-« sibles, à détacher l'Égypte de la Turquie. »

Ce rapport, par la nature des faits qu'il renfermait, était confidentiel : mais pour se venger de la mauvaise foi des Anglais, le premier consul le fit imprimer dans le *Moniteur* du 30 janvier 1803. Cette publication amena entre les deux gouvernements les explications les plus amères. Tout le monde connaît les paroles prononcées par le premier consul dans sa fameuse entrevue du 17 février avec lord Whitworth : « Il avait reçu, dit-il à l'ambassadeur, beaucoup de provocations des Anglais depuis la conclusion du traité d'Amiens : la plus importante était leur refus d'évacuer Malte et Alexandrie. A cet égard, aucune considération ne pouvait le faire changer : il aimerait mieux voir les Anglais maîtres du faubourg Saint-Antoine que de Malte... Le ressentiment qu'il éprouvait contre l'Angleterre augmentait de jour en jour, parce que chaque vent qui soufflait des côtes de ce pays ne lui apportait qu'inimitié contre sa personne... Si la guerre devait éclater, il était résolu de tenter une descente, quelque danger qu'elle offrît, et il ne s'en dissimulait aucun... On lui reprochait de penser à l'Égypte : s'il avait voulu s'en emparer, il aurait pu le faire en envoyant 25,000 hommes à Aboukir. Mais il ne le ferait pas, quelque désir qu'il pût avoir de la posséder comme colonie, parce qu'il ne croyait pas qu'elle valût la peine de courir les risques d'une

guerre dans laquelle il pourrait être regardé comme l'agresseur, *puisque tôt ou tard l'Égypte appartiendrait à la France, soit par la chute de l'empire turc, soit par quelque arrangement avec la Porte.* »

Cependant le pape, cédant aux prières de tous les chapitres de l'ordre de Saint-Jean, avait élu un grand-maître. Son choix s'était fixé sur le bailli de Thomasi, qui n'avait plus qu'à s'embarquer pour prendre possession de l'île. De son côté, la cour de Naples avait enfin envoyé les troupes destinées à en former la garnison. Le cabinet anglais n'avait plus le moindre prétexte pour ajourner l'évacuation. Il fallait remettre les clefs de l'île au grand-maître, ou signifier la résolution de ne point s'en dessaisir. Le 1er mars, lord Hawkesbury s'expliqua en ces termes avec le général Andréossy, notre ambassadeur : « Si un arrangement quelconque que nous puissions avouer et qui soit dans le sens de l'opinion publique, ne vient pas à notre secours, il n'est pas difficile de prévoir que, trois mois plus tôt, trois mois plus tard, nous serons remplacés par ces mêmes hommes qui sont assez connus pour être ennemis de la paix. » Puis il avoua franchement que l'arrangement désiré n'était autre que *la cession définitive de Malte à l'Angleterre.* Il ajouta que son gouvernement était en droit de l'exiger, comme devant servir de compensation au développement de territoire et d'influence qu'avait reçu la France depuis la conclusion du traité d'Amiens. Lord Hawkesbury n'éleva aucune prétention sur Alexandrie, qui fut évacuée et restituée à la Porte dans les premiers jours de mars 1803.

Le langage de ce ministre était une préparation à un nouveau message royal. Le 8 mars, le roi d'Angleterre sollicita du parlement un second subside, devenu, dit-il, nécessaire à cause des préparatifs considérables qui se faisaient dans les ports de France et de Hollande. C'en était fait : tous les voiles étaient déchirés ; le cabinet anglais avait livré son secret ; le mot fatal était prononcé : *Malte, ou la guerre.*

Il y avait un fait dont l'évidence frappait tous les yeux : c'est que, depuis les préliminaires de Londres, la France avait reçu, en pouvoir matériel et en influence, un grand accroissement. L'Angleterre se croyait fondée à demander que l'équilibre fût rétabli entre sa puissance et la nôtre : elle exigeait Malte comme élément de compensation.

Mieux que personne, le premier consul connaissait la force de l'Angleterre, la portée de ses coups, l'importance dont il eût été pour lui de désarmer sa haine. Nous sommes profondément convaincus que s'il avait cru pouvoir acheter la paix, la paix solide, permanente, au prix de la cession de Malte, il n'eût pas hésité à la lui livrer. Mais la question n'était pas seulement de savoir si cette île appartiendrait à l'Angleterre ou à l'ordre de Saint-Jean : le prix et le champ du combat étaient d'une bien autre grandeur. Pour théâtre de leurs luttes, les deux puissances avaient le monde entier, et pour instruments, toutes les populations maritimes du globe. Il s'agissait, pour l'Angleterre, de soumettre tous les pavillons à la tyrannie de son code maritime, tous les marchés à son industrie, de ressaisir

dans les affaires de l'Europe la suprématie que lui avaient donnée les traités d'Utrecht (1713) et d'Hubertsbourg (1763), de nous arracher à la fois la Hollande, la Belgique, l'Italie, et de nous refouler, vaincus et humiliés, dans les limites étroites de la vieille France. Pour nous, il s'agissait de nous maintenir dans la haute position où nous avaient placés les conquêtes et les traités de Lunéville et d'Amiens. Si le premier consul avait cédé Malte, la paix se fût certainement prolongée de deux ou trois ans; mais aussitôt que l'Autriche eût été en mesure de recommencer la guerre, les Anglais s'y fussent précipités avec une nouvelle fureur. Le traité d'Amiens était pour eux ce qu'était pour leur alliée le traité de Lunéville, une simple trêve; il y aurait donc eu folie de nous plier aux convenances de nos ennemis. En commençant dès aujourd'hui la lutte, nous étions assurés que ni l'Autriche ni la Russie n'y prendraient aucune part : nous étions assurés d'avoir, au moins au début de cette nouvelle guerre, toutes les chances pour nous.

La résolution du chef de la France est arrêtée. L'Angleterre lui a porté ce fier défi : *Malte, ou la guerre ;* il l'accepte, et répond : *La guerre plutôt que Malte.* Il fait insérer dans le *Moniteur* cette phrase courte et tranchante : *L'Angleterre aura le traité d'Amiens, rien que le traité d'Amiens.*

A l'audience publique du 12 mars, il dit aux ambassadeurs d'Espagne et de Russie : « Les Anglais veulent la guerre; mais s'ils sont les premiers à tirer l'épée, je serai le dernier à la remettre dans le fourreau. Ils ne

ne respectent pas les traités ; il faut dorénavant les couvrir d'un crêpe noir. » Puis, se tournant vers lord Whitworth : « Pourquoi des armements? contre qui des mesures de précaution? Je n'ai pas un vaisseau de ligne dans les ports de France ; mais si vous voulez armer, j'armerai ; si vous voulez vous battre, je me battrai, vous pouvez tuer la France, mais jamais l'intimider. »

Dans son conseil d'État, il dit : « Les Anglais veulent-ils garder Malte? Les traités doivent être exécutés, et la France ne peut reculer là-dessus sans reculer sur tout le reste : ce serait contraire à l'honneur. Une nation ne doit jamais rien faire contre l'honneur ; car, dans ce cas, elle serait la dernière de toutes : il vaudrait mieux périr. Si l'on cédait sur ce point, ils demanderaient bientôt un commissaire à Dunkerque. »

Conformément à ses ordres, l'ambassadeur de France réclama d'une manière formelle[1] l'évacuation de l'île de Malte. Lord Whitworth répondit le 16 mars que les traités étaient signés et exécutés eu égard à l'état actuel des possessions des parties contractantes ; que les accroissements de pouvoir qui résultaient pour la France de sa médiation dans les affaires de la Suisse, de la présence de ses troupes en Hollande, de la réunion du Piémont et de Parme à son territoire, autorisaient sa Majesté Britannique à en réclamer l'équivalent, et qu'il lui était impossible d'évacuer l'île de Malte, jusqu'à ce qu'il fût pourvu à la sécurité des intérêts de la Grande-Bretagne.

[1] Note du 10 mars.

Le débat une fois circonscrit dans ces termes, il fallait ou que la rupture éclatât, ou que l'une des deux puissances se relâchât de ses exigences. Les ministres, qui auraient voulu satisfaire à la fois l'orgueil anglais et ajourner la guerre, firent à la France une proposition pleine de duplicité. L'Angleterre renoncerait à la possession perpétuelle de l'île de Malte, mais sous deux conditions, l'une qu'elle lui serait laissée pendant dix ans, l'autre que le roi de Naples lui céderait l'île de Lampedousi comme station navale. Ainsi, elle voulait procéder à l'égard de Malte comme elle avait procédé autrefois à l'égard de Gibraltar. On n'avait pas oublié que c'était en prolongeant indéfiniment l'occupation temporaire de cette place qu'elle l'avait rendue définitive. La France répondit qu'elle s'engagerait volontiers à demander au roi des Deux-Siciles de céder à l'Angleterre l'île de Lampedousi, mais que le traité d'Amiens serait, en ce qui touchait Malte, exécuté dans sa rigueur. Ce n'était pas là ce que voulaient les ministres.

La réponse de la France tranchait la question de la guerre. Le 26 avril, lord Whitworth remit à M. de Talleyrand, sous forme d'*ultimatum*, la même proposition qui venait d'être rejetée, et lui fixa un délai de sept jours pour y répondre.

Bonaparte n'était que trop disposé à satisfaire son ressentiment, en commençant immédiatement les hostilités : mais il était retenu par les intérêts du commerce. Toutes nos villes maritimes, pleines de confiance dans la durée de la paix, avaient fait des chargements considérables pour l'Inde et l'Amérique, et

les plus riches capitalistes de la France, particulièrement la place de Paris, s'y trouvaient engagés pour des sommes immenses. Le premier consul calcula donc sa réponse de manière à retarder la rupture de quelques semaines, afin de donner à nos bâtiments en retour le temps de rentrer dans les ports.

« La demande de l'Angleterre, dit M. de Talleyrand dans sa note du 2 mai, changeant une disposition formelle du traité d'Amiens, il était indispensable de la communiquer à l'Espagne et à la Hollande, parties contractantes au traité, ainsi qu'à l'Autriche, à la Russie et à la Prusse, qui avaient garanti l'indépendance de l'île. » Lord Whitworth avait la pensée de son gouvernement; il ne voulut pas se prêter à de nouveaux délais, déclara sa mission terminée et réclama ses passe-ports (3 mai).

Le cabinet français insista, et proposa de remettre l'île en dépôt dans les mains d'une des trois grandes puissances continentales. Poursuivi dans ses derniers retranchements, le cabinet de Londres, pour sortir d'embarras, déclara[1] que, dans l'état actuel de l'Europe, la Russie était la seule puissance aux mains de laquelle il consentirait à confier la garde temporaire de l'île, mais que l'empereur de Russie avait refusé de se prêter à un arrangement de cette nature. « D'ailleurs, ajouta-t-il, l'offre de la France avait été jugée impraticable et au-dessous des justes prétentions de S. M. Britannique. » Or, il était faux que la Russie eût refusé de se charger de la garde de l'île. Le premier consul, qui

[1] Note du 10 mai.

voulait se ménager l'appui de cette puissance, lui avait fait savoir que c'était dans ses mains qu'il désirait remettre ce précieux dépôt. L'empereur Alexandre, sensible à ce procédé, avait répondu qu'il consentirait à se charger de la garde de Malte, si la France et l'Angleterre s'accordaient à le lui demander. M. de Markof remit cette déclaration à M. de Talleyrand le 11 mai, le lendemain même du jour où lord Whitworth avait annoncé le refus de la Russie. Invité à continuer sur cette nouvelle base la négociation, lord Whitworth, confus et interdit, répliqua par une demande sèche et précise de ses passe-ports, ils lui furent cette fois envoyés. Il quitta Paris, et la rupture éclata ouvertement entre la France et l'Angleterre[1].

Irrité de la conduite déloyale des Anglais, le premier consul donna un libre cours à l'expression de ses ressentiments devant les personnes présentes à l'audience du 11 mai. « Puisque les Anglais veulent la guerre, dit-il, nous la ferons. Ils pourront prendre quelques frégates, quelques colonies; mais je porterai la terreur dans Londres, et je leur prédis qu'ils pleureront la fin de cette guerre avec des larmes de sang. Les ministres ont fait mentir le roi d'Angleterre à la face de l'Europe. Il n'y avait pas d'armements en France; il n'y a eu aucune négociation; ils ne m'ont pas remis une seule

[1] Toutefois on assure que, deux jours avant de partir, cet ambassadeur fit proposer au premier consul, de la part de son gouvernement, de le reconnaître pour roi de France et de lui donner 30 millions s'il consentait à lui céder l'île de Malte. Bonaparte aurait noblement répondu : Dites à lord Whitworth que je ne veux rien devoir aux étrangers ni à leur entremise.

note; lord Withworth n'a pu s'empêcher d'en convenir; et c'est cependant à l'aide de ces viles suppositions qu'un gouvernement cherche à exciter les passions. Depuis deux mois, j'ai souffert toutes les insolences des Anglais; j'ai voulu leur laisser combler la mesure de leurs torts; ils ont pris cela pour de la faiblesse, et ils ont redoublé, au point que leur ambassadeur a osé dire: *Vous ferez cela, ou je partirai dans sept jours.* Est-ce ainsi qu'on parle à une grande nation? Ils se trompent s'ils pensent dicter des lois à une nation de quarante millions d'individus. Ils ont cru que je craignais la guerre, que je la redoutais pour mon autorité. J'aurai deux millions d'hommes s'il le faut. Le résultat de la dernière guerre a été d'agrandir la France de la Belgique et du Piémont; le résultat de celle-ci sera encore d'asseoir plus solidement notre système fédératif. Le lien de deux grandes puissances ne peut être que la justice et l'observation des traités. Celle envers qui on les viole ne peut pas, ne doit pas le souffrir, sous peine de se dégrader. Une fois qu'elle a commencé à dériver, elle est dans la dépendance. Il vaudrait mieux pour le peuple français être vassal et élever à Paris le trône d'Angleterre que de se soumettre aux caprices et à l'arbitraire de ce gouvernement. Un jour ils exigeront le salut de nos vaisseaux, une autre fois ils exigeront de nos navigateurs d'aller au delà de telle latitude; aujourd'hui même, ils voient avec peine que nous curions nos ports, que nous rétablissions notre marine; ils s'en plaignent; ils demandent des garanties. Il y a quelques jours que le contre-amiral Lesseignes toucha à

Malte; il avait deux bâtiments ; il en trouva quinze anglais : ils voulurent exiger le salut; Lesseignes le refusa : il y eut quelques injures dites. S'il eût cédé, je l'aurais fait promener sur un âne, ce qui est plus ignominieux que la guillotine. Je me flatte que lorsqu'on connaîtra notre conduite, il n'y aura pas un coin de l'Europe dont nous n'ayons l'approbation... *Du reste, un peu plus tôt, un peu plus tard, nous devions avoir la guerre. Il vaut mieux l'avoir à présent que notre commerce maritime n'est pas encore rétabli.*

C'était le 13 mai que lord Whitworth avait reçu ses passe-ports, et le 16, le gouvernement anglais, impatient de commencer la guerre, annonça au parlement, par un message royal, la rupture définitive des négociations et de la paix. Fidèle aux maximes sauvages de sa politique, il délivra des lettres de marque avant la déclaration de guerre, et un grand nombre de nos bâtiments qui naviguaient sur la foi des traités, furent saisis et confisqués. En représailles de cet acte cruel, le premier consul fit arrêter comme prisonniers de guerre tous les Anglais qui se trouvaient en France au moment de la rupture. La mesure était violente, inusitée; mais elle ne l'était pas plus que la spoliation de notre commerce et de nos navires. C'était annoncer à nos ennemis que nous étions décidés désormais à mesurer nos coups sur les leurs.

L'Angleterre n'attendit pas que la guerre eût été officiellement déclarée entre elle et la République batave pour se livrer à des actes hostiles contre cet État. C'est le 17 juin seulement qu'elle fit cette déclaration, et dès

le mois de mai elle s'empara d'un grand nombre de bâtiments hollandais.

Le message royal du 16 mai fut reçu par le parlement avec acclamation, et cette fois, les ministres mirent au grand jour le fond de leurs pensées.

« C'était bien la question de Malte, dit lord Pelham, qui amenait la guerre, parce que le ministère avait regardé la conservation de cette île comme absolument nécessaire à la Grande-Bretagne pour la garantir contre les desseins de la France à l'égard de l'Égypte. »

« Garder Malte, dit lord Mulgrave, est un droit que nous donne l'oppression exercée par la France sur les puissances du continent. Nous nous étions engagés à restituer l'île à l'ordre de Saint-Jean; mais l'ordre n'existe plus : il a été détruit par la France. Il a été nommé un grand-maître; par qui? par le pape, qui lui-même est vassal de la France. Livrer Malte à ce grand-maître, serait livrer l'Égypte à la France. »

Lord Melville se leva à son tour, et s'écria : « C'est pour l'Angleterre qu'il faut garder Malte, et non pour les autres, et je suis heureux de pouvoir dire que c'est pour Malte seule que la guerre a été résolue. »

Pitt s'abandonna lui-même au torrent qui entraînait les esprits. Il rappela tous les développements successifs qu'avait reçus la France depuis la paix d'Amiens, et déclara qu'un tel agrandissement de puissance faisait à l'Angleterre une loi impérieuse de conserver l'île de Malte.

Ainsi, tous les partis, toutes les opinions, toutes les classes se précipitent avec passion dans cette nouvelle

guerre : ce n'est plus un homme, un parti, qui la veulent ; c'est la nation tout entière qui se lève et qui provoque la France à une lutte à mort.

Dans toute guerre entre l'Angleterre et la France, la première a sur sa rivale les avantages de l'attaque réunis à ceux de la défense. Abritée derrière ses remparts flottants, elle couvre les mers de ses flottes et de ses corsaires ; elle ruine ou saisit nos colonies, bloque nos ports, détruit notre commerce, et nous affame de denrées coloniales ; enfin elle excite, elle arme, elle soudoie contre nous les inimitiés et les ambitions du continent. Nous, au contraire, nous n'avons que deux moyens de la frapper et de la vaincre : l'un, puissant, direct, mais soumis aux chances les plus terribles, c'est de passer le détroit, de descendre sur ses rivages, de marcher sur Londres, et d'y dicter la paix, ou de porter dans cette métropole des richesses du monde le ravage et l'incendie ; l'autre, moins périlleux, mais très-compliqué, d'une exécution lente et fort difficile, c'est de poursuivre et d'interdire le commerce anglais sur tous les points du continent où notre bras peut l'atteindre.

Ces deux moyens, Bonaparte résolut de les employer simultanément contre son ennemi. Il commença par envahir et occuper militairement le Hanovre et le royaume de Naples.

Patrimoine de ses rois, le Hanovre assurait au commerce de l'Angleterre la navigation des fleuves du Nord de l'Allemagne. Il la plaçait en contact avec la Hollande, la Hesse, la Prusse, le Mecklembourg et le Danemark. Ici,

elle achetait des soldats; là, des suffrages pour appuyer à la Diète le parti de l'Autriche. Partout elle propageait ses principes et ses idées, et soufflait le feu de sa haine contre nous.

Nous emparer de ce pays, fermer au pavillon et aux produits de l'Angleterre la navigation de l'Elbe, de l'Ems et du Weser, trancher à vif et d'un seul coup tous les fils de la trame dans laquelle elle avait enveloppé presque tous les princes du nord de l'Allemagne, c'était lui faire une blessure profonde; c'était nous saisir d'un gage destiné à nous répondre des colonies que convoitait son avidité, et sur lesquelles elle était impatiente de s'abattre.

Le traité de Florence avait rétabli la paix, mais non l'amitié entre la France et le royaume des Deux-Siciles. Vindicative et fougueuse, la reine Caroline avait continué de nous vouer une haine implacable, et s'était livrée sans partage à la Russie et à l'Angleterre. Elle avait un de ces esprits encore plus emportés qu'aveugles qui voient le danger et qui s'y précipitent, n'ayant pas la force de résister aux passions fatales qui les entraînent. Naples allait nécessairement devenir un des points du continent sur lesquels les Anglais placeraient leur levier. Du fond de l'Italie, ils pouvaient soulever la péninsule entière, et, d'accord avec l'Autriche, renverser, comme en 1799, tout l'édifice de notre système transalpin. La reine, si nous l'abandonnions à ces influences, serait la première à mettre de nouveau le feu à l'Italie, dussent son trône et l'héritage de ses enfants s'abîmer dans ce nouvel incendie. Il fallait donc occuper le

royaume de Naples, non pour le conquérir, mais pour le contenir. Il n'y avait là ni calcul, ni emportement désordonné d'ambition, mais prévoyance et fermeté.

L'ensemble des affaires de l'Europe nous commandait de prendre en Italie comme en Allemagne une attitude défensive très-forte. Maîtres du Hanovre, nous surveillerions à la fois la Prusse, le Danemark, la Suède et la Hesse. De même, la présence de nos troupes à Otrante et à Brindisi tiendrait en échec les Anglais à Malte et les Russes à Corfou. Mais cette double occupation avait un côté très-fâcheux : elle allait inévitablement froisser les intérêts et les prétentions des trois grandes cours du continent.

Le Hanovre est comme enclavé dans la monarchie prussienne, qui, de ce côté, n'est pas suffisamment garantie. Il était impossible que l'on ne ressentît pas à Berlin une très-vive inquiétude de l'irruption des Français dans l'électorat. Frédéric-Guillaume avait, après la paix de Bâle, assuré à ses peuples, ainsi qu'à tout le nord de l'Allemagne les bienfaits d'une longue et fructueuse neutralité. Tandis que la guerre ravageait le reste de l'Europe, seule, la Prusse se livrait aux arts et aux travaux de la paix, et s'enrichissait de la ruine des autres. Le roi avait résolu, si la guerre se rallumait, de recommencer ce rôle qui lui avait donné une certaine importance dans les cours. Tous les hommes influents dans ses conseils étaient d'avis que le jour où la Prusse se laisserait forcer sur un point de son système, tout son prestige serait détruit, et qu'elle ne tarderait pas à être placée entre la guerre et l'avilissement. Or, le Ha-

novre fait partie essentielle de sa sphère d'influence et d'action.

Sous le rapport commercial, la question n'avait pas moins de gravité. Presque tout le commerce d'exportation de la Prusse se faisait par la voie de l'Elbe et du Weser. C'est par ces fleuves que s'écoulaient spécialement ses toiles de Silésie et qu'elle recevait les denrées coloniales ainsi que les productions d'industrie anglaise dont elle ne pouvait se passer. Le roi tremblait qu'une fois maîtres de l'électorat, nous ne fissions main basse sur Brême, Hambourg, Lubeck et Cuxhaven, et que toute la vie commerciale de son peuple ne se trouvât soudainement paralysée.

Un parti énergique s'offrait à ce prince : c'était au premier coup de canon tiré sur l'Océan, de jeter hardiment des troupes dans le Hanovre et de le prendre en dépôt pendant toute la durée de la guerre, comme il l'avait fait deux années auparavant. Dans cette occasion, qui fut une des plus décisives de sa vie, les bons conseils ne lui manquèrent pas. Le comte d'Haugwitz insista fortement pour que la Prusse gagnât la France de vitesse dans l'électorat. Le premier consul en eût ressenti un extrême dépit ; il eût élevé la voix, menacé ; mais là se fussent arrêtés les effets de sa colère. Il savait trop les côtés vulnérables de sa position et combien il lui importait de ménager la Prusse, pour la précipiter, par des violences inconsidérées, dans les bras de ses ennemis.

Par cet acte de vigueur, Frédéric-Guillaume se fût élevé dans l'opinion du monde; il eût appris à toutes

les cours qu'il savait être à la fois pacifique et ferme, et qu'il ne permettrait à aucune d'elles, si puissante qu'elle fût, de disposer des États qu'il avait une fois couverts de son égide. Il serait resté le maître de ses destinées, et se fût épargné douze années d'angoisses et d'infortunes. Ce prince recula devant une mesure dont son esprit appréciait la justesse, mais que son caractère jugeait trop hardie. Le but auquel il n'osait marcher le front et la main levés, il voulut y arriver par la voie lente et tortueuse des négociations.

Il s'adressa d'abord à l'Angleterre, et lui offrit de prendre en dépôt l'électorat à condition qu'elle n'apporterait aucun obstacle à la libre navigation de l'Elbe et du Weser sous pavillon prussien. Elle répondit à cette innocente proposition par le plus dédaigneux refus. Repoussé à Londres, Frédéric-Guillaume se tourna vers la France. Il la conjura dans les termes les plus pressants de respecter l'indépendance du Hanovre, s'engageant à lui assurer tous les avantages qui pouvaient résulter de l'occupation matérielle. Ainsi, voulait-elle faire de l'électorat un objet de compensation à la paix générale? il lui répondait de ce pays. Désirait-elle seulement se procurer des prisonniers à échanger? il ne laisserait pas sortir du territoire un soldat hanovrien. Étaient-ce des contributions qu'elle cherchait? il les lui ferait toucher.

La résolution de Bonaparte était irrévocable ; il était décidé à s'emparer de l'électorat. Il avait pour s'y déterminer une raison toute-puissante, celle de fermer au commerce anglais les grands fleuves, les ports et les

marchés du nord de l'Allemagne. On ne saurait assimiler le commerce de la Grande-Bretagne à celui des autres États ; le commerce pour elle, c'est la puissance ; ce sont les richesses qu'elle en tire qui nourrissent chez elle la cupidité et l'ambition ; c'est avec ses profits immenses qu'elle a élevé et qu'elle soutient cette domination qui enlace et étouffe le monde. L'attaquer dans son commerce, c'est l'atteindre à la source même de sa grandeur. Le projet de forcer la Manche sous le feu de ses vaisseaux et d'escalader ses rivages, est une entreprise si téméraire qu'on ne saurait l'admettre au nombre des opérations régulières de la guerre. Sommes-nous donc condamnés, dans toutes nos luttes avec le peuple anglais, à le voir insulter impunément nos côtes, piller nos colonies, séquestrer ou brûler nos navires, interdire nos ports et nos marchés aux bâtiments et aux marchandises neutres? Impuissants à l'attaque comme à la défense, n'aurons-nous pour nous venger que l'audace de nos corsaires? Après tout, le Hanovre n'était-il pas une possession de notre ennemie, et, à ce titre, saisissable, ne fût-ce que pour nous assurer un gage de la restitution de nos colonies? Le premier consul rejeta donc les prières de la Prusse ; et, tandis que Frédéric-Guillaume perdait son temps en vaines supplications, nos troupes s'avançaient à marches forcées sur le Hanovre.

L'exécution de ce coup de main avait été confiée au général Mortier. « Marchez, lui avait écrit le premier consul ; serrez l'armée hanovrienne et faites-lui mettre bas les armes. » Le 16 mai, Mortier, à la tête de

16,000 hommes qui étaient rassemblés à Coenwerden, envahit l'électorat, franchit sans obstale l'Ems, et arriva sur les bords du Weser, où il trouva l'armée hanovrienne, forte de 22,000 hommes, sous les ordres du général Walmoden, et prête à combattre. Il n'entrait ni dans les devoirs ni dans les intentions de la régence d'Hanovre d'engager une lutte avec la France. Elle envoya une députation au général Mortier pour prévenir toute collision et négocier un arrangement. En vertu d'une convention que les deux généraux signèrent, le 4 juin, à Suhlingen, il fut décidé que l'armée hanovrienne se retirerait derrière l'Elbe, avec ses armes et ses pièces de campagne, et prendrait l'engagement de ne point servir contre nous dans la présente guerre. Le premier consul ratifia cette convention. Mais S. M. Britannique invoqua la neutralité de son électorat, prétendant qu'en guerre avec la France comme roi d'Angleterre, elle était en paix comme électeur d'Hanovre : elle refusa, en conséquence, de sanctionner la convention de Suhlingen. Pour toute réponse à une pareille subtilité, le premier consul déchira la convention, et exigea que l'armée hanovrienne tout entière mît bas les armes et fût prisonnière de guerre. Lorsque le général Walmoden apprit à ses troupes l'humiliation qui leur était réservée, le premier mouvement de ces braves gens fut de combattre plutôt que de passer sous les fourches caudines. Mais leur résistance n'eût abouti qu'à une déplorable et inutile effusion de sang. Les deux généraux prévinrent ce malheur en signant, le 5 juillet, une seconde convention en vertu de laquelle

l'armée hanovrienne fut dissoute, et ses armes, ses canons et ses chevaux furent remis entre nos mains.

Le premier consul ne se borna pas à occuper les possessions allemandes du roi d'Angleterre. Il mit garnison à Hambourg, à Ritzbuttel (15 juin) et à Cuxhaven, leva un emprunt de trois millions sur les villes hanséatiques, et frappa de séquestre tous les bâtiments, ainsi que tous les fonds anglais trouvés dans les ports et les villes occupés. A la vue de ces rigueurs, l'épouvante s'empara de tout le nord de l'Allemagne; la Suède trembla pour la Poméranie, le Danemark pour le Holstein, les villes libres pour leur indépendance : la Prusse elle-même ne se crut plus en sûreté : l'opinion à Berlin s'émut du voisinage de nos troupes; une sombre inquiétude commença à se répandre dans l'armée; la cour elle-même sembla pressentir les maux qu'allait attirer sur elle un premier acte de faiblesse.

Depuis que l'empereur Paul I[er], entraîné par un mouvement généreux de son cœur, avait pris la cour de Naples sous sa protection, la Russie s'était accoutumée à l'idée que la basse Italie devait faire désormais partie de sa sphère d'influence. La vanité d'étendre si loin d'elle son patronage n'était pas l'unique mobile qui la poussait. Elle était impatiente de mettre le pied dans la Méditerranée pour y nourrir plus commodément ses intrigues en Morée, activer la décomposition de la Turquie, et, au moment décisif, prendre Constantinople à revers. Déjà, dans ce but, elle avait présidé à l'organisation de la république des Sept-Iles, où elle entretenait des troupes et des vaisseaux. C'était comme complé-

ment de son système d'influence dans l'Adriatique et la Méditerranée qu'elle voulait exercer une haute prééminence sur les affaires de Naples. La prétention du premier consul d'occuper Otrante et Brindisi blessait donc cette puissance, d'abord dans ses droits d'alliée du gouvernement napolitain, ensuite dans sa politique du Levant.

A Vienne, l'on s'effrayait plus encore qu'à Saint-Pétersbourg de nos projets sur la basse Italie. Tout ce qui tendait à consolider notre dominaton dans la Péninsule était pour cette cour un danger et un tourment.

Le premier consul ne s'était pas dissimulé l'irritation que l'occupation du royaume de Naples allait causer à Saint-Pétersbourg et à Vienne. Il s'en affligeait comme d'un malheur très-réel, mais inévitable. Quelque désir qu'il eût de ménager ces cours, il n'admettait pas qu'il dût leur sacrifier une opération à laquelle était attachée la garantie de sa sécurité.

Il mit la même rapidité à exécuter son mouvement d'invasion dans le royaume de Naples qu'il en avait mis à s'emparer du Hanovre. Un corps d'armée avait été rassemblé à Rimini sous le commandement de Murat. Mais ce chef convenait peu pour une mission encore plus politique que militaire : sa fougue de soldat pouvait être nuisible lorsqu'au lieu de combattre il s'agirait de négocier avec une femme emportée comme la reine Caroline. Bonaparte chargea de l'opération Gouvion Saint-Cyr, homme flegmatique, avisé, prudent, éminemment propre, par sa politesse et la dextérité de son esprit non moins que par sa fermeté, à la conduire habilement.

La proclamation qui précéda l'invasion annonçait que nous garderions nos positions à Otrante et à Brindisi aussi longtemps que l'Angleterre persisterait à retenir l'île de Malte.

L'occupation du Hanovre et du royaume de Naples n'était qu'une partie du système de guerre conçu et exécuté par le premier consul contre l'Angleterre. Il fit mettre en état de défense toutes les positions militaires de la haute Italie, compléter les travaux d'Alexandrie, hérisser de canons et approvisionner toutes les places du littoral, particulièrement Livourne. Le roi d'Étrurie, qui souffrait de ces mesures, voulut se plaindre; mais la France ne l'avait pas élevé sur ce trône d'un jour pour en faire un prince indépendant; on le laissa crier. L'île d'Elbe, qui nous avait opposé une si longue résistance dans la dernière guerre, fut l'objet d'une attention particulière. Le premier consul ne voulut point laisser la place de Porto-Longone aux mains des Toscans, dont il se défiait. Il en prit possession, voulut que la justice s'y rendit en son nom, et fit déclarer au roi qu'il ne devait plus regarder cette place comme faisant partie de sa couronne.

La Suisse et la Hollande que nous occupions déjà furent inondées de nos troupes. Vingt mille hommes pénétrèrent et s'établirent dans le Valais.

Un arrêté du gouvernement (23 juin 1803) défendit l'introduction dans les ports de la France et des pays soumis à la domination de toutes marchandises ou denrées coloniales venant directement de la Grande-Bretagne ou de ses colonies; mais des décrets lancés

contre des ballots de marchandises ne pouvaient avoir qu'un effet lent et indirect. Le génie impétueux du premier consul le portait de préférence aux attaques hardies, aimant les succès prompts et décisifs, qui imposent toujours à la multitude. Ainsi, l'idée de passer le détroit et d'aller attaquer l'Angleterre au sein de ses foyers s'adaptait mieux à sa passion : aussi l'embrassa-t-il avec emportement ; et, à la différence des cabinets qui enveloppent leurs desseins d'ombre et de mystère, il fit publier par la voie des journaux qu'il avait résolu d'aller chercher son ennemi sur les bords mêmes de la Tamise. Le nombre de nos vaisseaux n'était pas en proportion avec la grandeur d'un tel projet. L'ordre fut donné dans les ports de l'Escaut d'en construire de toute dimension. Une activité prodigieuse fut imprimée à ses travaux. Il fallait des modèles nouveaux de bâtiments légers et plats propres au transport de troupes : on en construisit à Paris même et sous les yeux du premier consul. On les varia selon leur destination spéciale quant à la coupe et à la voilure. Il y eut des chaloupes canonnières armées de pièces de 24 et pouvant contenir jusqu'à 200 hommes, des bateaux plats et d'une manœuvre rapide montés par 80 hommes, enfin des péniches à 18 rangs de rameurs. D'immenses travaux furent entrepris dans les ports de Boulogne, de Montreuil et d'Ambleteuse pour y abriter les flottilles. Toutes les côtes depuis le Texel jusqu'à l'embouchure de la Seine ne présentèrent bientôt plus qu'un vaste arsenal de marine. Anvers fut appelé dès ce moment aux plus hautes destinées. Bonaparte resolut d'en faire son

premier chantier de construction. Par un arrêté du 12 juillet, il fit creuser dans cette ville un bassin assez vaste pour contenir vingt-cinq vaisseaux de guerre et autres bâtiments de moindre dimension. Une armée considérable fut rassemblée à Boulogne, et pour mieux l'électriser on lui donna le nom pompeux d'armée d'Angleterre. Bonaparte voulait faire cette armée la première du monde : ses plus habiles généraux, Davoust, Lannes, Ney, Soult, Marmont, furent chargés de l'organiser, tant sous le rapport du nombre que sous celui de la discipline et des manœuvres. En peu de mois, elle offrit l'ensemble le plus merveilleux. Elle était composée en majeure partie de ces hommes qui avaient vaincu en cent combats sur les champs de bataille de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Afrique. Les jeunes soldats destinés à compléter les cadres furent bientôt imprégnés de cette vigueur héroïque qui distinguait, entre toutes, les vieilles bandes de la République.

Souvent Bonaparte se transportait, sans être attendu, au milieu du camp de Boulogne, où sa présence produisait une ivresse impossible à décrire. Personne n'a mieux connu que lui l'art de captiver, d'exalter l'esprit du soldat. Dans ces brusques et magiques apparitions, le premier consul disparaissait pour laisser place au généralissime. Tout entier à ses compagnons d'armes, il passait ses journées au milieu d'eux, parcourait tous les rangs, appelait par leur nom les soldats de Montenotte, d'Arcole, de Rivoli, d'Aboukir et de Marengo, et remplissait l'âme de ces hommes énergiques et simples d'enthousiasme et d'orgueil.

Déjà l'armée tout entière brûlait de s'élancer sur la rive ennemie. Chaque fois que son illustre chef apparaissait au milieu d'elle, elle croyait toucher à ce moment désiré; elle ne mesurait point les périls et la témérité d'une telle entreprise; elle la croyait possible, et la victoire infaillible par cela seul que Bonaparte marcherait à sa tête.

Un si prodigieux armement exigeait d'énormes dépenses. Toutes les grandes villes, tous les corps de l'État rivalisèrent de patriotisme; tous votèrent des sommes considérables pour l'équipement des vaisseaux. La passion qui animait le chef de l'État avait gagné le cœur du pays. Quoique la rupture de la paix eût occasionné au commerce national des pertes immenses, il n'y eut point de plaintes, point de murmures; dans toutes les classes, on ne sentit que le besoin de refréner les prétentions arrogantes de l'Anglais. La Grande-Bretagne n'avait d'abord considéré nos armements qu'avec un sentiment dédaigneux, et le projet de descente comme une forfanterie du premier consul imaginée pour justifier aux yeux de l'Europe inquiète un grand appareil militaire. Tout au plus nous supposait-elle le dessein de tenir ses flottes captives dans la Manche, afin de sauver nos colonies et celles de nos alliés. Cependant, quand elle vit que les armements, bien loin de se ralentir, augmentaient chaque jour, que toute la côte qui lui fait face n'était plus qu'un vaste camp où nos troupes s'exerçaient avec une infatigable activité aux manœuvres de la guerre de mer, elle commença à prendre nos menaces au

sérieux, et elle se préoccupa des moyens de repousser l'invasion.

Le 8 juin, les ministres demandèrent au Parlement un subside pour la levée de cinquante mille hommes. Non-seulement les Chambres l'accordèrent, mais elles témoignèrent leur surprise que, dans une crise aussi grave, il ne fût point adopté de mesures plus énergiques. Encouragé par ces dispositions, le gouvernement proposa d'appeler aux armes toute la population mâle depuis dix-sept jusqu'à cinquante-cinq ans. Aux Communes comme à la Chambre des lords, l'acte de défense nationale fut voté avec acclamation. Pitt se leva pour demander que les points de la côte les plus exposés à une descente fussent hérissés d'ouvrages, et que Londres fût mise à l'abri d'un coup de main. « Il ne s'agit pas, dit-il, d'entourer cette capitale d'une fortification régulière, comme celle de Lille et de Tournay, mais de profiter des avantages que le terrain présente pour arrêter pendant quelques jours l'ennemi, et éviter peut-être la destruction de cette capitale. » Bientôt toute la population virile de l'Angleterre fut sur pied. Dans toutes les communes, et jusque dans les moindres villages, la jeunesse fut organisée en milices, soumise aux exercices militaires et armée de fusils ou de piques. L'aristocratie se mit à la tête de ce grand mouvement, et le dirigea avec la passion qu'elle portait dans sa lutte contre la France. La plupart des seigneurs anglais devinrent chefs des milices, et toutes les mesures furent prises pour qu'à la première nouvelle d'un débarquement, l'armée milicienne vînt appuyer l'armée régulière

et accabler par ses masses les troupes envahissantes. On ferma la Tamise au moyen d'une chaîne de frégates embossées et contenues par d'énormes barres de fer. L'armée régulière vint camper presque tout entière sur le rivage qui fait face à Boulogne et à Dunkerque; tous les points faibles de la côte, tous les ports de la Manche furent couverts d'ouvrages et de canons.

L'important était de prévenir la jonction de nos escadres dans le canal de la Manche. Nelson eut ordre d'observer Toulon, Gênes et Livourne; lord Cornwallis, Brest et Rochefort: Keith et Sidney Smith, Boulogne. Tout attestait l'anxiété dans laquelle était plongée l'Angleterre. Plus d'une fois, le bruit se répandit que l'armée française avait franchi le détroit et mis le pied sur le sol britannique; alors une sombre terreur s'était emparée des villes et des villages qui avoisinent la Manche; tout ce qui n'était pas en état de combattre avait fui et cherché un asile dans Londres. Jamais rivalité n'avait mis en présence d'aussi grandes forces, n'avait déchaîné plus de passions, n'avait enfanté d'aussi vastes projets : c'est qu'il s'agissait de l'empire du monde. L'Europe, attentive à cette lutte gigantesque, s'efforçait de deviner quelle en serait l'issue.

CHAPITRE VIII

La France réclame de l'Espagne l'exécution des traités de Saint-Ildefonse (15 août 1796). — Irrésolutions et angoisses de la cour de Madrid. — Prières et menaces de l'Angleterre. — Vente de la Louisiane aux Américains. — Irritation produite à Madrid par cette résolution du premier consul. — Le prince de la Paix arme contre la France; il veut échapper aux obligations du traité d'alliance et rester neutre. — Moyen extrême employé par le premier consul pour le réduire. — Il écrit une lettre à Charles IV. — Godoï s'humilie et accorde tout. — Efforts de la France et de l'Angleterre pour entraîner chacune dans sa cause l'empereur Alexandre. — Cajoleries du premier consul. — Partialité d'Alexandre pour les Anglais. — L'Autriche, sollicitée par l'Angleterre et la Russie, annonce sa résolution de rester neutre. — Tableau de cette cour. — Le prince Charles, les comtes de Colleredo et de Cobentzel. — L'empereur François. — Nécessité pour la France d'obtenir l'alliance de la Prusse. — Tableau de la cour de Berlin. — Frédéric-Guillaume. — La reine. — Le comte d'Haugwitz. — Le baron de Hardenberg. — Tentatives du premier consul pour amener le roi à une alliance intime avec la France. — Négociations. — Fluctuations de Frédéric-Guillaume. — Il ajourne tout projet d'alliance.

Au moment de se jeter dans une lutte que tout annonçait devoir être longue et terrible, la France et l'Angleterre firent mouvoir tous les ressorts de leur diplomatie pour émouvoir en leur faveur les grandes puissances du continent et se disputer leur alliance.

L'Espagne avait conclu, le 15 août 1796, une alliance permanente avec la France. Les stipulations du traité de Saint-Ildefonse étaient claires et précises. Elles déterminaient le contingent en troupes et en vaisseaux que chacune des deux puissances était obligée, le cas de guerre échéant, de fournir à l'autre. L'Angleterre avait déchiré le traité d'Amiens : la France avait donc le droit de réclamer de l'Espagne l'exécution des engagements qui la liaient à son sort : mais ce droit incontesté, en ferait-elle usage? Telle était la première question qu'il importait tout d'abord de résoudre.

Réduite à l'état de débilité dans lequel l'Espagne était tombée, le concours actif, matériel, de cette monarchie était pour nous plutôt un fardeau et un péril qu'une force. Un trésor sans revenus, ou des revenus gaspillés avant d'entrer les caisses de l'État, une marine délabrée, quelques vaisseaux de haut bord mal commandés et qui pourrissaient dans les ports, des arsenaux vides, des côtes sans défense, des armées déguenillées, des soldats sans solde comme sans discipline; dans le pouvoir, la plus coupable incurie, nul plan suivi d'administration, un vain amour des honneurs à la place de l'activité, de l'application qu'exige le gouvernement d'un grand État; dans la nation, une apathie générale née du dégoût qu'inspirait le spectacle d'une cour avilie et dégradée : voilà la situation où l'incapacité du prince de la Paix, l'impitoyable égoïsme de la reine et la caducité morale de Charles IV avaient graduellement conduit la malheureuse Espagne.

Accepter pour auxiliaire cette monarchie énervée, la

traîner après nous sur les champs de bataille, c'était paralyser notre force par sa faiblesse et neutraliser nos succès par ses revers; c'était nous replacer dans l'alternative, ou de racheter à nos dépens ses colonies perdues, ou de la sacrifier quand viendrait le moment de négocier et de signer la paix.

Le comble de l'art était d'imaginer une combinaison qui pût tout à la fois maintenir dans leur force nos droits à l'alliance de l'Espagne, et la dispenser d'un concours actif à la guerre.

Ce fut le général Beurnonville, notre ambassadeur à Madrid[1], qui suggéra lui-même cette combinaison : elle consistait à remplacer par un subside secret le contingent en troupes et en vaisseaux qu'aux termes de ses engagements l'Espagne était obligée de nous fournir.

On se flattait à Paris que le cabinet de Londres se prêterait, au moins pendant quelque temps, à cette neutralité, de peur, en brusquant une rupture, d'amener la réunion des marines espagnole et française, et de faciliter par cette jonction le passage de la Manche.

Il était fort difficile de pénétrer la pensée véritable du cabinet de Madrid. Le prince de la Paix échappait, par sa légèreté même, aux prévisions les plus sagaces : aujourd'hui tout feu pour la France, demain froid et presque malveillant. Au moment de la rupture de la paix, on l'entendit s'écrier avec une ardeur martiale[2] : « Tous les ports du continent doivent être fermés à l'An-

[1] Dépêche du 8 juin 1803.

[2] Dépêche du général Beurnonville, 24 mai 1803, dépôt des archives des affaires étrangères.

gleterre ; le Portugal ne doit pas hésiter ; s'il tergiverse, l'Espagne saura bien l'y contraindre, et c'est à Lisbonne qu'elle ira attaquer l'Angleterre. Il faut lui fermer tous les ports ; c'est la seule manière de châtier cette puissance ambitieuse qui veut anéantir toutes les marines du monde, spolier toutes les colonies, et usurper l'empire exclusif des mers. Si l'Espagne est requise de fournir son contingent, elle saura bien, malgré sa pauvreté, mettre au service de la France une belle escadre. »

Cependant, lorsque notre ambassadeur vint réclamer du ministre des affaires étrangères, don Pedro Ceballos, l'exécution du traité de Saint-Ildefonse, il ne trouva plus chez lui qu'embarras et répulsion. « Sa Majesté Catholique, lui répondit le ministre espagnol [1], ne peut se prononcer de suite ; il faut qu'elle s'assure préalablement si le renouvellement de la guerre tient à l'inexécution du traité d'Amiens ou à d'autres causes. Elle désire s'entendre avec les puissances garantes du traité. »

Le langage du prince de la Paix fut plus évasif encore. Il affecta la plus étrange indifférence pour la rupture qui venait d'eclater [2], refusa de s'expliquer sur le parti que prendrait l'Espagne, insinua qu'elle avait le droit de rester neutre, et finit par exhaler des plaintes contre la cession de la Louisiane aux États-Unis.

Sa conduite était conforme à son langage. Le canon qui grondait sur l'Océan semblait n'éveiller en lui ni

[1] Dépêche du général Beurnonville, 13 juin 1803.
[2] Dépêche du général Beurnonville, 16 juin 1803, dépôt des archives.

inquiétude ni prévoyance. La marine, les arsenaux, les ports, l'armée, tout restait immobile : la monarchie espagnole était plus que jamais frappée de léthargie.

Le reproche touchant la vente de la Louisiane n'était point une vaine et légère parole. Le prince de la Paix, en nous l'adressant, avait été l'organe de tout ce qui, en Espagne, daignait prendre encore quelque souci de la dignité de son pays.

La rupture de la paix d'Amiens était venue renverser tous les projets conçus par le premier consul sur l'établissement de notre puissance coloniale en Amérique. La Louisiane, qu'il s'était fait rétrocéder par le traité du 11 octobre 1800, devenait un grave embarras. La conserver était impossible. Tôt ou tard, elle serait la proie des Anglais ou des États-Unis. La rendre à l'Espagne était un acte loyal, mais impolitique : loyal, car nous avions pris l'engagement, si les circonstances nous forçaient de nous en dessaisir, de la lui restituer ; impolitique, puisque c'eût été la livrer à la cupidité des Anglais bien plus sûrement encore que si nous en fussions restés les maîtres. Le premier consul prit le parti de la vendre au seul État qui, par sa position géographique, aurait la volonté et le pouvoir de la conserver et de la défendre contre l'Angleterre, à la république américaine.

La satisfaction de ce jeune peuple fut extrême de se voir sans combats, seulement au prix de quelques millions, possesseur d'une contrée immense et magnifique qui lui livrait l'embouchure du Mississipi, et le mettait en communication immédiate avec l'Atlantique.

Le traité de cession fut signé le 30 avril 1803. Par cet acte, les États-Unis s'engagèrent à payer à la France 80 millions, qui furent réduits à 60, 20 millions restant affectés au remboursement des créances américaines fondées sur des saisies de navires opérées par la France pendant la dernière guerre.

« La cession de la Louisiane, dit le premier consul, affermit pour toujours la puissance des États-Unis, et je viens de donner à l'Angleterre une rivale maritime qui, tôt ou tard, abaissera son orgueil. »

Lorsque la cour de Madrid eut connaissance de cette transaction, elle en témoigna beaucoup de surprise et d'humeur. « L'Espagne, dit M. de Ceballos au général Beurnonville[1], en vous cédant la Louisiane, avait voulu élever une forte digue entre ses colonies et les États-Unis. Cette digue, vous venez de la renverser ; nous eussions mille fois préféré voir les Anglais établis à la Nouvelle-Orléans plutôt que les Américains. Les Florides et le Mexique sont maintenant découverts et exposés à la cupidité de leurs dangereux voisins. »

Plus qu'aucun acte peut-être, la vente de la Louisiane donna à l'Espagne le sentiment de l'abjection dans laquelle elle était tombée ; elle en conçut une impression très-douloureuse, et lorsque nous voulûmes exiger d'elle l'exécution des obligations du traité de Saint-Ildefonse, nous la trouvâmes blessée et répulsive.

Mais le premier consul n'entendait pas lui laisser la

[1] Dépêche du général Beurnonville, 15 juin 1803.

liberté de briser les liens qui l'enchaînaient à sa politique. Autant pour la retenir que pour intimider le Portugal, il avait rassemblé à Bayonne une armée de 30,000 hommes. Le timide Godoï comprit de suite le sens et la portée d'un tel argument. Cédant à un mouvement de crainte, il admit le principe que le contingent en troupes et en vaisseaux pourrait être échangé contre un subside. « Je ne vous fais pas d'offres positives, dit-il [1] au général Beurnonville. Je me borne aujourd'hui à vous mettre au courant des idées qui me sont suggérées par l'examen de nos situations respectives. En ce moment présent, il y a peu d'avantages pour vous de recevoir notre contingent maritime ; il y va pour nous du salut de nos derniers vaisseaux. »

Après une déclaration si nette, on dut croire à Paris que c'était une question résolue : mais tout à coup les idées changent encore une fois à Madrid. « C'est par trop d'asservissement que la monarchie se perd tous les jours, dit fièrement don Pedro Ceballos ; qu'elle ose ne rien craindre, et bientôt on la craindra. La France lui demande un subside ; son avis était qu'il n'en fallait pas donner. Puisqu'on était lié avec elle par un traité, mieux valait faire aux Anglais une guerre franche que de chercher à couvrir une neutralité douteuse par un subside humiliant. »

Godoï, dans un langage moins superbe, quoique non moins artificieux, exprime la même pensée. » Nous

[1] Dépêche du général Beurnonville, 20 juin 1803.

vous donnerons, dit-il[1], un certain nombre de piastres; mais, après tout, notre neutralité sera illusoire. L'Angleterre sera-t-elle dupe de cet arrangement? non sans doute; elle agira hostilement contre nous. Quelle sera alors notre ressource? il faudra armer nos flottes et fortifier nos côtes: ainsi, nos sacrifices seront en pure perte. Nous payerons pour la paix et nous aurons la guerre. La guerre franche est donc préférable, et nous sommes décidés à fournir le contingent. »

Tandis que le favori nous proposait le concours actif dont nous ne voulions pas, il armait, non contre les Anglais, mais contre nous. Les milices du royaume étaient convoquées et exercées: on remontait la cavalerie. Un décret royal ordonnait une levée de 100,000 hommes, et tous les corps disponibles étaient dirigés sur les frontières des Pyrénées. Dans les ports, au contraire, et dans les arsenaux, il régnait une complète inaction. Enfin, le prince de la Paix était en conférences intimes avec le ministre d'Angleterre, M. Otham Frère, et les envoyés d'Autriche et de Russie. Tous ces faits semblaient annoncer que le favori nous faisait défection et qu'il était au moment de céder aux obsessions de nos ennemis, « Une âme aussi lâche que celle de Godoï, écrivait notre ambassadeur, n'aurait pas été capable de résolutions aussi hardies, s'il ne s'était senti encouragé par les promesses de l'Angleterre[2]. »

Le général Beurnonville n'avait ni la sagacité ni la

[1] Dépêche du général Beurnonville, dépôt des archives.
[2] Dépêche du général Beurnonville, 25 juillet 1803.

souplesse qu'exige l'art si épineux des négociations. Il ignorait toutes ces nuances délicates de langage par lesquelles un agent diplomatique doit savoir tempérer et adoucir ce qu'une démarche peut avoir dans le fond de trop dur. Il était sec et impérieux, ayant toujours la menace à la bouche, et ne parlant que de guerre et de coups d'épée. C'était un de ces hommes comme Napoléon a eu trop souvent le tort d'en employer dans sa diplomatie, meilleurs guerriers que négociateurs, plus ardents qu'éclairés, et bien plus appliqués à flatter les penchants altiers de leur maître qu'à le contenir et à l'éclairer. « Si nous voulons nous assurer de ces gens-ci, écrivait-il le 25 août, il faut nous mettre en bataille. » Un autre jour, il excitait le premier consul à déclarer la guerre à l'Espagne, « attendu, disait-il, qu'il était impossible de rien obtenir autrement de ce gouvernement désorganisé et indolent. »

Le premier consul ne songeait guère alors à tirer l'épée contre l'Espagne ; il ne voulait que l'enchaîner à son système et lui arracher un subside. « Nous n'accepterons ni 15 vaisseaux de guerre, ni 25,000 hommes, écrivait, le 27 juillet, M. de Talleyrand : des vaisseaux, ils ne seraient jamais armés ; des hommes, la France en a assez : ce qu'il lui faut, ce sont des subsides pour soutenir une guerre onéreuse. » Le subside exigé était de 6 millions par mois, à dater du jour de la déclaration de guerre.

Lorsque le prince de la Paix connut l'étendue de nos demandes, il se récria vivement[1] ; il dit « que c'était

[1] Dépêche du général Beurnonville, 4 août.

imposer à l'Espagne un fardeau qui l'écraserait. » Alors le général Beurnonville le menaça du courroux de la France, et lui dit avec l'accent de la colère que le premier consul saurait bien se débarrasser d'un gouvernement infidèle, ingrat et inutile. Godoï, intimidé, sembla fléchir et promit, non six millions par mois, mais seulement deux millions et demi ; encore y mit-il pour condition que le payement ne commencerait que trois mois après la réquisition, et qu'il cesserait de droit le jour où l'Angleterre déclarerait la guerre à l'Espagne. C'était un grand pas vers un arrangement amiable. Mais, soit légèreté, ou que les menaces de l'ambassadeur anglais l'eussent de nouveau terrifié, Godoï recula encore. « L'Espagne donnera ce qu'elle peut, dit-il [1], mais elle ne donnera rien au delà. Il faut de la réciprocité entre alliés, et l'Espagne a le droit d'attendre qu'on ne la traitera pas comme un État dépendant. »

Les actes répondaient à la fierté inusitée de ce langage. Les armements de terre continuaient d'être poussés avec ardeur. Partout on levait des hommes, on achetait des chevaux, on armait les milices : une frégate française, *la Revanche*, était venue chercher un refuge dans un port de Galice ; elle reçut du capitaine général de la province l'ordre d'en sortir sous le feu des croisières anglaises. Les vaisseaux de guerre de la Grande-Bretagne étaient reçus au contraire dans les ports espagnols et traités avec toutes sortes d'égards. Enfin, les

[1] Dépêche du général Beurnonville, 24 août 1803.

partisans du favori, soit adulation, ou que de telles paroles leur eussent été dictées par Godoï lui-même pour nous amener à nous relâcher de nos exigences, disaient hautement qu'une guerre avec la France sauverait l'Espagne en la régénérant.

Godoï avait-il conçu réellement le dessein de trahir notre cause et d'embrasser celle de l'Angleterre? Bien que toutes les apparences se réunissent pour faire croire que telle était sa pensée, il n'en était rien. Personnellement, il ne portait à la France aucun attachement: son joug lui pesait; s'il s'était senti la force de le briser, il l'eût tenté; mais il n'osait. L'Angleterre pouvait frapper la marine, le commerce, les colonies de l'Espagne, tandis que la France pouvait, avec ses armées, venir le saisir jusque dans les bras de la reine, et l'abattre aux cris de joie de l'Espagne entière. La pensée de rompre avec le premier consul n'était donc pas entrée dans son esprit. Les armements n'avaient qu'un but, celui de nous forcer à résilier le traité de Saint-Ildefonse, et d'obtenir le droit de rester neutre dans la guerre présente. Le cabinet de Londres s'engageait, si le favori se sentait le courage de proclamer la neutralité, à la respecter, le menaçant de toute sa colère s'il ne rompait pas ses liens avec la France. Mais les combinaisons de la guerre de mer n'étaient pour l'Angleterre que des moyens de nous interdire tout commerce avec les Indes, et de nous réduire, faute de denrées coloniales, à la nécessité de lui demander la paix. Il était donc impossible, dans son système de guerre, qu'elle tolérât longtemps la neutralité de l'Espagne. Elle tenterait mille

efforts pour l'attirer à elle. Prières, menaces, offre de subsides, intrigues, corruption, elle ne reculerait devant aucune extrémité; mais si elle échouait, on pouvait compter qu'elle ne resterait pas longtemps incertaine sur le parti qu'elle aurait à prendre. Ne pouvant avoir l'Espagne pour alliée, elle préférerait mille fois l'avoir pour ennemie que de tolérer sa paisible et fructueuse neutralité. Elle la traiterait comme elle l'avait traitée après la paix de Bâle, lorsqu'elle avait forcé Charles IV à se jeter, en dépit de ses répugnances, dans les bras d'une république qui avait détrôné et immolé le chef de sa maison. Aussi la neutralité était interdite à l'Espagne. Au fond, le prince de la Paix ne pouvait ajouter foi aux promesses de l'Angleterre; mais il ne se sentait pas le courage de braver ses menaces: de là ses angoisses; de là les étranges contradictions de son langage.

Le premier consul sentit qu'il était temps d'arrêter le favori dans la voie de duplicité et de tâtonnements où il se laissait égarer. Il fut enjoint au général Beurnonville de demander une audience à Charles IV, et de lui poser en termes respectueux mais fermes l'alternative suivante[1] : « Ou l'Espagne payera six millions par mois pendant toute la guerre, à partir des hostilités. Dans ce cas, le 7 septembre, elle aura versé dans les mains de la France la somme de vingt-quatre millions, due pour toute l'année 1803, et la totalité du subside de 1804. Ou bien, elle chassera immédiatement de Madrid le mi-

[1] Lettre de M. de Talleyrand, 16 août 1803.

nistre d'Angleterre ; elle mettra l'embargo sur tous les bâtiments ; elle armera tout ce qu'elle a de vaisseaux ; elle attaquera vigoureusement le Portugal et Gibraltar, et arrêtera tout armement de terre. » Il était donné cinq jours au roi pour envoyer sa réponse. Si, ce terme expiré, elle n'était pas favorable, l'ambassadeur de France devait se retirer à la campagne, avertir nos consuls, faire prendre la mer à ceux de nos vaisseaux et navires de commerce qui se trouveraient dans les ports d'Espagne, et 20,000 hommes entreraient immédiatement dans la Navarre et 15,000 dans la Catalogne. On ne doutait pas à Paris, vu le droit de la France et le caractère timoré du roi, qu'un langage aussi ferme ne fît cesser toutes les irrésolutions du prince de la Paix. On se trompait.

Charles IV fit, le 5 septembre, une réponse humble dans la forme, mais dans le fond évasive, uniquement pour gagner du temps. Le terme des cinq jours expiré, le général Beurnonville eut la mortification de voir que personne ne se mettait en mouvement pour l'empêcher de partir. Exaspéré de ce non-succès, il s'abandonna aux plus violentes inspirations. « J'ai essayé, écrivit-il à M. de Talleyrand[1], tous les moyens de rendre aux Français ce courtisan faux, astucieux et sans talents ; je l'ai pris par l'amitié et par la fermeté, par les caresses et par les menaces : c'est une âme incapable du moindre élan de gloire. Tant qu'il restera au timon des affaires, la France ne retirera aucun avantage de son

[1] Dépêche du général Beurnonville, 7 septembre.

dire toute nouvelle; je n'éprouve pas moins de peine à lui dire la vérité, mais je remplis un pénible devoir. »

Il était expressément défendu[1] au général Beurnonville de voir, même de saluer le prince de la Paix. Si ce dernier osait assister à l'entrevue du général avec le roi, l'ambassadeur devait signaler cette audace à Charles IV *comme une marque significative de son détrônement.* Si le favori se permettait de prendre la parole, le général Beurnonville devait déclarer qu'il ne pouvait parler devant cet ennemi de la France et de l'Espagne, devant l'homme qui, à Badajoz, avait vendu la paix pour huit millions. Enfin, dans le cas où le roi se refuserait à exiler le prince de la Paix, l'armée réunie à Bayonne entrerait immédiatement en Espagne. Mais, avant d'en venir à toutes ces extrémités, une nouvelle tentative serait faite directement auprès du favori. Une copie de lettre du premier consul serait mise sous ses yeux, et ce n'est qu'après avoir essuyé les derniers refus du prince que la terrible lettre serait mise sous les yeux du roi.

Le général Beurnonville s'était usé à Madrid par l'abus même de sa parole hautaine et irascible. Pour dénouer le nœud de cette négociation embrouillée, il fallait une main plus légère. Le soin de dessiller les yeux de Godoï, en lui montrant l'abîme entr'ouvert sous ses pas, fut confié au premier secrétaire d'ambassade, M. Herman, qui avait l'expérience des affaires et les maniait habilement. Il se trouvait alors à Paris accidentellement : il partit. Arrivé à Madrid, il alla droit sans s'arrêter chez

[1] Dépêche de M. de Talleyrand, 19 septembre 1803.

le prince de la Paix, lui fit connaître, et l'objet de sa mission, et le contenu de la lettre du premier consul, et l'alternative qui lui était posée d'accepter sans réserve toutes nos demandes (dans ce cas, la lettre ne serait point remise), ou de les refuser ; alors, il devait s'attendre que ni l'amitié du roi ni les cris de la reine ne le sauveraient point. Le nom et la volonté du roi avaient toujours été mis en avant par le favori pour légitimer ses refus. Quand il se vit seul en butte aux ressentiments du premier consul, sa présomption fit place à l'humilité et au désespoir. Il ne vit plus devant lui que la perte de son crédit, peut-être de sa fortune, la solitude de l'exil et la joie de ses ennemis : il s'excusa, il pleura, et promit de se soumettre à tout ce qu'exigerait de lui le maître de la France. M. Herman tenait à la main une note dans laquelle se trouvaient exposées toutes nos demandes. Godoï la prit d'une main tremblante et la porta chez le roi. Charles IV savait à peine ce qui se passait : suivant son habitude, il autorisa le favori à décider comme il entendrait.

Le prince de la Paix ayant demandé que quelques points fussent modifiés, il fut convenu entre lui et M. Herman que le traité serait signé, non à Madrid, mais à Paris, et des pleins pouvoirs furent expédiés à cet effet par le gouvernement espagnol à son ambassadeur en France, le chevalier d'Azara. Mais le général Beurnonville, humilié qu'un si prompt accommodement eût été l'ouvrage de son subordonné, se trouva au travers de la négociation, criant que son secrétaire d'ambassade n'avait pas exigé tout ce qu'il aurait dû. Oubliant

toute mesure, il se rend, furieux, chez le favori, et lui déclare que si, dans vingt-quatre heures, il n'a pas signé le projet de traité tel qu'il a été rédigé à Paris, la lettre du premier consul sera remise au roi. Une telle scène n'était plus que la parodie ridicule de la terrible entrevue de M. Herman avec le favori. Le péril était passé. Le prince de la Paix se rit de la menace de l'ambassadeur et accepta le défi. Le roi fut prévenu qu'une lettre du chef de la France lui serait remise touchant quelques points en discussion entre les deux gouvernements, mais que cette lettre n'avait plus d'objet, puisque les difficultés qui l'avaient motivée étaient aplanies. En effet, Charles IV reçut la fameuse lettre; mais, en disciple soumis de Godoï, il la renvoya sans l'avoir décachetée au général Beurnonville, en lui faisant savoir qu'il était en parfait accord avec le premier consul, et que tout serait bientôt terminé à Paris. Cette fois le favori triomphait. Il était impossible de jouer son ennemi avec plus de bonheur.

Le traité destiné à fixer la nature et l'étendue des nouvelles obligations de l'Espagne à l'égard de la France fut signé à Paris, le 15 octobre, par M. de Talleyrand et le chevalier d'Azara. En vertu de l'article III, la cour de Madrid s'engagea à payer à la France un subside de six millions par mois, pendant toute la durée de la guerre. Il fut convenu que sur ses six millions, deux resteraient entre les mains du gouvernement espagnol pour être employés au ravitaillement et à l'entretien des escadres françaises que les vents ou les circonstances de la guerre conduiraient dans les ports de la Péninsule.

L'Espagne s'engagea, par l'article VII, à obtenir de la cour de Lisbonne qu'elle payerait à la France un subside d'un million par mois. Enfin, les deux puissances convinrent, par l'article VIII, qu'elles s'entendraient prochainement pour établir sur des bases réciproquement avantageuses leurs relations commerciales. L'Espagne garantit à la France le transit de ses marchandises de la frontière des Pyrénées à celles du Portugal.

Des trois grandes monarchies du Nord, celle dont les déterminations devaient exercer l'influence la plus décisive sur le caractère de la lutte qui venait de s'ouvrir, était la Russie. Du parti qu'allait embrasser l'empereur Alexandre dépendrait le repos ou l'embrasement du continent. S'il optait pour la France, il entraînait la Prusse et toutes les cours électorales : il paralysait l'Autriche et livrait l'Angleterre aux chances terribles d'une invasion. Se prononçait-il, au contraire, pour cette dernière puissance, il ravivait les espérances et les haines de l'Autriche; il remplissait la cour de Berlin d'agitation et d'anxiété ; il rallumait sur le continent le flambeau des coalitions, et sauvait l'Angleterre du plus grand péril qu'elle eût couru depuis la descente des Normands sur ses rivages.

Aussi la France et l'Angleterre épuisèrent-elles en quelque sorte toutes les ressources de leur génie pour se disputer un allié si précieux, et jamais plus grand but ne fut offert à la diplomatie de deux États rivaux.

Le premier consul en agit vis-à-vis de l'empereur

Alexandre avec une courtoisie pleine de grandeur. Il commença, comme nous l'avons dit, par lui proposer d'être médiateur entre la République et la Grande-Bretagne, et de prendre l'île de Malte en dépôt (27 juin). En même temps il lui soumit les bases de sa réconciliation avec les Anglais. Il ne s'opposerait point à ce que l'île de Lampedousi leur fût cédée. La France évacuerait la Suisse et la Hollande, et réglerait, de concert avec la Russie, l'indemnité destinée au roi de Sardaigne. De son côté, l'Angleterre reconnaîtrait les nouveaux États créés en Italie. Le premier consul fit un pas de plus dans la voie des concessions : il annonça qu'il était prêt à faire des sacrifices raisonnables, surtout s'ils étaient désirés par les grandes puissances. C'était laisser pressentir qu'il ne serait pas absolument éloigné de fléchir sur la question de Malte. Enfin, il poussa la déférence pour l'empereur Alexandre jusqu'à demander[1] que ce prince décidât, non pas en simple médiateur, mais en arbitre suprême sur toutes les questions contenues dans l'*ultimatum* de lord Whitworh.

Souverain d'un empire qui avait l'ambition d'être à la fois une grande puissance maritime et continentale, l'empereur Alexandre partageait une partie des idées de son père et de son aïeule sur la nécessité d'opposer des digues aux prétentions maritimes des Anglais; mais, en ce moment, son esprit était saisi et dominé par des intérêts d'un autre ordre. Bien que porté par un tour d'esprit chevaleresque à admirer l'homme supérieur qui

[1] Note du 5 juillet 1803.

gouvernait la France, il était alarmé et jaloux de l'ascendant dominateur que cet homme exerçait dans tout l'Occident, et possédé du désir d'y mettre des bornes. Il ne dissimulait plus le dépit que lui avait causé la conduite véhémente de Bonaparte dans l'affaire des sécularisations, et il l'accusait hautement d'avoir concouru à plonger l'Autriche dans l'humiliation où elle était tombée. « Le premier consul, disait-il, avait abusé à Ratisbonne de l'intérêt que la Russie portait aux maisons de Bade, de Bavière et de Wurtemberg. Il avait bouleversé l'Allemagne, détruit tout l'équilibre de ses forces, élevé sur les ruines du parti catholique l'omnipotence de la France.» L'invasion du Hanovre, celle surtout du royaume de Naples achevèrent de l'aigrir.

L'Angleterre avait l'œil fixé sur ce prince, épiant le moment favorable pour l'attirer à elle et s'en emparer. Elle sut mettre à profit l'humeur qu'il ressentit de l'envahissement de Naples, et ne réussit que trop bien à l'enlacer dans ses bras. Son influence, propagée par ses habiles et profondes manœuvres, avait envahi toute la haute société russe, et, de proche en proche, elle avait fini par subjuguer le cabinet et la cour. Il était de mode alors dans les salons de Pétersbourg de déclamer, avec l'amertume de l'envie, contre la France et son chef : on s'indignait qu'au fond de l'Occident, un homme nouveau, d'abord soldat heureux, puis, devenu par son audace et son épée le maître de la France, eût l'insolente pensée d'exclure la Russie des affaires d'Occident. « Ce n'était donc pas assez, disait-on, qu'il dominât par les armes ou par son influence, la haute Italie, la Suisse,

la Hollande et l'Espagne? Maintenant c'était Naples qu'il prétendait soumettre à sa suprématie. Où s'arrêterait la limite d'une ambition qui débordait partout? N'était-ce pas un devoir pour toutes les grandes couronnes de se rapprocher, de s'entendre et de faire rentrer dans son lit ce torrent destructeur? » Tel était le langage amer et passionné de toute la haute diplomatie russe. Entre tous se faisait remarquer l'ambassadeur de Russie à Paris, M. de Markof : difficultueux, hautain, sans mesure dans ses discours, même à l'égard de son souverain, dont il osa dire un jour : « L'empereur a sa volonté, mais la nation russe a la sienne, » il parlait, il agissait comme s'il était venu en France remplir une mission de discorde et de guerre. Même en faisant la part d'un esprit rude et maladroit, il était impossible de ne pas voir dans l'attitude et le langage hostile de cet agent les symptômes d'un concert intime entre sa cour et la Grande-Bretagne.

La réponse que fit cette dernière puissance à la note française du 5 juillet aurait suffi, à défaut d'autres preuves, pour nous apprendre l'usage que l'empereur Alexandre allait faire de sa médiation. Elle dit[1] que les bases contenues dans l'ultimatum de lord Whitworth, suffisantes pour prévenir la guerre, ne l'étaient plus pour ramener une paix solide et durable. A dater de ce moment, elle poussa la guerre avec fureur. L'amirauté n'avait point encore prononcé sur le sort des prises faites avant la déclaration de guerre. Le ministère

[1] Note du 15 juillet 1803.

voulut fermer cette dernière voie à toute conciliation : il fit condamner en bloc tous les navires saisis; en même temps, il prescrivit le blocus de l'Elbe et du Weser. C'était là précisément ce que la Prusse avait si fort redouté. Assurément, si l'Angleterre avait eu la moindre incertitude sur les dispositions de la Russie, elle n'eût pas agi avec tant de véhémence et d'audace.

Le premier consul avait cru toucher l'empereur Alexandre en le faisant juge suprême de ses différends avec la Grande-Bretagne. Ce prince refusa le rôle d'arbitre, qui eût embarrassé sa délicatesse, et prit celui de médiateur, qui laissait plus de latitude à ses exigences. Il soumit aux cabinets de Paris et de Londres, dans les derniers jours du mois d'août 1803, un plan général de conciliation dont voici les bases : la France évacuerait immédiatement le Hanovre, la Hollande, la Suisse, la haute et la basse Italie; elle conserverait le Piémont, mais une indemnité serait donnée au roi de Sardaigne. L'empereur Alexandre offrirait aux deux puissances de faire occuper par ses troupes l'île de Malte, cause originaire de la guerre, et la durée de cette occupation serait ultérieurement fixée. Ce projet ne disait pas un mot de la restitution des navires et des colonies dont l'Angleterre s'était emparée dans la présente guerre.

Ces étranges propositions furent trouvées à Paris peu conformes aux règles d'une stricte équité. Le premier consul fit savoir à Berlin [1] qu'il était loin d'être dans les

[1] Dépêche de M. de Talleyrand, 29 août.

dispositions de faiblesse et de condescendance que laissait supposer un tel projet de médiation. « L'Angleterre n'obtiendrait jamais de lui d'autre traité que celui d'Amiens. Sans doute il évacuerait, quand il en serait temps, la Hollande, la Suisse et l'Italie; mais il ne ferait jamais de cette évacuation l'objet d'un traité avec la Grande-Bretagne. La seule clause qui paraîtrait dans un arrangement de cette nature serait l'évacuation d'Otranie et de Tarente, sous la condition que l'Angleterre évacuerait de son côté l'île de Malte. » Il demanda qu'il fût conclu un armistice général entre les deux puissances belligérantes, qu'il fût convoqué un congrès pour terminer tous les différends, et que, jusqu'à la paix générale, les choses restassent dans le *statu quo*.

Un incident fâcheux acheva d'envenimer les rapports de la France avec la Russie. Fatigué de la présence de M. de Markoff à sa cour, le premier consul écrivit confidentiellement à l'empereur Alexandre pour lui demander le rappel de cet ambassadeur. Sa lettre portait la date du 29 juillet. Il attendait impatiemment une réponse de Pétersbourg, lorsqu'un employé de l'ambassade russe, nommé Christien, autrefois secrétaire de M. de Calonne, fut compromis dans les menées ténébreuses d'un complot royaliste, arrêté en Suisse, ramené à Paris et jeté dans la prison du Temple. M. de Markoff le réclama aussitôt comme appartenant au personnel de son ambassade, et étant d'ailleurs, par son origine suisse, hors de la juridiction française. L'irritation du premier consul était au comble : elle éclata soudaine et impétueuse dans une audience publique. Interpellant

M. de Markoff, il lui exprima sa surprise qu'un ambassadeur de Russie comptât parmi ses subordonnés un artisan de complots, et finit par ces mots : « Nous ne sommes pas tellement à la quenouille que de souffrir patiemment de pareils procédés, et je continuerai de faire arrêter tous ceux qui agissent contre les intérêts de la France. » Après cette violente sortie, l'ambassadeur rompit tous rapports officiels avec le gouvernement consulaire, et déclara qu'il attendrait, pour sa conduite ultérieure, les ordres de sa cour. Il fut blâmé, rappelé et destitué de tous ses emplois; mais Alexandre n'en fut pas moins très-mortifié de l'apostrophe hautaine que le premier consul avait adressée à son envoyé, et ne déguisa point son humeur.

L'usage que ce prince avait fait de sa médiation, le concert secret et intime qui venait de s'opérer entre son gouvernement et celui d'Angleterre, enlevaient à la paix continentale sa plus sûre garantie. L'avenir était chargé de sombres nuages, et tout annonçait l'approche d'une guerre nouvelle et terrible sur le continent. Mais l'important était que les monarchies du Nord nous laissassent le temps d'accomplir l'expédition d'Angleterre, et d'aller frapper notre ennemie dans Londres.

Tant que la Russie serait seule du bord de nos ennemis, son inimitié serait impuissante pour nous atteindre. Il lui fallait absolument le bras de la Prusse ou celui de l'Autriche ; or, elle n'avait point à compter sur l'alliance de la Prusse. Le caractère de Frédéric-Guillaume, non moins que ses vrais intérêts, semblait l'avoir écarté pour jamais d'un parti aussi violent.

Il en était autrement de l'Autriche : de toutes les puissances du continent, c'était celle qui, par ses regrets comme par ses espérances, offrait le plus de prise à l'action de l'Angleterre et de la Russie : aussi était-ce bien réellement à Vienne qu'était le nœud de la question continentale. L'attention du premier consul était fixée sur cette cour, s'efforçant de démêler dans son langage et son attitude ses penchants et ses desseins secrets.

L'Autriche était sortie mécontente et ulcérée des négociations du traité de Lunéville, qui lui avait arraché le Milanais, et du partage des indemnités germaniques, qui avait réduit à une vaine décoration de théâtre sa couronne impériale. Les changements qui s'étaient opérés en Italie depuis le traité de Lunéville avaient achevé de la troubler et de l'irriter. Elle souffrait doublement, et par le regret d'avoir perdu Milan, et par la crainte de ne pouvoir conserver Venise. Le présent et l'avenir, tout l'effrayait également. Dans une telle situation, il était impossible qu'elle fût complétement résignée. Mais le moment n'était pas encore venu pour elle de déchirer le traité de Lunéville. Il fallait qu'auparavant elle fermât les plaies profondes de la monarchie. Douze années de revers avaient lassé la patience des peuples, ruiné les finances, découragé l'armée. Elle était donc bien résolue de rester en dehors de tous les mouvements guerriers de l'Europe, aussi longtemps qu'elle ne pourrait pas reparaître avec éclat sur les champs de bataille. La guerre maritime qui vint la surprendre au milieu de ces pensées dérangea certainement ses com-

binaisons. Elle blâma l'Angleterre de s'être démasquée trop tôt; cependant elle trouva dans cet événement des motifs de sécurité. La guerre avec l'Angleterre donnerait en France un autre cours aux jalousies nationales. Occupés contre un ennemi qui ne nous laisserait pas de repos, nous serions obligés d'en laisser nous-mêmes au continent. L'Autriche, moins observée, pourrait recomposer sa force militaire, remettre de l'ordre dans ses finances, réparer ses places fortes, et arriver sans bruit au moment où elle vengerait en masse tous les affronts faits à l'honneur de sa maison. Le plan de conduite qu'elle se traça et qu'elle suivit jusqu'au mois d'août 1805 avec une impertubable constance, prouve à quelle dissimulation le malheur peut descendre, et le peu de foi qu'en politique on doit ajouter aux protestations de la faiblesse.

Elle mit beaucoup d'affectation à faire connaître aux cabinets de Londres, de Saint-Pétersbourg et de Paris sa résolution de rester neutre dans la guerre qui venait de s'ouvrir. Elle voulut que le premier consul fût dans la confidence de ses plus petites démarches, dans le secret même des instructions qu'elle transmettait à ses envoyés. Elle leur enjoignit à tous de rechercher les agents français, de se montrer avec eux empressés et pleins d'égards, et de leur témoigner une déférence entière. Enfin, les relations du cabinet avec notre ambassadeur prirent un caractère souple et obséquieux qu'elles n'avaient jamais eu.

La difficulté, dans un tel plan, était d'endormir la vigilance du premier consul et de le convaincre qu'à

Vienne on était, comme on le disait, sans ressentiment. M. de Champagny résidait auprès de cette cour en qualité d'ambassadeur de France. C'était un homme qui, avec un peu de gaucherie dans les manières, avait un esprit plein de finesse et de droiture. Il était désireux sans doute de pousser sa fortune, mais incapable de flatter, comme tant d'autres, par des rapports mensongers ou exagérés, les penchants ambitieux du premier consul. Après les malheurs de l'Autriche, il n'avait pu se défendre d'un mouvement de pitié pour cette illustre maison tombée de si haut. C'est sur l'esprit de cet ambassadeur que la cour de Vienne commença l'œuvre de persuasion qu'elle avait entreprise. Le vice-chancelier de cour et d'État, le comte Louis de Cobentzl, avait son rôle tracé, ses phrases toutes faites, et jusqu'aux mouvements de sa physionomie arrangés et concertés d'avance. Il répétait souvent que la cour de Vienne était revenue de beaucoup d'erreurs, et qu'elle sentait la nécessité de bien vivre avec nous : « Elle n'avait plus d'arrière-pensées ; elle ne nourrissait aucune vue d'ambition : elle connaissait le danger des intrigues étrangères, et elle était bien résolue de n'y plus prêter l'oreille. Les peuples désiraient le maintien de la paix : la paix était donc le premier besoin du gouvernement. Sincèrement résignée, elle acceptait de bonne grâce le sort que lui avait fait la fortune des armes. » L'empereur François II et ses ministres, écrivait M. de Champagny (fin de 1803), « pleins d'une admiration involontaire pour le premier consul, consentent à lui laisser le sceptre du monde, pourvu qu'il veuille bien

épargner la monarchie et lui accorder son amitié. » Il était impossible de s'abaisser davantage dans les termes.

Les protestations de l'Autriche n'étaient que de la duplicité, et sa modération que de l'impuissance. Un seul homme dans le conseil impérial voulait sincèrement le maintien de la paix : c'était l'archiduc Charles. Le traité de Lunéville n'était point à ses yeux un traité glorieux ni profitable ; mais il estimait qu'après tout, la situation qu'il avait faite à la monarchie était supportable, et qu'elle pouvait, sans périls et sans honte, attendre des temps meilleurs. Il considérait comme une témérité d'oser se mesurer une troisième fois avec la France, gouvernée par son chef actuel, si l'on n'avait pour soi non-seulement la Russie, mais la Prusse. Il pensait que sa cour devait s'isoler davantage de l'Angleterre, chercher sa sécurité, non dans des armements intempestifs, mais dans un système permanent de relations pacifiques avec le gouvernement consulaire, et attendre, résignée et patiente, le moment où elle pourrait se représenter dans la lice avec toutes les grandes puissances du continent.

Ces conseils si mesurés et si sages trouvaient peu d'écho à Vienne, et l'oligarchie, pleine de défiance et de haine contre la France, était enrôlée tout entière sous les bannières de l'Angleterre et de la Russie. Le chef du cabinet, le comte de Colleredo, était un élève de Thugut, et, comme ce fougueux ennemi de notre patrie, il ne songeait qu'au moyen de nous abattre. Le vice-chancelier de cour et d'État, le comte Louis de Co-

bentzl, était l'interprète minutieux des pensées du comte de Colleredo.

Quant à l'empereur, on l'eût cru étranger à toutes les intrigues, à toutes les factions dont sa cour était remplie, tant il semblait retiré dans l'obscurité de la vie domestique. Mais l'indifférence qu'il semblait affecter pour les affaires publiques n'était qu'apparente ; il y prenait, au contraire, une part très-active, très-passionnée. François II avait une aversion profonde pour la Révolution, la France et son chef. Il souffrait des humiliations qu'avait reçues sa maison dans les dernières guerres, et il se nourrissait de pensées de vengeance ; mais, timide et craintif, il nous redoutait plus encore qu'il ne nous détestait. C'était du reste un homme à vues courtes, peu instruit, accessible aux préjugés, et tout à fait incapable de résister à une impulsion qui flattait ses penchants. Involontairement, il subissait l'ascendant de l'esprit supérieur du prince Charles, bien qu'au fond il ne l'aimât point. Il était envieux de sa gloire militaire; il trouvait un triste plaisir à le contredire dans le conseil, affectant de lui abandonner la spécialité des affaires de guerre, et s'attribuant à lui la supériorité éminente dans les affaires d'État. Ainsi, le caractère et les idées personnelles de l'empereur ne nous offraient aucune garantie: il était à la tête du parti qui, à Vienne, voulait notre abaissement, et l'on pouvait être assuré que, l'occasion venue, le parti anglais l'entraînerait sans peine aux plus violentes résolutions.

Tous les éléments d'un concert intime entre les cours

de Londres, de Saint-Pétersbourg et de Vienne existaient donc déjà en 1803.

Mais il y avait en Europe une grande puissance qui n'avait pas encore pris couleur, et dont l'alliance restait en quelque sorte disponible : c'était la Prusse. Si la France avait le bonheur de l'associer à sa fortune, sa cause était gagnée en Europe. La Prusse pouvait mettre sur pied 200,000 hommes : son peuple avait l'intelligence et le sentiment de la guerre ; sa voix était écoutée dans les conseils de l'Europe ; elle avait prise sur l'Angleterre par le Hanovre, sur la Russie par la Lithuanie et la Wolhynie, sur l'Autriche par la Bohême et la Silésie méridionale. Elle disposait de presque toutes les forces du nord de l'Allemagne. Les villes hanséatiques, le Mecklembourg, la Hesse, la Saxe, la maison de Brunswick, satellites de sa puissance, obéissaient à tous ses mouvements. Appuyée sur un tel allié, la France pourrait défier impunément toutes les inimitiés de l'Europe. La paix serait garantie sur le continent, parce que l'Autriche et la Russie n'oseraient pas se mesurer avec des forces aussi redoutables. Associée à nos prospérités comme à nos périls, la Prusse grandirait avec nous. Déjà, dans le partage des indemnités, nous l'avions largement rétribuée sans qu'elle l'eût mérité par aucun service éclatant. Que n'aurions-nous pas fait pour elle, si elle s'était franchement dévouée à notre politique, si elle nous avait servis de sa pensée et de son bras ? Frédéric II avait beaucoup fait pour la puissance de son pays. Bonaparte, par les bienfaits de son alliance, pouvait faire plus encore. La Prusse était un monument

inachevé ; il lui restait à se compléter ; elle avait plutôt les prétentions que la force d'un État de premier ordre. En se jetant sans réserve dans nos bras, elle était sûre d'acquérir ce qui lui manquait : des frontières militaires mieux dessinées, un territoire plus compacte, un accroissement considérable en population et en revenus. N'était-ce donc pas une perspective digne d'enflammer un peuple ambitieux et guerrier que celle de disputer à l'Autriche la prééminence en Allemagne, peut-être la couronne impériale, et de s'élever au premier rang parmi les grands États du monde? Il était légitime d'espérer que la Prusse ne se refuserait pas à ces chances de grandeur et de gloire.

Malheureusement, l'homme qui occupait le trône de Prusse n'était pas à la hauteur de sa situation. Esprit judicieux, mais d'une portée ordinaire, caractère honnête, mais timide, Frédéric-Guillaume III n'avait qu'une ambition, celle de conserver intact l'héritage du grand Frédéric ; qu'un système, celui d'assurer à son pays et à tous les États du nord de l'Allemagne les avantages de la paix et de la neutralité. Si, dans l'innocent exercice de ce protectorat, il pouvait réussir à gagner quelque chose sans bruit et sans mouvement, il était bien décidé à n'en pas laisser échapper l'occasion : hors de là, tout l'effrayait. Il avait pour la guerre une horreur invincible, peut-être parce que, ne sachant pas la faire, il craignait de dépendre de ses généraux. Il portait dans les affaires tous les scrupules d'une conscience délicate et agitée. Fallait-il prendre un parti énergique? son esprit flottait irrésolu, l'occasion d'agir s'échappait,

et il laissait s'amonceler sur sa couronne des périls qu'avec plus de décision dans l'esprit, il lui eût été facile de conjurer. Il avait bien une sorte de fermeté; mais c'était une fermeté négative qui s'épuisait à combattre les résolutions audacieuses. Cependant, avec les pensées modestes d'un prince de troisième ordre, il avait toutes les susceptibilités d'un souverain du premier. Tel était Frédéric-Guillaume, à côté de qui venait de s'élever, par un de ces jeux singuliers de la fortune, un homme devenu tout à coup l'idole de la France, génie vaste et remuant dont les desseins embrassaient le monde, audacieux jusqu'à la témérité, grand capitaine dans un siècle où il n'y avait sur les trônes de l'Europe aucun prince belliqueux. La nature, en jetant ces deux hommes dans des moules si divers, semblait s'être plu à créer le plus parfait contraste; et, de sa part, ce fut un jeu bien cruel, car ils se trouvaient chargés des destinées de deux peuples que tous leurs intérêts rapprochaient, et dont l'union eût fait la force et la grandeur.

Jusqu'à la rupture de la paix d'Amiens, le roi n'avait eu qu'à se louer des égards que lui avait toujours témoignés le premier consul, quand l'occupation du Hanovre vint le troubler dans ses illusions et sa sécurité. Pour la première fois, il eut peur de cette politique hardie et tranchante qui ne se laissait arrêter par rien, pas même par la crainte de le blesser, et l'invasion de l'électorat déposa dans son cœur un fond d'amertume que rien ne put détruire.

Ses relations avec la Russie au contraire n'avaient jamais été plus intimes. L'on était encore à Berlin sous le

prestige de l'entrevue de Memel, et la reine entretenait avec une sorte de culte les rapports de vive sympathie qui s'étaient alors établis entre son époux et l'empereur Alexandre. Cette princesse exerçait sur le roi tout l'ascendant que peut donner sur un homme de mœurs pures, un caractère plein de douceur et de grâces uni aux charmes d'une beauté touchante. Elle n'était occupée dans l'intimité domestique qu'à lui prêcher la circonspection, et à lui conseiller de se tenir en garde contre les avances du premier consul.

A toutes ces causes qui éloignaient de nous Frédéric-Guillaume, il faut encore ajouter les préventions de la noblesse prussienne, nourries et excitées par le parti anglais. Il n'était pas jusqu'à l'armée qui ne fût importunée de notre gloire, inquiète surtout et blessée de nous savoir campés dans l'électorat, à quatre marches de Berlin.

Dans le conseil du roi, deux partis contraires commençaient à se former sous l'influence des deux ministres chargés de la direction des affaires étrangères. Le comte d'Haugwitz, qui n'avait de préférences décidées que pour la force et le succès, de répulsion que pour les faibles et les vaincus, inclinait ouvertement vers la France. « La France avait un intérêt évident à ménager, à agrandir la Prusse; elle était toute-puissante pour le bien comme pour le mal : on avait tout à espérer de son amitié, tout à craindre de son ressentiment. C'était donc sur elle qu'il fallait s'appuyer, sans cependant s'y abandonner sans réserve, et en sachant à la fois la servir et la contenir. » A cette opinion se ralliaient la plupart des

personnages alors en crédit à la cour : le vieux maréchal de Mollendorf, qui se plaisait à répéter cette maxime du grand Frédéric : *Que la Prusse devait être bien avec la Russie, froidement avec l'Autriche, et en intimité avec la France;* les généraux de Zastrow et de Kalkreuth, qui avaient l'estime et l'affection du roi; enfin le secrétaire intime de ce prince, M. Lombard, Français par l'esprit et par le caractère, comme il l'était par son origine, homme d'esprit et de plaisirs, aimant par-dessus tout les lettres et la table, et qui n'avait d'autre ambition que d'être agréable à son maître, auquel il plaisait par sa bonne humeur et les grâces piquantes de sa conversation.

Rival d'influence et de position du comte d'Haugwitz, le baron de Hardenberg penchait visiblement vers les intérêts anglais. Il était né dans le Hanovre, et il avait sucé avec le lait un peu de cette haine que tout bon Hanovrien se croit le droit de nourrir contre nous : homme d'ailleurs éminent par l'esprit, d'un cœur ferme et passionné, convaincu, comme son collègue, que le pire de tous les systèmes était celui d'une neutralité systématique et permanente, et trop éclairé pour ne pas avoir admis au nombre des chances de grandeur de son pays une alliance avec la France. Mais il s'alarmait du développement qu'acquérait chaque jour davantage cette redoutable puissance; il était plus disposé à l'arrêter qu'à la servir, et il était, dans le conseil, l'appui secret des opinions de la reine.

Ainsi, trois impulsions très-différentes se faisaient sentir à Berlin : celle du roi, qui voulait une neutralité

absolue et permanente; celle de la reine et de M. de Hardenberg, qui penchaient vers la Russie et l'Angleterre; celle du comte d'Haugwitz, qui inclinait vers la France.

La nécessité d'une alliance intime avec la Prusse une fois démontrée, le premier consul s'attacha de toute la force de sa pensée à la réaliser; elle devint le but capital de ses négociations; et il déploya pour y réussir toutes les combinaisons de la diplomatie tour à tour la plus souple et la plus véhémente. Le 4 juin 1803, il fit adresser à son ministre à Berlin, M. de La Forest, l'ordre de proposer formellement son alliance au cabinet de Berlin.

La difficulté était d'amener le roi à une telle résolution. Ce prince, intimidé par le génie entreprenant du premier consul, craignait qu'une fois engagé dans ses liens, il ne fût conduit plus loin qu'il ne voulait aller : aussi la réponse du comte d'Haugwitz à la proposition d'une alliance fut-elle pleine d'embarras. « Le roi, dit-il à M. de La Forest, serait assurément flatté de la marque de confiance que lui donnait le premier consul; mais il fallait rassurer ce prince : la France était aujourd'hui plus redoutable qu'elle n'avait jamais été. Amis ou ennemis, tout le monde craignait de devenir dépendant; une inquiétude vague circulait dans toute l'Europe. Pour la faire cesser, le premier consul devait d'abord rassurer les États les plus voisins du danger, et, de proche en proche, la défiance disparaîtrait. Sans parler de ce qui se passait dans le midi de l'Europe, la Suède, la Hesse et les villes libres,

tous les États, grands et petits, s'inquiétaient de voir des masses considérables de troupes françaises prendre tout à coup possession d'une vaste province dans le nord. La modération du premier consul pouvait seule faire excuser sa puissance ; il devait ménager tous les droits, rassurer toutes les existences, se rendre nécessaire à tous, lier, en un mot, le repos de la France à celui du continent. »

Ces observations prouvaient que nous commençions à être redoutés même à Berlin. Le mot n'était pas dit ; mais l'art par excellence du comte d'Haugwitz était de caractériser ce qu'il ne jugeait pas à propos de nommer. A la pétulance de son esprit, on l'aurait cru un brouillon : mais, avec la plus grande vivacité, il restait toujours maître de sa parole, trouvant dans les nuances délicates d'une langue qui n'était pas la sienne le secret de tout dire, et de le dire sans qu'on pût l'accuser de dépasser le but.

La fermeture du Weser, de l'Elbe et de l'Ems aux bâtiments neutres avait causé un grand dommage au commerce prussien. Tous les ateliers d'industrie s'étaient trouvés soudainement paralysés, et le trésor royal avait été obligé de venir au secours des classes ouvrières, qui manquaient d'ouvrage et de pain. De jour en jour, la situation devenait plus grave, et l'embarras du roi était extrême. Parler à la France un langage menaçant eût été bien dangereux ; il n'était plus temps. Chercher à intéresser l'Angleterre à la détresse du commerce allemand, on l'eût tenté vainement. La mesure du blocus avait été calculée à Londres précisément dans la vue de

soulever contre le gouvernement consulaire les ressentiments du nord de l'Allemagne. Il ne restait plus au roi qu'à profiter du désir manifesté par Bonaparte de s'unir à lui pour obtenir qu'il rétablît la libre navigation de l'Elbe et du Weser, et l'indépendance des villes hanséatiques.

Le premier consul visitait alors la Belgique et les bords du Rhin. Frédéric-Guillaume saisit cette occasion pour l'envoyer complimenter et lui écrire. Sa lettre était pleine d'art. Il le conjurait en termes pressants de considérer l'état de misère où allait tomber le nord de l'Allemagne, par suite des entraves apportées à la navigation de l'Elbe et du Weser, et de se montrer plus généreux que l'Angleterre. M. Lombard fut chargé de porter cette lettre au consul et de le faire expliquer sur les conditions de l'alliance qu'il avait proposée. Bonaparte fit à l'envoyé prussien un accueil amical : jamais il ne fut plus gracieux, plus séduisant. Il lui dit que son vœu le plus cher était de former avec la Prusse une étroite alliance; qu'il tiendrait à honneur d'élever, d'agrandir cette monarchie, et finit par déclarer qu'il était prêt à satisfaire aux vœux du roi, pourvu que, de son côté, ce prince consentît à se lier avec la France par des engagements précis[1]. M. Lombard partit de Bruxelles

[1] M. Bignon affirme, dans son *Histoire de Napoléon*, t. III, ch. xxxi, p. 230, que le premier consul proposa formellement à M. Lombard *la cession du Hanovre et l'alliance*. Ni dans la correspondance de M. de La Forest, ni dans les dépêches de M. de Talleyrand, ni dans les notes de M. de Luchesini, nous n'avons trouvé un mot, un seul mot d'où l'on pût inférer qu'en juillet 1803, Bonaparte ait proposé la cession du Hanovre. Si une telle offre avait été faite, le cabinet de Berlin l'eût prise

fasciné et plein d'admiration pour les sentiments et le génie du premier consul.

Le récit qu'il fit de sa mission transporta le roi de bonheur, et le décida à libeller de sa propre main un projet de convention qu'il envoya immédiatement à Paris (15 août). « La Prusse et la Russie garantiraient que, pendant la présente guerre, la France ne serait attaquée par aucune puissance du continent. En retour de cette obligation, le premier consul prendrait celle de respecter les droits des neutres : ainsi il s'engagerait à n'entretenir dans le Hanovre tout au plus que 20,000 hommes, à ne former sur l'Elbe et le Weser aucun armement tendant à une attaque contre l'Angleterre, à ne gêner par aucune entrave la navigation et le commerce de l'Elbe et du Weser. En conséquence, il évacuerait le bailliage de Ritzbuttel et le port de Cuxhaven, et il respecterait l'indépendance des villes hanséatiques. »

Lorsque Frédéric-Guillaume rédigea ce projet, croyait l'empereur Alexandre dans les sentiments d un médiateur impartial. Son opinion, partagée par M. d'Hau-

en grave considération : elle eût été mise en cours régulier de négociations; même en admettant que le roi l'eût de suite rejetée comme trop hardie et de nature à le brouiller avec les Anglais, il en eût été question, ne fût-ce qu'indirectement, entre le comte d'Haugwitz et M. de La Forest. Nous sommes donc autorisés à croire que M. Bignon a été induit en erreur, et l'erreur nous a paru trop grave pour n'être pas relevée. A la rigueur, il n'est point impossible que, dans ses entretiens avec M. Lombard, le premier consul ait jeté en avant l'idée d'une incorporation de l'électorat au territoire prussien : peut-être même a-t-il voulu sonder sur ce point délicat un homme qu'il savait fort avant dans la confiance du roi; mais qu'il en ait fait l'objet d'une proposition formelle et diplomatique, nous le nions.

witz, était que, dans toute combinaison à former, il fallait à tout prix attirer la Russie; qu'il n'était pas prudent de la laisser dans une sorte de vague, cette puissance n'ayant que trop de dispositions à pencher vers l'Angleterre et l'Autriche. Mais déjà le czar avait manifesté hautement ses prédilections. C'était une des chimères du roi d'imaginer qu'il aurait la main assez ferme pour tenir la balance entre la France et la Russie : il s'était fait surtout d'étranges illusions sur le degré d'ascendant qu'il croyait exercer à Saint-Pétersbourg. La partialité avec laquelle cette cour venait de se prononcer en faveur de l'Angleterre lui donna sérieusement à penser ; de sombres horizons se découvrirent à lui, et le repos du continent lui parut plus que jamais menacé.

S'il avait un désir très-vif de vivre en bonne harmonie avec la France, il n'avait pas moins à cœur de ménager la Russie.

Monarchie pour ainsi dire toute neuve, la Prusse n'a pas eu le temps de pourvoir sur sa frontière du Nord à la sécurité de son territoire. La plupart de ses places fortes font face à l'Autriche, et depuis le partage de la Pologne, elle est trop vulnérable de ce côté pour ne pas ménager jusqu'à l'extrême indulgence le formidable voisin qu'elle s'est donné, juste punition qu'elle partage avec l'Autriche, de leur cupide et criminelle coopération à la ruine de la patrie de Sobieski : elles ont perdu la franchise et l'indépendance de leurs allures. A Berlin comme à Vienne, on tremble devant la Russie; on a peur de lui déplaire ; avant de prendre un parti,

on l'observe, on la consulte. On ne veut point l'avouer, mais on est dans sa dépendance.

Maîtrisé par la crainte de déplaire à l'empereur Alexandre, Frédéric-Guillaume recula devant l'idée d'une alliance avec la France. Ses irrésolutions se peignent bien mieux que nous ne pourrions le faire dans ces paroles qu'il dit à son aide-de-camp M. de Kœkritz. « M. d'Haugwitz lit-il assez avant dans la pensée du gouvernement français ? Croit-il à la franchise de M. de La Forest ? M. de La Forest lui-même est-il sûr de ce que lui fait dire le premier consul? Est-ce bien pour conserver la paix, et non pour m'entraîner à la guerre, qu'on veut faire aujourd'hui l'alliance ? »

M. Lombard vint lui-même déclarer au ministre de France[1] que, toute chose bien examinée, dans la situation où se trouvaient l'Europe et la Prusse en particulier, une alliance avec le premier consul n'était pas, en ce moment, nécessaire. « Mais Sa Majesté était disposée, disait-il, à conclure une convention de neutralité qui réglerait les points en litige, et il ne désespérait pas d'y faire entrer la Russie. »

Le premier consul attachait fort peu de prix à un engagement qui n'eût réglé que les intérêts de l'Elbe; ce qu'il voulait, c'était d'attacher la Prusse par des liens indissolubles à la fortune de la France et de s'en faire un levier pour soustraire désormais le littoral européen à l'insolence du code maritime des Anglais. Il fut très-désappointé de ce mouvement rétrograde du roi.

[1] Dépêche de M. de La Forest, 3 septembre 1803.

Dans le moment même où la Prusse lui échappait, il apprit que la Russie s'efforçait de la circonvenir et de l'associer à des combinaisons hostiles contre la France. En effet, l'empereur Alexandre écrivait au roi des lettres pressantes pour l'exciter à sortir d'une immobilité qui, disait-il, discréditait sa puissance[1]. « Le Nord, ajoutait son ministre à Berlin, M. d'Alopeus, devait s'arranger pour présenter à la France un front impénétrable. C'était le seul moyen de contenir dans ses bornes cette turbulente nation ; autrement, elle les franchirait toutes, sous le chef audacieux qu'elle avait mis à sa tête, et la Prusse, la première dans l'ordre des envahissements, serait aussi la première entraînée dans le débordement général. »

Mais les mêmes motifs qu'avait la Prusse pour ne pas offenser la Russie, elle les avait pour ne pas blesser la France.

Frédéric-Guillaume résista aux conseils passionnés des cours de Londres et de Saint-Pétersbourg, prêcha partout la modération et la paix, et signifia sa résolution de rester étranger à tout projet de coalition nouvelle contre la France. Lorsque la Russie s'aperçut qu'elle n'avait rien à attendre de ce prince, elle se tourna vers l'Autriche, lui montra une confiance sans limites, noua avec elle d'intimes relations, et affecta pour la cour de Berlin la plus grande froideur.

Elle fit plus : elle proposa formellement à la Suède et au Danemark de s'unir à elle et à l'Angleterre contre

[1] Dépêche de M. de La Forest, 15 et 19 novembre 1803.

la France; elle fit propager le bruit qu'elle obligerait les puissances neutres à se prononcer. Enfin, dans le but certainement d'effrayer la Prusse, elle rassembla des troupes sur les frontières de la Lithuanie.

Le roi, en apprenant ces faits, fut en même temps effrayé et blessé, effrayé de l'imminence d'une guerre continentale, blessé que cette impulsion belliqueuse fût partie d'un souverain qui lui avait promis de ne prendre aucune grande décision sans s'être préalablement concerté avec lui. L'humeur qu'il en ressentit, le désir d'arrêter les projets d'une nouvelle coalition, et plus que tout le reste, l'espoir que nous lui laisserions le Hanovre en dépôt, le décidèrent. Cette fois, il ne reste plus dans l'étroite mesure des intérêts du moment. Ce n'est plus une simple convention qu'il propose: c'est une alliance formelle, une alliance permanente. Le comte d'Haugwitz, impatient d'arriver à un résultat, répète que la France doit saisir l'occasion et s'emparer du roi sans délai, ne fût-ce que pour l'empêcher de prendre couleur à Pétersbourg. « Il n'y a plus un moment à perdre, dit ce ministre à M. de La Forest[1]; nous sommes décidés; vous devez l'être à Paris, puisque la proposition est venue de vous. Mais hâtons-nous, et procédons de suite. »

A peine ces chaleureuses avances venaient-elles d'être faites, que des nouvelles plus rassurantes arrivèrent de Pétersbourg et de Vienne. « Les armements de la Russie n'avaient point le caractère belliqueux qu'on leur avait

[1] Dépêches de M. de La Forest, 25 octobre, 1er et 5 novembre.

prêté. Quelques régiments réunis en Lithuanie n'étaient point des masses formidables dont la Prusse dût prendre ombrage. Des esprits prévenus ou mal renseignés l'avaient induite en erreur. L'Autriche avait très-nettement déclaré qu'elle ne se prêterait à aucune mesure qui pourrait la compromettre en ce moment avec la France. En tout cas, aurait dit confidentiellement son ministre à Berlin, elle était bien résolue de n'entrer dans aucune combinaison où la Prusse ne figurerait pas. » Dans ce même moment, l'empereur Alexandre aisait savoir au roi qu'il était libre de tout engagement, mais que si la Prusse s'unissait à la France, elle obligerait la Russie à former une contre-alliance avec l'Angleterre et l'Autriche, et qu'ainsi, au lieu d'assurer la paix du continent, le roi la compromettrait au contraire infailliblement en se faisant le champion des intérêts français.

Dès que Frédéric-Guillaume s'aperçut qu'il avait pris l'alarme trop vite, lorsque surtout il put craindre qu'en se liant prématurément avec nous, il ne s'aliénât l'empereur Alexandre, il retomba dans son système d'immobilité. « Pourquoi se lierait-il d'avance et avant que la nécessité en fût bien démontrée? Les choses n'en étaient pas au point d'obliger les puissances neutres à prendre un parti. C'était même laisser une chance de plus à la paix que de ne pas prêter au premier consul l'appui d'une grande couronne. Réduit à ses propres forces, il serait moins entreprenant, moins ardent à continuer la guerre. »

Un nouveau projet de convention bien différent du

premier fut expédié au marquis de Luchesini pour être mis sous les yeux du premier consul[1] : « La Prusse s'obligerait à couvrir la France contre toute attaque, dans le cours de la présente guerre, sur la ligne du Rhin, et à fermer le passage de l'Allemagne depuis les bords de la Baltique jusqu'au premier poste autrichien, sur les frontières de la Suisse. Le roi promettait de faire entrer les électeurs de Bavière et de Wurtemberg et le margrave de Bade dans son plan de neutralité. De son côté, la France évacuerait le Hanovre, y compris le territoire de Hambourg et Cuxhaven, et reconnaîtrait la neutralité du territoire germanique. »

Après des offres d'alliance si réitérées, des avances si chaleureuses, le projet proposé par la Prusse était une amère dérision. Le cabinet des Tuileries répondit avec une colère contenue[2] : « qu'il était irrévocablement décidé à garder le Hanovre, et à ne le restituer que par voie de compensation. En cas de guerre avec l'Autriche et la Russie, la neutralité du territoire germanique ne serait favorable qu'à ces deux premières puissances, puisqu'elle nous enlèverait l'appui des cours de Bade, de Bavière et de Wurtemberg, et donnerait à l'Autriche tout l'équivalent des moyens défensifs que la France avait sur le Rhin, c'est-à-dire trois rangs de places fortes. Ce n'était pas sur de pareils termes qu'il était possible de s'entendre ; il fallait plus de grandeur, plus d'utilité réciproque, plus d'avenir dans les stipulations qui uniraient les deux pays. Vous pouvez faire entendre,

[1] Note de M. de Luchesini, 24 novembre 1803.
[2] Lettre de M. de Talleyrand à M. de La Forest, 30 novembre.

l'entrainer, eût été l'engagement de notre part d'évacuer le Hanovre. Cet engagement, le premier consul refuse de le prendre. D'une part, il veut l'alliance, l'alliance complète et permanente, et de l'autre, il prétend prolonger indéfiniment l'occupation de l'électorat. Il nous en coûte de le dire ; mais la vérité nous y force : il n'y avait pas d'équité dans cette manière de procéder. Il eût été plus loyal et certainement plus habile de consentir à ce que la Prusse prît le Hanovre en dépôt pendant toute la durée de la guerre, et de lui demander son alliance en échange. Il est possible qu'au moment de signer le traité elle eût reculé ; mais du moins c'était une chance de la lier sans retour, et cette chance, il ne fallait pas l'écarter.

Le roi fit répondre que jamais la France n'avait parlé d'alliance : « Le mot était nouveau, il ne fallait pas confondre une simple convention destinée à régler quelques points importants pris dans la situation actuelle des deux pays, avec des plans d'une tendance absolument neuve.

« La Prusse ne pouvait garantir toutes les parties du dernier recès de l'Empire, ratifiées ou non ratifiées ; cela serait éminemment offensif à l'égard de la cour de Vienne.

« Quant au *status præsens* de l'Europe, on ne se battait que pour le fixer : comment garantir ce qui n'existait pas ?

« En ce qui touchait l'empire ottoman, la garantie demandée serait inutile, parce que la Turquie n'était pas menacée. L'empereur Alexandre s'était ouvert au roi,

et sa modération naturelle l'éloignait de toutes résolutions hostiles contre la Porte. Il était plus prudent de laisser à ce prince l'honneur de cette résolution que de prendre d'avance contre lui des mesures qui pourraient le porter à les vouloir braver. Si le danger venait à éclater un jour, des intérêts communs appelleraient la Prusse et la France à s'entendre.

« En un mot, le roi n'avait entendu garantir à la France qu'une seule chose, c'était qu'elle ne serait pas attaquée par le nord de l'Allemagne. Les objets qu'embrassait la politique du premier consul étaient trop vastes pour la Prusse. Leur plus grand inconvénient était d'être étrangers à la convention qu'il s'agissait de conclure. »

Il était impossible de s'abuser; Frédéric-Guillaume craignait, en se liant, d'être entraîné trop loin. Il commençait à soupçonner que le premier consul ne mettait tant d'ardeur à l'engager que pour s'en faire un moyen de subjuguer l'Europe. Il lui reprochait aussi d'avoir apporté dans cette négociation un esprit d'exigence intolérable. A dater de ce moment, il se tint sur ses gardes : il ne dit plus un mot de l'alliance; et, toutes les fois que la France voulut ramener son attention sur ce point délicat, elle le trouva froid et réservé jusqu'à la répulsion. M. d'Haugwitz ne fut pas le dernier à s'en affliger. « Le cabinet des Tuileries, dit-il à M. de La Forest[1], a trop tendu la corde: en poussant d'un côté le roi plus que ne le comportait sa timidité naturelle, et en

[1] Dépêche de M. de La Forest, 7 avril 1804.

refusant ce qui aurait pu l'entraîner, l'évacuation immédiate du Hanovre, le premier consul a fourni lui-même à ce prince un motif plausible pour rentrer dans sa politique négative. »

CHAPITRE IX

Armement de l'Autriche. — Inquiétude qu'en conçoit le premier consul. — Démêlés entre l'Autriche et les cours électorales, à l'occasion de la noblesse immédiate. — Agglomération des troupes autrichiennes dans le Tyrol. — Conspiration de Georges Cadoudal et de Pichegru. — Machination de l'Angleterre. — Relations de Moreau avec les conjurés. — Arrestation, jugement et exécution du duc d'Enghien. — Effet produit en Europe par la mort de ce prince. — Conduite et langage des cours de Berlin, de Vienne et de Saint-Pétersbourg. — Démarche offensante de la Russie à la diète de Ratisbonne. — Ressentiments du premier consul. — Procès et condamnation de Moreau, de Georges Cadoudal et de ses complices.

Cependant la politique qu'avait adoptée la Russie commençait à porter ses fruits en Europe. L'Autriche, par un mouvement gradué et presque insensible, sortait de son rôle passif et résigné. Dans les derniers mois de 1803, elle s'était appliquée avec ardeur à corriger les vices de son administration militaire, à réorganiser le matériel, à raffermir le moral de ses armées. Sans ébruiter ses desseins, marchant d'un pas ferme, mais silencieusement, dans la voie où elle venait d'entrer, elle avait donné à ses armements un développement ex-

cessif que ne comportaient ni le caractère pacifique de son langage, ni les embarras de ses finances. Au commencement de l'année 1804, ses forces militaires s'élevaient déjà à 385,000 hommes, accroissement prodigieux, si l'on tient compte de l'état d'épuisement où était tombée cette puissance après la guerre de 1800. Quelque occupé que parût être Bonaparte des apprêts de sa descente en Angleterre, il suivait avec inquiétude cette résurrection pour ainsi dire miraculeuse d'une monarchie qu'il avait crue, avec tout le reste de l'Europe, descendue au dernier degré de la faiblesse. N'était-il pas à craindre qu'elle ne saisît le moment où il serait engagé dans sa périlleuse entreprise pour relever l'étendard de la coalition, et fondre sur le Rhin avec toutes ses forces? C'était là un sujet de graves soucis, et il y ramenait souvent sa pensée.

La Prusse, en refusant ses offres d'alliance, avait enlevé toute garantie à la paix du continent, qui restait livrée aux combinaisons haineuses ou cupides de l'Autriche et de la Russie. Mais la cour de Vienne mettait tant d'art dans sa conduite, son langage était si doux et si humble, elle affectait pour les intérêts anglais une si profonde indifférence, et pour la paix un si grand amour, que tout prétexte de plaintes manquait au premier consul. Toutefois, à l'occasion des graves démêlés qui s'élevèrent entre cette cour et les princes électeurs, la passion qui l'animait contre nous éclata au grand jour.

Une clause formelle du recès de l'Empire du 25 février 1803 avait maintenu dans tous ses droits, et déclaré membre constitutionnel de l'Empire, l'ordre équestre

composé de la noblesse immédiate. Les États germaniques cherchaient par une tendance irrésistible à dévorer des plantes parasites qui entravaient partout l'exercice de l'autorité souveraine.

L'Autriche seule avait intérêt à protéger la noblesse immédiate qui, relevant exclusivement du chef de l'Empire, formait comme sa milice d'élite au cœur de la confédération, et l'autorisait à recruter librement dans ses domaines. Ces recrutements lui fournissaient presque tous ses officiers, la plupart excellents militaires.

Vers la fin de 1803, un mouvement général s'annonça en Allemagne pour la suppression de l'indépendance territoriale de la noblesse équestre, et ce fut l'électeur de Bavière qui donna le signal. Il mit garnison dans les terres immédiates enclavées dans ses États, se saisit des revenus, et arrêta autant qu'il le put le cours de la justice seigneuriale. Le bourg d'Oberhausen, en Souabe, qui jouissait du privilége de la supériorité territoriale, était occupé par un détachement autrichien. L'électeur chassa les troupes de l'empereur et fit entrer à leur place ses propres soldats. A l'exemple de ce prince, les électeurs de Wurtemberg et de Hesse-Cassel, les souverains de Hesse-Darmstadt, ainsi que les autres petits princes de la Souabe, firent main-basse sur toutes les terres immédiates enclavées dans leurs États.

L'ordre équestre, frappé dans son existence, invoqua l'appui du conseil aulique, qui, par un arrêt conservatoire, maintint la noblesse immédiate dans tous ses droits, priviléges et immunités. En vertu de ce mandat, l'empereur fit occuper militairement plusieurs seigneu-

ries limitrophes de la Bavière et du Wurtemberg, et employa 60,000 hommes à ces opérations. En même temps, il en appela à l'équité de l'empereur de Russie, qui, en sa qualité de garant de l'ordre de choses fondé par le recès du 25 février 1803, demanda formellement (16 février 1804) que les cours électorales fussent sommées de restituer à l'ordre équestre ses priviléges et ses domaines. Ces cours n'avaient agi avec tant de véhémence que parce qu'elles se sentaient protégées par la France. Mais le premier consul, soigneux d'éviter tout ce qui pouvait rallumer la guerre sur le continent, blâma les cours électorales d'avoir été trop loin et trop vite, et les invita à restituer les immunités et priviléges dont elles avaient dépouillé l'ordre équestre (29 février 1804).

Dans le moment même où il donnait ces preuves de modération, de nouveaux courriers arrivèrent de Munich, annonçant que le Tyrol se garnissait de troupes autrichiennes, et que tout annonçait de la part du cabinet de Vienne, ou d'extrêmes inquiétudes ou des projets offensifs. A Paris, l'on ne pouvait s'expliquer ces mesures de la part d'une cour si timide, et qui d'ailleurs ne tarissait pas dans les protestations pacifiques dont elle continuait de nous accabler. Bonaparte sentit qu'il fallait parler haut et ferme : il fit notifier à l'Autriche (3 mars 1804) que si elle n'arrêtait pas de suite ses recrutements et ne rappelait pas les troupes qu'elle avait envoyées dans la Souabe et dans le Tyrol, 40,000 hommes allaient passer immédiatement le Rhin. Bientôt, l'on sut que le prince de Stahremberg avait écrit de

Londres qu'on s'attendait dans cette capitale à un renversement prochain de l'autorité consulaire. Un bruit sourd circulait dans toute l'Allemagne, annonçant l'explosion imminente d'un complot qui replongerait la France dans le désordre et l'anarchie. Enfin, l'on se confiait mystérieusement à Berlin que l'Autriche n'avait inondé de troupes le Tyrol et la Souabe qu'afin de se trouver prête à frapper les grands coups, aussitôt qu'elle aurait appris l'assassinat du premier consul. Dès lors, ce qui semblait inexplicable s'éclaircit, et Bonaparte ne douta plus que la cour de Vienne n'eût été mise dans le secret du complot qui venait d'être tramé contre ses jours.

Cependant, intimidée de la menace de la France, l'Autriche semblait hésiter entre l'humiliation d'un pas rétrograde et la crainte d'attirer sur elle un orage prématuré, quand elle apprit que l'heureux consul avait déjoué le complot de Georges Cadoudal et de Pichegru, et mis la main sur tous les conjurés. Alors elle s'empressa de déférer aux sommations de la France, et rappela en toute hâte les 60,000 hommes qu'elle avait rassemblés dans le Tyrol.

La tempête révolutionnaire avait jeté sur le sol anglais beaucoup d'exilés de rangs et d'opinions très diverses, qu'une communauté d'infortune et de haine contre le gouvernement consulaire avait rapprochés et confondus. On remarquait parmi eux, d'abord les princes de la maison de Bourbon, le comte d'Artois, les ducs de Berry et d'Orléans, le prince de Condé et le duc de Bourbon; puis, groupés autour de ces princes, tous ceux qui avaient mieux aimé rester fidèles à la cause

du malheur que d'accepter les bienfaits de la loi d'amnistie; enfin, tous ces proscrits d'un autre ordre qui, après avoir mis leur gloire à servir la Révolution, s'étaient cru la force de la dompter, et qu'elle avait brisés dans son cours impétueux.

Le gouvernement anglais les avait tous conservés sous sa main pendant la paix, afin de les jeter plus tard dans le sein de son ennemi. En effet, au lieu de ne se présenter dans le champ du combat qu'avec des armes loyales, ce gouvernement dégrada son caractère, après la rupture de la paix, en prenant le rôle d'embaucheur et de chef de complots. On le vit prodiguer l'or et l'intrigue pour établir en France un vaste système d'espionnage et de trahison, y encourager les mécontents, solder l'audace fanatique des ennemis du premier consul, et renverser par la révolte et l'assassinat un ordre de choses qu'il désespérait d'abattre par la force des armes. Sous son instigation, il s'ourdit à Londres, dans l'année 1803, une des conspirations les plus vastes et les plus compliquées dont l'histoire ait jamais fait mention.

Trois hommes en conçurent le plan : Georges Cadoudal, Dumouriez et Pichegru.

Georges était ce fougueux Vendéen, dévoué à ses maîtres jusqu'au fanatisme, courageux jusqu'à la témérité et opiniâtre jusqu'au plus fol entêtement.

Dumouriez et Pichegru, ennemis de la Révolution qu'ils avaient trahie après l'avoir conduite à la victoire, doués l'un et l'autre d'une intelligence supérieure et pratique, également fatigués de l'exil et de l'oisiveté,

aspiraient à retrouver dans une restauration bourbonnienne une position, des honneurs et une patrie.

A la suite de ces trois chefs, marchaient en première ligne les affidés de Georges, Léridan, Bouvet de l'Ozier, Picot, Coster, Saint-Victor, tous compromis sans retour dans la cause des Bourbons, habitués, dans la vie aventureuse de la chouannerie, à l'émotion du péril, merveilleux instruments pour frapper, au signal donné, un coup décisif; puis, le général Lajolais, tout dévoué à Pichegru, dont il avait été l'aide de camp; le général Willot; enfin, les amis personnels des princes, MM. de Rivière, Jules et Armand de Polignac.

Les rênes de la police étaient tombées des mains de l'habile et pénétrant Fouché, dans celles de l'honnête Régnier. Bonaparte, qui se défiait de l'esprit intrigant du premier, n'avait pas voulu le laisser à la tête de cette redoutable administration. Il avait disloqué le ministère de la police et en avait fait un annexe du ministère de la justice. L'éloignement de Fouché et la suppression de la police avaient fait comme un vide dans l'État. Le ressort de la puissance publique s'était trouvé affaibli, et les conjurés en avaient profité pour exécuter leur téméraire dessein. Ils comptaient débarquer en France par bandes séparées, s'introduire dans Paris et tuer le premier consul, tandis que d'autres parcourraient la Bretagne et la Normandie, et organiseraient le soulèvement de ces provinces. Le duc de Berry et le comte d'Artois débarqueraient en Bretagne ou en Normandie aussitôt que l'avis leur en serait donné, et prendraient le commandement des insurgés de l'Ouest.

Le gouvernement anglais mit à la disposition des conjurés de l'or, des armes et des navires. Il fit plus; il entra lui-même dans la conspiration, et se chargea de préparer l'insurrection des provinces de l'Est. Transformant en véritables embaucheurs ses agents accrédités à Munich, à Stuttgard, à Cassel et à Hambourg, MM. Dracke, Spencer-Smih, Taylor et de Rumbolt, il leur recommanda de se mettre en rapport avec les émigrés et les mécontents, de pratiquer des intelligences dans nos places de l'Est, de corrompre les garnisons et les corps, et d'y semer la haine du gouvernement consulaire et l'esprit de révolte. Il enjoignit[1] à tous les émigrés de quitter l'Angleterre et de se rendre sur les bords du Rhin, principalement dans le grand-duché de Bade. Ces bandes d'émigrés devaient, si le complot réussissait, entrer en France à main armée, s'emparer de celles des places dont on aurait gagné les chefs, et assurer de ce côté le triomphe de la cause royaliste. Dumouriez se rendit à Hambourg pour diriger de ce point le plan d'invasion. Enfin, soit fatalité à jamais déplorable, soit plutôt que le ministère anglais eût voulu s'assurer un chef tout prêt à diriger le mouvement dans les provinces de l'Est aussitôt que le premier consul serait assassiné, le duc d'Enghien résidait au château d'Ettenheim, distant seulement de quatre lieues du Rhin, dans le grand-duché de Bade.

Les chefs royalistes du complot, aveuglés par l'esprit de parti, grossièrement abusés sur l'état matériel et

[1] Ordre du Conseil privé du 14 janvier 1804.

moral de la France, ne voyaient dans l'autorité consulaire qu'un pouvoir sans racines et sans prestige, et dans Bonaparte qu'un odieux tyran dont le peuple était las : ils se croyaient assez forts pour renverser sa dictature et rétablir les Bourbons. « Tout, disaient-ils, dépendait d'un coup de poignard. Une fois le premier consul abattu, la nation n'aurait plus qu'un désir, celui de s'abriter contre l'anarchie et la terreur dans les bras de ses maîtres légitimes. » Mais Pichegru, mieux instruit de l'état des choses, fit voir à ses complices tout ce que leurs rêves avaient d'insensé et de vide, et déclara que rien n'était possible sans l'appui de l'opposition militaire. Sa raison domina les conseils étroits des royalistes, et il fut décidé que des ouvertures seraient faites au général Moreau. Moreau une fois compromis, on avait l'espoir d'entraîner ses amis et les généraux frondeurs, Macdonald, Lecourbe, Bernadotte, etc.

L'attitude que Moreau avait prise depuis quelque temps autorisait les espérances de Pichegru. Le premier consul, irréprochable dans sa conduite vis-à-vis de ce général, n'avait rien épargné pour s'attacher sincèrement le seul homme qui, par ses talents militaires et son crédit sur l'armée, fût capable de lui faire ombrage. Lorsque Moreau revint d'Allemagne, couvert des lauriers de Hohenlinden, Bonaparte, étouffant en lui tout sentiment de jalousie, s'appliqua, par mille attentions délicates, à rehausser sa gloire. Moreau fut insensible à tout. Il était visible qu'il s'exagérait son importance, et qu'il obéissait à des mouvements secrets d'ambition et d'envie. Il avait une âme indécise et molle que se

disputaient des intérêts contraires. Uni par son mariage à une famille royaliste, il était lié par ses antécédents et ses principes au parti républicain. Au fond, il n'avait le choix qu'entre deux partis : il pouvait rallier autour de lui tout ce que la nation et l'armée comptaient de républicains ardents, jouer le rôle de Pompée, disputer au nouveau César le pouvoir et la popularité, et tenter de rétablir sur les ruines de la dictature l'autorité des assemblées. Un tel dessein était téméraire, l'enjeu terrible; il y allait de sa tête, et aussi du salut de la France: mais enfin l'on conçoit qu'un tel projet pût embraser une âme forte et ambitieuse. L'esprit de Moreau, non moins que sa conscience, recula devant une pareille témérité. Il n'avait ni l'excès d'ambition ni l'audace peu scrupuleuse que comporte le rôle de chef de faction. Dès lors, il ne lui restait plus qu'à subir, comme tous ses compagnons d'armes, l'ascendant de l'homme supérieur qui tenait dans ses mains les destinées de la France. Mais la gloire de Hohenlinden avait obscurci son jugement, et, dans l'alternative qui s'offrait à lui, il ne sut pas choisir. Trop timide pour conspirer, trop vain pour se soumettre, il prit le plus mauvais de tous les partis : il se posa vis-à-vis du chef de l'État en frondeur amer et tracassier, et se laissa égarer dans une voie toute semée de piéges et d'abîmes. Ses démarches, ses paroles, tout, jusqu'à ses gestes, étaient rapportés au premier consul, qui, à son tour, se laissa envahir par la haine et la vengeance. « Si Moreau vient se casser la tête sur les piliers des Tuileries, dit-il un jour, je m'en lave les mains. »

Comme il avait été convenu avec les conjurés, Lajolais se rendit secrètement à Paris, eut avec Moreau des conférences mystérieuses, et lui confia le désir qu'avait Pichegru, son ancien frère d'armes, de confondre dans une sincère réconciliation leur fortune et leurs ressentiments. Soit entraînement de paroles, ou plutôt dessein vague d'exploiter à son profit le complot royaliste, Moreau donna tout au moins des espérances à Lajolais, et les conjurés se jetèrent, tête baissée, dans leur aventureuse entreprise.

Un premier détachement, dont faisait partie Georges Cadoudal, débarqua, au mois d'août 1803, à la falaise de Béville, près de Dieppe. Deux autres suivirent de près, et ce fut un brick anglais de la marine royale, commandé par le capitaine Wrigt, qui les porta sur nos côtes. Lorsqu'ils furent réunis à Paris et qu'il fallut agir, la plus complète divergence éclata parmi eux. Georges, Pichegru et Moreau représentaient trois volontés, trois systèmes complétement distincts.

Tuer Bonaparte, annuler tout ce qu'avait fait la Révolution, restaurer la monarchie absolue et les Bourbons, Georges ne voyait rien en deçà, rien au delà.

Pichegru inclinait au rôle de Monk, et voulait une transaction entre la dynastie légitime et la Révolution.

Enfin Moreau trahit l'ambition d'agir pour son propre compte, et finit par refuser son concours aux royalistes. C'est en revenant d'une entrevue avec ce général que Pichegru dit avec amertume : « Il paraît que ce b.....-là a aussi de l'ambition et qu'il voudrait régner : je lui souhaite beaucoup de succès ; mais, à mon avis,

il n'est pas en état de gouverner la France pendant deux mois. »

Quand Pichegru vit l'appui de Moreau lui échapper, il comprit que tout était perdu. Trop avancé cependant pour reculer, il resta dans Paris, faisant mille efforts pour combiner avec Georges Cadoudal et ses affidés un plan uniforme d'exécution. Mais les conjurés étaient trop nombreux, leur trame trop vaste, trop compliquée pour que la police ne finît pas par en saisir les fils.

Les résidents anglais près les cours électorales, qui avaient dépouillé le noble rôle de ministres de paix pour revêtir celui d'embaucheurs, s'étaient acquittés de leur odieuse mission avec plus de cynisme que d'habileté. Ils furent dupes de leurs machinations. D'adroits espions de la police, parmi lesquels était le fameux Méhé de la Touche, travestis en chefs de comités insurrectionnels et en ardents royalistes, leur dérobèrent leurs secrets, leur plan et leur argent. M. Drake exigeait du fond de son cabinet, avec l'aplomb d'un homme qui se croit déjà le maître du sort de la France, que la place de Besançon lui fût livrée tout d'abord. Ce furent les informations qui lui vinrent de ce côté qui mirent le gouvernement sur la trace de la conjuration de Georges Cadoudal et de Pichegru. On fit d'actives recherches. Un certain nombre d'anciens chouans qui avaient rompu leur ban se trouvaient à Paris. En des temps ordinaires, la police se fût contentée de les surveiller ; rendue à la sévérité par les circonstances, elle mit la main sur eux, les jeta dans les prisons du Temple

et les interrogea. Tous étaient dans la conspiration. Deux d'entre eux, Picot et Lebourgeois, furent impénétrables. Condamnés à mort, leur courage ne se démentit pas, même devant l'échafaud. Mais deux autres n'eurent point la même force d'âme ; le cœur faillit à Querelle, et il révéla tout. Bouvet de l'Ozier essaya de se détruire dans sa prison. On le sauva à temps, et on lui arracha ses secrets. Le lendemain du jour où Bouvet de l'Ozier avait parlé, le 15 février, Moreau fut arrêté et conduit au Temple. Le gouvernement prit des mesures terribles pour ne laisser échapper aucun des conjurés. Il déclara leur recèlement crime contre la sûreté de l'État et punissable de mort, suspendit le jugement par jury et déféra à des tribunaux exceptionnels les crimes de cette nature.

Les indices recueillis par la police consulaire annonçaient comme prochain un quatrième et dernier débarquement qui devait s'effectuer, ainsi que les autres, à la falaise de Béville. Le duc de Berry, assurait-on, en faisait partie. Savary qui commandait la gendarmerie d'élite, fut envoyé déguisé sur la côte pour attirer le prince par de faux signaux, et s'emparer de sa personne. Le bâtiment anglais qui le portait parut en vue de la falaise ; mais la mer était fort agitée : des signaux partis de la côte avertirent le capitaine de ne point aborder. Il louvoya quelque temps et puis ensuite disparut.

A Paris, on s'empara successivement de tous les conjurés, d'abord de Lajolais, de Rolland et de Troche, qui tous confirmèrent par leurs révélations celles de Que-

relle et de Bouvet de l'Ozier; puis de Pichegru, qui fut pris le 26 février, dans la rue Chabannais au milieu de la nuit, trahi par un ami qui le livra pour 100,000 fr.; enfin de Georges Cadoudal qui fut reconnu et arrêté dans un cabriolet de place, deux jours après Pichegru. Les autres conjurés furent saisis, les uns à Paris ou dans les environs, les autres en Normandie.

Interrogé sur les motifs qui l'avaient conduit en France, Pichegru nia tout et déclara n'avoir cédé qu'au désir de revoir sa patrie. Georges, dont la position était plus franche, comme les passions, avoua hautement qu'il était venu à Paris, de concert avec les princes français, pour tuer le premier consul et rétablir les Bourbons: impénétrable d'ailleurs sur ses liaisons avec Pichegru et Moreau, et résigné comme un vaincu qui a joué sa tête contre son ennemi et qui l'a perdue.

Quant à Moreau qui s'était laissé compromettre dans le complot plutôt qu'il n'y avait trempé, sa position était cruelle. Tout nier était impossible en présence des aveux de Bouvet de l'Ozier et de Lajolais; tout révéler était une infamie; il sauvait sa tête, mais il perdait l'honneur : affreuse alternative pour le héros de Hohenlinden que celle de passer pour un conspirateur ou un délateur. On eût dit qu'il s'était plu à orner par sa défaite et sa honte le triomphe de son ennemi.

Il crut échapper au double danger qui le pressait en écrivant directement au premier consul. Il avoua que des propositions lui avaient été faites personnellement au nom des princes français; puis il s'empressa d'ajouter

que la délation lui faisait horreur, surtout à l'égard de personnes avec lesquelles il avait été lié autrefois d'amitié ; désignant ainsi, sans le nommer, Pichegru. Enfin, il humilia sa fierté jusqu'à implorer l'indulgence de celui dont il s'était fait, pendant trois ans, le censeur amer et le rival. Bonaparte avait résolu d'abattre dans Moreau l'opposition militaire: la haine et la guerre étaient entre ces deux hommes ; il fallait que l'un des deux disparût de la scène par la mort ou l'exil. Le premier consul, au lieu de recevoir comme un secret l'aveu de son prisonnier, envoya la lettre au grand-juge Régnier et elle devint la pièce principale du procès qui allait se juger.

Il entrait dans les calculs de Bonaparte d'émouvoir profondément les esprits: le succès passa ses espérances. Au comble de la puissance, n'ayant plus qu'à vouloir pour relever le trône et s'y asseoir, il était l'idole aux pieds de laquelle la tourbe des flatteurs et des ambitieux venait brûler l'encens. Cette fois pourtant l'adulation n'inspira pas seule les discours qui lui furent adressés de toutes parts, et les corps de l'État, en le félicitant, ne furent que les interprètes des sentiments de la France entière. Elle lui rendait en admiration et en amour la gloire et la grandeur qu'il lui avait données.

Pourquoi un acte de déplorable violence vint-il tout à coup glacer ces transports et altérer l'auréole qui entourait cette tête puissante ?

Deux domestiques de Georges, interrogés sur les relations de leur maître, avaient déclaré que, dans plusieurs

réunions de conjurés, il s'était trouvé présent un personnage de haute taille dont ils ignoraient le nom, mais qui devait être d'un rang supérieur ; car non-seulement Georges, mais MM. de Rivière et de Polignac se tenaient vis-à-vis de lui dans une attitude de déférence et de respect. Quel était ce personnage? Était-ce un prince de la maison de Bourbon?

Le signalement donné par les domestiques de Georges ne pouvait s'adapter à la personne d'aucun des membres de cette famille réunis à Londres ; mais, à la rigueur, il pouvait s'appliquer à la personne du duc d'Enghien. C'est alors qu'un premier soupçon, soupçon fatal, envahit la pensée du premier consul.

Un fait auquel il n'avait d'abord accordé qu'une légère attention reçut de la circonstance une extrême gravité. Dans les derniers jours de janvier, alors que Georges et Pichegru méditaient dans Paris sur les moyens de l'assassiner, le comte Louis de Cobentzl, à la prière du chevalier Stuart, chargé d'affaires d'Angleterre à Vienne, avait pressenti notre ambassadeur en cette même cour *sur la possibilité d'obtenir un passe-port pour le duc d'Enghien*, *qui*, disait-il, *avait le désir de passer par la France pour retourner à Londres auprès de sa famille*. Fort surpris d'une telle insinuation, M. de Champagny répondit que la France n'était pas la route pour se rendre d'Ettenheim à Londres[1]. Pourquoi cette demande de passe-port? Ne serait-ce pas que les cours de Londres et de Vienne se seraient concertées pour faci-

[1] Correspondance de M. de Champagny, fin de janvier 1805.

liter au duc d'Enghien les moyens de se trouver en France avec un titre légal, et de s'aboucher avec les conjurés ?

Avant de prendre un parti, le premier consul voulut s'assurer d'une manière précise quelles étaient les habitudes et les relations du prince. En conséquence, un officier de gendarmerie fut dépêché dans le plus grand secret à Ettenheim, afin de recueillir tous les renseignements qu'on désirait obtenir. Soit préventions conçues d'avance, soit légèreté d'examen, cet officier fit un rapport accablant contre le duc d'Enghien. « La vie de ce prince, si calme en apparence, avait des parties mystérieuses qui donnaient prise aux plus sévères interprétations. Il faisait de fréquentes absences qui duraient quelquefois dix jours, temps plus que suffisant pour qu'il vînt s'aboucher à Paris avec les conjurés et qu'il retournât à Ettenheim. On avait la certitude qu'il s'était plus d'une fois introduit dans la place de Strasbourg, sans doute pour y tramer de dangereuses intrigues. Il était en relations permanentes avec le comité d'émigrés établi au château de la baronne de Reich, à Offenbourg, et, parmi ceux qui l'assistaient de leurs conseils, se trouvait le fameux Dumouriez. »

La plupart de ces informations portaient à faux. Le duc d'Enghien n'était point venu à Paris. Le personnage désigné par les domestiques de Georges n'était autre que Pichegru, comme on le sut plus tard. Les apparitions du prince à Strasbourg étaient un fait trop douteux pour devenir un élément d'accusation. Enfin, il n'était pas vrai que Dumouriez fût à Ettenheim. C'était

un émigré, M. de Thumery, dont le nom, mal prononcé, fut pris pour celui de Dumouriez.

Le rapport de l'officier envoyé à Ettenheim produisit sur l'esprit du premier consul une impression décisive et funeste. Tous ses doutes s'éclaircirent aussitôt ; ce qui n'était la veille encore que soupçon devint certitude, conviction. « Le duc d'Enghien n'était pas à Ettenheim pour faire l'amour et chasser, mais pour conspirer ; il était partie active dans le complot de Georges ; c'était lui qui, après l'assassinat du chef de l'État, devait se mettre à la tête des émigrés dont l'Angleterre avait inondé les bords du Rhin ; il était l'avant-garde de la coalition européenne. Tout donnait à penser que l'Autriche était dans le secret de la conspiration. N'était-ce pas dans la prévision d'une contre-révolution imminente en France qu'elle avait rassemblé 60,000 hommes dans le Tyrol, lorsqu'elle n'était menacée par personne? Dans cette conjuration, dont le vaste réseau enveloppait la moitié de l'Europe, où figuraient non plus seulement d'obscurs fanatiques, mais des princes, des têtes couronnées, de puissants empires, était-il admissible que le duc d'Enghien demeurât innocemment étranger aux projets de sa famille? N'était-il plus ce prince ardent et brave qui naguère avait conduit en personne la trame dans laquelle Pichegru avait perdu sa fortune militaire, sa popularité et l'honneur?

« Le duc d'Enghien était donc coupable, coupable au même titre que Georges, Pichegru et tous les autres. Ce n'était pas seulement la vie du chef de l'État qui était en péril ; c'était la France que l'Angleterre et l'Autriche

voulaient abattre et peut-être détruire. Il fallait un grand, un terrible exemple. Les Bourbons voulaient la mort du premier consul, le premier consul à son tour les terrifierait en frappant un des leurs, et pour cela il n'avait qu'à étendre le bras. Dans cette partie sanglante dont le prix était la couronne de France, les chances devaient être égales, tête pour tête, le sang pour le sang : on rentrait dans la loi naturelle. »

Telles furent certainement les pensées de colère et de vengeance qui s'emparèrent de Bonaparte et qui le poussèrent à prendre pour victime l'infortuné duc d'Enghien. On a été chercher dans un ordre de passions et d'idées différentes les mobiles qui ont dirigé son bras? On a dit, et aujourd'hui encore on répète qu'il a obéi à un froid calcul, qu'il s'est dit : « Un parti me prête l'intention de jouer le rôle de Monck; donnons un gage sanglant à la Révolution; jetons-lui la tête du duc d'Enghien : que le sang de ce prince soit entre moi et le prétendant.» Mais n'était-il pas au moment de se couronner empereur? Pouvait-il donner un gage plus éclatant de sa résolution de ne jamais pactiser avec les Bourbons?

Tout plein de l'émotion que lui a causée le récit de l'officier envoyé à Ettenheim, il appelle le conseiller d'État Réal, chargé spécialement de suivre l'instruction du complot de Georges, et lui dit : « Eh bien, monsieur Réal, vous ne me dites pas que le duc d'Enghien est à quatre lieues de ma frontière, organisant des complots militaires? Suis-je donc un chien qu'on peut assommer dans la rue, tandis que mes meurtriers sont des têtes sacrées? On m'attaque au corps : je rendrai guerre pour

guerre. » Puis, interpellant M. de Talleyrand : « Que fait donc M. Massias à Carlsrhue, lorsque des rassemblements armés de nos ennemis se forment à Ettenheim? Je saurai punir leurs complots, et la tête du coupable m'en fera justice. — J'ose espérer, dit Cambacérès, que si un tel personnage était en votre pouvoir, la rigueur n'irait pas jusqu'à ce point. — Que dites-vous, répliqua le premier consul, le mesurant de la tête aux pieds; sachez que je ne veux pas ménager ceux qui m'envoient des assassins [1]. »

Deux missions sont aussitôt données, l'une à Ordenner, l'autre à Caulaincourt. Ordenner se rendra à Strasbourg, passera le Rhin à la tête de 300 dragons, cernera le château d'Ettenheim, se saisira du duc d'Enghien, et l'amènera à Strasbourg. Caulaincourt adressera, de cette dernière ville, au grand-duc de Bade la demande officielle d'extradition du prince, et exigera la dispersion des émigrés d'Offenbourg. Ce fut M. de Talleyrand qui lut en plein conseil les motifs qui avaient déterminé l'arrestation du prince : ce fut lui qui rédigea et envoya à M. Massias les instructions destinées à expliquer la violation du territoire badois, et certes, lorsqu'il donnait son approbation à un tel acte, il en connaissait bien la terrible portée.

Les ordres du premier consul furent exécutés avec une rigueur ponctuelle. Le duc d'Enghien fut arrêté à Ettenheim dans la nuit du 15 au 16 mars, conduit d'abord à Strasbourg, puis à Vincennes, où il arriva le

[1] On dit même que ces mots lui échappèrent : *Vous êtes devenu bien avare du sang des Bourbons.*

20 mars à cinq heures du soir, et traduit immédiatement devant une commission militaire composée des colonels des régiments présents dans cette capitale.

L'attitude du prince, son langage dans ce moment affreux furent nobles et dignes. Aux questions qui lui furent adressées, il répondit qu'il avait émigré en 1789 avec les princes de sa famille, et qu'il avait porté les armes contre la République, d'abord comme volontaire, puis comme commandant l'avant-garde de l'armée de Condé. Il se récria avec une extrême véhémence contre la pensée qu'on pût le croire coupable d'avoir trempé dans le complot de Georges Cadoudal, et se défendit d'avoir jamais connu Pichegru. « Il ne connaissait pas davantage le général Dumouriez. Il était toujours à la solde de l'Angleterre, dont il recevait par mois 150 guinées, et c'était son unique moyen d'existence. » Il avoua franchement qu'il désirait avoir du service dans la nouvelle guerre que l'Angleterre faisait à la France. » Le président lui ayant fait sentir combien, dans sa position, une telle parole avait de gravité, il avoua fièrement qu'il avait soutenu les droits de sa famille, et qu'un Condé ne pouvait jamais rentrer en France que les armes à la main. « Ma naissance, mes opinions, dit-il, me rendent à jamais l'ennemi de votre gouvernement. » Il dit encore ces mots qui achevèrent de le perdre : « J'avais demandé à l'Angleterre du service dans ses armées, et elle m'avait fait répondre qu'elle ne pouvait m'en donner, *mais que j'eusse à rester sur le Rhin, où j'aurais incessamment un rôle à jouer, et j'attendais.* »

Avant de signer le procès-verbal qui lui fut présenté

par le major Dautancourt, il écrivit ces lignes touchantes : « Je fais avec instance la demande d'une audience particulière du premier consul : mon nom, mon rang, ma façon de penser et l'horreur de ma situation, me font espérer qu'il ne me refusera pas ma demande.»

Après l'interrogatoire, il était environ deux heures du matin, le prince fut reconduit dans sa prison où, épuisé par la fatigue et l'émotion, il s'endormit d'un profond sommeil. Alors le colonel Hullin recueillit les voix de la commission, dont la présidence lui était confiée, ce terrible mandat ayant été décliné avec la plus noble fermeté par le colonel de Préval. A l'unanimité, la commission déclara le duc d'Enghien coupable d'avoir porté les armes contre la France, de s'être mis à la tête d'un rassemblement d'émigrés français, soldés et formés sur la frontière de France, et d'avoir été un des fauteurs et complices de la conspiration tramée contre la vie du premier consul. Comme tel, il fut condamné à mort.

Quelque effort que l'on fasse pour affaiblir l'odieux d'un tel jugement, il est impossible de ne pas y voir un acte, sinon de servilité et de bassesse, du moins de violence et de passion. Loin de nous l'intention d'atténuer la faute de Bonaparte en aggravant celle du tribunal : mais il est évident que le premier consul a été trompé par de faux rapports, égaré par de funestes convictions, poussé par un mouvement aveugle de vengeance et de colère, tandis que les hommes appelés à prononcer sur le sort du prévenu étaient calmes et froids ; la vengeance n'était point dans leur cœur, elle ne troublait pas leur jugement ; ils étaient investis d'une mission terrible et

sacrée; ils n'étaient plus à la tête de leurs régiments, nstruments passifs de la discipline militaire; ils avaient à prononcer sur la vie d'un homme, d'un prince; en un mot, ils étaient juges.

Le duc d'Enghien était-il personnellement initié à la conspiration de Georges? y avait-il un rôle désigné et accepté par lui? Tout le fait croire : mais ce n'est point sur des présomptions plus ou moins fondées, c'est sur des témoignages dignes de foi, irrécusables, qu'un tribunal prononce sur la vie d'un accusé. Ces témoignages nous les cherchons vainement. Est-ce comme émigré ayant porté les armes contre la France et étant à la solde de l'Angleterre qu'il a été condamné? Mais les lois ne pouvaient l'atteindre puisqu'il reposait tranquille, à l'abri des traités et du droit des gens, sur un territoire neutre : d'ailleurs, il ne pouvait être assimilé à un émigré ordinaire; il combattait pour l'héritage de ses aïeux, pour la restauration de sa maison. Est-ce comme complice de Georges et de Pichegru? Mais où sont les preuves matérielles, saisissantes de sa complicité; il n'y a point de témoins, il n'y a point de pièces.

Le prince avait sollicité une audience du premier consul; le tribunal n'avait pas le pouvoir d'y faire droit : l'arrêt une fois rendu, sa mission était terminée. Une autre commençait, celle du colonel de la gendarmerie d'élite, Savary, chargé de faire exécuter la sentence. Cependant un des juges, le colonel Barrois, demanda, dit-on, qu'il fût sursis à l'exécution : sa voix ne trouva point d'écho.

D'après les termes rigoureux de la loi, l'exécution

devait avoir lieu dans les vingt-quatre heures qui suivraient le prononcé de l'arrêt. Un peu avant six heures du matin, quatre heures seulement après le jugement, le prince fut tiré de son sommeil par le commandant de Vincennes, Harrel, qui lui ordonna de le suivre. En descendant l'escalier tortueux qui conduit dans les fossés du château, le prince fut saisi d'un mouvement d'effroi : « Où me conduisez-vous ? dit-il d'une voix émue ; suis-je donc condamné à être enseveli dans un tombeau vivant ? — Monsieur, prenez courage, « lui répondit avec attendrissement le soldat qui guidait ses pas. Descendu dans le fossé, sa vue s'arrêta sur une compagnie de gendarmerie d'élite rangée sous les armes. Alors il devina son sort, et rassemblant tout son courage, il entendit avec fermeté la lecture de sa sentence, s'agenouilla, fit une courte prière, se releva aussitôt, repoussa le mouchoir destiné à lui bander les yeux, et reçut la mort avec un courage mâle et résigné.

En frappant le duc d'Enghien, Bonaparte est sorti pour la première fois de ce système de force intelligente et contenue qui avait fait sa gloire depuis quatre ans : il a refroidi l'enthousiasme des esprits pour sa personne, et porté à sa puissance d'opinion une profonde atteinte. Si la France l'avait mis à sa tête, c'est qu'elle lui avait reconnu un génie supérieur et un grand cœur. Sa conscience lui commandait de se montrer magnanime envers le dernier des Condés. Chargé comme magistrat suprême de veiller au maintien de la morale publique, il devait à son pays l'exemple du respect des lois éternelles de la justice, et ce sentiment

devait parler plus haut dans son âme que celui de sa conservation personnelle.

A l'étranger, l'impression produite par la catastrophe de Vincennes fut douloureuse et bien funeste au chef de la France. Le duc d'Enghien était de race royale : toutes les maisons souveraines se regardèrent comme atteintes dans sa personne. Les femmes surtout s'émurent profondément au récit de cette grande infortune, et dans toutes les cours leurs lamentations ne contribuèrent que trop à irriter les esprits contre le premier consul. La politique et les convenances eurent beau comprimer chez nos alliés toute émotion extérieure : la douleur, pour être contenue, n'en fut pas moins amère.

A Berlin où le langage est libre, où l'on n'attend pas, comme ailleurs, que le souverain donne le signal des pleurs ou de la joie, il y eut un cri général de blâme. Déjà, en apprenant que le duc d'Enghien avait été enlevé à Ettenheim, on s'était révolté contre cette violation du droit des gens. « Ce prince, disait-on, était devenu étranger à la France dans l'asile que lui accordait un souverain indépendant. Son arrestation sur le territoire neutre de Bade était un sanglant affront pour toute la confédération. La Prusse se devait à elle-même de réclamer contre un tel attentat. » Mais lorsque, quelques jours plus tard, un courrier vint annoncer que le malheureux prince avait été fusillé dans les fossés de Vincennes, les sentiments éclatèrent à la ville comme à la cour avec une extrême énergie. La faction anglaise ne sut que trop bien exploiter ce mouvement de la pitié

publique, et le résident anglais, Jackson, redoubla dans son langage de violence et d'amertume. « Il comptait bien, dit-il, que tout le continent allait prendre les armes pour venger le crime dont venait de se souiller le chef de la France. »

L'émotion publique avait gagné la cour, et Frédéric-Guillaume, que sa modération naturelle éloignait de toutes mesures violentes, y céda comme les autres. La reine et les princesses laissèrent éclater leur émotion au delà de ce que permettait la prudence, et des larmes coulèrent publiquement.

La nouvelle du tragique événement de Vincennes était survenue au milieu des négociations relatives à un projet d'alliance entre la France et la Prusse. Le premier consul venait de soumettre au cabinet de Berlin un nouveau contre-projet[1] qui, sur tous les points essentiels, sauf un seul, se rapprochait du projet prussien. Il consentait à évacuer le bailliage de Ritzbuttel et le port de Cuxhaven, à rappeler ses troupes des bords de l'Elbe et du Weser, à réduire à 6,000 hommes le nombre de ses troupes dans le Hanovre, et à faire rentrer incessamment le reste sur le territoire de la République. Pour prix de ces engagements, la Prusse confirmerait le *status præsens* de l'Europe, et garantirait que la France ne serait point attaquée dans le nord de l'Allemagne. Un traité ainsi rédigé eût été presque une alliance défensive. Mais le roi, décidé à rompre une négociation qui lui pesait, se réfugia pour ainsi dire

[1] 13 mars 1804.

derrière le torrent de l'opinion pour échapper aux étreintes du premier consul. Sa crainte étant surtout de dépendre, il retomba avec une sorte de délices dans son isolement et dans son apathie. Toutefois, il s'abstint personnellement de toute parole irritante, et fit dire à Paris que la négociation était moins rompue qu'ajournée.

Mais le coup avait porté plus haut qu'il ne l'avait pensé. Bonaparte, qui avait des intelligences secrètes dans toutes les cours, sut avec quelle liberté on avait parlé de sa personne autour du roi, et il en fut extrêmement blessé. Il ne le fut pas moins de l'inutilité de ses avances et des motifs qui avaient servi de voies de retraite à ce prince. « Les déterminations de la Prusse, écrivit M. de Tallyerand à M. de La Forest, le 21 avril, ont pu donner ici quelques regrets, mais elles n'y ont pas causé de surprise. Puis donc que la Prusse ne veut point étendre son avenir, et qu'aux chances avantageuses que lui présente une alliance avec nous, elle préfère son oisive neutralité, demeurons réciproquement où nous en étions. On dit à Berlin qu'il sera toujours temps de se rapprocher davantage : cela n'est peut-être pas exact... »

Bonaparte savait que le moyen le plus sûr de ramener à lui Frédéric-Guillaume était de paraître le dédaigner : il lui montra tout à coup la plus grande froideur, et, autant par dépit que par calcul, il ferma les dernières issues par lesquelles s'écoulaient les produits du nord de l'Allemagne. Le 21 avril, il fit occuper les États du duc d'Aremberg. Par cette mesure, il interdit à la

Prusse la navigation de canaux qui, à défaut de l'Elbe et du Weser, servaient aux besoins de son commerce intérieur. Elle voulut réclamer. Le temps des condescendances était passé : aucune attention ne fut donnée à ses plaintes. Bonaparte alla plus loin. Comme l'attitude que venait de prendre la Russie, à l'occasion de l'événement d'Ettenheim, laissait craindre qu'elle n'eût déjà pris des engagements avec l'Angleterre, il fit déclarer au cabinet de Berlin (17 mai) « que l'exaspération vraie ou simulée que montrait la Russie ne lui permettait pas de rester sans précautions ; qu'elle parlait d'envoyer des troupes à travers les États prussiens pour se rendre dans le Hanovre ; qu'en conséquence, il se trouvait dans l'obligation d'augmenter de 25,000 hommes les forces qu'il entretenait déjà dans l'électorat, à moins *que la Prusse ne lui garantît formellement qu'en aucun cas, elle n'accorderait passage sur son territoire à une armée russe.* »

Il ne tarda pas à se convaincre qu'en frappant fort, il avait frappé juste. La communication qui venait d'être faite au cabinet de Berlin révélait une altération grave dans nos dispositions. Il y régnait un ton solennel et décidé qui n'était pas celui de la confiance. Frédéric-Guillaume, qui avait le faible d'être l'ami de tout le monde, fut plus troublé que jamais ; il n'eut plus de repos qu'il n'eût reconquis l'amitié du chef de la France. Il commença par accorder la garantie qui lui était demandée. Il savait bien qu'il allait mécontenter la Russie ; mais la puissance qui menaçait était toujours celle qu'il écoutait. Il prit donc l'engagement, par une convention

qui fut signée le 1er juin 1804, de fermer le passage à travers le nord de l'Allemagne aux troupes qui seraient dirigées contre la France Mais il y mit pour condition que les troupes françaises ne seraient pas augmentées dans le pays d'Hanovre, et qu'on ne ferait point peser la guerre sur les États neutres de cette partie de l'Empire. La garantie comprenait la Poméranie suédoise, le Holstein danois, les États d'Oldembourg, de Mecklembourg, les villes hanséatiques, ainsi que les provinces prussiennes détachées du corps de la monarchie, comme Bareuth, Anspach, etc. Certainement dans la pensée du cabinet prussien, le Hanovre n'était point compris dans cette ligne de neutralité, et il restait accessible par la mer aux entreprises des Anglais.

Le roi ne s'arrêta pas à cette concession. Le premier consul lui avait fait connaître confidentiellement son projet de rétablir dans sa personne l'hérédité monarchique. Il ne vint pas dans la pensée de Frédéric-Guillaume de faire attendre son adhésion ; il se hâta de la donner, et il la donna sans condition.

Impatient d'effacer jusqu'aux dernières traces du passé, il poussa l'empressement jusqu'à dévoiler au premier consul les mystérieuses intrigues par lesquelles la Russie s'était efforcée après la rupture du traité d'Amiens, et s'efforçait encore aujourd'hui, de l'entraîner dans une guerre contre la France. « Le roi, dit M. d'Haugwitz, savait que son immobilité paralyserait tout, et il n'avait pas hésité à tout paralyser. Il avait fait plus : il avait prêché la confiance que l'on devait avoir dans la modération du premier consul ; et s'il

n'avait pas réussi à amortir les passions, du moins avait-il été assez heureux pour en arrêter l'explosion. Il avait calmé le Danemark, contenu la Suède, découragé la Russie. Dans ce moment même, les agitateurs s'emparaient d'incidents nouveaux (la mort du duc d'Enghien), pour former une nouvelle coalition sur le continent. Cette conduite franche et loyale, Sa Majesté ne l'avait pas tenue pour s'en faire un mérite auprès de la France, mais parce qu'elle estimait que tel était son devoir : si elle en parlait en ce moment, c'était pour que le premier consul trouvât dans des procédés si loyaux des motifs de plus de se confier à sa droiture et à la sincérité de ses déclarations. »

A tous ces témoignages d'amitié, Frédéric-Guillaume en ajouta un dernier plus expressif que tous les autres. L'empereur Alexandre, comme nous le dirons tout à l'heure, avait protesté à la Diète de Ratisbonne contre la violation du territoire de Bade; le ministre de Prusse à la Diète reçut l'ordre d'insister pour que l'assemblée passât à l'ordre du jour sur la note offensante de la Russie.

Lorsque les faveurs se pressent l'une sur l'autre, elles atteignent rarement le but qu'on se propose. Au lieu de provoquer l'attachement de la puissance à laquelle on se prodigue, on ne s'attire que sa pitié : on croit lui donner la mesure de sa complaisance; on ne lui donne que celle de sa faiblesse. C'est un vice de notre orgueilleuse nature que cette disposition incurable à nous exagérer notre importance et notre force, et notre cœur a besoin d'être contenu et limité par les

droits et l'action de nos semblables. Cela est vrai surtout des États dans leurs rapports entre eux. Les sentiments délicats et modestes, l'abnégation et le dévouement, sont des vertus sans valeur auprès des gouvernements, et il est bien rare qu'ils n'en abusent. Le premier consul avait pu croire jusque-là que les hésitations du roi venaient de son extrême prudence : il fut convaincu désormais qu'elles avaient leur source dans un caractère timoré, et qu'il ne savait pas résister à une menace faite à propos. En cela, certainement, il s'exagéra la faiblesse de ce prince. Frédéric-Guillaume avait une répugnance invincible pour les partis violents; mais il avait une fermeté négative qui allait jusqu'à l'obstination.

A Vienne où nous ne comptions que des ennemis, on fut atterré en apprenant le dénoûment de la conspiration de Georges et la mort du duc d'Enghien ; l'empereur, l'impératrice, les archiduchesses s'affligèrent de cet événement comme d'un malheur arrivé à leur propre maison ; mais ils mirent bien plus d'art à dissimuler leur douleur qu'on n'en avait mis à Berlin. Tout resta concentré dans l'intimité de la famille impériale ; et le premier mouvement d'émotion passé, la cour, ainsi que la haute société, habituée à consulter en tout le visage du maître, reprit sa contenance accoutumée. L'ambassadeur d'Autriche à Paris, le comte Philippe de Cobentzl, n'hésita pas à déclarer, en présence du premier consul, qu'il y avait des circonstances qui obligeaient un gouvernement à prendre pour sa sûreté des mesures que les autres gouvernements

devaient s'abstenir de juger. La trame était rompue, l'occasion manquée ; l'Autriche rappela, comme nous l'avons dit, ses troupes du Tyrol, contremanda tous ses armements, rentra dans sa torpeur accoutumée, et attendit.

Il n'en fut pas de même à Saint-Pétersbourg. Là, ce fut la cour, ce fut l'impératrice-mère, qui prirent l'initiative des plaintes et des lamentations sur l'arrestation et la mort du duc d'Enghien. Soit émotion véritable, soit qu'il n'ait fait que céder aux excitations de sa mère, ou enfin qu'il ait voulu saisir un prétexte pour rompre avec la France, l'empereur Alexandre, au récit de la catastrophe de Vincennes, s'abandonna à un mouvement de sensibilité très exaltée, et fit une chose calculée pour jeter le trouble et l'amertume dans le cœur du premier consul. Il prit le deuil et le fit prendre à toute sa cour, ainsi qu'à ses agents diplomatiques. Il alla plus loin encore; il chargea M. d'Oubril de déclarer au gouvernement consulaire[1] « qu'il avait appris avec autant d'étonnement que de douleur l'événement qui s'était passé à Ettenheim, les circonstances qui l'avaient accompagné, et le résultat affligeant qui s'en était suivi. S. M. I., ajoutait le chargé d'affaires de Russie, n'y trouve malheureusement qu'une violation aussi gratuite qu'elle est manifeste du droit des gens et du territoire neutre, violation dont il est difficile de calculer les conséquences. Une démarche allait être faite à Ratisbonne par Sa Majesté l'empereur, garant

[1] Note du 30 avril, 12 mai.

de la paix de Teschen, et elle espérait qu'il serait fait droit, de la part de la France, aux demandes du corps germanique. »

En effet, par une note du 7 mai, le ministre de Russie à la Diète protesta, au nom de son maître, contre la violation du territoire badois, comme attentatoire au repos et à la sûreté de l'Allemagne.

Ainsi, l'empereur Alexandre se faisait hautement l'interprète de la douleur publique; il traduisait le chef de la France à la barre de l'Europe, appelait l'anathème sur sa tête, et s'efforçait de soulever contre lui tout le corps germanique. Appartenait-il donc à la Russie qui n'était point membre de l'Empire, de poursuivre la réparation d'un tort fait à l'Empire, lorsque l'électeur de Bade ne se plaignait point, lorsque le chef de l'Empire lui-même gardait sur l'affaire d'Ettenheim le plus profond silence? Cette prétention du czar à se poser en redresseur de torts qui ne le touchaient point avait été trouvée fort étrange même à Berlin, où certes l'on n'avait pas été insensible aux tristes événements qui venaient de se passer. « Il était contraire à tous les usages reçus, disait M. de Hardenberg[1], que le garant intervînt sans être appelé par les parties garanties. » C'est que la Russie mettait une extrême ambition jusque dans l'étalage de sa douleur. Il y avait une chose qui l'irritait bien plus que la violation du territoire badois; c'était l'ascendant que la France avait pris sur les cours électorales; c'était cet

[1] Dépêche de M. de La Forest, 12 mai 1804.

ascendant qu'elle était désespérée d'avoir concouru à fonder, et qu'elle brûlait aujourd'hui de détruire.

Le roi de Suède, déjà atteint de la maladie mentale qui l'a conduit à la perte de sa couronne, saisit l'occasion pour faire du bruit et signaler sa haine contre la France; il prit le deuil à l'imitation de l'empereur de Russie, et chargea son ministre à Ratisbonne d'appuyer la démarche insultante de ce prince.

Dans cette triste circonstance, l'empereur Alexandre était sorti de toutes les bornes de la modération. La vengeance la plus raffinée, la haine la plus intense n'aurait pu imaginer un outrage plus sanglant que celui qu'il venait de faire au chef de la France. Le dard pénétra jusqu'au fond du cœur de Bonaparte, et il y causa une douleur cruelle. Mais l'affront ne resta pas sans réponse, et elle fut anssi incisive, aussi poignante que l'avait été la provocation. Ce n'est plus à l'empereur de Russie qu'il s'adresse; c'est au confident de Pahlen, au prince qui a reçu la couronne des mains des assassins de son père. « Si Sa Majesté l'empereur de Russie veut recommencer la guerre, écrit M. de Talleyrand à M. d'Oubril, le 14 mai, à quoi servent de vains prétextes, et pourquoi ne pas agir ouvertement? Quelque profonde que fût la douleur que ressentirait le premier consul du renouvellement des hostilités, il ne reconnait sur la terre personne qui puisse intimider la France, personne qu'il veuille laisser intervenir dans les affaires intérieures du pays.

« *La plainte que la Russie élève aujourd'hui conduit à demander si, lorsque l'Angleterre médita l'assassinat de*

Paul I[er]*, on eût eu connaissance que les auteurs du complot se trouvaient à une lieue des frontières, on n'eût pas été empressé de les faire saisir.* »

Cependant l'issue qu'aurait la démarche de la Russie près la diète de Ratisbonne dépendait entièrement du parti que prendrait l'empereur d'Allemagne dans cette délicate affaire. M. de Champagny eut l'ordre de s'en expliquer avec le cabinet de Vienne[1]. Il demanda si, dans le cas où le grand-duc de Bade proposerait à la diète de passer à l'ordre du jour sur toutes les notes et déclarations de la Russie, touchant l'affaire d'Ettenheim, le chef de l'Empire consentirait à appuyer cette mesure conciliatrice. Certes, il dut en coûter beaucoup au premier consul de se présenter devant la cour de Vienne dans l'attitude d'un suppliant, car c'était l'esprit le plus rebelle à ces sortes d'abaissements.

L'Autriche se trouva dans une situation fort délicate. Déférer à la prière de la France, c'était blesser la Russie, et donner une solution presque ridicule à une démarche dont l'éclat avait retenti partout. Refuser, c'était contraindre le premier consul à comparaître en quelque sorte devant le tribunal de la diète, et l'exposer à un affront public. Elle crut trouver un biais pour ménager tout le monde. Elle se refusa à étouffer la discussion, et émit le vœu qu'il fût demandé à la France une déclaration rassurante pour tous les gouvernements : seulement, par égard pour Bonaparte, François II fit cette démarche à la diète non comme chef de l'Empire,

[1] Dépêche de M. de Talleyrand à M. de Champagny, 3 mai 1804.

mais comme électeur de Bohême et archiduc d'Autriche. La cour de Vienne poussa la complaisance jusqu'à fournir elle-même au premier consul le thème de sa déclaration. « Il dirait que les événements du 15 mars avaient été déterminés par des motifs graves et importants qu'il ne pouvait faire connaître ; qu'il les dévoilerait lorsqu'il le pourrait sans inconvénient. » Un esprit aussi fier que celui du premier consul ne pouvait condescendre à une pareille transaction.

La cour de Vienne, par sa proposition, ne réussit qu'à déplaire à la Russie et à la France : à la première, qui poursuivait une réparation complète ; à la seconde, qui était bien résolue de n'en donner aucune. Grâce à l'influence toute-puissante que nous exercions sur la cour de Carlsruhe, et à la crainte qu'avait l'Autriche de provoquer une rupture prématurée, l'affaire fut étouffée. A notre prière, le grand-duc de Bade proposa, le 10 juillet, qu'il ne fût donné aucune suite à la demande de la Russie. Les ministres d'Autriche et de Prusse réclamèrent l'ajournement ; les vacances de la diète arrivèrent ; et la proposition, n'étant pas suffisamment soutenue, tomba d'elle-même.

Le premier consul sortit ulcéré de cette douloureuse négociation. Il demeura convaincu que si le cabinet de Vienne n'avait pas été initié à tous les mystères du complot tramé contre ses jours, il en avait su assez pour avoir conçu des espérances, bâti des projets et s'être mis en mesure de profiter de sa mort. Il ne lui pardonna pas d'avoir dissimulé des desseins si perfides sous des dehors si pacifiques. Il commença à se persuader que

les cajoleries dont il était l'objet de la part des grandes couronnes n'étaient qu'un mensonge de la politique, et que, malgré les services qu'il avait rendus à tous les trônes, la légitimité le répudiait en secret. De là peut-être, dans cette âme altière et audacieuse, ce désir de vengeance qui lui a fait dire plus tard que sa dynastie ne tarderait pas à être la plus ancienne de l'Europe.

Cependant Georges et ses complices attendaient en prison leur jugement et leur condamnation. Déjà l'un d'eux, Pichegru, s'était fait justice. Le 6 avril, au matin, on le trouva couché sur le côté droit, dans l'attitude calme d'un homme qui a mis fin à ses jours. Il s'était étranglé à l'aide d'un bâton passé dans le nœud de sa cravate.

Le procès des conjurés s'ouvrit le 28 mai, et dura douze jours, jours d'anxiété pour le nouvel empereur (Napoléon Bonaparte venait de ceindre le bandeau impérial) ; jours d'émotions douloureuses pour la France attentive. Le sort de Georges et des autres conjurés ne touchait vivement que leur parti, qui était abattu et silencieux. Mais à côté d'eux, sur leurs bancs, siégeait Moreau, et c'était là un triste spectacle pour l'armée et la nation. On déplorait sa position ; on souffrait de sa honte ; on voulait douter de sa culpabilité, et l'on désirait ardemment qu'un verdict d'acquittement lui rendît l'honneur et la liberté.

Georges ne démentit pas un moment dans le cours des débats sa présence d'esprit et la force de son âme. Il répéta ce qu'il avait déjà déclaré, qu'il était venu à Paris pour tuer le premier consul. Sur l'interrogation

du président, si c'était avec un poignard : « Non, répondit-il, avec des armes pareilles à celles de l'escorte et de la garde consulaire. Il n'avait qu'un but, rétablir la monarchie. Il ne devait agir que lorsqu'un prince français serait à Paris, et il n'y en avait pas encore. »

L'attitude de MM. de Polignac fut noble et touchante; ils rivalisèrent d'héroïsme et de dévouement : chacun d'eux, oubliant ses propres périls, ne songea qu'à assurer le salut de son frère, et réclama pour lui seul la condamnation et le supplice.

Moreau, qui avait montré jusqu'alors tant d'irrésolution et de faiblesse, se releva de toute sa hauteur quand il se trouva devant ses juges. Soutenu par l'intérêt qu'inspirait sa position, par la présence de ses plus illustres frères d'armes, il fut digne et ferme. Dans un discours qui émut toute l'assemblée, il rappela sans forfanterie ni faiblesse les services qu'il avait rendus à sa patrie, et protesta à la face de Dieu et des hommes de son innocence. Il avait des amis nombreux et ardents qui étaient décidés, dit-on, à braver la mort plutôt que de le laisser périr. De son côté, Napoléon redoutait un acquittement : non qu'il voulût faire tomber la tête du héros de Hohenlinden; mais sa passion, comme sa politique, était intéressée à ce qu'il fût déshonoré par une condamnation, sauf ensuite à l'accabler sous le poids d'un pardon. Enfin la cour rendit son arrêt : à la majorité de neuf voix contre trois, Moreau fut déclaré coupable, mais excusable, et condamné seulement à deux années de détention. Ce jugement fut plutôt un échec qu'une victoire pour l'empereur, qui en fut surpris et

irrité. Il commua la peine de la détention en exil, et Moreau partit pour les États-Unis, où il eût été à désirer pour sa gloire qu'il terminât ses jours.

La peine capitale fut prononcée contre Georges Cadoudal et dix-neuf de ses complices. Quatre furent condamnés à des peines correctionnelles, de ce nombre fut M. Jules de Polignac, et vingt et un furent acquittés. Sur les vingt accusés condamnés à mort, douze furent exécutés. Pour les huit autres, la peine de mort fut commuée en quatre années de détention, au bout desquelles ils devaient être déportés.

Georges subit sa peine avec une force d'âme qui en fait le véritable martyr de la légitimité. Cédant aux pleurs de la belle madame de Polignac, aux sollicitations de Joséphine, d'Hortense, de sa sœur Caroline Murat, et de Murat lui-même, Napoléon fit grâce de la vie à MM. Armand de Polignac, de Rivière, Bouvet de Lozier, Rochelle d'Hozier, Russillon et Gaillard. Le général Lajolais dut son salut aux prières de sa fille, jeune enfant de quatorze ans, qui, conduite par la main de l'impératrice, vint arroser de ses larmes les genoux de Napoléon, et lui arracha la grâce de son père.

CHAPITRE X

Établissement de l'empire. — Changement dans la Constitution. — Sénatus-consulte du 28 floréal (an XII). — François II reçonnait l'empereur des Français : il ajoute à sa dignité d'empereur d'Allemagne celle d'empereur d'Autriche. — L'empereur Napoléon témoigne le désir d'être sacré à Paris par les mains du Saint-Père. — Agitation dans le sacré collége. — Portrait de Pie VII. Son trouble. — Objections des cardinaux contre le voyage en France. — Actives démarches du cardinal Fesch. — Négociations épineuses. — Résistance de Napoléon aux demandes de la cour de Rome. — Pie VII se résigne. — Préparatifs pour le voyage. — Nouvelle difficulté. — Prétention du Saint-Père de sacrer et de couronner à la fois l'empereur. — Napoléon refuse de s'y soumettre. — Sa lettre au pape. — Effet qu'elle produit à Rome. — Le voyage ajourné. — Zèle, habileté et succès du cardinal Fesch. — Départ de Pie VII. — Sa présence à Paris. — Cérémonie du sacre. — Tentatives infructueuses du Saint-Père pour se faire restituer les trois légations. — Considérations.

Les conjurations qui échouent sont comme les batailles perdues : elles retrempent, elles fortifient les pouvoirs dont elles poursuivaient la ruine. Les victoires de Marengo et de Hohenlinden avaient livré à l'influence du premier consul l'Italie, la Suisse, la Hollande et l'Espagne ; le complot de Georges le fit empereur. Ce n'était pas sans un trouble profond que la nation avait

mesuré l'abîme dans lequel l'eût précipitée la mort du chef de l'État, et jamais les dangers d'une situation provisoire ne lui avaient apparu avec un caractère plus saisissant. Elle voulait à sa tête, non pas seulement un pouvoir ferme et régulier, mais stable, définitif, qui la mît à l'abri des convulsions inséparables d'un régime électif. Tout ce qui entourait le premier consul, ses frères d'abord, impatients de devenir à leur tour princes, rois peut-être; le plus influent de ses ministres, M. de Talleyrand, qui était resté grand seigneur au milieu des ruines de sa caste, et monarchique au service d'une révolution qui avait aboli la royauté; les généraux et les courtisans qui ambitionnaient, les uns le bâton de maréchal, les autres les dignités de cour; enfin ces hommes droits et convaincus, également attachés à l'ordre et à la révolution, qui regardaient la monarchie comme un refuge contre les réactions; tous, après la découverte du complot de Georges, redoublèrent d'instances auprès du chef de l'État pour qu'il mît un terme aux anxiétés publiques en donnant à son gouvernement la force et la consécration de l'hérédité.

En 1804, la monarchie était déjà rétablie dans les idées, dans les mœurs, dans le pouvoir, de fait; il ne s'agissait plus que de la rétablir dans les institutions. Le parti républicain, naguère si nombreux et si redoutable, s'était dissous peu à peu sous l'action d'un pouvoir aussi prodigue de ses faveurs pour ses partisans qu'ombrageux et répulsif à l'égard de ceux qui ne lui montraient qu'un dévouement douteux. On avait vu les plus ardents et les plus compromis parmi les chefs de

ce grand parti trahir à l'envi leur drapeau, immoler leurs convictions à leur ambition, et se livrer tout entiers au maître de la France. La république, dont les stigmates étaient partout conservés avec un respect dérisoire, n'était plus qu'un mensonge dont personne n'était dupe. On jurait encore en son nom, et l'on n'y croyait plus; on ne croyait plus qu'à l'homme dont le génie et les grandes actions avaient subjugué les esprits. Cependant, bien que tout fût préparé pour assurer sans trouble le passage de la république à la monarchie, il se manifesta à ce moment suprême comme une sorte de frémissement et d'hésitation dans les corps de l'État. L'emprisonnement de Moreau, la suspension du jury, l'attitude menaçante du pouvoir, et, plus que tout le reste, le jugement et l'exécution du duc d'Enghien, avaient contristé les âmes. Ces rigueurs inflexibles étaient d'un autre temps : elles semblaient comme une inspiration de ce régime sanglant auquel on croyait avoir pour jamais échappé.

La situation extérieure était plus grave encore. Tous les souverains, les uns ouvertement, les autres en secret, avaient pleuré la mort du dernier des Condé. L'impression produite par ce triste événement était toute vive encore. Quel moment allait choisir le chef de la France pour prendre place dans la famille des rois? Mais chez lui l'audace égale l'habileté : il connaît la France; il sait qu'au fond ses mœurs sont restées monarchiques, et qu'elle voit la garantie de son repos et de sa gloire dans la perpétuité de son gouvernement. Cette conviction lui suffit; les murmures qui s'échap-

pent des consciences scrupuleuses, il les dédaigne; les sentiments hostiles des souverains, il les brave; d'un pas libre et ferme il s'avance; il monte les degrés de ce trône qui est vide et qui l'attend, et démasque aux yeux du monde la monarchie restaurée et resplendissante comme aux plus beaux jours de Louis XIV.

Les pièces relatives à la conspiration de Georges avaient été communiquées au sénat : c'était une occasion naturelle que le premier consul avait voulu lui fournir de prendre l'initiative du changement projeté dans la constitution. Soit qu'elle n'eût pas saisi de suite la pensée du chef de l'État ou réserve calculée, la commission nommée pour l'examen des pièces ne répondit point à cette espèce d'appel fait à son dévouement; elle proposa une simple adresse de félicitations. Fouché dut stimuler le zèle de ses collègues et leur faire connaître le nouvel acte d'abnégation que le premier consul attendait de leur docilité. « Il fallait, dit-il, enlever toute espérance aux conspirateurs et assurer l'existence du gouvernement au delà de la vie de son chef. » La commission se tint pour avertie : souple et empressée cette fois, elle rédigea aussitôt un projet d'adresse conforme en tous points aux désirs secrets de Bonaparte. Le sénat l'adopta, et une députation vint solennellement, le 27 mars, exprimer en ces termes au consul le vœu du premier corps de l'État : « Vous fondez une ère nouvelle; mais vous devez l'éterniser : l'éclat n'est rien sans la durée. Nous ne saurions douter que cette grande idée ne vous ait occupé, car votre génie embrasse tout et n'oublie rien... Grand homme, achevez votre ou-

vrage en le rendant immortel comme votre gloire. Vous nous avez tiré du chaos du passé; vous nous faites bénir les bienfaits du présent; garantissez-nous l'avenir. »

Les mêmes situations commandent les mêmes rôles, et les plus grands hommes en sont réduits à copier leurs devanciers. Ce que firent Auguste et Cromwell, Bonaparte le fit à son tour. Il accueillit avec une modestie calculée et un embarras feint le message du sénat, et répondit qu'il réfléchirait au grave sujet qui lui était soumis. Il voulait se laisser forcer, ne rien précipiter, préparer les esprits. Quand la députation se fut retirée, il s'entretint avec les conseillers d'État qui étaient restés près de sa personne et mit toute sa pensée à nu. « Pour lui, il ne demandait rien, il était content de son sort; mais il devait s'occuper de la France et de son avenir. Il ne voulait être pour cela ni en avant ni en arrière de l'opinion... L'hérédité pouvait seule empêcher la contre-révolution. On n'avait rien à craindre de son vivant; mais après lui, tout chef électif serait trop faible pour résister aux partisans des Bourbons. Il faudrait nécessairement choisir un général : aucun n'était en état de lui succéder. La France devait beaucoup à ses vingt généraux de divisions; ils avaient bravement combattu dans le rang où ils étaient placés; mais aucun d'eux n'avait l'étoffe d'un général en chef, encore moins d'un chef de gouvernement. Depuis Frédéric II et le prince Eugène, l'Europe n'avait pas vu de général en chef. »

La question du rétablissement de la monarchie fut soumise à l'examen du conseil d'État. Il ne pouvait

s'élever le moindre doute dans l'esprit de personne sur l'issue de la délibération. Les défenseurs les plus ardents de la politique consulaire se pressaient en majorité dans le conseil. Vingt membres sur vingt-sept se prononcèrent avec une grande énergie pour le rétablissement immédiat de la monarchie héréditaire. Les républicains, peu nombreux, mais forts de leurs convictions, Berlier, Merlin, Thibaudeau, etc., livrèrent un dernier combat en faveur d'une cause qui se mourait, et firent entendre de mâles et sévères paroles. D'autres, moins hardis, se bornèrent à blâmer l'opportunité du changement. Enfin, par égard pour les scrupules de la minorité, le plus grand nombre demanda que l'hérédité monarchique fût accompagnée d'institutions de nature à garantir les droits et les libertés de la nation.

Le premier consul fut médiocrement satisfait de cette délibération : il craignait que l'attitude des conseillers opposants ne trouvât des imitateurs au sénat et au tribunat. Il pensait que, dans une affaire aussi grave, qui fixait au plus haut degré l'attention de tous les souverains, ce n'était pas assez d'obtenir une simple majorité; qu'il fallait un vote d'entraînement et l'unanimité des suffrages. Alors ses frères et ses courtisans redoublèrent de zèle pour écarter jusqu'à l'ombre d'une opposition dans le sein de la législature. On effraya les timides, on entraîna les incertains, on gagna les mécontents. « Hâtez-vous, leur dit-on, si vous ne voulez pas être devancés par les troupes. Le premier consul va parcourir les camps depuis Brest jusque dans le Hanovre : nul doute que les soldats ne le saluent empe-

reur et que les acclamations du peuple ne confirment le vœu de l'armée. Que pourront faire les grands corps de l'État, sinon de sanctionner ce vœu? Il est de leur intérêt de le prévenir : on veut bien aujourd'hui les consulter; demain on se passera d'eux[1]. »

Quand tout fut prêt, que toutes les voix eurent été comptées, tous les rôles distribués et appris, le tribunat entra en scène, et vota, le 3 mai, à la presque unanimité, une proposition tendant à ce que le gouvernement de la république fût confié à un empereur, que l'empire fût héréditaire dans la famille de Napoléon Bonaparte, et que celles des institutions qui n'étaient que tracées fussent définitivement arrêtées. Carnot ne démentit point en cette grande circonstance la fermeté de ses principes. Dans un noble et vigoureux discours, il déplora la chute de la république, la ruine de la liberté, et le rétablissement de ces institutions que la France avait, quelques années auparavant, détruites et frappées d'anathème. Vains efforts d'une éloquence qui n'était plus de saison! Sa voix ne trouvait point d'écho; il parlait un langage que ses auditeurs ne comprenaient plus.

Bonaparte avait attendu plus d'un mois avant de répondre officiellement à l'adresse du sénat. Le 23 avril, il avait enfin rompu le silence et invité ce corps à lui faire connaître sa pensée tout entière, pensée qui était connue de tout le monde.

Le sénat ne fit pas languir son impatience : pre-

[1] Pelet de la Lozère, *Opinions de Napoléon*, p. 59 et 60.

nant aussitôt en considération le message consulaire et la décision récente du tribunat, il émit le vœu que Napoléon Bonaparte fût proclamé empereur des Français. Quatre membres seulement votèrent contre cette décision, ce furent Sieyès, Volney, Grégoire et Lanjuinais. Deux autres n'eurent point le courage de leurs opinions et déposèrent dans l'urne des billets blancs.

Un sénatus-consulte qui réglait toutes les parties du nouveau gouvernement et qui fixait les attributions et les rapports de tous les corps de l'État, fut décrété le 18 mai 1804 (28 floréal). C'était comme une troisième constitution appropriée au caractère et à la destination de la monarchie. Cette grande révolution dans le gouvernement s'accomplit en l'absence du corps législatif. Jamais on n'avait encore osé afficher un tel mépris des droits des citoyens et de la constitution: mais les esprits étaient déjà tellement façonnés à la dictature que le défaut de concours des députés de la nation fut à peine remarqué.

Chacun reçut le prix de ses empressements: les sénateurs, d'opulentes sénatoreries; les tribuns, une augmentation dans leur traitement, qui fut porté de 15 à 25,000 francs; les chefs de l'armée, le bâton de maréchal; les courtisans, la clef de chambellan; le consul Cambacérès, la dignité d'archichancelier; le consul Lebrun, celle d'architrésorier; les frères du nouvel empereur, le titre de prince; Joseph et Louis, des droits éventuels à la couronne impériale; et, en outre, l'un la dignité de grand-électeur, l'autre celle

de connétable. Lucien et Jérôme furent privés de leurs droits à l'hérédité comme ayant contracté des alliances trop inférieures à leur rang actuel.

Moins par dévouement à la liberté que pour déguiser et ennoblir leur abnégation, tous les corps de l'État avaient demandé que la nouvelle monarchie fût limitée par des institutions représentatives. Le sénat particulièrement avait sollicité, non avec la franchise et l'énergie que donne la conscience de son droit, mais sous l'humble forme d'une adresse jointe au sénatus-consulte du 18 mai, des garanties efficaces pour le vote libre et éclairé de l'impôt, la sûreté des propriétés, la liberté individuelle, celle de la presse, celle des élections, la responsabilité des ministres et l'inviolabilité des lois constitutionnelles. Il avait réclamé, spécialement pour lui, l'hérédité, l'initiative des lois et le veto.

Ces prétentions, dans lesquelles l'ambition de corps se cachait sous un vain simulacre de libéralisme, provoquèrent l'humeur du premier consul; il les repoussa rudement. « Quelque jour, dit-il[1], le sénat profitera de la faiblesse de mes successeurs pour s'emparer du gouvernement. On sait ce que c'est que l'esprit de corps ; cet esprit le poussera à augmenter par tous les moyens ses pouvoirs. Il détruira, s'il le peut, le corps législatif, et, si l'occasion s'en présente, il pactisera avec les Bourbons, aux dépens des libertés de la nation. Le sénat se trompe s'il croit avoir un caractère national

[1] Pelet de la Lozère, p. 63.

et représentatif; il n'est qu'une autorité constituée qui émane du gouvernement comme les autres. On lui a attribué, comme corps, une certaine puissance; mais ses membres, pris individuellement, ne sont rien... »

Ainsi Napoléon n'entend se dessaisir d'aucune partie de sa puissance : l'autorité dictatoriale qu'il a exercée comme premier consul, il continue de l'exercer comme empereur. Ce n'est pas seulement la monarchie, mais la monarchie absolue qu'il prétend rétablir. Beaucoup lui en ont fait un crime : nous n'imiterons point ses détracteurs : l'occasion serait mal choisie pour l'accuser. Si, contenu dans sa force, il se fût appliqué, après les victoires de Marengo et de Hohenlinden, à isoler l'Autriche de l'Angleterre, à désarmer la première par des concessions et à réduire la seconde par ses armes, il fût parvenu certainement à fonder sur des bases solides et permanentes la paix générale. Alors il aurait pu déposer la dictature, établir un gouvernement de paix, organiser la monarchie constitutionnelle, telle que la réclamaient les lumières du siècle et les principes de cette révolution pour laquelle la nation avait versé tant de sang. C'eût été un beau spectacle que celui de ce grand homme restituant au pays l'exercice de ses droits politiques, après avoir étendu et affermi sa puissance extérieure. Guerrier et fondateur de la liberté tout ensemble, il eût été la plus haute expression de la sagesse et du génie humain : il eût réuni dans sa personne toutes les gloires ; il eût été à la fois César et Washington; il fût devenu l'idole vénérée de tous les peuples. Mais c'en était fait, les grandes fautes

étaient commises : le pays était lancé dans une voie toute semée de périls. S'arrêter n'était plus possible ; il fallait marcher en avant, dût-on trouver au bout de la carrière un abîme sans fond. Pour faire face à une si terrible situation il fallait des institutions de guerre ; il fallait la dictature armée. Écoutons le prisonnier de Sainte-Hélène expliquant lui-même les nécessités qui l'ont maîtrisé, et livrant le secret de son administration : « Il avait fait, dit-il[1], de l'organisation impériale le gouvernement le plus compacte, de la circulation la plus rapide et des efforts les plus nerveux qui eût jamais existé..... Il fallait que tous les filaments issus de lui se trouvassent en harmonie avec la cause première, sous peine de manquer le résultat. La plupart de ces ressorts n'étaient, dans sa pensée, que des institutions de dictature, des armes de guerre. Quand le temps serait venu pour lui de relâcher les rênes, tous les filaments se seraient détendus. On aurait procédé à l'établissement de paix, aux institutions locales. Alors la crise ne les admettait pas : si on les avait eues dès le principe, la France aurait infailliblement succombé tout de suite !! ... »

La constitution de l'an VIII avait été soumise au suffrage du peuple. Lorsque, trois ans plus tard, les pouvoirs de l'État déférèrent à Napoléon Bonaparte le consulat à vie, le peuple fut encore consulté. Mais en 1804, on se crut assez fort pour réduire son concours à une vaine formalité. Il fut invité à voter non

[1] Las Cases, t. I, p. 233-469; t. VIII, p. 132-161.

sur la question fondamentale, celle de savoir si la dignité impériale serait conférée à Napoléon Bonaparte, mais sur cette autre question devenue secondaire, *si la couronne serait héréditaire dans sa famille*. Sur 3,580,000 citoyens, 3,521,675 votèrent pour l'affirmative. En conséquence, le sénat rendit un nouveau sénatus-consulte qui déclara la dignité impériale héréditaire dans la descendance naturelle, légitime et adoptive de Napoléon Bonaparte et de ses frères Joseph et Louis.

Le sénat étant venu en corps lui présenter ce sénatus-consulte, Napoléon lui répondit: « Je monte au trône où m'a appelé le vœu unanime du sénat, du peuple et de l'armée, le cœur plein du sentiment des grandes destinées de ce peuple que, du milieu des camps, j'ai le premier salué du nom de grand.

« Depuis mon adolescence, mes pensées tout entières lui sont dévolues, et je dois le dire ici, mes pensées et mes peines ne se composent plus aujourd'hui que du bonheur et du malheur de mon peuple. Mes descendants conserveront longtemps le trône: dans les camps, ils seront les premiers soldats de l'armée, sacrifiant leur vie pour la défense de leur pays; magistrats, ils ne perdront jamais de vue que le mépris des lois et l'ébranlement de l'ordre social ne sont que le résultat de la faiblesse et de l'incertitude des princes. Vous, sénateurs, dont les conseils et l'appui ne m'ont jamais manqué dans les circonstances les plus difficiles, votre esprit se transmettra à vos successeurs. Soyez toujours les soutiens et les premiers conseillers de ce

trône, si nécessaire au bonheur de ce vaste empire. »

Avant de se faire décerner la couronne impériale, Napoléon s'était assuré qu'à l'exception de l'empereur Alexandre, aucun des souverains du continent n'oserait refuser de reconnaître sa nouvelle dignité. Nous avons dit avec quel empressement le roi de Prusse avait promis son adhésion. L'Autriche, résignée pour le moment à tout souffrir, n'hésita pas non plus à reconnaître le nouvel empereur. Lorsque M. de Champagny pressentit pour la première fois à ce sujet M. de Cobentzl, ce ministre lui dit en parlant de Napoléon: « C'est assurément un collègue que tous les souverains ne peuvent qu'être honorés de compter dans leurs rangs. »

Toutefois cet acte de condescendance de la part de la cour de Vienne ne fut point gratuit. La couronne des empereurs d'Allemagne étant élective, il pourrait arriver qu'un jour, par l'influence des étrangers et du parti protestant, la dignité impériale sortît de la maison d'Autriche et échût à une puissance rivale. L'archiduc d'Autriche et roi de Bohême se trouverait alors dans une condition de rang et de dignité inférieure à celle des empereurs de France et de Russie. Il fut décidé à Vienne qu'afin de prévenir cette disparité éventuelle, le chef de la maison d'Autriche prendrait immédiatement le titre d'empereur héréditaire. M. de Cobentzl l'annonça officiellement à notre ambassadeur; il insista de plus pour que l'égalité la plus complète

de rang et de dignité fût rétablie entre les deux souverains.

Napoléon n'entendait pas s'opposer à ce que l'archiduc d'Autriche prît le titre d'empereur; mais il repoussa la prétention à l'égalité absolue. Il exigea que les deux couronnes fussent replacées exactement dans les mêmes relations hiérarchiques où elles se trouvaient avant la Révolution. La cour de Vienne demandait que les deux empereurs échangeassent simultanément leur reconnaissance. Napoléon fit répondre qu'ayant le premier notifié son avénement, il devait être le premier reconnu. A cette fière attitude, on ne peut qu'admirer l'homme qui a toujours mis la dignité de son pays au-dessus de sa grandeur personnelle.

L'Autriche fut obligée de courber son orgueil sous l'ascendant du nouvel empereur. François II reconnut le premier la dignité impériale dans la personne de Napoléon et de ses descendants, et ce ne fut qu'après lui avoir donné cette marque de déférence qu'il se proclama lui-même, le 10 août 1804, empereur héréditaire d'Autriche.

L'élévation de Napoléon au trône avait été consacrée par les suffrages des grands corps de l'État et des citoyens. Cette consécration aurait dû lui suffire : il ambitionna davantage. Nouveau Charlemagne, il voulut que le chef de l'Église catholique quittât sa capitale et traversât les Alpes pour venir dans la métropole de Paris bénir sa couronne et la purifier de toute tache d'usurpation. Il fit donc savoir au cardinal Caprara

l'acte de condescendance et le service éminent que, dans cette grande circonstance, il attendait de l'affection du Saint-Père.

Le cardinal légat en instruisit aussitôt sa cour. Il dit qu'à Paris l'on formait le vœu que Sa Sainteté voulût bien se rendre en France pour *sacrer* et *couronner* l'empereur Napoléon. Le vœu avait-il été formulé dans les termes transmis par le cardinal légat? Était-ce à dessein et pour faciliter la négociation que les deux mots *sacrer* et *couronner* avaient été réunis? N'était-ce pas plutôt le cardinal légat qui avait donné aux paroles de la France une portée plus étendue qu'elles n'avaient en effet? Nous verrons surgir de l'association des deux mots les plus graves discussions entre les deux cours.

Le gouvernement pontifical jouissait, à l'ombre du concordat, d'une paix profonde, et ressentait ce calme qui suit une violente tempête. Rentré dans le port, il se flattait qu'il n'en sortirait plus. La France, qui avait donné au monde catholique un si grand scandale, le réparait tous les jours. Le même peuple qui naguère avait proscrit les ministres des autels, brisé les chaires chrétiennes, muré les portes des temples, s'y précipitait aujourd'hui, et s'humiliait de nouveau sous la main de celui qui envoie et les biens et les maux. Cette restauration du culte, ce réveil du sentiment religieux était l'ouvrage de Napoléon. Si les États de l'Église étaient délivrés de la présence des Napolitains, c'était encore au chef de la France qu'ils en étaient redevables. De si grands bienfaits avaient profondément touché

le cœur de Pie VII : aussi, plus qu'aucun autre souverain, vit-il avec satisfaction la république française, l'effroi des couronnes, expirer dans les bras du soldat auquel elle s'était donnée. Rome, qui prêche la doctrine du droit divin, qui recommande à tous les peuples l'obéissance passive, qui ne reconnaît point le principe philosophique de la perfectibilité humaine, Rome n'a point, politiquement parlant, de langue commune avec les républiques. Ses affinités secrètes, ses alliances de prédilection sont toutes avec les monarchies.

Mais lorsque cette cour fut informée que le nouvel empereur désirait que le Saint-Père vînt lui-même à Paris consacrer par ses prières la fondation de sa dynastie, elle ressentit un grand trouble, et les opinions les plus diverses éclatèrent dans le sein du sacré collége.

« Un homme, disaient les uns, qu'on pouvait nommer l'enfant de la Révolution, venait implorer l'intervention du Saint-Père, le conjurer de verser sur sa tête le trésor de ses bénédictions. Après toutes les humiliations dont elle avait été abreuvée, la suprématie pontificale était donc encore nécessaire à l'établissement des pouvoirs humains. Enfin, elle était vengée des mépris dont la poursuivait depuis vingt ans une vaine et ambitieuse philosophie. Elle allait briller d'un éclat nouveau sur le monde désabusé et ressaisir toutes ses possessions perdues. Les trois légations allaient lui être rendues; Parme et Plaisance pourraient même y être rattachées; les couvents seraient rétablis, et les milices saintes réorganisées. »

Mais les vieillards qui savaient trop les choses de ce monde pour se bercer de telles illusions, la faction des Zelanti, aux doctrines rigides et étroites, tous ceux qui avaient arboré les couleurs de l'Autriche disaient à leur tour : « Quel était donc l'homme qui demandait aujourd'hui au Saint-Père d'aller le couronner? N'était-ce plus le même qui, à Tolentino, avait détaché de la couronne pontificale trois de ses plus belles provinces; qui, plus tard, avait tué la lettre virtuelle du concordat au moyen des articles organiques; qui avait présidé à la spoliation du clergé allemand? Quelle confiance pouvait mériter celui qui, protecteur de l'islamisme sur les bords du Nil, se faisait, en occident, le défenseur de la croix...? Le Saint-Siége, dont les doctrines sont immuables, devait-il donc compromettre sa dignité en se mettant au service d'un jeune ambitieux qui ne recherchait son appui que pour mieux cimenter sa puissance, et qui, lorsqu'il se serait affermi, écraserait peut-être le pouvoir dont il sollicitait aujourd'hui le concours? Puis, que diraient les puissances catholiques, surtout l'Autriche? Le chef de cette illustre maison n'était-il plus le César de Rome, le protecteur du saint Empire Romain? Et cette malheureuse maison de Bourbon que la tempête révolutionnaire avait fait descendre du trône, mais qui n'y avait point renoncé, dont le chef aimait à se dire le fils aîné de l'Église, de quel œil verrait-elle le souverain pontife traverser les Alpes à soixante-deux ans pour aller attacher de ses mains la couronne de saint Louis sur le front d'un homme qui avait préludé à l'usur-

pation du trône par le meurtre du duc d'Enghien? »

A la tête de cette opposition étaient le vieux et inflexible Antonelli, personnage fort considéré dans le sacré collége par sa science sacerdotale; le sévère Litta, qui déjà, à l'époque du concordat, avait rudement reproché au Saint-Père d'avoir transigé avec un pouvoir illégitime; Pacca, qui, malgré la douceur de ses mœurs, criait bien haut contre les nouveautés dont la France infectait, disait-il, l'Europe, et enfin le savant Pietro.

Quant au Saint-Père, la lettre du cardinal Caprara l'avait profondément ému. Pie VII avait une âme que l'habitude de s'élever vers Dieu remplissait d'une douceur touchante. Il n'avait rien de la piété théâtrale et superbe de son prédécesseur. Élevé dans un cloître, il y avait puisé toutes les vertus modestes. Simple autant que sa piété était sincère, jamais il n'apparaissait dans les cérémonies du culte sans émouvoir tous les assistants et faire des conquêtes à la religion. Priait-il, on sentait le besoin de se recueillir et de se mettre aussi en communication avec le ciel. Mais ce qu'il y avait de tendre dans cette âme n'excluait pas un zèle très ardent pour l'apostolat. Porté au pontificat dans des temps orageux, il voyait avec douleur, disait-il, la foi tomber partout. Sa passion était de la relever et de restituer à la tiare sa splendeur passée. Il déplorait aussi les pertes considérables qu'avait récemment essuyées la puissance temporelle du Saint-Siége, et il considérait comme une sainte et glorieuse mission de recouvrer au moins les trois légations.

C'est dans ce sentiment qu'il accueillit la prière de l'Empereur. Le voyage en France lui apparut comme une voie inopinée que le ciel lui ouvrait pour toucher le cœur de Napoléon, et obtenir de sa reconnaissance l'annulation des articles organiques et la restitution de Bologne, de Ferrare et de Ravenne.

Toutefois, dans une affaire aussi grave, qui engageait aussi à fond sa dignité pontificale, ce n'était pas assez que son esprit fût convaincu : il sentit le besoin de se mettre à l'abri de toutes les censures. En conséquence, il fit un choix de vingt cardinaux les plus expérimentés et les plus sages du consistoire, et il les invita, sous le secret de confession et de Saint-Office, à donner, en leur âme et conscience, leur opinion sur la demande de la France. La question était exprimée dans des termes fort simples : *Sa Sainteté devait-elle, pouvait-elle aller sacrer et couronner l'empereur des Français?*

Sur vingt votes, cinq furent pour la négative. Deux entres autres portaient que l'empereur des Français avait été illégalement élu, et que Sa Sainteté irait au delà de ses devoirs en sacrant et couronnant le nouvel empereur, puisque *les prières et oraisons de l'Église établiraient et canoniseraient un droit usurpé et illégitime.* Les quinze autres votes, affirmatifs quant au fond, étaient exprimés avec une multitude de réserves conditionnelles.

Les uns représentaient qu'en sacrant et couronnant Napoléon, Sa Sainteté consacrerait toutes les lois faites par lui, y compris les articles organiques.

D'autres, qu'il fallait différer de sacrer le chef de la

France jusqu'à ce qu'il se fût rendu digne de l'être, en restituant à l'Église ce qu'il lui avait enlevé par le traité de Tolentino.

Quelques uns, sans se tenir aussi près des considérations temporelles, exprimaient la crainte que le Saint-Père ne compromît la majesté de la tiare et ses relations avec les autres souverains catholiques, en se rendant à Paris pour une affaire purement humaine et sans exemple depuis l'origine de l'Église. « C'était le cas d'imiter Clément VII, qui ne voulut sacrer Charles V qu'à Bologne. La cérémonie du couronnement devait être différée jusqu'au moment où l'empereur Napoléon descendrait des Alpes et se transporterait dans la basse Italie. »

Quatre votes demandaient que Sa Sainteté s'expliquât catégoriquement sur les actes révérentiels dus à son caractère sacré, tels particulièrement que le baisement des pieds. « Elle s'attirerait des censures justement méritées, si, dans la cérémonie du sacre, on s'écartait en quoi que ce fût du cérémonial usité. ».

Enfin, tous insistaient pour que Sa Sainteté ne fût pas obligée de recevoir ceux des évêques constitutionnels qui avaient refusé de se soumettre à ses décisions.

Pie VII fut étonné de cette foule d'objections sur une question que, dans la candeur de son âme, il n'avait pas cru de nature à en comporter une seule. Il eut soin d'écarter celles qui pouvaient heurter trop directement la fierté du gouvernement impérial, et de toutes les autres, il forma une série de demandes que le cardinal Caprara fut chargé de soumettre au cabinet des Tuile-

ries, comme les conditions rigoureuses dont le Saint-Père faisait dépendre son voyage en France. « L'empereur Napoléon l'inviterait par une lettre spéciale à se rendre à Paris, et lui exprimerait dans les termes les plus affectueux et les plus honorables le désir qu'il avait d'être couronné et sacré par Sa Sainteté. Il déclarerait dans cette lettre qu'il avait eu d'abord la pensée de se transporter en Italie ; mais que des empêchements s'opposant à ce voyage, les affaires multipliées de la religion l'avaient déterminé à prier le Saint-Père de lui faire l'honneur de se rendre en France. L'empereur voudrait bien assurer Sa Sainteté qu'il lui donnerait la satisfaction de l'écouter favorablement lorsqu'elle lui prouverait invinciblement qu'il y avait quelques articles des lois dites organiques qui outrepassaient les libertés de l'Église gallicane et les prétentions de l'ancien gouvernement. »

Un évêque s'était marié dans le cours des désordres de la Révolution : son nom, son mérite éminent, l'avaient porté au premier ministère ; il exerçait une grande influence et jouissait de toute la confiance du chef de l'État. Sa Sainteté demandait que, pour éviter un grand scandale à l'Église, la femme de celui qui s'était ainsi placé hors du parvis du temple ne lui fût pas présentée.

Le Saint-Père insistait de plus pour que les évêques qui avaient accepté la constitution civile du clergé, reconnussent les jugements de la cour pontificale et se soumissent à recevoir l'absolution. Les prélats récalcitrants étaient Lecoz, archevêque de Besançon, Lacombe, Saurine et Reymond, évêques d'Angoulême, de Stras-

bourg et de Dijon. « Il ne suffit pas, écrivait le cardinal Consalvi [1], que ces évêques reconnaissent les articles du concordat; il faut de plus qu'ils abandonnent leurs opinions sur la constitution civile du clergé, et qu'ils acceptent l'absolution du Saint-Siége à la face de l'Église. »

Le Saint-Père fit encore une autre demande, ce fut que l'empereur renoncerait au droit que nos rois et nos parlements s'étaient toujours réservé de vérifier les bulles, rescrits du Saint-Siége et excommunications, avant d'en autoriser la publication en France.

Le courrier qui portait ces conditions venait à peine de quitter Rome lorsque le *Moniteur* y rendit public le sénatus-consulte qui réglait la formule du serment que l'Empereur devait faire à son sacre. Deux articles de cette formule alarmèrent la conscience du Saint-Père. Ils étaient ainsi conçus :

Je jure de respecter et de faire respecter les lois du concordat.

Je jure de faire respecter la liberté des cultes.

Le pape pensait que par ces mots : *les lois du concordat*, l'empereur avait compris à dessein les articles organiques, qui étaient pour la cour de Rome une source de chagrins.

L'article sur la tolérance des autres cultes n'était pas moins contraire aux maximes de la cour pontificale, qui a toujours prêché, comme un dogme fondamental de l'Église, qu'on ne pouvait être sauvé hors de son sein.

[1] Note du 16 août 1801.

Dans son trouble, le Saint-Père en référa de nouveau à son conseil. Cinq cardinaux déclarèrent que le serment ne devait pas mettre obstacle au voyage en France. Mais les quinze autres furent d'avis que les deux articles étaient irréligieux, mal sonnants pour des oreilles pieuses, et que Sa Sainteté compromettrait sa dignité en allant sacrer et couronner un prince qui se montrerait obstiné à les maintenir.

Dans cette circonstance, le cardinal Fesch eut besoin de toutes les ressources de son esprit pour empêcher le faux zèle et l'hypocrisie de se glisser auprès du Saint-Père, et de faire échouer la négociation dont il était chargé. Il s'attacha à démontrer que le serment de protéger tous les cultes n'emportait que le mode de la protection extérieure. « Il fallait considérer, dit-il, dans le chef de l'État deux personnes bien distinctes, ayant leur conscience et leurs devoirs séparés, le catholique romain et le souverain. Comme catholique romain, Napoléon devait fidélité à son culte ; comme souverain, protection à tous. » A l'appui de son raisonnement, le cardinal cita l'exemple des empereurs d'Allemagne, qui s'engageaient, le jour de leur couronnement, à protéger la communion évangélique.

Les scrupules de Pie VII cédèrent à l'autorité de ces considérations. Il ne changea rien au projet du voyage, et attendit de Paris la réponse à ses dernières propositions.

Napoléon eût mille fois préféré renoncer à la consécration du pape que de sacrifier aux prétentions ultramontaines un seul des droits qu'il considérait comme le

palladium du pouvoir civil et de l'indépendance de l'Église de France. Surtout en matière de censure et d'excommunication, il entendait, comme l'avaient toujours entendu nos rois les plus religieux, que le Saint-Siége ne pût exercer en France aucune autorité directe, ni frapper de ses censures un évêque sur son siége qu'après y avoir été autorisé par le pouvoir civil. Le cardinal Fesch eut l'ordre de décliner formellement les diverses prétentions élevées par la cour de Rome. Ainsi, dans cette épineuse question du sacre, tout était difficultés et périls pour la dignité et les droits inaliénables des deux grands pouvoirs qu'elle mettait en présence. Ils ne pouvaient se toucher sans laisser aussitôt éclater la profonde dissemblance de leur origine, de leurs principes et de leur mission ici-bas.

Le gouvernement apostolique avait fait une tentative pour recouvrer tout le terrain qu'il avait perdu depuis la Révolution. Les refus de la France le mécontentèrent sans le décourager. Fidèle à son habitude de faire retraite dès qu'il trouve trop de résistance, il céda pour le moment. Pie VII se flattait que ce que n'avaient pu obtenir ses ministres, il l'emporterait plus facilement lui-même lorsqu'il jouirait tous les jours de la faveur de voir et d'entretenir l'Empereur.

Toutes les questions furent donc ajournées, et le pape fit ses dispositions pour se transporter en France. Il proposa[1] que le sacre de l'Empereur fût fixé au 25 décembre 1804, anniversaire du jour où Charlemagne

[1] Note du cardinal Consalvi, 2 septembre 1804.

avait reçu lui-même la couronne impériale. « Il paraissait juste, écrivait le cardinal Consalvi, que le héros dont les vertus égalaient celles de ce glorieux empereur fût couronné le même jour et comme lui par le successeur de saint Pierre et le vicaire de Jésus-Christ. »

Le cardinal Fesch, qui poussait de toutes ses forces le Saint-Pére hors de Rome, croyait toucher au terme de sa négociation, quand un nouvel incident vint mettre encore une fois son ouvrage en danger.

Napoléon désirait très-vivement d'être *sacré* par les mains du pape; mais il entendait que cet acte resterait circonscrit dans les limites d'une cérémonie purement religieuse. Autre chose était le *couronnement*, qui était un acte tout politique. C'était de la main seule du peuple français qu'il avait reçu la couronne, et il n'admettait pas que le chef de l'église romaine pût inférer du droit de le *sacrer*, celui de le *couronner*. Mais la cour pontificale, autorisée dans ses prétentions par les paroles de la France, ou mal informée par le cardinal Caprara, s'était persuadé que ce serait le Saint-Père en personne qui *sacrerait* et *couronnerait* l'empereur. Quand elle sut que le *sacre* et le *couronnement* devaient être deux actes complétement distincts, et que la main qui verserait l'huile sainte sur le front de l'empereur ne serait pas la même qui lui ceindrait la couronne, elle fut émue et contristée. Elle représenta que la dignité du Saint-Père serait compromise si un autre que lui mettait en sa présence la couronne sur la tête de S. M. impériale; que le couronnement faisait partie intégrante et substantielle de la céré-

monie sacrée, et qu'en conséquence Sa Sainteté était formellement décidée à ne pas partir si ce point fondamental n'était préalablement réglé comme elle l'entendait.

Le cardinal Fesch, pris au dépourvu, se trouva dans une grande perplexité. L'hiver approchait; il était à craindre que des explications tombant directement du haut du trône impérial ne fussent pas données avec la mesure délicate que réclamait l'âme impressionnable du Saint-Père.

Le cardinal osa prendre sur lui de promettre que les deux cérémonies ne seraient point séparées, et que le Saint-Père *sacrerait* et *couronnerait* à la fois l'empereur.

Napoléon se garda bien de blâmer son oncle de l'avoir si hardiment engagé : il ne dit rien, laissa le pape arriver à Paris, se réservant, une fois qu'il l'aurait sous la main, de le faire renoncer à une prétention renouvelée du temps de Grégoire VII.

La cour de Rome, considérant cette difficulté comme aplanie, fit savoir au cardinal Fesch qu'aussitôt que Sa Sainteté aurait reçu la lettre d'invitation de l'empereur Napoléon, elle se mettrait en route. Cette lettre fut apportée à Rome par un aide de camp de l'Empereur, le général Caffarelli. Elle était datée de Mayence, 15 septembre, et ainsi conçue : « Très-Saint-Père, l'heureux effet qu'éprouvent la morale et le caractère de mon peuple par le rétablissement de la religion chrétienne, me porte à prier Votre Sainteté de me donner une nouvelle preuve de l'intérêt qu'Elle prend à ma

destinée et à celle de cette grande nation, dans une des circonstances les plus imposantes qu'offrent les annales du monde. Je la prie de venir donner au plus éminent degré le caractère de la religion à la cérémonie du sacre et du couronnement du premier empereur des Français. Cette cérémonie acquerra un nouveau lustre lorsqu'elle sera faite par Votre Sainteté elle-même. Elle attirera sur nous et sur nos peuples les bénédictions de Dieu, dont les décrets règlent à sa volonté le sort des empires et des familles. Votre Sainteté connaît les sentiments affectueux que je lui porte depuis longtemps, et par là elle doit juger du plaisir que m'offrira cette circonstance de lui en donner de nouvelles preuves. »

Le général Caffarelli remit cette lettre au Saint-Père en audience solennelle, le 29 septembre 1804. Par un sentiment de politesse et de bienséance, Pie VII ne l'ouvrit point en présence de cet officier général. Mais dès le lendemain matin, il commença à circuler au Quirinal et de proche en proche, dans toute la ville, que Sa Sainteté était extrêmement courroucée de la lettre qu'elle venait de recevoir. Le cardinal Fesch, inquiet de ces rumeurs, se transporte en toute hâte à Monte-Cavallo, demande la faveur d'une audience, et n'est pas peu surpris de retrouver Pie VII dans un état d'irritation impossible, dit-il, à concevoir comme à décrire. « Quelle lettre il venait de recevoir? L'art de la rédaction ne s'était pas même attaché à déguiser la sécheresse du fond. N'avait-il pas été convenu que l'Empereur insisterait sur les véritables motifs par lesquels

Sa Sainteté pouvait être déterminée à une démarche sans exemple dans les annales de l'Église? Au lieu de ces assurances, des considérations purement humaines, des lieux communs de chancellerie: à peine quelques expressions de bienveillance banale. Si on débutait ainsi avec lui, comment finirait-on? »

Quoi qu'en ait dit le Saint-Père, la lettre de l'Empereur était affectueuse, pleine de déférence pour son caractère et sa personne; mais elle n'était pas rédigée comme l'avait demandé le consistoire. Elle ne répondait à aucune des prétentions élevées par la cour pontificale. Elle ne renfermait pas un mot qui pût donner à Pie VII une ombre d'espoir d'emporter ses deux points favoris, l'annulation des articles organiques, et la restitution des trois légations. Voilà ce qui désolait le pontife.

Le cardinal Fesch crut cette fois le voyage irrévocablement rompu. En homme habile, il laissa s'écouler ce premier torrent de douleurs; puis, quand le pape, un peu calmé, lui eut permis de prendre la parole, il lui représenta que ce n'était pas dans une lettre écrite à la hâte, au milieu de cent autres affaires, et pour ainsi dire sur les grandes routes, qu'il fallait chercher les véritables sentiments de l'Empereur, mais bien dans les actes de sa vie publique. « Là, dit-il, abondaient les preuves non équivoques de sa foi et de son attachement pour la personne du Saint-Père. » Son éloquence fut cette fois infructueuse. Pie VII était dans le paroxysme de son ressentiment; rien ne put l'apaiser. Les apprêts du voyage furent contremandés;

on cessa de travailler aux voitures, et tout à Monte-Cavallo rentra dans l'ordre accoutumé. Chaque parti, selon sa couleur, blâmait ou approuvait.

L'ambassadeur de France avait dans cette occasion un grand avantage : c'est qu'étant, par son titre de cardinal, prince de l'Église, il ne pouvait être soupçonné de vouloir engager le Saint-Siége dans une démarche insidieuse et déshonorante. On tint des conféences; on ouvrit des pourparlers. Le pape repoussa d'abord toutes les propositions, et demanda qu'une nouvelle lettre conçue et rédigée d'une manière plus conforme à ses désirs lui fût adressée par l'Empereur.

Pendant les trois jours que durèrent ces explications orageuses, le cardinal Fesch évita de paraître au Quirinal; mais il alla visiter tous les membres du sacré collége qu'il savait avoir opiné pour le voyage, ainsi que toutes les grandes maisons de Rome. Il avait une sorte de pétulance et de conviction qui lui tenait lieu d'éloquence. Il convint de bonne foi qu'il manquait quelque chose à la lettre de l'Empereur; mais il ajouta qu'il ne manquait rien à ses sentiments pour le Saint-Père. Il parla avec chaleur et sensibilité des maux auxquels une résistance maladroite exposerait infailliblement le trône pontifical à peine restauré. Il montra les ports et les places de la Toscane occupés par les troupes de la France, ceux des États de l'Église seuls exceptés d'une mesure appliquée à tous les ports de la Méditerranée. Par cet habile mélange de paroles douces et menaçantes, il sut à la fois toucher et effrayer, et il ramena gra-

duellement à lui tous les esprits, même ceux qui, dans l'origine, s'étaient le plus opposés au voyage.

Au fond, Pie VII avait un désir très-ardent d'aller sacrer de ses mains un prince qui, ayant commencé comme Charlemagne par des victoires, pouvait finir comme lui par des libéralités. Il ressentit une secrète satisfaction quand il vit que toutes les résistances mollissaient autour de lui, et ne tarda pas lui-même à s'adoucir. Le cardinal Fesch n'attendait que ce moment pour se rendre au Quirinal. Usant d'un moyen extrême qu'il avait tenu en réserve, il offrit de remettre au cardinal secrétaire d'État une déclaration complémentaire signée de sa main, laquelle, entrant mieux dans la pensée de Sa Sainteté, comblerait les lacunes qui se trouvaient dans la lettre de l'Empereur. Cette proposition acheva d'apaiser la conscience de Pie VII. Le cardinal donna sa déclaration, et la cour pontificale se montra satisfaite.

Rien ne s'opposant plus à son départ, le Saint-Père quitta Rome vers la fin d'octobre et s'achemina vers la France. Dans tous les pays qu'il traversa, les populations émues et attendries vinrent en foule s'agenouiller sur le passage du vénérable Pie VII et solliciter ses bénédictions.

Sous nos rois, le *sacre* et le *couronnement* avaient lieu par les mêmes mains. L'archevêque métropolitain qui sacrait le roi, plaçait aussi la couronne sur sa tête. Pie VII, comme nous l'avons dit, avait la prétention de *couronner* l'Empereur après l'avoir *sacré*. La veille de la cérémonie, il se rendit auprès de Napoléon, et le con-

jura de lui laisser la satisfaction de le couronner de sa main. Malgré l'onction de sa parole, il ne put réussir à ébranler la fermeté de l'Empereur. C'était là une de ces questions capitales sur lesquelles Napoléon avait fermement résolu de ne point fléchir.

La cérémonie du sacre se fit, le 15 décembre, à Notre-Dame, avec un éclat incomparable. Après que le Saint-Père eut béni la couronne et prononcé sur elle les prières accoutumées, l'Empereur la saisit, la posa sur sa tête, et couronna ensuite de ses propres mains l'Impératrice.

Le Pape venait de donner au chef de la France une marque signalée de sa condescendance : il s'agissait maintenant d'en obtenir le prix. Il ne voulut pas laisser à ses ministres le soin de traiter la grande affaire des restitutions territoriales. Il s'adressa lui-même à l'Empereur, et mit dans ses instances une ardeur et une onction qui embarrassèrent beaucoup Napoléon. Les prières de ce pontife étaient de celles qu'il lui coûtait le plus de repousser. Afin de mettre sa faiblesse en garde contre les séductions de la parole douce et pénétrante du vieillard, il prenait soin de n'être jamais seul quand Pie VII se rendait près de lui. Il le pria de réunir toutes ses demandes dans un mémoire sur lequel il prendrait ensuite des conclusions. C'était là précisément ce que redoutait le pape : il craignait que ses demandes, une fois livrées au cours régulier des affaires générales. n'eussent le sort de la plupart des prétentions élevées par les cours étrangères. Mais il fallut bien en venir à ce mode de négociation. Dans un mémoire habilement

rédigé, il énuméra toutes les charges qui obéraient le Saint-Siége; il s'attacha à démontrer qu'elles étaient hors de toute proportion avec ses revenus; il rappela tous les malheurs qui avaient frappé les États de l'Église, la perte du comtat d'Avignon, celles du Ferrarais, du Bolonais et de la Romagne, ainsi que des fiefs qu'ils possédaient dans le Piémont, et finit par supplier l'Empereur de restituer au trône pontifical les trois légations. « Après Dieu, disait-il, il ne voulait mettre sa confiance qu'en la générosité du cœur magnanime de Sa Majesté Impériale. Les admirateurs de sa gloire aimaient déjà à remarquer une ressemblance frappante entre l'ancien fondateur et le restaurateur actuel de l'empire français. Sa Majesté Impériale, afin de rendre le parallèle parfait, imiterait certainement l'acte spontané par lequel Charlemagne avait rendu au successeur de saint Pierre tout ce que les armes glorieuses de ce grand empereur avait recouvré sur les Lombards du don fait par Pepin, son père. »

Le ministre des cultes, M. Portalis, fut chargé de répondre à ce mémoire[1]. L'Empereur (la lettre était écrite en son nom) y protestait d'abord de son attachement au Saint-Siége, et en particulier de sa vénération pour le souverain pontife qui occupait la chaire de saint Pierre. Puis, venant au fond de la question, il déplorait l'impuissance où il était de réparer les pertes récentes qu'avaient subies les États de l'Église. « La France avait des limites qu'il s'était engagé, sous la foi

[1] Février 1805.

du serment, à maintenir. Il lui était également interdit de réduire le territoire de la république italienne qui lui avait confié le soin de la gouverner. Tout ce qu'il pouvait faire pour le bien du Saint-Siége, c'était d'employer son épée à arrêter les malheurs qui pourraient encore menacer l'Église, et de la faire jouir paisiblement de tous les biens qui lui restaient [1]. » Ainsi Pie VII échoua dans tous ses efforts, et il eut la douleur de retourner à Rome sans avoir pu emporter de son séjour en France aucun des points qui intéressaient à un si haut degré sa double puissance temporelle et spirituelle.

Du reste, son intervention au sacre de l'Empereur n'eut pas l'importance politique si ardemment souhaitée par les uns, si fort redoutée par les autres. Elle fut solennelle et touchante; mais elle resta ce que Napoléon avait voulu qu'elle fût, une simple cérémonie religieuse. Elle émut les âmes plus qu'elle ne parla aux intelligences. Elle ne valut à l'Empereur ni une garantie, ni un droit de plus que ce qu'il possédait auparavant. L'Europe n'en était plus à ces temps où Rome dirigeait les consciences des peuples et des rois, où, de la même main

[1] Napoléon a dit, à Sainte-Hélène, que, dans un de ces entretiens confidentiels si fort redoutés par lui, Pie VII lui avait présenté *un chiffon usé* contenant une déclaration par laquelle Louis XIV, devenu vieux et troublé par les terreurs de l'enfer, exprimait qu'il désapprouvait les fameux articles de 1682, touchant les libertés de l'Église gallicane. Le Saint-Père conjurait Napoléon d'y apposer sa signature, lui disant, pour le déterminer, qu'elle ne serait jamais montrée, pas plus, ajoutait-il, que n'avait été montrée celle de Louis XIV. Napoléon se défendit le mieux qu'il put, et se retrancha avec malice derrière l'autorité de ses évêques, qui étaient, disait-il, ses oracles en matière de foi et qui trouveraient fort mauvais qu'il fît une telle concession.

dont elle ouvrait les portes du ciel, elle distribuait les couronnes de la terre. Elle n'avait plus la vertu d'imprimer sur le front d'un chef de dynastie le sceau du droit divin; elle ne pouvait que faire entendre des vœux et des prières. Ce n'était pas assez pour justifier la présence de son chef suprême à Paris. Elle compromettait, par une telle abnégation, le caractère sacré et la majesté du Saint-Père. Dans le sanctuaire du Vatican, à travers le voile mystérieux de sa double nature, le chef visible de l'église universelle apparaissait encore entouré d'une grandeur imposante; mais, vu dans une salle du château des Tuileries, sous l'humble habit de cénobite, Pie VII perdait tout son prestige; il n'était plus qu'un homme ordinaire.

La couronne de Napoléon, pour avoir été consacrée par les mains du pape, n'en resta pas moins aux yeux de tous les partisans de la dynastie déchue, une couronne usurpée. Quant à la nation qui tenait son empereur pour très-légitime, non par droit de naissance, mais par le droit de la gloire, du génie et de sa volonté propre, elle fut touchée certainement à la vue du vénérable Pie VII, venant sanctifier par ses bénédictions le choix qu'elle avait fait; mais au point de vue du droit politique, que lui importait que ce fût la main d'un pape ou celle d'un simple métropolitain qui versât l'huile sainte sur la tête de son chef?

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES CHAPITRES[1]

NOTICE PAR M SAINTE-BEUVE. v
PRÉFACE. LV
INTRODUCTION. — Établissement du gouvernement consulaire. . . 1

CHAPITRE I. — Campagnes d'Italie et d'Allemagne (1800). — Bataille de Marengo. — Opérations en Égypte. — Convention d'El-Arisch. — Bataille d'Héliopolis. — Assassinat et mort de Kléber. 32

CHAPITRE II. — Mission du comte de Saint-Julien à Paris. — Négociations avec l'Autriche et l'Angleterre. — Rupture des négociations. — Bataille de Hohenlinden. — Négociations et traité de Lunéville. 71

CHAPITRE III. — Conséquences du traité de Lunéville. — Question des Neutres. — Ligue des cours du Nord contre l'Angleterre. — Expédition des Anglais dans la Baltique. — Assassinat et mort de Paul Ier. — Dissolution de la ligue maritime du Nord. . . 105

CHAPITRE IV. — Négociations entre la France et l'Angleterre. — Espagne. — Portugal. — Piémont. — Égypte. — Capitulation d'Alexandrie. — Traité des préliminaires de Londres. — Traités avec diverses puissances. — Expédition de Saint-Domingue. — Négociations et traité d'Amiens. 140

[1] Nous n'avons pas cru devoir rappeler ici en leur entier les sommaires plus développés qui, dans le livre, se trouvent placés en tête de chaque chapitre.

CHAPITRE V. — Travaux d'organisation intérieure. — Complots. — Concordat. — Amnistie des émigrés. — Légion d'honneur. — Consulat à vie. 178

CHAPITRE VI. — Piémont. — Ile d'Elbe. — Valais. — Suisse. — Pacte fédéral. — Partage des indemnités germaniques. — Désastre de l'armée envoyée à Saint-Domingue. 210

CHAPITRE VII. — Rupture de la paix d'Amiens. 241

CHAPITRE VIII. — La France et l'Angleterre se disputent l'Espagne. — Attitude prise par la Russie, l'Autriche et la Prusse. — Propositions d'alliance faites par la France à la Prusse. 285

CHAPITRE IX. — Armements de l'Autriche. — Démêlés entre cette puissance et les cours électorales à l'occasion de la noblesse immédiate. — Conspiration de Georges Cadoudal et de Pichegru. — Arrestation, jugement et exécution du duc d'Enghien. — Attitude des grandes cours de l'Europe en cette circonstance. 335

CHAPITRE X. — Établissement de l'empire. — Négociations avec la cour de Rome. — Pie VII quitte Rome pour venir sacrer à Paris l'empereur Napoléon. 374

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES DU PREMIER VOLUME.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

